

Arts et Spectacles : les Rita Mitsouko à Bourges

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15306 – 7 F

JEUDI 14 AVRIL 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La Russie indispensable en Bosnie

EN dépit de la sérénité que s'efforcent d'afficher dirigeants occidentaux et responsables des « casques bleus » en Bosnie, la situation engendrée par les interventions aériennes sur Gorazde, dimanche 10 et lundi 11 avril, est des plus périlleuses.

Le chantage qu'exercent les forces serbes sur les « casques bleus » et les membres d'organisations humanitaires relève certes, à ce stade, de la gesticulation prévisible. Pendant deux ans, la communauté internationale a refusé d'intervenir en Bosnie sous prétexte que ses hommes pourraient être les cibles de représailles. Il n'est donc pas surprenant que les Serbes, jouant avec cette vieille peur, essaient aujourd'hui d'accréditer l'idée que les « soldats de la paix » sont devenus leurs otages.

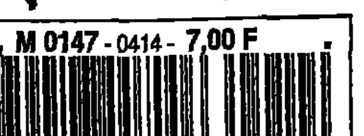
LE danger n'en est pas moins réel, et il faut sortir au plus vite de cette situation si l'on ne veut pas qu'elle dégénère. La sortie, cependant, ne peut être un recul des Nations unies devant les milices serbes à Gorazde. Les Occidentaux ont redit leur détermination à procéder, si besoin est, à de nouvelles interventions aériennes. Celles-ci, très ponctuelles, ne suffisant pas à assurer la protection de la ville musulmane, les Nations unies envisagent à présent d'y déployer des forces d'interposition. On notera à cet égard l'empressement soudain mis par les Etats-Unis à souligner que l'opération sur Gorazde n'est pas purement américaine, dès qu'un appui au sol se révèle nécessaire...

Pour parvenir à une telle interposition au sol à Gorazde, de même qu'à un apaisement de la tension sur le terrain dans toute la Bosnie et à un redémarrage de la négociation qu'ils appellent de leurs vœux, les Occidentaux ont besoin des Russes. Tandis que les dirigeants américains s'efforcent ces jours-ci d'entretenir avec leurs homologues du Kremlin un intense dialogue, le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a envoyé un signal clair vers Moscou, en proposant que la Russie entre, à égalité avec les Etats-Unis et l'Europe, dans une négociation internationale véritablement coordonnée sur l'ex-Yougoslavie.

CETTE invitation ne sera pas gratuite. Si l'on peut se réjouir des réactions modérées des dirigeants moscovites aux frappes aériennes de l'OTAN (qui tranchent sur les emportements de la presse russe et de la Douma), si l'on peut espérer des Russes qu'ils imposent une certaine retenue à leurs amis serbes, il ne faut pas se faire d'illusions pour autant : Moscou n'acceptera pas que ces derniers soient humiliés.

Concrètement, cela veut dire qu'il faudra que les Musulmans bosniaques limitent leurs revendications territoriales, fussent-elles légitimes. Cela veut dire aussi qu'il faudra que les Etats-Unis acceptent d'envisager une levée des sanctions économiques qui pèsent sur la Serbie. Parce qu'ils s'y attellent beaucoup trop tard, les Occidentaux ne peuvent plus espérer imposer une paix juste en Bosnie.

Lire pages 3 et 8



Un nouveau foyer de tension dans les Balkans

L'Albanie accuse la Grèce de violer sa souveraineté

Une nouvelle crise a éclaté dans les Balkans après le meurtre, dimanche 10 avril, de deux militaires albanais par un commando venu de Grèce. Tirana a demandé, mardi 12 avril, au Conseil de sécurité de l'ONU de condamner Athènes pour cet « acte de terrorisme » qualifié de « grave violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Albanie ». Le consul de Grèce à Gjirokaster (sud de l'Albanie) a été déclaré « persona non grata », tandis qu'une mesure similaire était prise par le gouvernement d'Andréas Papandréou à l'encontre d'un membre de l'ambassade d'Albanie à Athènes. Au cœur de ce nouveau foyer de tension : la « question épirote » et le sort de la minorité grecque dans la partie sud de l'Albanie, que revendiquent les nationalistes grecs.

Les croisés de l'hellénisme

KONITSA (Grèce du nord)

de notre envoyé spécial

« Ils tuent, ils volent, ils détruisent, ils terrorisent; la vie de nos frères d'Epire du nord est en danger. La seule solution : l'autonomie. » A longueur de journée, sur fond de musique martiale, cinq émetteurs disposés à la frontière gréco-albanaise déversent leur message combattant sur l'Albanie. *« Ils »*, ce sont les Albanais; leurs « victimes » – *« nos frères »* – sont les membres de la minorité grecque d'Albanie. Quant à l'*« Epire du nord »*, c'est le nom sous lequel les irrédentistes grecs désignent le sud de l'Albanie, englobant, selon leurs cartes, quasiment la moitié de ce pays, le plus pauvre d'Europe.

Cette région est *« indubitablement grecque »*, et *« notre objectif est, à long terme, le rattachement de l'Epire du nord à la Grèce »* : calme, souriant derrière sa barbe noire fournie, le pope Joël Constantaros n'entretient aucun doute sur l'issue du combat mené, depuis Konitsa, par le clergé orthodoxe – *« à l'avant-garde de la lutte nationale »* –, sous la direction de Mgr Sevastianos, évêque d'Epire, dans le nord-ouest de la Grèce. La frontière albanaise est à une vingtaine de kilomètres seulement, et, au conseil municipal de Konitsa, on ne se fait pas prier pour expliquer que *« les gens, ici, pensent que le sud de l'Albanie appartient à la Grèce »*.

Dimanche 10 avril au matin, à Athènes, un « Front de libération de l'Epire du nord » est venu donner corps aux propos entendus à Konitsa en revendiquant l'attaque, le même jour à l'aube, d'une caserne albanaise proche de la frontière. Bilan : deux militaires albanais tués – un officier et un soldat. Selon la version albanaise de cette opération, six à sept personnes vêtues d'uniformes grecs ont fait irruption dans un centre d'entraînement de l'armée albanaise et ont vidé leurs chargeurs sur les recrues endormies (*le Monde* du 12 avril), avant de prendre la fuite et de regagner la Grèce.

Cet incident est le plus grave jamais survenu depuis que la « question épirote » a resurgi, s'ajoutant à toutes les autres avanies balkaniques et créant un nouveau foyer de tension dans une région déjà hautement explosive.

Dans un premier temps, les irrédentistes grecs se contenteraient, selon leur discours officiel, d'une *« autonomie »* pour l'Epire du nord, à l'image, dit le père Joël, de *« ce que Tirana réclame pour le Kosovo »*, cette province de Serbie peuplée à près de 90 % d'Albanais de souche. Ce statut d'autonomie n'est, toutefois, qu'une étape vers l'unification du sud de l'Albanie à la Grèce. Le message de Mgr Sevastianos est, à cet égard, très clair : *« L'Epire du nord a été grecque pendant des milliers d'années : elle est grecque aujourd'hui et continuera de l'être à l'avenir. »*

Et, en vue de ce rattachement, auquel le métropolite œuvre ouvertement, sa radio, « Radio Drynoupouli », arrose le sud de l'Albanie d'émissions religieuses et nationalistes militantes. Il s'agit, explique le père Joël, l'un de ses animateurs, d'*« apprendre l'orthodoxie et l'hellénisme à nos frères du nord »*, dont la foi et le « patriotisme » ont été mis à rude épreuve par des décennies de communisme. Prêches, cours de langue, enseignement religieux alternent avec de la musique – contemporaine ou classique – ainsi qu'avec des morceaux de propagande et des reportages ramenés *« de l'autre côté »*, de ces villages « martyrs » du nord.

Une vingtaine de personnes – popes et disciples, professeurs et élèves – se relaient ainsi dans des locaux aménagés en studios au rez-de-chaussée d'une villa de Konitsa, non loin de l'église de Mgr Sevastianos. Des studios ultra modernes, à l'équipement resplendissant, à l'image des murs blancs des pièces insonorisées.

YVES HELLER

Lire la suite page 4

Attentat meurtrier en Israël

Une semaine après l'attentat-suicide à la voiture piégée qui avait fait sept morts, à Afula, dans le nord d'Israël, une bombe a explosé, mercredi 13 avril, à l'intérieur d'un autobus, à Hadera, au nord de Tel-Aviv, tuant six personnes et en blessant vingt et une autres.

page 24

Les signes de reprise se confirment



La reprise se confirme en France. Les prévisions des instituts de conjoncture, aussi bien privés que publics, vont dans le même sens : environnement international favorable aux exportations, début de reprise des investissements dans l'industrie – la Banque de France prévoit une progression de 4 % en valeur cette année –, désir des ménages de consommer davantage. L'objectif de croissance retenu par le gouvernement pour cette année (+1,4 %) devrait être atteint et peut-être dépassé. Et depuis novembre 1993, l'indice de la production manufacturière calculé chaque mois par l'INSEE n'a cessé d'augmenter.

page 17

Des propositions pour réformer l'aménagement du territoire

Après la communication de Charles Pasqua au conseil des ministres, mercredi 13 avril, sur la préparation du projet de loi d'orientation relatif à l'aménagement du territoire, Edouard Balladur devait rendre public un « document d'étape » présentant la *synthèse des propositions de réforme recueillies depuis six mois* dans les régions. Ce document souligne l'urgence d'une réforme en profondeur de la fiscalité locale et l'instauration du référendum d'initiative populaire.

page 16

La persistante exception roumaine

Quatre ans après la révolution, la Roumanie – dont le président, Ion Iliescu, arrive jeudi en visite officielle en France – hésite toujours entre la réforme et l'immobilisme

BUCAREST

de nos envoyés spéciaux

Quatre ans après la chute de la dictature de Ceausescu, la Roumanie continue de marquer sa différence. Ici plus qu'ailleurs dans l'ancien camp socialiste, la pesanteur de l'isolement, érigé en dogme par le défunt « génie des Carpates », Nicolae Ceaucescu, a laissé des traces. Et dès le début, l'« exception roumaine » s'était confirmée par cette révolution de décembre 1989, si atypique à l'est, avec son cortège d'héroïsme, de tragédies sanglantes et d'ambiguïtés.

Aujourd'hui encore, la Roumanie persiste à faire bande à part. Reliques intactes d'une époque révolue, les slogans dénonçant le « néo-communisme » et le syndrome « Tiananmen » sur la place de l'Université, haut lieu de la contestation étudiante sauvagement matée par la descente des mineurs sur Bucarest en juin 1990, sont toujours là pour rappeler que la rupture, incarnée ailleurs avec panache par un Havel ou un Walesa, est ici moins nette; malgré deux élections législatives et présidentielles en l'espace de trois ans, c'est toujours le même parti, sous une forme métamorphosée, et le même dirigeant, le président Ion Iliescu, qui sont aux commandes. Au début du cinquième printemps post-révolutionnaire, l'exception roumaine, c'est aussi, et surtout, l'une des situations économiques les plus dégradées à l'est, illustrée par plus de 300 % d'inflation en 1993, le taux le plus élevé d'Europe. Pour un gouvernement adepte du « gradualisme » et qui justifie la lenteur des réformes par la nécessité d'amortir le coût social de la transition le bilan est particulièrement accablant. Certes, l'explosion tant redoutée à l'approche de chaque hiver n'a pas eu lieu, et la stabilité roumaine peut paraître enviable, au regard des déchirements de ses voisins yougoslaves ou du chaos ukrainien. Mais les chiffres parlent d'eux-mêmes; le nombre de personnes vivant sous le seuil minimal de pauvreté avec un revenu mensuel de l'ordre de 35 000 à 45 000 lei (110 à 150 francs) a doublé depuis 1989, frappant aujourd'hui la moitié de la population selon le dernier rapport publié en janvier par l'Institut roumain de la qualité de la vie et coordonné par l'UNICEF.

YVES-MICHEL RIOLS
et CHRISTOPHE CHATELOT

Lire la suite page 5

Europe : un entretien avec Sir Leon Brittan

Dans un entretien au Monde, Sir Leon Brittan, *vice-président* de la Commission européenne, exprime ses convictions pro-européennes, qui dit-il, *« ne sont pas celles du gouvernement britannique »*. Il se fait l'avocat d'une monnaie unique et de l'adhésion ultérieure à l'Union des pays d'Europe de l'Est auxquels, souligne-t-il, *« nous n'avons pas le droit »* de dire non.

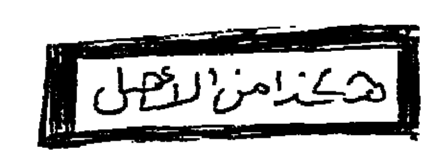
page 6

Un point de vue d'Alain Minc sur l'Italie

Face aux populismes, qu'il voit naître en Italie autour de Silvio Berlusconi comme en France autour de Bernard Tapie, Alain Minc estime nécessaire d'affirmer aujourd'hui, contre le pouvoir de l'émotion, *« le devoir de raison »*.

page 2 et « L'héritage mussolinien », par DANIEL VERNET, page 4

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m; Allemagne, 3 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

GATT

Dernières cartouches

Au terme du cycle de l'Uruguay, et avant la signature définitive, il faut encore surveiller de près le détail des accords et le cadre dans lequel ils s'appliqueront.

par François Guillaume

LE 15 avril à *Marrakech*, une séance de signature marquera le terme de l'Uruguay Round après sept années de négociations. Le terme, c'est beaucoup dire, car les discussions se poursuivront encore sur plusieurs des quinze secteurs qui constituent la matière du marchandage commercial entre la centaine de pays adhérant au GATT; mais sans garantie de conclusion et en contradiction avec le principe dit de «globalité» qui oblige à des résultats équilibrés entre tous les volets de la négociation.

Pour l'heure, les Etats-Unis ayant obtenu un accord agricole favorable recouvrant leur préoccupation majeure, ils s'apprêtent à traîner les pieds sur l'acier, l'aéronautique, les services dont ils n'attendent rien. Jusqu'à ce que la procédure rapide *(fast track)*, qui permet aujourd'hui l'adoption sans amendement de l'accord agricole par le Congrès américain, soit caduque.

Tentative d'intimidation

La Communauté européenne est manifestement soulagée d'avoir évité une guerre commerciale avec Washington qui avait su rassembler dans son camp tous les autres membres du GATT, pays en voie de développement (PVD) compris. Pour l'essentiel, l'agriculture en paie le prix par de lourdes concessions sans contreparties. Ses exportations sont pénalisées, la préférence communautaire est hypothéquée. Si le gouvernement Balladur, qui avait hérité du déplorable préaccord de Blair House, a réussi à en étaler et en atténuer les effets, il n'a pu en changer fondamentalement la nature. Dans l'imprécision des textes, il s'est cependant ménagé quelque marge de manœuvre qu'il devra utiliser au mieux, fût-ce au détriment des autres Etats membres, pour maintenir à la France ses parts de marché dans le souci de lui conserver son atout agricole, ses paysans et ses campagnes.

Signer certes, mais signer quoi? Ne convient-il pas de s'assurer d'abord que les engagements pris par les uns et les autres en décembre dernier sont couverts par des offres détaillées correspondantes? A la veille de l'ultime réunion du «round», on signalait encore que près de 200 lignes tarifaires américaines affichaient une réduction des droits de douane inférieure au minimum requis, soit 15 %; que le Canada et le Japon prétendaient se soustraire à l'ouverture minimale de leurs marchés aux produits laitiers des autres. Et comment ne pas s'inquiéter de la publication par les Etats-Unis d'un rapport sur le commerce international qui dénonce les pratiques protectionnistes de 34 pays parmi lesquels figurent en bonne place l'Europe et le Japon... Comment l'interpréter, sinon comme une habile tentative d'intimidation pour arracher en dernière minute quelques concessions supplémentaires à une Europe divisée sur la conduite à tenir face aux exigences outrancières de Washington.

Mais si le détail des accords est à surveiller de près, le cadre dans lequel ils s'appliqueront mérite encore plus d'attention. La France ne s'y est pas trompée lorsqu'elle revendique la mise en place et le respect de règles internationales destinées à se substituer aux pratiques unilatérales, expression de la loi du plus fort. A son initiative, le principe d'une Organisation mondiale du commerce (OMC) est désormais reconnu. Reste à négocier son contenu appelé à garantir le respect des nouveaux accords commerciaux à partir de quatre fondements :

– un règlement multilatéral des litiges commerciaux dépassant le système actuel des panels (ou plaintes) qui laisse aux plaignants le soin, s'ils le peuvent, de se faire justice eux-mêmes;

– une reconnaissance du lien de cause à effet entre la monnaie et le commerce;

– une interdiction du dumping social qui fausse la concurrence et encourage la délocalisation des entreprises vers les pays où le coût du travail est le plus faible;

– des exigences minimales de protection de l'environnement qui marqueront de façon égale les prix de revient des uns et des autres.

Dans l'acte final de l'Uruguay Round, l'annonce de la clause environnement, qui aurait l'avantage d'attirer l'attention sur la protection de l'air, de l'eau, des sols et des forêts en référence à la Conférence mondiale de Rio sur le sujet, ne poserait pas de problème majeur. Il resterait néanmoins à en trouver des points d'application qui conditionneraient la participation des pays écologiquement disciplinés à l'ouverture des échanges, ce qui n'est pas évident. Par contre, on peut s'attendre à une opposition farouche des Américains et des Japonais lorsqu'il s'agira de corriger l'effet sur le commerce des fluctuations erratiques des taux de change. Ils tirent aujourd'hui trop d'avantages commerciaux de la sous-évaluation du dollar et du yen. Pour le moins, une sorte de serpent monétaire international devrait limiter les marges de fluctuations des grandes devises entre elles : écu, yen et dollar.

La clause sociale avancée par la France et soutenue par les Etats-Unis rencontre d'autres opposants : les PVD qui la dénoncent comme une barrière non tarifaire protectionniste. On leur enlèverait, disent-ils, leur seule chance de développement en pénalisant leurs exportations vers les pays industrialisés par une taxe compensatoire des effets induits des bas salaires, sauf à respecter un noyau dur des normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) aujourd'hui bafouées et à s'interdire l'exploitation des enfants et les facilités du travail carcéral.

L'avantage relatif des bas salaires ne peut être ni ignoré ni totalement annulé par des taxes compensatoires. La France devrait s'inspirer des propositions médianes du professeur d'économie Maurice Allais, favorable à une ouverture par les pays industrialisés de contingents d'importation répartis entre les PVD et pourquoi pas en liaison avec leur respect d'une charte sociale minimale.

Un tribunal international du commerce

Mais si ces trois volets de l'ONC connaissent des incertitudes diverses de mise en œuvre, par contre le quatrième – le règlement multilatéral des différends – ne souffre ni retard ni exception. Il est urgent d'installer un tribunal international du commerce dont l'indépendance garantira l'objectivité des jugements. Ses arrêts et leur exécution se substitueront avantageusement aux pratiques unilatérales actuelles. Cela suppose que chaque Etat membre du GATT abandonne son arsenal de répression commerciale : les Etats-Unis leur fameuse section 301 du Trade Act, l'Europe son instrument de défense commercial, fusil de bois dont elle s'est dotée en réplique à l'arme de dissuasion américaine.

Si la partie ne peut être gagnée en une seule fois, il est cependant essentiel que tous les jalons (clauses sociale, monétaire, environnementale) soient posés pour la clarté des débats ultérieurs. Quant au règlement des différends, son adoption ne peut être dissociée de la signature des accords commerciaux. Sur ce terrain, même isolé, Paris ne peut céder, se souvenant du chef de la France libre à Londres qui se montrait d'autant plus intransigeant qu'il se sentait en position de faiblesse.

► **François Guillaume est ancien ministre de l'agriculture.**

MAROC

L'impunité des bourreaux

QUATRE mille délégués de cent quinze pays se réunissent au Maroc pour la signature des accords du GATT. Voici quelques années encore, une telle manifestation eût été impossible tant la communauté internationale était choquée par les atteintes spectaculaires portées aux droits de l'homme au Maroc. Avocats, nous avons rencontré dans ce pays la torture, les «disparitions» (arrestations et séquestrations inavouées), la prison pour motifs politiques, et parfois sans procès aucun; certains de nos clients y ont été tués brutalement; d'autres sont morts à petit feu dans des cachots.

Sous la pression internationale, les cas les plus spectaculaires ont été réglés. Les survivants de Tazmamart ont retrouvé la liberté. Ce bagne atroce a été rasé. Abraham Serfaty et ses camarades de détention ont été libérés. La famille Oufkir a également été libérée, mais sans autorisation de quitter le Maroc. Les droits de l'homme semblent devenus un élément de Realpolitik, puisqu'un Etat qui veut bénéficier d'un certain standing international est obligé d'éliminer ses tares les plus voyantes pour y accéder. Les pressions internationales, le travail des opposants et des victimes au sein des organisations internationales ont indiscutablement obligé le Maroc à donner des solutions à un certain nombre de cas spectaculaires, et c'est bien ainsi.

Mais le Maroc compte encore trois cents prisonniers politiques – des émeutiers de la faim détenus parfois depuis treize ans à certains islamistes condamnés à perpétuité pour leurs prises de position. Des «disparus» n'ont pas réapparu, ainsi Rouissi Abdelak, disparu depuis 1964, Hussein El Manouzi depuis 1972, Mohamed Ababou depuis 1973, Mohamed Bouattar depuis 1983, ou encore tous les civils disparus au Sahara occidental.

Le fondement et les structures du système n'ont pas changé, d'autres excès et d'autres crimes peuvent encore recommencer. Et surtout aucune sanction n'est intervenue à l'égard des responsables d'une répression qui n'a été que formellement désavouée dans ses excès et minimisée. Malgré les recommandations des organisations internationales, l'impunité des bourreaux reste la règle au Maroc.

Cet appel d'avocats qui ont eu à intervenir pour la défense des droits élémentaires de la personne au Maroc veut manifester l'espoir que la célébration du GATT ne sera pas l'occasion de l'oubli, mais celle de la mémoire et du changement.

► **Cet appel est signé de Patrick Baudouin, William Bourdon, Christian Bourguet, Christian Charrière-Bournazel, Antoine Comte, Bernard Dartevelle, Charline Elkind, Thierry Fagart, Simon Foreman, Olivier Grisoni, Georges Kiejman, Henri Leclerc, Francine Lepany, Jean-Pierre Mignard, Mourad Oussedik, Daniel Soulez-Larivière.**

A LIVRE OUVERT

Le croissant sans la croix

VIE ET ET MORT DES CHRÉTIENS D'ORIENT
de Jean-Pierre Valognes
Fayard, 973 p., 250 F.

QUI s'intéresse aux chrétiens du Proche-Orient? Qui s'est jamais intéressé à eux? Utilisés de temps en temps, ignorés le plus souvent, ces marginaux de l'Histoire ont payé très cher, tout au long des siècles, leur délicate position à la jointure de deux mondes.

Autant dire que l'ouvrage monumental de Jean-Pierre Valognes est une agréable surprise. Voilà quelqu'un qui a pris la peine d'aborder l'«Orient compliqué» dans ce qu'il a de moins simple. Et qui l'a fait sans lésiner sur les moyens, balayant vingt siècles d'histoire, se penchant en détail sur huit pays (Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Syrie, Iran, Irak et Turquie), étudiant au scalpel une poussière d'Eglises en terre d'islam.

Jean-Pierre Valognes est le pseudonyme d'un diplomate tenu au devoir de réserve, un agrégé d'histoire qui a vécu dans la région. On imagine qu'il lui a fallu quelques années pour réunir une telle masse d'informations, l'ordonner et la déchiffrer. Tout figure dans ce livre : les dogmes, les rites, les systèmes juridiques... Pour le plaisir de pinailler, on regrettera seulement l'absence d'une chronologie, de quelques cartes et de tableaux d'évolution démographique. Mais, sur ce dernier point, il est toujours possible de se reporter à un autre ouvrage de qualité, paru en 1992 chez le même éditeur : *Chrétiens et juifs dans l'islam arabe et turc*, de Youssef Courbage et Philippe Fargues.

Les chrétiens du Proche-Orient sont évalués à quelque dix millions, sans compter une diaspora de plus en plus nombreuse. L'émigration n'épargne plus aucune communauté, en effet, même celles qui sont enracinées sur place depuis l'aube des temps : coptes en Egypte, maronites au Liban, chaldéens ou assyriens en Irak... Car les temps sont difficiles pour les adeptes de la croix aux pays du croissant.

L'Empire ottoman, incapable d'uniformiser son immense territoire, avait réussi à assurer la coexistence de communautés religieuses dotées chacune d'un statut particulier. Par la suite, les chrétiens du Liban ont pu cogérer avec des musulmans la seule vraie démocratie du monde arabe. Mais, de manière générale, les non-musulmans ont presque toujours été des citoyens de seconde zone. Jean-Pierre Valognes le souligne sans détours, avec mille exemples, en s'en prenant aux théories soporifiques de nombreux orientalistes qui se sont évertués à nous démontrer le contraire.

L'Europe porte cependant une bonne part de responsabilité dans cette discrimination. Depuis les croisades, ses interventions ont mis les chrétiens locaux dans des situations impossibles. Ecartelés entre leurs compatriotes musulmans et leurs coreligionaires étrangers, ces chrétiens ont cultivé un sens du compromis poussé jusqu'à la mutilation. La culture européenne, à défaut de les libérer, leur a *«apporté les instruments conceptuels de la libération»*. Certains d'entre eux sont devenus ainsi les champions de la Renaissance arabe, qui était pour eux le meilleur moyen d'intégration.

Mais, depuis la deuxième guerre mondiale, les chrétiens d'Orient ont accumulé les désillusions. Les nouveaux Etats, officiellement laïcs, se sont montrés bien injustes à leur égard. Et le retour en force d'un islamisme fanatique creuse à nouveau le fossé entre musulmans et chrétiens en dévalorisant le seul aspect qui pouvait les unir : l'appartenance à l'arabité.

Ces chrétiens en difficulté ne trouvent plus guère d'appui en Occident. Comme si les Européens, se reprochant d'avoir persécuté les juifs et colonisé les musulmans, voulaient oublier à tout prix leurs anciens protégés et clients. A l'amitié intéressée et compromettante de jadis a succédé une indifférence qui n'est même pas toujours mêlée de mauvaise conscience.

Pessimiste, Jean-Pierre Valognes en est presque à dresser le constat de décès du christianisme oriental. Faut-il le suivre? Le fanatisme islamique n'est peut-être qu'un mauvais moment à passer. Les chrétiens d'Orient en ont vu d'autres – et de pires. Mais pourront-ils tenir le temps nécessaire, échapper à la tentation de l'exil, alors qu'ils sont à quelques heures d'avion d'un Occident libre, qui ne les considérerait pas tout à fait comme des immigrés?

ROBERT SOLÉ

ITALIE

Le devoir de raison

Face à la montée des populismes, en Italie comme en France, il importe d'en appeler au camp de la raison contre celui de l'émotion

par Alain Minc

AVONS-NOUS perdu nos repères? Nous regardons les tentatives de combinaisons parlementaires en Italie comme s'il s'agissait d'une nouvelle crise gouvernementale en Belgique et nous assistons aux manœuvres de Silvio Berlusconi pour constituer un gouvernement avec le même œil sarcastique qu'autrefois lors des consultations d'Edgar Faure. Aurions-nous oublié qu'il y a une atteinte sans précédent aux principes de la séparation des pouvoirs, en acceptant que le plus puissant désormais d'entre eux, le pouvoir médiatique, s'empare sans coup férir de l'exécutif? Aurions-nous fait fi de nos capacités d'analyse vis-à-vis d'une situation qui déplace les vieilles antiennes marxistes sur le contrôle du pouvoir d'Etat par l'industrie en lui substituant les médias?

Aurions-nous poussé plus prosaïquement l'amnésie jusqu'à oublier combien Berlusconi représente non une novation, mais le paroxysme des relations concupiscentes entre le monde politique d'hier et ses affidés économiques, au point que les Italiens appelaient son compère Craxi l'associé-gérant de Silvio? N'aurions-nous pas repéré, pendant la campagne électorale, ces mille petits signes qui témoignaient à l'égard de Forza Italia d'une indulgence délibérée de ceux que l'on pourrait baptiser par euphémisme les classes dirigeantes de la Sicile? N'aurions-nous pas compris que l'alliance de droite ne ressemble en rien au «camp de la réforme», comme l'a prétendu un ministre de notre République qui aurait mieux fait de choisir le silence, mais à la coalisation redoutable des nouveaux populismes?

Ils sont désormais trois à avoir le vent en poupe : le premier, régionaliste, porté par la Ligue du Nord, est en résonance avec la vague nationaliste, ethnique, identitaire, qui balaie d'est en ouest le continent européen; le deuxième, néofasciste, remet au goût du jour les années 30 et joue sur le désarroi populaire pour promouvoir les vieux fantasmes d'un Etat fort, voire totalitaire; le troisième, produit naturel de la démocratie d'opinion, valse sur les vieux réflexes antiélitistes et sur les pulsions démagogiques les plus classiques, le tout revu à travers les canons de l'Audimat.

Idéologiquement, ces trois populismes auraient dû se combattre; s'ils se sont alliés sur le plan électoral, ce n'est pas simplement par un goût partagé du pouvoir. Ce qui les unit est sociologiquement plus fort que ce qui les divise. Le populisme est désormais à la démocratie d'opinion ce que le fascisme était pour la démocratie représentative, mais, plus insidieux, il se présente à nous sous trois visages, quitte, de la sorte, à ratisser plus large. Ne sourions pas avec condescendance de l'Italie : elle a constitué le laboratoire politique de l'Europe dans les années 20; elle risque de l'être à nouveau.

La résistible ascension de Bernard Tapie

Avons-nous perdu nos repères, de la même manière, en contemplant la résistible ascension non cette fois-ci d'Arturo Ui, mais de Bernard Tapie? Pouvons-nous nous rassurer au nom de la conviction un peu rapide que la France n'est pas l'Italie, que la puissance de son Etat, la cohérence de ses élites, la qualité honorable de son appareil politique constituent autant de contre-feux? Faut-il que le mythe Tapie soit fort pour que, le soir des élections cantonales, il puisse affirmer que le chômage des jeunes doit être déclaré illégal et qu'il suffit de forcer sept cent cinquante mille entreprises à embaucher chacune un jeune pour régler l'affaire sans que, présents sur le plateau, plusieurs hommes politiques osent lui répondre, par crainte sans doute, en s'attaquant à l'idole, de perdre eux-mêmes des voix!

Etonnante démagogie – Tapie doit suivre avec attention la trajectoire de Berlusconi –, identique, presque mot pour mot, au discours que n'a cessé de marteler le roi italien de la télévision! Au nom de quel intérêt supérieur de la nation le président de la République estime-t-il devoir adouber le mini-Berlusconi français, en lui donnant audience au vu et au su du pays entier? A quels critères déontologiques les chaînes de télévision se réfèrent-elles lorsqu'elles s'offrent à Tapie au-delà de ce qu'exigerait, en démocratie, son seul poids politique? Tapie apporterait-il aujourd'hui à l'Audimat ce que celui-ci lui rendra peut-être, le moment venu, au décuple, en l'épaulant dans un parcours électoral dont les élections européennes ne constituent qu'un hors-d'œuvre et la présidentielle de 1995 un galop d'entraînement?

De Berlusconi, Tapie partage les zones d'ombre, les ambiguïtés et le discours; il n'en a pas forgé l'alliance. Car les trois populismes en gestation dans le laboratoire italien sont désormais bien présents chez nous : Tapie, Villiers, Le Pen ne répondent-ils pas, terme pour terme, à ce que représentent au-delà des Alpes Berlusconi, Bossi, Fini? Nos trois cavaliers de l'apocalypse nous semblent aux antipodes les uns des autres; leurs discours le sont déjà moins et leurs électorats moins encore! Méfions-nous néanmoins des figures inattendues que, avec pour terreau commun le populisme, la réalité peut nous réserver; ne parions pas à l'excès sur nos qualités profondes pour nous en préserver!

«Vive les jeunes!»

Avons-nous perdu nos repères lorsque, collectivement, nous cédons au «jeunisme», cette réaction soudaine des adultes qui passent de l'affectueuse compréhension au postulat selon lequel les jeunes ont toujours raison? Quelle est cette démarche qui conduit une chaîne publique de télévision à s'offrir un «happening» avec quatre cents jeunes, bâti de façon que l'émotion prenne le pas sur la discussion et le spectacle sur la pédagogie! Quelle mauvaise conscience pousse tant d'esprits supérieurs à crier «Vive les jeunes!» tout en pensant *mezza voce* que leurs diplômes sont dévalués et que feu le CIP n'était pas une brimade?

Quelle étrange règle du jeu prévaut qui amène hommes politiques et hommes d'influence à chevaucher la vague, au lieu de poser les vraies questions? Avec pour horizon le chômage et le sida, cette génération ne mérite-t-elle pas mieux que le face-à-face avec un Tapie – toujours lui – bardé de fausses promesses, de remèdes illusoires et d'un tutoiement démagogique? Serait-il honteux de traiter ces jeunes en adultes, de discuter de plain-pied avec eux et de les dispenser de cette injure suprême qui consiste, par peur ou lâcheté, à en devenir de simples porte-voix?

Berlusconi, Tapie, le «jeunisme» : qu'ont-ils de commun? Ce sont les révélateurs d'un système qui voit disparaître les corps intermédiaires, où les frustrations alimentent le populisme pour peu qu'il se soit modernisé, dont les médias constituent l'amplificateur, volontaire ou involontaire, et dont l'émotion et l'immédiat représentent enfin les ultimes ressorts. Cette émotion-là aurait-elle définitivement triomphé de la raison? Ce serait faire fi d'une autre France, devenue – en une décennie – raisonnable, ayant compris combien l'économie de marché était une ascèse, l'ayant manifesté à travers une modération salariale qui équivaut, à sa manière, à un référendum pour la raison, et s'étant débarrassée de ses fantasmes de guerre civile pour devenir une démocratie comme les autres.

Cette France-là transcende les courants politiques, de même que le populisme traverse la droite et la gauche. Le camp de la raison recrute lui aussi à droite, à gauche et bien au-delà. Aujourd'hui, il est néanmoins sur la défensive, car l'émotion semble prendre le pouvoir. Face à cette vague qui charrie frustrations, pulsions, réflexes primaires, et dont notre univers médiatique fait son miel, il existe désormais un seul devoir dans ce pays qui conserve, espérons-le, comme repères Descartes et Tocqueville : la raison, encore la raison, toujours la raison.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Laberde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du «Monde des débats»
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

En réaction aux raids aériens de l'OTAN

Les Serbes de Bosnie recourent à l'intimidation contre les « casques bleus »

En réponse aux frappes aériennes de l'OTAN, les forces serbes ont décidé d'user de mesures de rétorsion contre les « casques bleus », de les traiter comme une partie au conflit. Les responsables de la FORPRONU refusent pour le moment de céder à la panique et misent sur les efforts diplomatiques pour débloquer la situation. Mais la tentative de l'ONU de rétablir le contact avec les Serbes a échoué mardi 12 avril.

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Après les frappes aériennes de dimanche et lundi contre leurs positions à Gorazde, les Serbes de Bosnie avaient annoncé la rupture de toutes leurs relations avec la FORPRONU et donné l'ordre de fermer le passage aux personnels de l'ONU à tous les points de contrôle serbes. Résultat : plusieurs milliers de « casques bleus » déployés dans Sarajevo se sont donc retrouvés dès lundi pratiquement cloîtrés dans la ville assiégée, avec comme seule échappatoire possible un accès dérobé conduisant à l'aéroport de la capitale sans passer par les lignes serbes : une route que les snipers se sont empressés mardi de remettre dans leur ligne de mire.

Mais pour les soldats de la paix déployés en territoire serbe, la situation était plus grave : ils devenaient otages, bloqués en territoire hostile, isolés de leur poste de commandement et privés le plus souvent de leur liberté de mouvement. La FORPRONU, qui avait gardé lundi le silence, soucieuse de ne pas dramatiser la situation, a reconnu, dans la journée de mardi 12 avril, qu'une partie de ses troupes était bloquée par les forces serbes bosniaques. Concédant qu'il était quelque peu *« inquiet »*, le patron de la force en Bosnie, le général Michael Rose, a toutefois tenu à préciser que *« pour le moment, elles ne sont pas menacées directement »*.

Selon le chef des observateurs militaires de l'ONU (UNMO), le major Roy Thomas, quarante de ces observateurs ont été assignés à résidence forcée dans des zones sous contrôle serbe en Bosnie, et un autre a tout simplement disparu avec son interprète, après avoir quitté l'enclave musulmane de Zepa (Bosnie orientale, au nord-est de Gorazde) et être entré en territoire serbe. Les forces serbes ayant suspendu les relations avec la FORPRONU, toutes les démarches entreprises pour localiser cet observateur hollandais ont été vaines. Les quarante observateurs militaires consignés depuis lundi ont, quant à eux, été menacés d'être arrêtés s'ils quittaient leur domicile que surveillent, depuis, des soldats serbes et des patrouilles de police.

Des barrages de mines

D'autre part, un certain nombre de « casques bleus » sont restés bloqués mardi dans les hangars où sont rangées les armes lourdes serbes retirées des hauteurs de Sarajevo, après la création, en février dernier, d'une zone d'exclusion de 20 kilomètres autour de la capitale bosniaque. Pour les dissuader de sortir, les miliciens serbes avaient posé, lundi, des chapelets de mines devant l'entrée des bâtiments. Des barrages de mines ont également permis aux forces serbes de bloquer plusieurs compagnies de « casques bleus » déployées sur les collines qui surplombent Sarajevo. Ces hommes ont pour mission de surveiller le cessez-le-feu, respecté dans l'ensemble depuis sa signature, en février, mais fragilisé depuis ces derniers jours, en raison de la tension croissante.

De même, des éléments du bataillon nordique de la FORPRONU sont retenus avec leur convoi, depuis dimanche après-midi, aux postes de contrôle serbes de Kobiljaca, entre Kiseljak et Sarajevo. Bloqués par des mines, ces « casques bleus » suédois sont contraints de dormir dans leurs camions et de se satisfaire des bouteilles d'eau que leurs « geôliers » leur apportent.

Démonstration d'impartialité

Le personnel humanitaire pour sa part s'est vu interdire mardi de quitter le territoire serbe sans autorisation. C'est ce qu'a confirmé, dans la journée, le porte-parole du HCR à Sarajevo, Chris Janowski, en précisant que l'acheminement de l'aide humanitaire vers Banja-Luka, Tuzla, Gorazde, Zepa et Srebrenica, avait été suspendu en raison de la fermeture des points de contrôle serbes. Il a ajouté que à défaut d'une reprise du ravitaillement des populations dans le besoin dans les dix jours, la situation deviendrait *« critique »*.

Comme si de rien n'était, les hauts responsables de la FORPRONU se sont lancés, mardi, dans une démonstration d'impartialité pour regagner la confiance des Serbes. Si l'envoyé spécial de l'ONU, M. Yasushi Akashi, n'a pas exclu de nouvelles frappes de l'OTAN au cas où les bombardements serbes, devenus mardi sporadiques, reprendraient sur Gorazde, le général Michael Rose s'est pour sa part attaché à limiter devant la presse les implications politiques de l'intervention de l'Alliance atlantique qu'il a présentée comme *« un acte de légitime défense »*.

« Nous ne sommes pas une force d'occupation, l'unique objectif [de ce recours à la force] *était de défendre le personnel de l'ONU qui était en danger dans la ville »*, a-t-il précisé. En gage de neutralité, il n'a pas manqué de relever que, mardi matin, *« des coups de mortier ont été tirés depuis le centre de Gorazde »*, accusant explicitement les forces bosniaques, lesquelles ont immédiatement démenti.

Peine perdue : les Serbes bosniaques ont maintenu leur décision de rompre les relations avec la FORPRONU et leur leader, Radovan Karadzic, a opposé, mardi, une fin de non-recevoir à la demande de M. Akashi de le rencontrer *« rapidement pour rétablir les ponts et reprendre les négociations politiques »*.

Tandis que le général Mladic, qui commande les forces serbes en Bosnie, donnait l'ordre à ses troupes de Gorazde d'abattre *« tout avion »* volant au-dessus d'elles, Radovan Karadzic, qui était allé avec le chef militaire soutenir le moral des troupes sur le front de Gorazde, a dénoncé ce qu'il a présenté comme *« le bombardement d'objectifs civils serbes »*, en imputant la responsabilité *« exclusivement à l'ONU et au général Rose qui se sont ainsi rangés du côté musulman »*.

M. Akashi, accompagné du commandant en chef de la FORPRONU pour l'ex-Yougoslavie, le général Lapresle, a quitté Sarajevo par l'entrée dérobée de l'aéroport, sans avoir pu se rendre comme il le souhaitait à Pale, le fief des Serbes de Bosnie. M. Akashi, en partance pour Zagreb, n'avait toutefois pas perdu l'espoir de pouvoir prochainement amener Serbes et Bosniaques à la table des négociations afin de conclure un accord de cessez-le-feu dans l'ensemble de la Bosnie, et notamment à Gorazde. Pour l'émissaire spécial de M. Boutros-Ghali *« les frappes de l'OTAN ne doivent pas remettre en question le processus de paix »*.

FLORENCE HARTMANN

Paris exige la libération des 11 bénévoles arrêtés par les Serbes. – La France est intervenue auprès des Serbes bosniaques pour exiger la libération de 11 membres français de l'organisation humanitaire « Première Urgence » détenus en Bosnie et accusés d'avoir tenté de faire passer des munitions à Sarajevo au profit des Musulmans (*le Monde* du 13 avril). *« Nous sommes intervenus auprès des Serbes de Bosnie à Belgrade. Une intervention est en cours auprès des autorités de Belgrade pour exiger leur libération »*, a indiqué mardi 12 avril, le ministère des affaires étrangères, qui a rejeté les accusations de trafic de munitions lancées par les Serbes.

Sanctions contre la presse étrangère

Les correspondants de l'AFP et de CNN à Belgrade ont été privés d'accréditation

Le ministère yougoslave de l'information a annoncé qu'il allait retirer, mercredi 13 avril, les accréditations des correspondants de l'AFP et de la chaîne de télévision américaine CNN, accusés de *« faire de la propagande anti serbe »*. A Paris, la direction de l'AFP a élevé une vive protestation contre cette mesure. Le ministre yougoslave de l'information, Slobodan Ignjatovic, a décidé de sanctionner les correspondants *« qui mènent contre la Yougoslavie* [Serbie et Monténégro] *une guerre médiatique sans pitié, à partir de son territoire »*, a annoncé l'agence Tanjug. *« Les autres correspondants des organes de presse étrangers, qui depuis des mois et pour certains depuis des années, satanisent la République fédérative de Yougoslavie et le peuple serbe se verront retirer leur accréditation dans les prochains jours »*, conclut le communiqué. – *(AFP.)*

Bill Clinton se dit « encouragé » par l'attitude des Russes

WASHINGTON

de notre correspondant

Les raids aériens menés dimanche 10 et lundi 11 avril par des appareils américains, opérant dans le cadre de l'OTAN, relevaient, pour reprendre une expression du *Wall Street Journal*, d'un *« pari sur la réaction des Serbes »*, pari tenté pour la première fois depuis le début de la guerre : l'emploi de la force, à petite dose, intimidera-t-il les Serbes ou les incitera-t-il à redoubler de provocations ?

Au terme d'une journée de relative accalmie à Gorazde, le président Bill Clinton a observé mardi : *« Chaque fois que nous avons manifesté notre fermeté, cela s'est révélé payant,* in fine*; cela s'est révélé un plus pour le processus de paix et je crois qu'il en ira ainsi cette fois encore. »*

Le ton n'était pas à l'autosatisfaction, mais témoignait d'un optimisme prudent. Et ce sentiment était conforté par la réaction de la Russie qui, après avoir manifesté sa grogne pour n'avoir point été consultée sur les raids, semble mettre tout son poids pour inciter ses alliés serbes à la modération. M. Clinton s'est dit *« encouragé »* par l'action des Russes et leur a souhaité *« bonne chance »* auprès des Serbes.

Risques d'« enlisement »

Lui-même a voulu témoigner de son équanimité en adressant un vif avertissement aux forces régulières de la République de Bosnie (les Musulmans), que le chef de la FORPRONU, le général Michael Rose, venait d'accuser d'avoir provoqué les Serbes avec des tirs de mortier à Gorazde : *« Nous avons averti le gouvernement bosniaque*, a souligné M. Clinton, *qu'il ne devait pas profiter »* de la situation créée à Goradze par les interventions aériennes de l'OTAN.

Le président américain a précisé qu'il avait donné des assurances à ce sujet à son homologue russe, Boris Eltsine : *« Nous* [les Etats-Unis] *n'avons aucun intérêt à nous servir des capacités aériennes de l'OTAN pour influer sur l'issue de la guerre*, a expliqué M. Clinton, *mais nous entendons protéger les forces de l'ONU dans l'exercice de leur mandat et favoriser un règlement négocié »* en Bosnie.

Limité à cet objectif, l'engagement militaire des Etats-Unis a reçu mardi l'approbation à peu près unanime du Congrès et de la presse. Quelques mauvais esprits rappelaient cependant qu'il en avait été ainsi au début de l'opération américaine en Somalie, par exemple, et observaient que le vent pourrait vite tourner. Il suffirait qu'un pilote soit abattu ou que l'obstination des Serbes place les Etats-Unis devant un choix difficile : s'engager plus avant ou se retirer défaits.

Le *New York Times* évoquait les risques d'*« enlisement »* et d'autres faisaient état des réserves des milieux militaires. Au Pentagone, on n'aime guère cette utilisation homéopathique de la force à des fins diplomatiques. Elle est à l'exact opposé de la doctrine officielle – dite « doctrine Colin Powell », du nom de l'ancien chef d'état-major – qui prône l'emploi de la force américaine de façon massive et au service d'un objectif militaire précis.

Les militaires américains n'étaient d'ailleurs pas d'humeur à pavoiser. Les premiers comptes rendus sur le terrain indiquaient que sur les quatre (et non trois comme annoncé précédemment) bombes lancées lundi par les F-18, deux n'ont pas explosé au sol et une troisième est restée accrochée à l'aile de l'un des appareils.

ALAIN FRACHON

En voyage officiel en Espagne

Boris Eltsine critique l'intervention des avions américains

MADRID

De notre correspondant

Le président russe, Boris Eltsine, a désapprouvé, mardi 12 avril lors de sa première visite officielle à Madrid, l'intervention des avions américains de l'OTAN dans le conflit bosniaque. *« L'emploi de la force ne permettra pas de régler le problème »*, a-t-il déclaré, soulignant qu'au contraire elle contribuerait à *« éterniser la guerre »*. *« S'il y a une aggravation de la situation, la faute retombera sur ceux qui ont pris la décision de déclencher les attaques aériennes »*, a averti Boris Eltsine, tout en précisant que *« désormais, le plus important était d'éviter que les Serbes entreprennent une escalade belliqueuse »*.

Une heure et demie de tennis par jour

Pour ce faire, le président russe a indiqué qu'il était prêt, *« si la situation le nécessitait »*, à envoyer *« là-bas »*, dès jeudi, son ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, après avoir rappelé que son émissaire, Vitali Tchourkine, menait actuellement des négociations avec les dirigeants serbes. Boris Eltsine n'a fait aucune allusion publique au fait que Moscou n'avait pas été informé auparavant de la décision de lancer des attaques aériennes.

En revanche, il a clairement fait remarquer que le Kremlin *« n'était pas pressé de signer l'accord de partenariat pour la paix »* avec l'OTAN, sans toutefois lier ce manque d'empressement à l'intervention directe des forces de l'Alliance atlantique à Gorazde. Il n'a pas non plus commenté le refus des Nations unies de saisir le Conseil de sécurité, comme il l'avait demandé dès dimanche soir, au cours de cette brève conférence de presse conjointe avec le président du gouvernement, Felipe Gonzalez.

Souriant et l'air en forme, le président russe a plaisanté sur les rumeurs concernant son état de santé. *« Il n'y a rien de sérieux dans tout cela »*, a-t-il indiqué, en se demandant comment *« une personne qui joue au tennis une heure et demie par jour, qui se baigne dans la mer Noire par moins quatre degrés et qui travaille seize à dix-huit heures par jour pouvait être malade »*.

Boris Eltsine a indiqué que s'il se rendait, mercredi 13 avril à Barcelone, c'était pour remercier les médecins qui avaient *« brillamment réussi »*, en 1990, l'opération d'une hernie discale. Le séjour dans la capitale catalane mettra fin aux trois jours de visite officielle au cours de laquelle un traité d'amitié et de coopération a été signé avec le président Gonzalez.

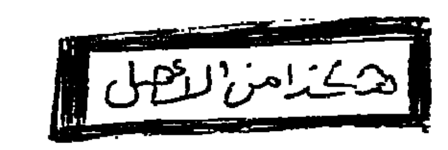
MICHEL BOLE-RICHARD

EN BREF

AFGHANISTAN : l'ONU poursuit sa mission. – La mission spéciale des Nations unies pour l'Afghanistan entamera le 16 avril une seconde visite. Dirigée par l'ancien ministre tunisien des affaires étrangères, Mahmoud Mestiri, elle doit se rendre à Mazar-i-Sharif (Nord), Hérat (Ouest) et Bamiyan (Centre). La délégation était allée à Kaboul début avril. Par ailleurs, cinquante-deux dignitaires religieux sont arrivés mardi dans la capitale afghane, où ils entendent demander aux factions combattantes de déposer les armes. Le même jour, des bombardements ont fait au moins deux morts et quarante-cinq blessés, tous civils. – *(AFP.)*

CORÉE DU SUD : *démission du chef d'un ordre bouddhiste.* – Le chef de la plus importante congrégation bouddhiste de Corée du Sud a démissionné, mercredi 13 avril, après plusieurs semaines de manifestations de moines réformistes qui exigeaient son départ (*le Monde* du 13 avril). – *(Reuter.)*

TAÏWAN : Taipeh réduit ses échanges avec la Chine. – Taïwan a décidé, mardi 12 avril, de suspendre ses contacts culturels et éducatifs et s'apprête à réduire ses échanges économiques avec Pékin pour protester contre un accident au cours duquel vingt-quatre touristes taïwanais ont trouvé la mort dans l'incendie d'un bateau de croisière. Les autorités du continent ont refusé la venue de représentants taïwanais pour aider les familles des victimes, qui ont réclamé en vain la restitution des corps. Cette affaire a suscité une très forte émotion à Taïwan. – *(AFP.)*



EUROPE

Nouveau foyer de tension dans les Balkans

Les croisés de l'hellénisme

MONTÉNEGRO · SERBIE · Podgorica · KOSOVO · Skopje · Mer Adriatique · Tirana · MACÉDOINE · ALBANIE · "EPIRE DU NORD": partie de l'Albanie revendiquée par les nationalistes grecs · ITALIE · GRÈCE · KONITSA · 50 km · Corfou

Suite de la première page

Le financement des installations? Il est assuré par *« des amis »* de la radio, indique le père Joël, qui reste très pudique sur la nature et l'identité de ces «amitiés». En tout état de cause, « Radio Drynoupouli » ne parait pas manquer de moyens. Ni, apparemment, de soutiens politiques. Les autorités de Tirana ont demandé à plusieurs reprises au gouvernement grec de fermer la radio de Mgr Sevastianos; or, raconte le jeune pope, si une station de radio a été fermée à Corfou, un réémetteur de « Radio Drynoupouli » y a été installé à sa place.

Bien sûr, *« les hommes politiques ne peuvent pas dire tout ce qu'ils veulent »*, assure le pope Joël, pour lequel *« Andreas Papandréou* [le premier ministre socialiste grec] *approuve* (le combat de l'évêque de Konitsa) *mais ne peut pas soutenir Mgr Sevastianos ouvertement »*.

Il est vrai que si ce «soutien» était avéré, il s'agirait d'une belle piété filiale de la part de l'actuel premier ministre; car Mgr Sevastianos aime à rappeler les paroles de George Papandreou, le père de l'actuel chef de gouvernement, en juin 1960 au Parlement : *« Ce que tous les gouvernements grecs doivent savoir c'est que la question de l'Epire du nord existe toujours (...) Nos revendications sur l'Epire du nord sont sacrées et imprescriptibles »*...

Quoi qu'il en soit, il ne fait pas de doute pour le père Joël que *« l'armée grecque pourrait être envoyée en Epire du nord pour y protéger les Grecs »*, dont les droits seraient, à l'entendre, constamment bafoués et la vie menacée.

Quant au nombre de ces Grecs d'Epire du nord, il fait l'objet d'une polémique entre Tirana et Athènes. Pour les autorités grecques, ils auraient été au nombre de 400 000 – 12 % de la population d'Albanie – avant que la chute du communisme et l'ouverture des frontières albanaises ne provoquent une véritable hémorragie. Pour les Albanais, leur nombre n'aurait jamais dépassé 60 000.

Mais l'activité de l'Église grecque orthodoxe ne se limite pas au seul aspect radiophonique de la «question épirote». Plus concrètement – et plus dangereusement –, l'évêché de Konitsa s'est donné pour mission de recevoir de jeunes Epirotes du nord, de leur faire suivre un enseignement et de les renvoyer en Albanie y *« poursuivre la lutte »*.

Ainsi, le premier étage de la maison abritant les studios de «Radio Drynoupouli» a-t-il été transformé en dortoirs pour héberger une quarantaine de jeunes *« étudiants »* (garçons et filles). Une fois leurs *« études »* terminées, ces jeunes gens *« repartent pour l'Épire du nord lutter pour l'hellénisme et empêcher cette terre de passer à l'islam »*, explique le pope Joël.

Loin de relever du folklore ou d'une simple rhétorique balkanico-archaïque, la question épirote a pris un tour dramatique ces derniers temps, avant même les événements du dimanche 10 avril. Ainsi, le ministre grec des affaires étrangères, Carolos Papoulias, a-t-il pu déclarer, il y a quelques jours seulement, que les droits de la minorité grecque d'Albanie, unie avec la Grèce par *« un cordon ombilical »*, étaient *« inviolables »* et que son gouvernement suivait avec *« intérêt »* le sort de cette minorité, se fixant pour devoir d'intervenir *« si nécessaire »*.

En février, Nikos Kouris, secrétaire d'État à la défense, avait quant à lui menacé de recourir à la force pour *« protéger »* la minorité grecque si elle était exposée à un *« anéantissement »*.

La question épirote avait déjà donné lieu, l'été dernier, à une grave crise entre Tirana et Athènes, lorsque les autorités grecques ont expulsé par milliers des Albanais – officiellement en situation irrégulière – en représailles à l'expulsion d'un prélat orthodoxe du sud de l'Albanie.

Celui-ci était accusé par le gouvernement albanais de propagande... en faveur du rattachement de l'Epire du nord à la Grèce. A l'époque, le gouvernement grec avait assuré à sa voisine septentrionale ne nourrir aucune revendication territoriale.

YVES HELLER

COMMENTAIRE

Jeux dangereux

LA Grèce est membre de l'Union européenne, qu'elle préside actuellement. Elle est, dans le même temps, l'une des principales puissances balkaniques. On pouvait attendre de cette double fonction qu'Athènes joue un rôle stabilisateur dans une région dont le seul nom évoque guerre et chaos, qu'elle détourne cette terre des vieux démons qui ont déjà mis le monde à feu et à sang.

Or, animée d'une fièvre obsidionale, prétendant n'être entourée que d'ennemis, la Grèce a plus tendance à agiter qu'à calmer, à jeter de l'huile sur le feu qu'à se comporter en pompier. D'un côté, elle place sous blocus l'un de ses voisins – la République de Macédoine – qu'elle risque ainsi de déstabiliser, alors même que cette dernière est la seule des ex-Républiques yougoslaves à avoir, jusqu'à présent, échappé à la guerre et obtenu son indépendance par des voies purement pacifiques.

D'un autre côté, c'est aujourd'hui l'Albanie qui risque de pâtir de la surenchère nationaliste en vogue à Athènes, dont les motivations de politique intérieure sont évidentes. Certes, dans le cas de l'Albanie, les derniers incidents – l'infiltration d'un commando et le meurtre de deux militaires albanais (*le Monde* du 12 avril) – ne peuvent, peut-être, pas être imputés directement aux autorités grecques. Le gouvernement d'Andréas Papandréou, en tout cas, se défend de toute responsabilité. Mais, comme l'a confié à l'AFP le fils du premier ministre et secrétaire d'État aux affaires étrangères, Georges Papandréou : *« Il est vrai qu'il y a des éléments extrémistes en Grèce sur la question de l'Épire du Nord* [sud de l'Albanie] *et on ne peut rien exclure, y compris que des militaires grecs soient impliqués à titre individuel. »*

Reste que, déjà, l'acte commis dimanche – *« à titre individuel »* ou non – sur le territoire albanais par des hommes en uniforme militaire grec a enclenché un processus tout à fait officiel : expulsions de diplomates de part et d'autre (un consul général grec en Albanie et un membre de l'ambassade d'Albanie en Grèce) et plainte de Tirana au Conseil de sécurité. Ces incidents ne sont pas les premiers à opposer la Grèce à l'Albanie à propos de la minorité grecque d'« Épire du Nord », mais ils sont les plus graves et font encore monter la tension dans ces Balkans que l'on peut, hélas, à nouveau qualifier de poudrière.

Et même si le gouvernement grec n'est pas matériellement impliqué dans les assassinats de dimanche, si l'on imagine mal le président en exercice de l'Union européenne se lancer, à visage découvert, dans des aventures telles que l'invasion de ses voisins, son discours ne peut qu'échauffer les esprits. Or, preuve est faite aujourd'hui qu'il ne manque pas d'« extrémistes » pour passer à l'acte, quitte à enflammer la région. Etant donné le climat entretenu à Athènes, Andréas Papandréou et ses ministres (tout comme leurs prédécesseurs conservateurs) ne peuvent nier qu'ils portent une sérieuse part de responsabilité – au moins morale – dans les désordres à venir.

Y. H.

ITALIE

Polémiques et suspicions entre M. Berlusconi et ses alliés

A l'approche de la rentrée parlementaire, vendredi 15 avril, les partenaires-rivaux du Pôle des libertés, récent vainqueur des élections législatives, semblent s'acheminer vers un accord de gouvernement. Mais les polémiques ont rebondi : d'une part à propos des « infiltrations » suspectes – c'est-à-dire mafieuses – au sein de Forza Italia, le mouvement de Silvio Berlusconi, et d'autre part, sur les intentions prêtées aux *« coupeurs de têtes »* du MSI ou, enfin, sur la place du fascisme dans l'histoire italienne.

ROME

de notre correspondante

Il a fallu du temps, mais cette fois, *a priori*, tout devrait aller bien : le gouvernement des trois alliés-ennemis de la droite – Silvio Berlusconi, Umberto Bossi et Gianfranco Fini – se fera, semble-t-il, puisqu'on en est à discuter portefeuilles et présidences des chambres. Le président du conseil sortant, Carlo Azeglio Ciampi, peaufine son bilan, plus optimiste que prévu sur le plan économique.

Et pourtant, en dépit des premières difficultés surmontées, c'est un climat de malaise indéfinissable, d'inquiétudes et d'incertitudes qui prévaut, à moins de trois jours de la rentrée du nouveau Parlement. Incertitudes d'abord sur l'identité de cette droite inachevée et contradictoire, dont une composante notable, l'Alliance nationale – conglomérat autour du MSI *« post-néofasciste »* – suscite un grand besoin de garanties. Inquiétudes ensuite sur la nature même du ciment démocratique qui a scellé une opération avant tout électorale, et qui, dans sa hâte de réussir, a peut-être subi des *« infiltrations dangereuses »* – surtout au Sud.

Au point que la question a été posée publiquement mardi par la toute fraîche députée de Forza Italia, élue à Mantour, Tiziana Parenti, ex-magistrat de l'équipe anti-corruption *Mani pulite* (« mains propres ») de Milan. Malaise encore, d'une gauche déçue et exaspérée de voir son futur rôle d'opposition réduit à la portion congrue par une majorité qui a une conception trop « restrictive » à ses yeux du jeu parlementaire. Egoïsme et frilosité enfin de certains électeurs repliés sur eux-mêmes. Comme cette semaine à Turin, où les commerçants de la rue dans laquelle habite Luciano Violante, député du PDS (ex-PCI), ex-président de la commission anti-mafia, mais surtout menacé depuis lontemps, ont signé une pétition pour lui demander de déménager, afin de *« ne pas les exposer par sa seule présence »* !

Dans pareil contexte, le moindre faux pas, le moindre signe déclenche des polémiques violentes. La semaine dernière, par exemple, l'hebdomadaire *Italia*, proche du MSI, publiait une liste de *« mandarins »* dont il faudrait *« couper les têtes »*. Résultat : indignation générale, rectificatif de Silvio Berlusconi. Embarrassé par le mauvais goût de ses alliés, il a déclaré que *« tout esprit de revanche m'est étranger, j'ai besoin que tous les Italiens se retroussent les manches pour construire l'avenir ensemble »*. Le directeur de l'hebdomadaire s'est expliqué en disant que *« c'était simplement pour faire un jeu éditorial... »* Quelques jours plus tôt, autre polémique, autre inquiétude, plus profonde celle-là, avec la diffusion à la télévision de *Combat film*, film d'archives tourné par les Américains à la fin de la guerre. Dans une des séquences les plus pénibles, on voyait la foule s'acharner sur les cadavres tuméfiés de Benito Mussolini et de Clara Petacci avant qu'ils ne soient pendus par les pieds à Milan. Ensuite, plus pudique, la caméra s'arrêtait seulement à l'entrée des fosses Ardéatines, près de Rome, où furent fusillés par les nazis, en représailles à la suite d'un attentat, trois cent trente-cinq otages.

Au cours du débat qui suivit, les animateurs renvoyèrent en quelque sorte dos à dos les victimes, donc les bourreaux, et du même coup dictature et Résistance, dans un souci de réconciliation nationale. Réconciliation ou *« amnésie historique »* ? s'interrogeaient nombre d'éditorialistes, pour qui, *« banalisé »*, le fascisme – comme l'écrira Barbara Spinelli dans *la Stampa* – était réduit au rang d'une *« simple opinion »*. Quelques jours plus tard, un autre journaliste, Gad Lerner ajoutait : attention à ce que la *« pacification »* – nécessaire à l'aube de la « deuxième République » – ne devienne pas de la *« mystification »*.

Enfin, à l'heure où les vainqueurs des élections parlent de bouleverser la Constitution, le 25 avril – anniversaire de la Libération – à l'initiative du *Manifesto*, qui se définit toujours comme un journal *« communiste »*, se tiendront des manifestations dans toute l'Italie pour réaffirmer que les fondements mêmes de la République qui s'achève étaient la démocratie et l'antifascisme.

Mais ce rendez-vous suscite déjà d'autres inquiétudes. Certains craignent que la symbolique de cette journée ne soit diluée dans des préoccupation plus politiques : le désir d'une certaine droite de faire oublier un passé avec lequel elle n'a pas réglé ses propres comptes; la tentation de mélanger Résistance et *« revanche »* dans une *« démonisation »* excessive de leurs adversaires, de la part de certains éléments de gauche. En un mot, on craint des incidents. Au point que le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, a lancé un appel solennel au pays, pour calmer le jeu et inviter à plus de maturité politique sans pour autant occulter le passé.

MARIE-CLAUDE DECAMPS



L'héritage mussolinien

Accepter, juger, connaître simplement l'Histoire, avec ses actes héroïques et ses lâchetés douloureuses; alors que les commémorations se multiplient un peu partout pour célébrer la fin de la deuxième guerre mondiale, les pays européens sont aussi confrontés aux côtés sombres d'une époque qui ne connût pas que des résistants courageux ou des antifascistes convaincus.

Le procès Touvier rappelle aux Français que certains d'entre eux prêtèrent main-forte aux Allemands dans la perpétuation de l'Holocauste; en Allemagne, un tribunal vient de décider que le chef de l'extrême droite pouvait traiter le président de la communauté juive de *« plus ignoble incitateur à la haine d'Allemagne »* sans être taxé d'antisémitisme; tandis qu'en Italie, un film documentaire tiré des archives américaines sur les derniers moments de la république mussolinienne suscite les passions, à un moment où, pour la première fois, les petits-enfants du Duce s'apprêtent à participer au gouvernement.

Près de cinquante ans sont passés. L'heure est-elle venue, comme le dit Gianfranco Fini, chef de l'Alliance nationale, héritière du Mouvement social italien, d'en finir *« avec le préjugé antifasciste qui a servi de légitimation au vieux Parti communiste »* ? Il y a, certes, dans l'indignation contre une émission qui avait tendance à renvoyer dos à dos fascistes et résistants, à partager également les « torts » entre les uns et les autres, une version italienne du « politiquement correct ». Un tabou a été touché sur lequel était fondée la première république, née de l'antifascisme et portée sur les fonts baptismaux en 1946 par les partis, de l'extrême gauche au centre droit, ayant combattu Mussolini et ses épigones.

Mais entre la perpétuation du mythe fondateur et les entreprises de banalisation qui transforment le fascisme en une opinion comme une autre, n'y a-t-il pas place pour une appréciation lucide et responsable de l'Histoire? Une discipline qui, rappellent les commentateurs italiens pour le déplorer, est si mal enseignée que pour les jeunes Italiens l'Histoire s'arrête aux lendemains de la première guerre mondiale. Pas étonnant dans ces conditions que les participants à l'émission aient manifesté ignorance et désinvolture. *« Ce qui aurait pu être une leçon d'Histoire a été une occasion manquée »*, remarque *l'Osservatore Romano*.

Toute la gauche organise une manifestation le 25 avril pour le cinquantième anniversaire de la libération de Rome; ce sera pour elle une occasion de se compter après la défaite aux législatives et de rappeler les fondements idéologiques de la première République. Ce sera aussi le dernier sursaut de celle-ci, car la deuxième qui s'annonce sera moins fondée sur le souvenir que sur l'amnésie. Silvio Berlusconi fait le vide historique en même temps qu'il remplit le vide politique. Ce qui le gêne quand son allié Gianfranco Fini considère Mussolini comme *« le plus grand homme d'Etat du siècle en Italie »*, ce n'est pas le jugement de fond, c'est *« la mauvaise impression faite à l'étranger »*. Sa formation politique n'a ni idéologie ni racines; Forza Italia n'est liée ni à l'origine résistante de la République ni à son dernier avatar – Tangentopoli.

Mais en remplissant le vide politique laissé par l'effondrement à droite de la démocratie-chrétienne, à gauche du PSI, et par l'enquête *mani pulite* dans tous les partis, M. Berlusconi a réintroduit dans la vie politique une force qui en était exclue depuis 1946; il a donné au MSI la légitimation dont il avait besoin pour devenir un parti « normal », sur lequel ne pèserait plus l'opprobre de sa filiation, susceptible d'entrer dans des coalitions avec d'autres et digne de partager le pouvoir. Le premier pas avait été franchi aux élections municipales quand M. Berlusconi avait soutenu Gianfranco Fini contre M. Rutelli, le candidat vert. Les 45 % de Romains qui avaient alors voté pour M. Fini n'étaient pas tous, loin s'en faut, des nostalgiques; en mars, le MSI n'en a pas moins triplé ses voix traditionnelles. Rebaptisé Alliance nationale, le MSI se cherche une respectabilité; ses cadres se sont intégrés depuis une dizaine d'années déjà dans la vie politique locale; pourtant il n'a pas complètement rompu avec son passé, ni dans son programme, ni dans ses structures. Il compte toujours dans ses rangs des extrémistes, largement majoritaires parmi les jeunes du parti (1).

La première République avait, ce qu'un politologue italien appelle, un *« élément génétique antifasciste »*; la deuxième va inaugurer une ère où l'histoire de la première moitié du siècle ne sera plus un élément discriminant. Les jeunes Italiens, dit un autre observateur, ne sont ni communistes, ni anti-communistes, ils sont *« a-communistes »*; le communisme n'est plus, contrairement à ce qu'il était pour leurs pères une référence négative ou positive. L'expression peut être élargie. L'Italie en gestation ne sera ni fasciste, ni anti-fasciste; elle sera « a-fasciste », marquée par cette indifférence historique qui ouvre toutes les hypothèses.

DANIEL VERNET

(1) 92 % ne reconnaissent pas la légalité des institutions républicaines, 88 % pensent que le fascisme est toujours un point de référence, 25 % se qualifient de national-révolutionnaire, 23 % de fascistes, 20 % de national-populistes.

EUROPE

La persistante exception roumaine

Suite de la première page

Après une chute en 1991, le taux de mortalité infantile (24 pour 1 000) progresse de nouveau, la Roumanie n'étant dépassée à l'est que par l'Albanie. Et le rapport de conclure : *« Le niveau de vie est entré dans un processus de dégradation rapide et continue avec une explosion de la misère. »*

Menace d'asphyxie financière

Sans doute faut-il nuancer ce tableau particulièrement morose. Comme dans l'ensemble des anciens pays socialistes, les revenus officiels n'ont toujours constitué qu'une partie des gains réels. Or la différence, c'est que ces rentrées du travail au noir ne représentent plus un supplément de « confort ». Elles permettent tout juste de compenser la flambée des prix.

Comment expliquer, autrement que par la confusion et le désarroi ambiants, l'incroyable engouement des Roumains pour la chaîne de la fortune Caritas, l'une des plus vastes escroqueries dans l'histoire de l'après-communisme. A l'automne dernier, plus de quatre millions de personnes, soit près d'un habitant sur cinq, ont déposé 1 milliard de dollars, l'équivalent d'environ la moitié du budget annuel de l'Etat, sur les comptes de Caritas dans l'espoir d'un enrichissement providentiel *(le Monde* du 27 novembre 1993).

Résultat : incapable de tenir ses promesses, la pyramide s'est écroulée, emportant dans son sillage la quasi-totalité des placements. Quant à l'organisateur, soupçonné d'avoir généreusement arrosé un parti proche du gouvernement, il n'a jamais été inquiété.

Malgré ce « cas d'école », témoin de la vivacité du clientélisme, de la corruption et d'un profond malaise, l'effondrement du carcan communiste s'est cependant accompagné d'un bouillonnement d'initiatives, faisant que la Roumanie de 1994, en dépit de ses pesanteurs et de sa grisaille, n'est en rien comparable à celle de 1989. Un phénomène sans doute commun à l'ensemble des anciens pays du bloc de l'Est mais qui ici, en raison du retard et de l'isolement suranné hérité de Ceausescu, est d'autant plus perceptible et encourageant.

Le verrou de la peur a sauté pour donner naissance à une presse pluraliste, certes terriblement démunie et parfois outrageante, mais qui a le mérite d'exister face à une télévision d'Etat sclérosée, qui, elle, n'a rien perdu de ses vieilles habitudes.

En l'espace de seulement quatre ans, le secteur privé a décollé. Partant de zéro, il assure dorénavant 30 % du PIB et emploie trois millions de personnes dont deux millions dans l'agriculture. Un bouleversement capital dans un pays où près de la moitié de la population vit encore à la campagne.

Malgré l'impact indéniable de la réforme agraire – en témoignent ces quelque trois millions de maisons neuves construites dans les zones rurales depuis 1989 –, la « nomenklatura » des campagnes a néanmoins toujours la haute main sur les infrastructures. *« Là où le marché, aussi anarchique soit-il, a pu se développer, la tendance n'est plus au déclin »*, constate le sociologue Alin Teodorescu. Exemple : la production agricole a augmenté de 12 % en 1993 et la hausse des prix sur les marchés libres a été deux fois moins importante que le niveau général de l'inflation.

Toutefois, le contraste ne pourrait être plus grand entre le dynamisme d'une sphère privée embryonnaire et l'immobilisme des réformes du secteur d'Etat. Faisant là encore preuve de son « exception », la Roumanie détient sans doute le record de lenteur des ex-pays socialistes pour la privatisation. Seuls 2 % du patrimoine de l'Etat ont été vendus depuis quatre ans, selon Misu Negritoiu, le conseiller économique du chef de l'Etat.

Conséquence : le lobby industriel, qui fournit le gros des troupes du parti au pouvoir, grève les maigres ressources du pays pour maintenir en perfusion un secteur vétuste dont le niveau de production s'est effondré de 50 % depuis 1989 et qui emploie artificiellement environ un quart de la population active. Or, à défaut d'une politique industrielle cohérente et d'une accélération sensible de la privatisation, le robinet du FMI, hermétiquement clos depuis dix-huit mois, ne s'ouvrira pas. Et sans cette manne, la Roumanie court tout droit vers l'asphyxie financière. A la fin 1993, les réserves de l'Etat dépassaient à peine l'équivalent d'un mois d'importations.

Réformes à reculons

Sauf à renouer avec ses vieux démons en choisissant la voie d'une autarcie suicidaire, tant prisée du temps de Ceausescu, la Roumanie n'a pas les moyens de faire l'économie d'une véritable réforme. Et plus elle tarde, plus son coût sera sévère. Toutefois, le gouvernement « d'experts », mis en place après les dernières élections législatives de septembre 1992, s'est surtout distingué par son art de cultiver les demi-mesures et les réformes à reculons.

Dix-sept mois après son investiture, cette équipe ne peut mettre à son actif qu'une poignée de mesures importantes, dont l'introduction de la TVA et la suppression des subventions aux biens de consommation courante. Mais les autres textes de base, tels que celui instaurant la convertibilité et la loi sur les faillites – en l'absence de laquelle les entreprises endettées continuent allègrement d'absorber près de 10 % du PIB par an en subventions – se font toujours attendre. De même pour le budget de 1994, qui tarde à être présenté au Parlement et dont les dispositions seront déterminantes pour le déblocage de la première tranche du crédit de 700 millions de dollars accordé en décembre par le Fonds monétaire international.

Quant au président Ion Iliescu, à mi-parcours de son second mandat, il entretient ce jeu ambigu, alternant les coups de pouce aux « réformateurs » et les gages aux trois partis ultra-nationalistes et xénophobes, sans l'appui desquels il n'aurait pas de majorité à la Chambre des députés. Même si les négociations pour l'entrée de ces formations au gouvernement ont formellement échoué au début de l'année, *« ces partis n'ont cependant jamais voté contre le pouvoir, démontrant ainsi qu'ils trouvent leur compte dans cette alliance tacite »*, souligne Petre Mihai Bacanu, le directeur du quotidien d'opposition *Romania libera.*

Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne que l'actuel ministre de la santé, Iulian Mincu, auteur du sinistre « programme d'alimentation scientifique » sous Ceausescu, est un partisan zélé du très nationaliste Parti de l'unité nationale roumaine. Le ministre de l'éducation, Liviu Maior, est un des piliers de l'organisation Vatra Romaneasca (le Berceau roumain), qui s'illustre par ses croisades contre l'importante minorité hongroise du pays.

D'un point de vue purement tactique, la marge de manœuvre du président Iliescu est étroite. Le chef de l'Etat, dont l'assise intérieure repose notamment sur une complicité avec les piliers de l'ancien système, a pourtant opéré un complet renversement d'alliance sur la scène extérieure : premier et seul pays de l'Est à exclure d'emblée un rapprochement avec l'OTAN en concluant un traité d'amitié rigide avec Moscou en 1991, la Roumanie fut aussi la première à signer en 1994 le « Partenariat pour la paix » avec l'Alliance atlantique.

Jouant ainsi sur les deux tableaux, Ion Iliescu, soucieux de préserver l'image de son pays, ne peut ouvertement entrer en coalition avec les mouvements extrémistes qui le soutiennent. Il peut aussi difficilement envisager de gouverner avec l'opposition car une telle alliance placerait son parti, qui ne dispose que de 34 % des sièges, en minorité. Reste alors l'hypothèse d'élections anticipées que personne, à l'heure actuelle, ne semble vraiment souhaiter. Coincé entre l'inertie et l'imprévisible, l'exception roumaine se confirme.

YVES-MICHEL RIOLS et CHRISTOPHE CHATELOT

RAPATRIEMENT : signature d'un accord sur la réadmission des migrants illégaux en France. – Le ministre roumain de l'intérieur, Doru Ioan Taracila, et l'ambassadeur de France en Roumanie ont signé, mardi 12 avril, un accord sur la réadmission par la Roumanie de ses ressortissants en situation illégale en France. Environ trois mille demandes pour obtenir le statut de réfugié en France ont été déposées par des Roumains, dont la plupart sont démunis de documents d'identité pour éviter d'être refoulés. Les frais de rapatriement seront à la charge de la France. – *(AFP.)*

SLOVAQUIE

Le nouveau gouvernement présente son programme

Le nouveau gouvernement de Jozef Moravcik, nommé le mois dernier, est ambitieux. Alors que son mandat ne dure que jusqu'aux élections anticipées du 30 septembre prochain, le successeur de Vladimir Meciar espère *« stabiliser »* l'économie, favoriser *« l'apaisement politique et national »* et *« dialoguer »* avec les minorités. M. Moravcik, qui présentait, mardi 12 avril, devant le Parlement de Bratislava, le programme de son cabinet de coalition, a toutefois estimé que le bilan de deux ans de gestion de M. Meciar était *« mauvais »*. Le PNB a baissé l'an dernier de 4,1 % et, pour redresser la situation, M. Moravcik prévoit, outre des mesures macro-économiques recommandées par le FMI et la Banque mondiale, qui ont promis un prêt de 150 millions de dollars, *« d'accélérer et de dépolitiser le processus des privatisations quasiment arrêté »*. Le gouvernement slovaque a ainsi l'intention de suivre son homologue praguois en lançant cet automne un second programme de privatisation de masse par coupons. – *(Corresp.)*

IRLANDE DU NORD : une milice loyaliste revendique le meurtre d'un protestant. – Une milice paramilitaire loyaliste (protestante), la Force des volontaires de l'Ulster (UVF), a revendiqué, mardi 12 avril, le meurtre à Belfast d'un protestant qui avait participé au calvaire d'une jeune femme, prise pour une catholique et en fait protestante, longuement battue avant d'être tuée par balles. Le corps de l'homme avait été découvert mardi, tué par balles après avoir été battu, comme sa victime. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Un entretien avec le vice-président de la Commission européenne

Sir Leon Brittan : « Nous n'avons pas le droit de dire non aux pays d'Europe de l'Est »

Sir Leon Brittan nourrit une ambition : succéder le 1er janvier 1995 à Jacques Delors, à la tête de la commission de Bruxelles. Commissaire européen en charge des relations économiques extérieures – et vice-président de la Commission –, c'est lui qui conduisit au nom des Douze les négociations ayant abouti à l'accord sur l'acte final du cycle de l'Uruguay qui sera signé vendredi 15 avril à Marrakech. Cet ancien ministre britannique – et conservateur – de l'intérieur et de l'industrie, intelligent et charmeur, sera l'invité dimanche 17 avril de l'émission « L'heure de vérité » sur France 2. Le lendemain, paraîtra en France son livre l'Europe qu'il nous faut, *un ouvrage où il expose ses convictions pro-européennes (1) Avant ce triple rendez-vous, Sir Leon a reçu les envoyés spéciaux du* Monde *dans son bureau bruxellois.*

BRUXELLES

de nos envoyés spéciaux

« Vous êtes candidat à la succession de Jacques Delors. Comment cette candidature d'un Britannique vous semble-t-elle accueillie, notamment en France ?

– Je ne mène pas de campagne électorale. J'ai seulement expliqué que j'étais disponible au cas où les chefs d'Etat et de gouvernement décideraient d'approuver ma nomination. Je ne suis pas candidat en tant que britannique. Je suis un commissaire indépendant. Britannique et fier de l'être, membre du Parti conservateur et ancien ministre, je prends au sérieux l'indépendance de la Commission et des commissaires. Et j'ai mes opinions personnelles. Par exemple, j'ai toujours été partisan de l'Union économique et monétaire et je l'ai préconisée, en Angleterre comme ailleurs. C'est un exemple parmi d'autres de mon indépendance. En France, tout ce que je peux faire c'est expliquer mes idées. C'est pour cela que je viens d'écrire un livre.

– Vous avez été l'homme-clé, côté européen, des négociations du GATT qui déboucheront vendredi à Marrakech sur la signature de l'acte final du cycle de l'Uruguay. Avec le recul dont on dispose maintenant, estimez-vous que le résultat de cette négociation a été aussi positif qu'on l'a dit lors de sa conclusion en décembre 1993 ?

– Oui, absolument. Nous avons atteint presque tous nos objectifs. Certains dossiers ont été laissés de côté pour la suite de la négociation, par exemple dans le domaine des services financiers. Mais nous avons convaincu les autres pays, développés et moins développés, de supprimer beaucoup d'obstacles à la liberté du commerce notamment en matière de droits de douane. Nous avons réussi à protéger les secteurs industriels réellement en difficulté, comme par exemple celui de l'aluminium. C'est pour cela que les industriels européens ont salué chaleureusement le résultat des négociations.

» Mais ce qui est très important, c'est bien sûr la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et le renforcement des règles du jeu commercial, qui marquent un grand progrès vers le multilatéralisme. Une grande puissance commerciale comme les Etats-Unis a maintenant moins de moyens pour imposer ses vues aux autres pays car elle s'est engagée à davantage respecter les règles du jeu multilatéral. Cela a toujours été un objectif de l'Europe.

» Celle-ci de son côté peut désormais mieux se défendre grâce à un renforcement de son propre dispositif réglementaire, par exemple en matière de dumping. A cela s'ajoutent les résultats agricoles. La politique agricole commune (PAC) a été pour l'essentiel enfin reconnue. L'ensemble des parties contractantes et en particulier les Américains ont souscrit une clause de paix où ils s'engagent de cesser de harceler l'Europe verte.

– Vous vous félicitez des résultats obtenus en matière agricole, fruit de fortes pressions françaises qui ont vu Paris s'opposer souvent à ses partenaires. Avec le recul que pensez-vous de cette stratégie ?

– D'importantes leçons politiques doivent être tirées de cette négociation. Les longues discussions, au sein du conseil des ministres, mais pas seulement, ont produit une meilleure compréhension de la position française de la part de ses partenaires. Elles ont permis aussi aux citoyens français de mieux évaluer les avantages qu'il y avait à aboutir à un accord sur le GATT, à ouvrir les marchés, à réduire les barrières douanières. A l'inverse, les partenaires « libéraux » de la France comprennent mieux désormais ses intérêts agricoles, de même, sur un autre chapitre, de son souci de promouvoir une politique audiovisuelle forte.



– A votre initiative, après l'élargissement de l'Union à seize, la Commission vient d'engager une réflexion sur la politique envers l'Europe de l'Est. Peut-elle déboucher sur quelque chose de concret ? Et dans quel délai ?

– Je crois que oui. Quant à savoir quand, c'est une autre affaire. L'adhésion ultérieure à l'Union des pays de l'Est obéit à des raisons, morales, économiques et politiques. Moralement, nous n'avons pas le droit de leur dire non après avoir manifesté tant de compréhension, voire de pitié pour eux à l'époque communiste. Economiquement, il y aura bien sûr des difficultés, mais au bout du compte, leur adhésion sera un atout pour nous. Politiquement, la vraie question à se poser est : que se passera-t-il si nous leur disons non ? Je crois que notre refus pourrait les pousser vers les Russes, or ce serait tout le contraire de ce qu'ils veulent. Ou bien, ils risquent de tenir l'Allemagne, très présente dans cette région, pour le seul pays européen s'intéressant vraiment à eux. L'Allemagne ne voudrait pas se retrouver dans cette situation qui ne serait pas dans l'intérêt communautaire. Voilà pourquoi il faut leur dire oui.

» Quand et dans quelles conditions ? Le plus difficile est de savoir comment admettre les pays de l'Est tout en poursuivant l'approfondissement de l'Union. Ceux qui prônent l'élargissement avec l'espoir d'empêcher l'approfondissement, ont entièrement tort. Il faut combiner les deux. D'où la question-clé à poser dans deux ans lors de la conférence intergouvernementale prévue par le traité de Maastricht : quels changements institutionnels permettront à ces pays d'adhérer à l'Union sans ralentir l'approfondissement, perspective qui réduirait l'attrait exercé par l'Union. C'est une affaire difficile mais pas impossible à régler.

« Je suis pour la monnaie unique »

– Outre l'Union monétaire, dans quels autres domaines avez-vous des positions distinctes de celle du parti tory ?

– Vous savez, il n'y a pas une position unique au sein du gouvernement. Il y a des opinions nuancées et des sujets sur lesquels l'opinion n'est pas encore bien claire, par exemple sur les questions institutionnelles. En fait, la grande discussion aura lieu lors de la conférence inter-gouvernementale. Les idées que j'ai esquissées ne sont pas en ce moment celles du gouvernement britannique. Peut-être les fera-t-il siennes un jour.

– L'attitude négative spectaculairement réaffirmée par les « eurosceptiques », vous semble-t-elle encore refléter les vues de la majorité dans la société britannique ?

– Il y a une grande diversité d'opinions dans la société comme dans la classe politique britanniques. Ces divergences durent depuis un quart de siècle. Une partie des conservateurs est absolument hostile à une intégration accrue au sein de l'Union. Quant au gouvernement, il doit évidemment tenir compte de sa très faible majorité au Parlement. S'agissant de l'électorat britannique, tout cela dépend des questions qu'on lui pose et du moment où on les lui pose. Ses positions s'expliquent par l'Histoire et l'expérience des Britanniques, très différentes de celles de la France ou de la Belgique par exemple.

» Mais après tout, pareilles divergences existent aussi en France, où les résultats du référendum sur Maastricht n'ont pas traduit un sentiment spectaculairement pro-européen, et en Allemagne où elles portent notamment sur la monnaie. L'Angleterre possède, il est vrai, plus que d'autres, une vive tradition du débat.

– Les Britanniques ne partagent pas votre engouement pour la monnaie unique ?

– Non, mais avant la crise du système monétaire européen, la grande majorité des milieux d'affaires et les dirigeants des grandes entreprises y étaient très favorables. Après cette crise, la position des uns et des autres est devenue moins favorable. Ce que je dis à mes compatriotes, c'est qu'ils n'ont pas à se décider aujourd'hui, et qu'ils auront le droit de décider plus tard d'adopter ou non la monnaie unique. Quant à moi, je suis pour. Et c'est mon devoir de le dire à ceux qui croient – à tort – qu'il n'y aura pas d'Union économique et monétaire.

» Les divergences, en Grande-Bretagne, sont aussi affaire de génération. Les jeunes qui voyagent beaucoup ont des idées plus généreuses. Depuis vingt ans, la société britannique s'est européanisée, mais très lentement. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER
et PHILIPPE LEMAITRE

(1) *L'Europe qu'il nous faut*, de Leon Brittan, à paraître le 18 avril aux éditions Plon, 264 p., 120 F.

Chef de file des libéraux

M. Tarschys remplace Mme Lalumière comme secrétaire général du Conseil de l'Europe

Daniel Tarschys (libéral suédois) a été élu, mardi 12 avril, secrétaire général du Conseil de l'Europe par cent treize voix contre cent neuf à Catherine Lalumière (PS), qui sollicitait le renouvellement de son mandat. Il y a cinq ans, Mme Lalumière avait été la seule candidate à briguer les suffrages de l'Assemblée européenne.

STRASBOURG
(Conseil de l'Europe)

de notre correspondant

« C'est le comble de la stupidité que de priver la France d'un poste international important pour des questions de politique interne », a déclaré le secrétaire général sortant à l'issue du scrutin. Catherine Lalumière, accusant le coup, faisait ainsi allusion à l'attitude de Jean Valleix (RPR), chef de la délégation française à l'Assemblée des trente-deux, la plus ancienne organisation européenne (1). Le député RPR de Bordeaux ne cachait pas avant le vote, malgré les recommandations d'Alain Juppé en faveur du candidat français, qu'il était réticent à donner sa voix à un membre du Parti socialiste.

Présentée officiellement par le gouvernement d'Edouard Balladur, Mme Lalumière pensait donc obtenir la totalité des dix-huit suffrages français. L'ancien secrétaire d'Etat aux affaires européennes du gouvernement Fabius a constaté avec amertume que les quelques voix qui lui ont fait défaut *« existaient dans la délégation française »*.

La déception de Mme Lalumière est d'autant plus vive qu'elle avait presque réussi à surmonter un lourd handicap : le centre droit et la droite de l'hémicycle européen comptent en effet une avance de soixante voix sur la gauche. En outre, les libéraux, les démocrates-chrétiens et les conservateurs avaient conclu un accord la veille pour soutenir M. Tarschys. Enfin, ces trois formations se sont déjà mises d'accord pour élire l'année prochaine un démocrate-chrétien à la présidence de l'Assemblée pour remplacer Miguel Angel Martinez (socialiste espagnol).

Jusqu'ici président de la commission des affaires étrangères du Parlement suédois et chef de file des libéraux européens à Strasbourg, M. Tarschys a mené campagne sur la nécessité de respecter la politique d'alternance qui a été le plus souvent la règle au Conseil de l'Europe. Ainsi, le prédécesseur de Mme Lalumière était un conservateur espagnol, Marcelino Oreja, et jamais un secrétaire général n'a fait plus d'un mandat.

Néanmoins, la politique actuelle de cette institution, particulièrement tournée vers les droits de l'homme, ne devrait pas changer de manière sensible. M. Tarschys s'est félicité de l'adhésion de neuf nouvelles Républiques d'Europe centrale et orientale sous le mandat de Mme Lalumière. Il est, comme elle, favorable à l'entrée de la Russie.

MARCEL SCOTTO

(1) Elle a été créée en 1949. Son objectif est de *« réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun »*, tout particulièrement les droits de l'homme (son domaine privilégié) et la démocratie pluraliste. Le Conseil de l'Europe, qui n'est pas un organe de l'Union européenne, a joué un rôle important en direction des pays de l'Est depuis la disparition de l'empire soviétique.

Conformément aux modalités du traité de Maastricht

L'Allemagne favorise la participation des ressortissants communautaires aux élections du 12 juin

Diversité ou inégalité au sein de l'Union européenne ? Si l'on observe les modalités d'inscription sur les listes électorales européennes prévues en Allemagne, les ressortissants européens qui vivent outre-Rhin semblent infiniment mieux lotis que ceux qui habitent dans l'Hexagone.

Le dispositif mis en place par le gouvernement fédéral devrait faciliter l'inscription sur les listes électorales allemandes des ressortissants communautaires (1,325 million d'Européens vivent en Allemagne, autant qu'en France) (1). En France, le taux d'inscription ne devrait pas dépasser les 1 %. Le traité de Maastricht permet, en effet, aux Européens de l'Union de voter dans leur pays de résidence aux élections européennes et aux élections municipales, à charge pour les Etats de prévoir notamment les modalités d'inscription. Le ministère de l'intérieur français a, pour sa part, fixé la date limite d'inscription sur les listes électorales au vendredi 15 avril (*le Monde* daté 10 et 11 avril).

Une brochure en neuf langues

Le gouvernement allemand a souhaité laisser un délai plus long pour cette grande première du 12 juin : pour la clôture des inscriptions, il a choisi la date symbolique du 9 mai (date de la déclaration Schuman du 9 mai 1950 qui a lancé l'idée de la CECA).

En outre, l'office de presse du gouvernement fédéral a édité une brochure dans les neuf langues en usage dans l'Union pour informer les citoyens européens de leurs droits et de la marche à suivre pour pouvoir participer à ce premier exercice de citoyenneté européenne. Les Länder ont également fait parvenir des courriers personnalisés pour l'exercice de ce droit civique. En France, des pressions continuent de s'exercer sur le gouvernement pour qu'il repousse la date du 15 avril et qu'une véritable campagne d'information soit lancée auprès des résidents européens.

P. S.

(1) La première communauté européenne vivant en Allemagne est celle des Italiens (519 000). Viennent ensuite les Grecs (293 000), les Néerlandais (100 000), les Britanniques (85 000). Les Français arrivent en cinquième position avec 77 000 ressortissants.

UNION EUROPÉENNE : le référendum norvégien aura lieu *en novembre*. – Le référendum norvégien sur l'adhésion à l'Union européenne devrait avoir lieu en novembre (vraisemblablement le lundi 28). Le Parlement norvégien doit se prononcer sur cette date. Les Autrichiens ont prévu leur consultation le 12 juin, la Suède le 13 novembre. La Finlande n'a pas encore fixé officiellement de date, mais le référendum devrait avoir lieu en septembre ou en octobre. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

RWANDA

Forces gouvernementales et rebelles se disputent le contrôle de la capitale

Des troupes du Front patriotique rwandais (FPR) ont commencé, mardi 12 avril, de pénétrer dans Kigali où, mercredi dans la matinée, de violents combats à l'arme lourde les opposaient aux forces gouvernementales.

KIGALI

de notre envoyé spécial

Les tirs à l'arme lourde semblaient toujours provenir, mercredi, à Kigali, du secteur de l'ancien Parlement, où sont retranchés les combattants du Front patriotique rwandais (FPR). *« La situation militaire reste sous le contrôle des forces armées rwandaises (FAR) dans tout le pays, y compris à Kigali »*, a assuré la radio nationale. Pourtant, les Nations unies ont confirmé l'entrée, mardi, de troupes rebelles dans la capitale où ils cherchent à gagner du terrain.

Le gouvernement, qui a proposé une trêve, a accusé la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) et les soldats belges *« d'apporter une aide technique aux rebelles »*. De son côté, la radio du FPR a annoncé que la MINUAR et le FPR avaient signé un accord destiné à permettre l'évacuation des étrangers pendant une période de quarante-huit heures. Le représentant des rebelles à New York s'est fait plus menaçant, promettant que ceux-ci *« engageraient le combat »* avec les troupes occidentales si ce délai n'était pas respecté.

Mardi, dans la matinée, une violente canonnade, un peu plus proche que d'habitude, avait semé la panique dans toute la ville et jusque dans les rangs des troupes occidentales chargées d'évacuer les derniers candidats au départ. Vers 9 heures, les soldats français avaient abandonné l'ambassade de France, escortant, dans deux camions soigneusement bâchés, la cinquantaine de Rwandais (toutes ethnies confondues) qui y avaient trouvé refuge. Parce qu'il était *« visé »* par les troupes rwandaises, l'ambassadeur de Belgique, le dernier ambassadeur occidental présent sur place, décidait, quelques heures plus tard, de suivre l'exemple de son homologue français

Retrait français

Les commandos des opérations spéciales (COS) de l'armée française décrochaient du Centre culturel français, aussitôt remplacés par les soldats belges qui s'en retiraient une demi-heure plus tard, après avoir embarqué les quatorze Rwandais qui y étaient terrés depuis six jours. Une jeune femme était jetée au fond d'un camion avec ses deux bambins tandis qu'un père de famille abandonnait ses trois enfants cachés quelque part dans la capitale et qu'il n'avait pas réussi à rejoindre depuis le début des massacres, le 7 avril. Vers 15 heures, un convoi belge escorté par un blindé s'immobilisait devant l'hôtel des Milles Collines.

En hurlant, le commandant donnait aux seuls expatriés occidentaux quinze minutes pour faire leur valise. Refoulé sans ménagement, un pharmacien rwandais voyait ainsi partir vers l'aéroport son épouse d'origine russe et ses trois enfants.

La panique avait surtout saisi les civils qui, en longues colonnes, par dizaines de milliers, ont fui à pied vers le sud. Ailleurs, en ville, les miliciens armés de machettes, de couteaux et de grenades n'avaient pas bougé des barrages dressés sur les grands axes routiers. A l'hôtel des Mille-Collines, ne restaient que deux prêtres québécois décidés à ne pas quitter le pays, deux officiers de la MINUAR, une douzaine de journalistes occidentaux et quelques Rwandais terrorisés ou résignés.

Les Tutsis craignaient encore des exactions de la garde présidentielle, essentiellement composée de Hutus. Et les Hutus redoutaient déjà la vengeance des combattants tutsis du FPR, de plus en plus infiltrés en ville. Tandis que le gouvernement qui avait quitté Kigali le matin même, probablement vers Gitarama, à cinquante kilomètres plus au sud, demeurait injoignable, un porte-parole des rebelles affirmait que le FPR occupait désormais quatre nouvelles positions autour de la capitale.

Déchiré de temps à autre par quelques rafales assez éloignées, un calme étrange régnait au centre-ville. Dans le quartier des ministères, les soldats occupaient les carrefours ou patrouillaient dans les rues. Des véhicules civils chargés de militaires circulaient à vive allure. Difficile de savoir s'ils quittaient Kigali ou montaient au front.

A l'aéroport, stationnaient encore, mardi dans la soirée, environ 1 150 soldats étrangers (huit cents Belges et trois cent cinquante Français). Paris décidait alors de retirer le tiers de ses effectifs tandis que Rome annonçait l'envoi de quatre-vingts hommes chargés d'assurer la sécurité des pistes. De son côté, le général Roméo Dallaire, commandant des forces de la MINUAR, maintenait le contact entre les belligérants. Il se serait rendu, à plusieurs reprises, au ministère de la défense, siège de l'état-major de l'armée rwandaise.

Le délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) avait, dans la journée, fait édifier des murets avec des sacs de sable pour protéger la cour de sa résidence, précisant que son personnel, parmi lesquels vingt-cinq expatriés, était résolu à tenir aussi longtemps que possible. Il annonçait l'arrivée, prévue pour jeudi matin, d'une équipe chirurgicale et de matériel à bord d'un convoi venant par la route de Bujumbura.

JEAN HÉLÈNE

RECTIFICATIF. – L'armée rwandaise et la garde présidentielle sont essentiellement composées de Hutus et non pas de Tutsis comme nous l'avons écrit par erreur dans l'article sur la fermeture de l'ambassade de France à Kigali dans *le Monde* du 13 avril.

La plupart des organisations humanitaires ont quitté le pays

La plupart des organisations humanitaires en activité au Rwanda ont évacué leurs personnels pour des raisons de sécurité et il ne se trouvait mardi 12 avril qu'une dizaine de médecins et infirmières au centre hospitalier de Kigali pour soigner des centaines de blessés.

Selon M. Tony Burgener, porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge à Genève, l'unique médecin du CICR présent sur place a reçu le renfort de médecins expatriés résidant au Rwanda et de plusieurs médecins rwandais qui ont proposé leurs services. Des salles ont été ouvertes dans un monastère de bénédictins, situé dans le voisinage, pour accueillir les blessés. Le CICR, qui était mardi la seule organisation humanitaire opérationnelle à Kigali avec 26 délégués, a également mis en place un système de garde pour tenter d'éviter que se reproduisent les intrusions d'éléments armés à l'hôpital (*le Monde* du 13 avril).

Les associations humanitaires *qui avaient mis en œuvre des programmes de santé publique et d'aide aux réfugiés, notamment* après les affrontements d'octobre 1993 au Burundi, ont été prises de court devant une situation de médecine de guerre et ont préféré rappeler leurs équipes, à l'image de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en charge de la distribution de secours à quelque 265 000 personnes, ou de l'AICF qui a annoncé l'évacuation de ses treize expatriés, en critiquant *« l'impuissance de l'ONU »* face à *« la folie meurtrière poussée à son paroxysme »*.

Les personnels de Médecins sans frontières – quelque 70 personnes dans le pays – ont quitté les camps à la fin de la semaine dernière et l'équipe présente à Kigali, choquée par l'ampleur des massacres, a quitté l'hôpital dimanche 10 avril. Elle devait être remplacée mercredi par une équipe chirurgicale de six personnes qui espéraient pouvoir gagner la capitale rwandaise par la route, depuis Bujumbura, en compagnie d'une équipe médicale du CICR munie de 15 tonnes de médicaments.

« Nous étions dans une situation de programmes de malnutrition. La violence a explosé brutalement. Nos équipes n'étaient pas prêtes à faire face, ni sur le plan psychologique, ni sur le plan opérationnel et elles ont été rapidement débordées », reconnaît le président de MSF, M. Rony Brauman, qui ne met pas en cause, pour sa part, le comportement des forces de l'ONU. *« S'interposer, ce serait prendre clairement parti pour le gouvernement. »*

C. L.

ALGÉRIE : dix peines de mort prononcées par la cour spéciale d'Alger. – Quatre peines de mort, dont deux par contumace, ont été prononcées, mardi 12 avril, par la cour spéciale d'Alger, à l'encontre de personnes accusées de l'assassinat d'un magistrat, en juillet 1993, à Alger. Cette même cour avait déjà prononcé, lundi, six peines capitales, dont deux par contumace, à l'encontre de prévenus, accusés notamment de l'assassinat de l'ancien ministre Djilali Liabès, de l'écrivain Tahar Djaout, du sociologue M'hamed Boukhobza et des professeurs de médecine Mahfoud Boucebci et Djillali Belkhenchir. – *(AFP.)*

***Alger républicain* a suspendu sa parution.** – Vétéran de la presse algérienne, le quotidien *Alger républicain*, fondé en 1938, a annoncé, mardi 12 avril, qu'il était *« contraint de suspendre sa parution »*, pour cause de créances impayées. Faisant valoir que les sociétés de diffusion – et notamment l'entreprise d'Etat ENAMEP – ne lui ont plus versé ses recettes de vente *« depuis des mois et des années »*, la direction du journal accuse les autorités gouvernementales et *« les forces hostiles à tout changement réel »* d'être responsables de son *« assassinat »*. Depuis le mois de mars, deux hebdomadaires, *la Nation* et *Al Hadath*, et un bimensuel, *Ar Raï*, ont cessé de paraître.

CONGO : l'ancien directeur du Trésor a été écroué. – Paulin Ayina, ancien trésorier payeur général (directeur du Trésor), limogé le 7 avril, a été placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Brazzaville, a-t-on appris, mardi 12 avril, de source officielle. M. Ayina n'aurait pas justifié la gestion de 3 milliards de FCFA (30 millions de francs), puisés dans les caisses du Trésor public. – *(AFP.)*

MOZAMBIQUE : les élections présidentielle et législatives sont fixées aux 27 et 28 octobre. – Le gouvernement a indiqué, mardi 12 avril, à Maputo, que les premières élections multipartites, présidentielle et législatives, auront lieu les 27 et 28 octobre. De leur côté, les représentants de l'ONU ont annoncé le début du retrait des forces de maintien de la paix. Un premier contingent, celui des soldats italiens, doit quitter le pays, jeudi. – *(AFP, Reuter.)*

NIGÉRIA : couvre-feu à Jos après de violentes manifestations. – Le couvre-feu a été imposé, mardi 12 avril, à Jos, capitale de l'Etat de Plateau (centre du pays), où de violentes manifestations avaient éclaté, le matin même, à la suite de la nomination d'un nouveau président du conseil municipal. Ce dernier, musulman originaire de Kano (nord du pays), est contesté par la population locale, majoritairement chrétienne. – *(AFP.)*

SIERRA-LEONE : le chef d'état-major et plusieurs dirigeants militaires « mis à la retraite ». – Le chef d'état-major de l'armée, le général Jusu Gottor et treize hauts responsables militaires ont été *« mis à la retraite »*, a annoncé, mardi 12 avril, à Freetown, un porte-parole de l'armée, qui n'a donné aucune explication à ces départs subits. Le général Gottor avait été nommé chef d'état-major, à la suite du coup d'Etat qui avait porté au pouvoir l'actuel président, le capitaine Valentine Strasser, le 29 avril 1992. – *(AFP.)*

TUNISIE : la Fédération internationale des droits de l'homme dénonce. – Dans un communiqué rendu public lundi 11 avril, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) *« dénonce fermement les multiples atteintes aux libertés individuelles »* en Tunisie et *« les conditions dans lesquelles se sont tenus les procès »* du chef du Parti ouvrier communiste tunisien (POCT), Hamma Hammami. La FIDH affirme que les audiences *« se sont toutes les deux tenues dans des conditions particulièrement intolérables, violant les droits à la défense et à un procès équitable »*.

AMÉRIQUES

HAÏTI

Des observateurs internationaux dénoncent la violence de la répression

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Des exécutions souvent accompagnées de mutilations, des viols, des arrestations arbitraires et des tortures : la répression contre les partisans du président en exil, Jean-Bertrand Aristide, s'est accentuée au cours des dernières semaines. Selon le dernier décompte de la mission d'observation conjointe des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains (OEA), cent dix-sept cas *« d'exécutions extra-judiciaires et de morts suspectes »* ont été enregistrés depuis le début du mois de février. Plusieurs des cadavres retrouvés, le plus souvent dans des quartiers populaires, n'ont pu être identifiés tant ils avaient été défigurés et mutilés.

Les observateurs ont également dénoncé la multiplication des viols de proches parents de militants politiques et syndicaux. La plupart de ces viols sont commis par des civils armés qui, selon les victimes, sont membres du Front révolutionnaire pour l'avancement et le progrès d'Haïti (FRAPH), organisation liée à l'armée. Ces exactions *« semblent faire partie intégrante de la violence et de la terreur politiques »*.

Les enlèvements de membres d'organisations populaires par des civils armés sont aussi de plus en plus fréquents. Selon la mission, les personnes enlevées sont conduites dans des centres de détention clandestins où elles sont torturées. Certaines victimes sont relâchées après plusieurs jours de détention, *« en très mauvais état physique et psychologique »*. D'autres sont exécutées ou meurent sous la torture.

Dans un rapport qui vient d'être publié, deux organisations américaines de défense des droits de l'homme accusent l'administration Clinton d'avoir contribué *« au règne de la terreur qui prévaut en Haïti »*. Americas Watch et la Coalition nationale pour les réfugiés haïtiens affirment que la politique américaine a abouti au résultat paradoxal de renforcer le contrôle des militaires sur Haïti. Elles critiquent notamment les concessions constantes faites aux militaires et la politique qualifiée *« d'immorale et d'inhumaine »* de rapatriement des « boat-people » haïtiens.

JEAN-MICHEL CAROIT

SÉNÉGAL

Le président Diouf souhaite que les opposants emprisonnés soient jugés « le plus rapidement possible »

Le président du Sénégal, Abdou Diouf, a achevé sa visite officielle à Paris, mardi 12 avril, en présidant une réunion de la Banque mondiale sur l'onchocercose (cécité des rivières). Les conséquences de la dévaluation du franc ont dominé ses entretiens au cours de cette visite.

Auprès de ses interlocuteurs français, le président sénégalais a *« surtout insisté sur le problème des entreprises installées au Sénégal, françaises et sénégalaises, la relance économique ne pouvant reposer que sur les entreprises »*. *« Nous avons aussi beaucoup parlé des médicaments,* a-t-il déclaré au *Monde, il faut qu'ils puissent rester à leur niveau de prix d'avant la dévaluation. »*

Mais il a, bien sûr, été également question du sort des parlementaires emprisonnés au surlendemain des émeutes du 16 février (*le Monde* du 9 avril). *« Nous espérons que la justice se prononcera vite et que le climat politique s'en trouvera rasséréné »*, avait lancé le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, au cours d'un déjeuner offert lundi au Quai d'Orsay. *« Moi aussi je le souhaite,* nous a affirmé M. Diouf, *mais je suis un chef d'Etat respectueux de la Constitution, et la Constitution a instauré la séparation des pouvoirs, donc je ne voudrais pas donner des injonctions à la justice ; cela dit, ce serait très bon que la justice se prononce très rapidement, le plus rapidement possible. »*

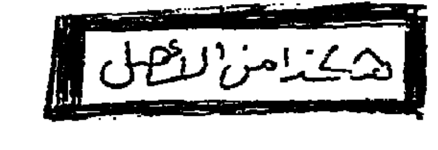
Quant à l'affaire de Mody Sy, député du Parti démocratique sénégalais (PDS), et de Samuel Sarr, membre du même parti, emprisonnés depuis près d'un an, elle devrait, selon le président, aboutir prochainement. *« Je pense que la justice est en train de boucler le dossier »*, nous a-t-il déclaré. Est-ce qu'un procès pourrait avoir lieu dans les prochaines semaines ? *« Je le pense, oui, d'après les informations qui sont à ma disposition, mais encore une fois, je m'interdis de m'immiscer dans les affaires de la justice. »*

Les manifestations du 16 février, qui avaient fait huit morts, dont six policiers, avaient été pour partie imputées à un mouvement de jeunes musulmans, les Moustarchidines, interdit au lendemain des émeutes. L'essor de ce mouvement traduirait-il la montée d'un intégrisme religieux ? *« Ce qui s'est passé le 16 février doit nous inciter à une prudence, à une vigilance extrême »*, a estimé M. Diouf. L'implication du mouvement des Moustarchidines dans les violences du 16 février est-elle avérée ? *« Je n'ai pas accès au dossier judiciaire, mais d'après mes informations, oui, il a fait venir des gens de l'ensemble du Sénégal »*, a répondu le chef de l'Etat.

M. Diouf nous a d'autre part indiqué que les négociations avec les indépendantistes de Casamance n'étaient pas interrompues, malgré la cessation des hostilités. *« Nous sommes en train de parler, mais pas sur la place publique,* a-t-il dit. *Nous gardons le contact avec tous les protagonistes. »* Et de reconnaître qu'*« après le témoignage de la France* [à la demande des indépendantistes, Paris avait apporté un arbitrage sur l'histoire de la région, arbitrage en substance favorable à Dakar], *le jeu s'est beaucoup calmé »*.

Le chef de l'Etat sénégalais se place-t-il comme le nouveau leader de la région, comme d'aucuns le souhaitent, après la mort du président Félix Houphouët-Boigny ? *« Je n'ai aucune ambition de leadership,* rétorque-t-il, *ma seule ambition, c'est de bien gérer le Sénégal, dans le cadre de la solidarité africaine et de la solidarité mondiale bien sûr, mais sans souci de leadership. »*

Propos recueillis par
MARIE-PIERRE SUBTIL



Les travaux du Parlement

Le Sénat a entamé, mardi 12 avril, l'examen en première lecture du projet de loi relatif à l'emploi de la langue française. Ce texte, présenté par Jacques Toubon, ministre de la culture, vise à actualiser une précédente loi de 1975 et à *« garantir au citoyen, au salarié, au consommateur que l'usage d'une langue étrangère ne lui soit pas imposé au détriment de la langue nationale »*. Mais les sénateurs ont exprimé leur scepticisme devant la nécessité d'une nouvelle législation en ce domaine.

■ BOSNIE : A l'Assemblée nationale, à l'occasion d'une déclaration du gouvernement sur la situation dans l'ex-Yougoslavie, M. Juppé, ministre des affaires étrangères, a déclaré que la France examinait *« la possibilité d'une résolution du Conseil de sécurité »* des Nations unies sur Gorazde. Les orateurs de la majorité et du PS ont appelé le gouvernement français à faire preuve de fermeté afin de mettre un terme à l'offensive serbe.

■ ENTREPRISES : Les sénateurs ont adopté, en la modifiant largement, la proposition de loi sur le traitement des entreprises en difficulté.

De nombreux sénateurs sont sceptiques sur la nécessité de protéger le français par une loi

Du Bellay, Fénelon, Chateaubriand, Hugo, Camus... combien de fantômes illustres ont été appelés à la rescousse, mardi soir 12 avril, pour participer, dans l'hémicycle du palais du Luxembourg, à cette « défense et illustration de la langue française », d'un genre particulier, que constitue le projet de loi présenté par Jacques Toubon, ministre de la culture, sur l'emploi de la langue française (*le Monde* du 25 février) ? Fantômes illustres qui n'ont évité incorrections linguistiques ni aux sénateurs ni au ministre.

« Depuis toujours en France, la langue est une affaire d'Etat », a affirmé en préambule M. Toubon devant les sénateurs qui examinent son texte en première lecture. Mais *« le gouvernement n'a jamais prétendu régir la langue, ni entraver son évolution naturelle »*, a poursuivi le ministre, en expliquant que le texte cherche à *« garantir au citoyen, au salarié, au consommateur que l'usage d'une langue étrangère ne lui soit pas imposée au détriment de la langue nationale »*.

Voulant prévenir les critiques, M. Toubon a expliqué que son projet n'était pas *« tourné contre les langues régionales »*, et que *« cette promotion de la langue française est le contraire d'un repli sur soi »*, avant d'évoquer l'Indochine *« où l'on sent brûler l'ardent désir de la langue française »* et l'Algérie où *« chaque jour, des intellectuels, des artistes, de simples citoyens sont assassinés parce qu'ils ont choisi de revendiquer l'usage de la langue française »*.

En réponse, Jacques Legendre (RPR, Nord), rapporteur au nom de la commission des affaires culturelles, a estimé qu'il était légitime de légiférer mais que ce n'était pas suffisant. *« Il faudra une politique inscrite dans la durée »*, a-t-il affirmé, en insistant sur trois points : la mission dévolue à l'école dans l'apprentissage de la langue; la volonté de rendre la loi applicable en évitant les dispositions *« maximalistes »* ; enfin, le souhait de contrôler l'application de la loi grâce à un rapport présenté au Parlement chaque année par le gouvernement. Et M. Legendre, comme les orateurs qui lui ont succédé – notamment Marc Lauriol (RPR, Yvelines) qui fut rapporteur de la loi de 1975 à l'Assemblée nationale –, a rappelé le sort réservé à la loi de 1975, tombée en désuétude, faute de volonté politique de la faire appliquer

Réaction sécuritaire

Au-delà de ce scepticisme, les plus virulents des sénateurs ont entrepris une chasse aux sorcières conte *« l'anglo-américain »*, en criant haro sur la radio, la télévision et la publicité, responsables de la *« gangrène »* du français par les termes étrangers. Pour lutter contre cette évolution, une seule solution : *« La réaction sécuritaire s'impose »*, a affirmé M. Auriol. *« Il est grand temps de renforcer la loi de 1975 par un texte plus approfondi et prévoyant un dispositif répressif »*, a renchéri Philippe Richert (UC, Bas-Rhin).

Françoise Seligmann (PS, Hauts-de-Seine) a pris le contrepied de cette position en se déclarant choquée par la *« résonance quelque peu xénophobe »* du texte. *« Vous voulez édifier une sorte de ligne Maginot de la langue derrière laquelle le français serait à l'abri des intrusions étrangères* (...). *Nous ne sommes plus à l'époque des pays hermétiquement fermés sur eux-mêmes »*, a-t-elle lancé à l'adresse du ministre, qu'elle a mis en garde contre son choix de *« recourir à la contrainte pour prohiber des expressions et des termes étrangers. » « Votre méthode risque de creuser encore davantage le fossé qui vous sépare de la jeunesse*, a-t-elle souligné, *car vos interdits frapperaient en premier lieu les émissions de radio et de télévision et les messages publicitaires destinés aux jeunes. »*

A l'image du rapporteur, plusieurs orateurs ont considéré que l'action de défense de la langue française *« excédait le domaine d'un seul texte législatif, si bon soit-il »*, pour reprendre les termes de Jean Cluzel (UC, Allier). Ils ont préconisé d'améliorer l'apprentissage de la langue à l'école et de redonner les moyens financiers à la France de développer la présence de sa langue et de sa culture à l'étranger. *« Nos crédits budgétaires ne sont pas à la hauteur de nos ambitions »*, ont constaté en chœur Jean Cluzel et François Autain (PS, Loire-Atlantique), en déplorant la faiblesse des budgets de Radio-France internationale ou des alliances françaises à l'étranger. Quant à Yvan Renar (PC, Nord), il s'est demandé si le gouvernement ne faisait pas fausse route en s'attachant plus aux effets de la régression du français qu'à ses causes : *« On n'imposera pas le français comme langue d'usage scientifique par décret. Il faut avant tout créer une recherche suffisamment forte pour que le français ait droit de cité dans les publications et banques de données scientifiques. »*

CLAIRE BLANDIN

Une affaire d'Etat

Jacques Legendre le souligne dans son rapport au nom de la commission des affaires culturelles du Sénat, et Jacques Toubon l'a répété : *« En France, la langue est une affaire d'Etat. »* Depuis près de cinq siècles, en effet, tous les régimes se sont attachés à affirmer et à défendre la langue française. Ce fut le cas dès 1510, lorsque Louis XII prit une ordonnance *« sur la réformation de la justice »* prescrivant que les enquêtes se feraient en *« langue vulgaire »*, c'est-à-dire en français. François I[er], par l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, élargit l'usage du *« langage maternel français »* à *« tous arrêts »* et *« toutes autres procédures »* de justice. Et, en 1635, Louis XIII fixa, entre autres, à la toute nouvelle Académie française la mission de *« rendre le langage français capable de traiter tous les arts et toutes les sciences »*.

Sous la Révolution, puis le Consulat, le législateur s'efforce d'élargir le champ d'application de la réglementation linguistique. La V[e] République renoue avec cette tradition : en 1966 est créé le Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française, précurseur de l'actuel Conseil supérieur de la langue française ; en 1972 sont mises en place des commissions ministérielles de terminologie ; enfin, en 1975, est adoptée la loi Bas-Auriol qui prélude à l'actuel projet de loi Toubon. Cet interventionnisme linguistique n'est pas une particularité française. Ainsi la Belgique a adopté, depuis les années 30, un ensemble de législations qui réglementent la partition du pays en trois régions linguistiques et qui prévoient, dans chacune de ces régions, l'usage exclusif (dans l'administration, la justice et l'enseignement) de l'une des trois langues officielles, le néerlandais, le français ou l'allemand. De même, le Québec a adopté, en 1977, la loi 101, ou « Charte de la langue française », qui consacre le français comme *« langue de l'Etat et de la loi »* et comme *« langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires »*.

Protectionnisme déguisé

Aux Etats-Unis, également, le statut de la langue anglaise est devenu un sujet de préoccupation. Si le Bill of Rights, modifié en 1964, entend garantir l'égalité de traitement entre les langues minoritaires et l'anglais, la pression est constante, depuis une quinzaine d'années, pour établir l'anglais comme langue officielle des Etats-Unis. Ce qui est sensible à l'échelon fédéral l'est plus encore au niveau des Etats fédérés puisque, désormais, dix-sept d'entre eux (dont la Californie ou la Floride) ont inscrit dans leur Constitution le statut de l'anglais langue officielle.

Enfin, le statut de la langue nationale des Etats membres n'a pas manqué de soulever interrogations et inquiétudes dans le cadre de l'Europe communautaire, comme le rappelle M. Legendre dans son rapport. Si l'article 36 du traité de Rome a prévu que la libre circulation pouvait être restreinte pour assurer la protection des trésors nationaux, *« auxquels la langue d'un pays appartient indubitablement »*, si l'article 128 du traité de Maastricht fixe l'objectif de *« l'épanouissement des cultures des Etats membres dans le respect de leur diversité »*, des voix se sont élevées avec insistance, au sein de la Commission de Bruxelles, pour considérer que le droit des Etats membres à imposer l'usage de leur langue nationale sur leur territoire pouvait constituer une mesure de protectionnisme déguisé. Toutefois, la communication de Christiane Scrivener, commissaire européen, adressée à la Commission des Communautés, au conseil des ministres et au Parlement européen en novembre 1993, reconnaît expressément que *« les règles relatives aux langues relèvent naturellement de la compétence des Etats membres, notamment en application du principe de subsidiarité »*.

G. C.

Le Sénat a largement modifié le texte sur le traitement des entreprises en difficulté

Les sénateurs ont adopté, mardi 12 avril, après l'avoir amendée, la proposition de loi sur la prévention et le traitement des difficultés des entreprises, approuvée le 24 novembre par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS et le PC contre. La discussion des derniers articles a permis de résorber quelques divergences entre le gouvernement et les sénateurs, même si plusieurs amendements ont été adoptés contre l'avis du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie.

Pour assurer *« un bon équilibre entre le nécessaire rétablissement de la sécurité du crédit et le légitime souci de permettre les reprises lorsqu'elles sont possibles »*, les sénateurs ont adopté, avec l'accord du gouvernement, une disposition qui prévoit que le repreneur d'un bien supporte la charge du financement de celui-ci (remboursement d'un crédit). Le repreneur est tenu d'acquitter envers le créancier les échéances convenues avec lui à compter du transfert de propriété. En revanche, c'est contre l'avis du gouvernement que les sénateurs ont accordé, dans un but de *« moralisation des plans de cession »*, aux créanciers, après l'annonce du plan de cession, une possibilité de saisir la cour d'appel, ce qui était jusqu'alors réservé au procureur de la République et au repreneur.

Les sénateurs ont également adopté, contre l'avis du gouvernement, une modification de la loi bancaire de 1984 qui permet aux banques ayant participé – au titre de la *« solidarité de place »* demandée par le gouverneur de la Banque de France – au renflouement d'un établissement bancaire défaillant de se porter partie civile, quand la faillite de cet établissement est liée à des infractions commises par ses dirigeants. Sur seconde délibération demandée par le gouvernement, les sénateurs ont accepté que le Trésor et l'URSSAF n'alertent le tribunal de commerce qu'à partir d'un retard de paiement de trois mois – et non plus d'un mois comme cela avait été voté précédemment (*le Monde* du 8 avril) – pour des créances supérieures à 80 000 francs.

Enfin, Etienne Dailly, rapporteur au nom de la commission des lois, a de nouveau demandé au gouvernement à la fin de la discussion, comme il l'avait fait au début, que le texte fasse l'objet d'une seconde lecture à l'Assemblée nationale avant la réunion d'une commission mixte paritaire, et cela en raison des nombreuses modifications apportées par les sénateurs.

C. B.

M. Juppé veut associer les Américains et les Russes au règlement du conflit bosniaque

« Toute notre stratégie a visé à mobiliser la communauté internationale pour progresser vers un règlement politique, en jouant à cet effet de toute la gamme des instruments de pression à notre disposition, y compris militaires », a déclaré Alain Juppé, mardi 12 avril à l'Assemblée nationale à l'occasion d'une déclaration du gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique française dans l'ex-Yougoslavie. Le ministre des affaires étrangères a ajouté que l'action de la France visait à *« parer d'abord à l'urgence en éteignant les foyers d'incendie qui restent menaçants »*.

Evoquant l'actuelle offensive serbe sur Gorazde, M. Juppé a souligné qu'il fallait y *« mettre un terme* (...) *sans délai ni condition »*, précisant que la France *« soutient pleinement les actions aériennes mises en œuvre en pleine conformité avec le dispositif de l'ONU et de l'OTAN »*. Il s'est félicité, au passage, que le *« le processus de décision »* ait *« cette fois bien fonctionné »* puisqu'il a pu être ramené, a-t-il indiqué, à *« vingt-cinq minutes »* alors qu'il avait été de *« quatre heures et demie lors de l'incident de Bihac »*. Surtout, M. Juppé a annoncé que la France examinait *« la possibilité d'une résolution du conseil de sécurité »* de l'ONU dont l'objectif serait l'instauration d'*« un cesser-le-feu immédiat »* et le *« déploiement sur le terrain de la Forpronu »*.

Au-delà des *« accords partiels »* et *« dispersés »* – tels l'accord de Washington créant une fédération croate-musulmane ou le cessez-le-feu dans les Krajinas – M. Juppé a mis l'accent sur la nécessité d'*« une dynamique globale »* qui consisterait à *« inclure les Serbes dans la négociation »*. *« Il est capital de réintroduire dans la discussion*, a-t-il précisé, *l'idée d'une suspension progressive des sanctions »*. Le ministre a ajouté que la France plaidait pour un *« partenariat »* entre l'Europe, les Etats-Unis et la Russie. Il a annoncé à ce propos que Paris allait proposer à ses partenaires de l'Union européenne *« une initiative officielle »* visant à partager *« la coprésidence de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie avec les Etats-Unis et la Russie »*.

« Diplomatie préventive »

Enfin, M. Juppé a souligné que ce conflit pose le problème de *« la diplomatie préventive »* dans *« la perspective de l'élargissement de l'Union européenne »*. Rappelant que le premier ministre a pris l'initiative, dès juin 1993, de proposer à ses partenaires une « conférence sur la stabilité en Europe », M. Juppé a indiqué que le gouvernement français a *« bon espoir »* de *« lancer à Paris en mai prochain un processus qui sera une contribution pragmatique à la stabilité de l'Europe centrale et orientale d'abord »* avant d'étendre éventuellement cette initiative *« à l'Europe tout entière »*.

Intervenant au nom du groupe RPR, Richard Cazenave (Isère) a assuré M. Juppé du *« soutien »* des députés néo-gaullistes à la politique de la France dans l'ex-Yougoslavie ainsi qu'*« aux actions légitimes »* récemment conduites par les avions de l'OTAN sur les positions serbes à Gorazde. Il a souhaité en outre que la *« jurisprudence « Sarajevo »* puisse s'appliquer aux « zones de sécurité » visées par la résolution 836 de l'ONU. Abondant dans le sens du ministre, le député RPR a émis le vœu que *« la levée progressive des sanctions imposées à la Serbie ne soit pas un tabou car elle est un élément de la négociation »*. Evoquant enfin l'avenir d'une politique européenne de défense, M. Cazenave a expliqué que *« l'objectif »* de l'Union doit être de *« constituer dans un délai de cinq ans une force d'intervention rapide européenne »*.

Au nom du groupe UDF, Valéry Giscard d'Estaing (Puy-de-Dôme), président de la commission des affaires étrangères, a lui aussi exprimé le *« soutien sans reserve »* des députés de la confédération aux initiatives de l'OTAN à Gorazde. Très soucieux d'associer les Russes aux négociations de paix, M. Giscard d'Estaing a surtout demandé à M. Juppé qu'*« un effort particulier d'information et de consultation soit conduit en direction de nos partenaires russes »*.

Orateur du groupe socialiste, Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) a soutenu, à propos des actions de l'ONU à Gorazde, que *« la réplique par des frappes aériennes est une riposte justifiée »*. A l'instar de M. Cazenave, M. Le Déaut a cité l'exemple de Sarajevo où, a-t-il dit, *« la vie reprend »*. *« Personne ne comprendrait que la méthode qui a permis d'obtenir un résultat à Sarajevo, l'application effective des résolutions de l'ONU* (...) *ne soit pas appliquée ailleurs pour les autres enclaves »*. Il a en outre appelé au *« renforcement de la politique étrangère et de sécurité commune »*, *« seule à même »*, a-t-il dit, de *« muscler l'identité européenne »*.

Seule voix dissonante dans ce débat marqué par une approche plutôt consensuelle de la politique française dans l'ex-Yougoslavie – et ce même si M. Le Déaut explique de *« les socialistes maintiendront une ligne critique et responsable »* – Georges Hage (PC, Nord) a exposé l'analyse du Parti communiste des origines de la guerre dans l'ex-Yougoslavie. *« Ce n'est pas l'Europe qui a été diplomatiquement absente ou insuffisamment unie*, a-t-il affirmé. *N'est-ce pas plutôt la prédominance de Maastricht et des intérêts allemands qui a entravé la diplomatie française ? »* Guy Hermier (PC, Bouches-du-Rhône) avait quant à lui une vision différente de celle de son groupe puiqu'il estime que la tragédie bosniaque a pour *« cause première »* le *« nationalisme exacerbé »* des dirgeants serbes. Le groupe PC avait accepté de le laisser s'exprimer, mais la conférence des présidents de l'Assemblée nationale n'avait autorisé qu'un seul orateur par groupe.

FRÉDÉRIC BOBIN

La controverse sur la gestion de M. Haberer

M. Carrez (RPR) rapporteur de la commission d'enquête sur le Crédit lyonnais

L'Assemblée nationale devrait se prononcer, jeudi 28 avril en séance publique, sur la création d'une commission d'enquête sur le Crédit lyonnais, après la mise en cause de la gestion de Jean-Yves Haberer.

Deux propositions ont été déposées, l'une par Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée, qui suggère une commission d'enquête de neuf membres, et l'autre par François d'Aubert (UDF-PR, Mayenne), favorable à une commission de trente membres (*le Monde* du 1[er] et 7 avril).

Jacques Barrot, président de la commission des finances, a indiqué de son côté, mardi 12 avril, qu'il souhaitait une commission de douze membres afin *« d'arriver à un équilibre permettant la représentativité de tous les groupes »* de l'Assemblée nationale. M. Barrot justifiait ce chiffre par la volonté de réunir une commission *« d'experts »* et non pas une commission trop marquée par des intérêts politiques. Réunie mercredi matin, la commission des finances a désigné Gilles Carrez (RPR, Val-de-Marne), suppléant de Michel Giraud, ministre de l'emploi, comme rapporteur.

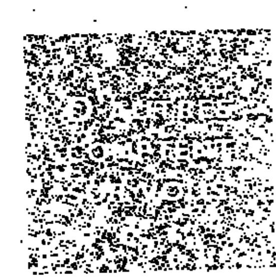
PRIVATISATION DE L'UAP



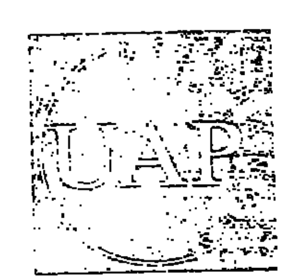
La personne qui m'a convaincu de devenir actionnaire de l'UAP n'en a jamais entendu parler.

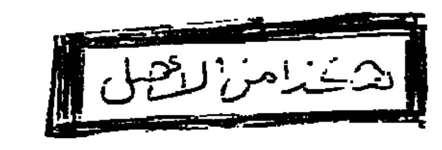
Investir dans l'UAP, c'est choisir la solidité.

L'UAP est le premier groupe français d'assurance. Des mandats d'achat d'actions sont disponibles auprès de votre banque, de votre société de bourse, du Trésor Public, des Caisses d'Epargne et de la Poste. Ils sont révocables à tout moment jusqu'à la fin du quatrième jour de bourse de l'offre publique de vente. Un document de référence enregistré par la COB (R94-001) et une note d'opération préliminaire visée par la COB (94-197) sont à votre disposition auprès des différents intermédiaires financiers et de l'UAP. Une note d'opération définitive sera disponible le jour de l'ouverture de l'offre publique de vente dans les mêmes lieux. 10 % des actions mises en vente sur le marché seront réservés aux salariés et anciens salariés de l'UAP à des conditions préférentielles. Pour toute information sur l'UAP, adressez-vous à votre interlocuteur privilégié, votre agent général ou votre conseiller UAP ou appelez le **05 11 1994** (appel gratuit) ou composez le 36 14 UAP. Anciens salariés : contactez votre établissement d'origine ou le **05 10 1000** (appel gratuit).









Pour détournement de fonds

Le premier vice-président du conseil régional de la Guadeloupe placé en garde à vue

Une enquête du SRPJ Antilles-Guyane sur le détournement de 2 millions de francs destinés à la construction de logements sociaux dans la commune d'Anse-Bertrand a conduit au placement en garde à vue, mardi 12 avril, de José Moustache, premier vice-président (RPR) du conseil régional de la Guadeloupe, assemblée qui est présidée par Mme Michaux-Chevry.

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

José Moustache, premier vice-président (RPR) du conseil régional de la Guadeloupe – que préside Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme – a été placé en garde à vue, mardi 12 avril, dans le cadre d'une enquête sur le détournement de 2 millions de francs destinés à la construction de logements sociaux dans la commune d'Anse-Bertrand dont il est le maire.

Le directeur général de la société d'économie mixte locale SEMANOR, que préside M. Moustache, Hervé Ronnet, le subdivisionnaire de la direction départementale de l'équipement (DDE) à Anse-Bertrand, André Trésor, et un agent de la DDE, Pierre Ilponse, ont également été placés en garde à vue dans le cadre d'une enquête, effectuée à l'initiative du SRPJ Antilles-Guyane, faisant suite à la signature par ces quatre personnes d'un *«procès-verbal de réception des travaux»* de construction de cinquante logements sociaux, alors que seuls vingt-cinq d'entre eux avaient alors été construits.

Ce document, juridiquement un faux, avait conduit la DDE à verser indûment à la SEMANOR une somme de 2 millions de francs représentant la contribution de l'Etat pour les 25 logements manquants – qui ont finalement été construits, au pas de charge, ces dernières semaines, sans qu'ils soient cependant tous «clos et couverts» comme l'exige la réglementation en matière d'aides de l'Etat pour ce type de logements. Les enquêteurs s'attachent notamment à déterminer quel usage a pu être fait de cette somme entre la date de son versement par la DDE – dont la hiérarchie locale multipliait, depuis plusieurs semaines, démarches et interventions pour «couvrir» ses deux agents – et la construction précipitée des logements manquants.

Les policiers s'intéressent également aux modalités du rachat par la SEMANOR, pour 2 millions de francs (dont trois traites de 500 000 francs, signées de M. Moustache et garanties par la commune d'Anse-Bertrand), des actifs d'une fabrique de bicyclettes en liquidation, la SA Bio-Technica International, dont M. Moustache était administrateur. Ces actifs, dont la valeur réelle est estimée à moins de 2 millions, ont été confiés par la SEMANOR à un GIE, Bio-Technica International, dont le gérant est apparenté à un proche collaborateur de M. Moustache, lui aussi administrateur de la société liquidée.

L'enquête pourrait, selon certaines sources, et à condition que la justice n'y trouve pas d'inconvénients particuliers, s'étendre aux finances d'Anse-Bertrand, une commune dont la chambre régionale des comptes vient d'estimer le déficit à 26,5 millions de francs, soit 140 % de son budget de fonctionnement. Cette enquête a été conduite, jusqu'à présent, par les seuls policiers du SRPJ Antilles-Guyane, dont bon nombre ne font pas mystère de leur désabusement depuis la levée de l'immunité parlementaire, l'emprisonnement d'Edouard Chammougon, député (République et Liberté) et maire de Baie-Mahault, et sa remise en liberté, un jour plus tard (*le Monde* des 27-28 mars, 2 et 3-4 avril), par le juge d'instruction Hubert Hansenne qui, selon des témoignages concordants, a, entre autres, paru craindre pour sa sécurité personnelle et pour celle de sa famille.

M. Hansenne a finalement remis en liberté, mardi 12 avril, le dirigeant de la société parisienne Rhoddlams, M. Michel Pacary, la seule personne jusqu'alors détenue dans le cadre des différentes affaires de détournement de fonds publics et de corruption pour lesquelles M. Chammougon a été mis en examen.

EDDY NEDELJKOVIC

A la demande de son président

Le «fonctionnement» du conseil général de Seine-Maritime va être soumis à un «diagnostic complet»

ROUEN

de notre correspondant

Charles Revet, président UDF-PR du conseil général de la Seine-Maritime a annoncé, lundi 11 avril, devant l'assemblée départementale, qu'il allait faire *«procéder à un diagnostic complet du fonctionnement du conseil général ainsi qu'à celui des principaux organismes auxquels il apporte son financement»*. M. Revet a indiqué que cette démarche répond *«à un souci de transparence et de clarté»*.

C'est la première réponse publique du président du conseil général, élu à ce poste en décembre 1992 et réélu le 1er avril, à l'affaire de corruption présumée qui a débouché sur la mise en examen de six agents de la collectivité et de sept chefs d'entreprise fournisseurs. Il est reproché aux salariés du conseil général d'avoir fait financer des activités personnelles par les entreprises qui équipaient le conseil en divers matériels (*le Monde* daté 6-7 mars).

M. Revet considère que *«l'environnement dans lequel se déroule la procédure judiciaire, où la discrétion et la sérénité devraient être de mise, a fait place à la délation, à la suspicion et aux sous-entendus qui nuisent au bon fonctionnement de l'institution»*.

L'assemblée, interrogée sur l'opportunité de cette démarche, a donné un avis de principe favorable à l'unanimité. L'opposition de gauche, qui demeure dans l'ensemble discrète depuis la révélation de cette affaire, le 16 décembre 1993, s'est bornée à constater, par l'intermédiaire de Marc Massion (PS), qu'elle avait déjà demandé l'ouverture d'une telle enquête.

M. Massion a évoqué une absence de transparence des décisions de l'exécutif de la collectivité sous la présidence de Jean Lecanuet, décédé en février 1993, puis sous celle, brève, d'André Martin, décédé en novembre 1993.

ÉTIENNE BANZET

La fronde du Parti républicain

M. Giscard d'Estaing souhaite éviter «une division» de l'UDF

Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a pris bonne note du ressentiment des députés membres du Parti républicain, exaspérés par la victoire du centriste Dominique Baudis sur leur propre candidat, Jean-François Deniau, pour la tête de la liste UDF-RPR aux élections européennes. *«Il est vrai qu'à l'intérieur d'un système complexe,* est-il convenu, *nous devons veiller à ce que les équilibres soient respectés, et de même veiller à ce que l'expression et les responsabilités soient réparties équitablement entre les différentes composantes.» «C'est le rôle du président d'y veiller et je m'y efforcerai»*, a-t-il ajouté.

Le président de l'UDF a rappelé son attachement au groupe unique de l'UDF à l'Assemblée nationale, menacé par la fronde de membres du PR, et estimé que *«dans les circonstances que nous traversons, qui sont difficiles, personne ne comprendrait, à l'heure actuelle, une division»*.

Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, est sorti de la réserve qu'il observait depuis le début de la semaine pour juger l'initiative, si elle devait aboutir, *«regrettable et ambiguë»*. *«Il m'apparaît évident qu'un groupe politique doit se constituer autour d'un projet politique. Or, je ne vois pas de projet dans la constitution d'un éventuel groupe autonome»*, a ajouté M. Millon. Le député de l'Ain, membre du PR, a enfin vivement contesté l'argument, avancé par les velléitaires selon lequel l'UDF serait trop critique à l'endroit du gouvernement, en assurant que les remarques les plus acerbes contre la politique du premier ministre étaient souvent parties des rangs du PR.

Pour les responsables du Parti républicain, agacés par le nouveau report *sine die* du conseil national de l'UDF, le problème reste cependant entier, d'autant que Gérard Longuet, président du PR, s'est efforcé d'évacuer la question du groupe en demandant qu'elle soit remisée jusqu'aux élections européennes et en exigeant le renouvellement, dès cet automne, du bureau politique ainsi que la remise en jeu de la présidence de l'UDF. Il devait d'ailleurs soumettre cette dernière idée au comité exécutif de l'UDF qui rassemblera jeudi les présidents des composantes et les présidents des groupes parlementaires autour de Valéry Giscard d'Estaing, en présence de Dominique Baudis.

Le PR peut-il pour autant se payer le luxe d'un affrontement direct avec le président de l'UDF pour la raison que ce qui s'est passé pour la tête de liste aux européennes pourrait se reproduire à propos de la stratégie de l'UDF pour l'élection présidentielle? Il faudrait être sûr que cette querelle de postes et de fonctions constitue le meilleur point d'appui pour contester la gestion giscardienne de la maison UDF et pour que se constitue en son sein, notamment avec les centristes, le *«pacte majoritaire»* que M. Longuet appelle de ses vœux.

GILLES PARIS

POINT DE VUE

Morale et socialisme

par Léon Schwartzenberg

Il est des moments où il est nécessaire de témoigner. Choisi en 1989 à titre d'apparenté sur la liste socialiste dirigée par Laurent Fabius, j'ai siégé régulièrement au Parlement européen à Strasbourg et aux commissions de l'environnement et de la culture à Bruxelles. Je n'ai pas été reconduit sur la liste dirigée par Michel Rocard en 1994. C'est le jeu normal de la politique. Je ne m'en offusque pas.

J'ai au cours de ces cinq années côtoyé des camarades qui sont devenus des amis et qui ont subi le même sort : aucun des dix-sept parlementaires non renouvelés n'a été informé – pas le moindre appel téléphonique, pas la moindre lettre du secrétariat du Parti socialiste.

Pourtant, ils n'avaient pas démérité de l'Europe : Martine Buron, porte-parole du Parti des socialistes européens en matière sociale et d'emploi ; Frédéric Rosmini, responsable des pouvoirs locaux et de la défense du service public ; André Sainjon, qui a introduit la notion de clause sociale dans le GATT dont le gouvernement français fait aujourd'hui usage ; Nora Zaidi, référence de la commission Libertés publiques sur la défense des travailleurs immigrés ; Gérard Fuchs, auteur du manifeste électoral du groupe socialiste européen.

L'Europe n'est pas apparue comme une donnée prioritaire pour la désignation des candidats. L'un des plus éminents d'entre nous avait proposé il y a deux mois que chaque candidat s'engage solennellement à être assidu au Parlement européen ou – si cela lui paraissait impossible – à démissionner au bénéfice du candidat suivant sur la liste : cela a été refusé par les chefs des différents «courants». Or le Parlement européen requiert une présence constante pour pouvoir influer sur ses décisions. Sur les vingt-cinq premiers de la liste actuelle, douze appartiennent au bureau politique du Parti, qui se réunit le mercredi à Paris, jour où ont lieu à Strasbourg les votes les plus importants qui exigent la présence personnelle des députés. La carte de député européen est pour la plupart d'entre eux une carte de visite.

«Mépris»

Il est vrai que la parité hommes-femmes a été respectée, et il faut féliciter Yvette Roudy et Marie-Claude Vayssade d'en avoir convaincu le premier secrétaire. Il est vrai aussi qu'il faut se féliciter de la qualité de nombreux candidats investis, de celle de non-socialistes (encore qu'il ne soit pas sûr que si les sondages avaient crédité Bernard Kouchner de plus de 5 % des voix il n'aurait pas présenté sa propre liste...). Deux grands défenseurs de l'Europe ne doivent qu'à un «forcing» de dernière minute d'avoir été investis : Elisabeth Guigou, grâce à Bernard Kouchner, et Jean-Pierre Cot en raison du scandale provoqué à Strasbourg où il préside le groupe socialiste.

Après la défaite de mars 1993, il y a juste un an, Michel Rocard prenait le pouvoir au Parti socialiste. De nombreuses personnes, réservées sur la méthode utilisée, l'avaient accueilli favorablement car elles pensaient qu'il devenait indispensable de moraliser le fonctionnement du PS et d'éviter à l'avenir une conduite contraire à l'éthique. Les «Etats généraux» avaient semblé confirmer cet espoir.

La suppression des «courants»? Ils sont aujourd'hui plus puissants que jamais. La méthode utilisée? C'est elle plus que le choix des personnes qui a paru honteuse à nos camarades socialistes des autres pays européens. Michel Rocard a appelé à plusieurs reprises à la moralisation du Parti et stigmatisé avec raison ce qu'il appelait l'arrogance. Cette fois, ce n'est pas d'arrogance, qu'il a fait preuve, c'est de sa forme suprême : le mépris.

L'élection européenne représente en fait pour le premier secrétaire du Parti socialiste la ligne de départ pour l'élection présidentielle. Il ferait bien de modifier rapidement sa course et celle de son équipage s'il veut avoir la chance d'apercevoir le poteau d'arrivée. Il y a bien longtemps qu'à l'exception de quelques-uns, le Parti socialiste a un pied dans la gauche et un pied dans l'opportunisme. Il est vrai que la politique ne peut pas toujours avoir les mains propres et qu'il est parfois nécessaire de sacrifier à ce qu'on appelle la «realpolitik».

Mais lorsque ce qu'on appelle la morale, c'est-à-dire tout simplement le respect de l'autre, a disparu, certains qui continuent à se revendiquer du socialisme (la longue histoire des déshérités et des laissés-pour-compte vers plus de justice et de reconnaissance) feraient bien de changer le nom de leur organisation. La morale sans le socialisme, c'est de peu d'efficacité, mais le socialisme sans la morale, ce n'est rien.

► Léon Schwartzenberg, professeur agrégé de médecine, ancien ministre délégué à la santé, est parlementaire européen.

Au «Journal officiel»

Publication des comptes des candidats aux élections législatives de 1993

La Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques a publié, dans une annexe du *Journal officiel* du mardi 12 avril, la totalité des comptes des quelque 5 300 candidats aux élections législatives de mars 1993, ainsi que la liste des dons des personnes morales faits à compter du 1er février précédent.

Cette publication a été rendue obligatoire par la loi du 29 janvier 1993 sur le financement des campagnes électorales et des partis politiques, aux termes de laquelle *«pour chaque candidat, la publication* [des comptes de campagne] *comporte la liste exhaustive des personnes morales qui lui ont consenti des dons, avec l'indication du montant de chacun de ces dons»*. Cette disposition complète la loi sur la transparence financière de la vie politique de 1988, selon laquelle les dons à un ou plusieurs candidats ne peuvent excéder 30 000 francs s'ils émanent d'une personne physique et 10 % du plafond des dépenses électorales, dans la limite des 500 000 francs autorisés, s'ils émanent d'une personne morale autre qu'une formation politique.

Les difficultés du calendrier électoral

Le gouvernement décide de repousser les municipales de mars à juin 1995

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, devait présenter, au cours du conseil des ministres du 13 avril, un projet de loi visant à reporter au mois de juin 1995 les élections municipales prévues en mars de la même année. L'idée d'un report de ce scrutin, pour cause de quasi-coïncidence avec l'élection présidentielle, avait été soulevée en juin 1993 par le RPR, qui souhaitait éviter à Jacques Chirac, son président, maire de Paris et candidat «naturel» du mouvement à la présidence de la République, une double campagne au printemps (*le Monde* des 18 septembre 1993 et 24 mars 1994).

Au sein de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing et le CDS, hormis Dominique Baudis, maire de Toulouse, s'étaient d'abord prononcés pour le maintien des scrutins municipaux en mars, avant de se rallier progressivement à l'idée d'un report. Dans un premier temps, l'UDF, sachant que la présidence de la République avait toutes chances de revenir à un RPR, ne tenait pas à ce que son «allié» profite de la dynamique du succès pour imposer systématiquement ses candidats dans les villes convoitées par les deux formations. Mais il a fini par lui apparaître qu'il était difficile de mener conjointement une campagne présidentielle, où la droite pouvait être divisée au premier tour, et des campagnes municipales où elle est en général unie. En compensation de ce ralliement, elle a obtenu que les investitures communes UDF-RPR dans les villes de plus de 30 000 habitants soient arrêtées avant l'élection présidentielle.

Dès lors que le report était acquis, la question a été de savoir si le choix se porterait sur juin ou sur septembre. Alors que l'entourage de Jacques Chirac privilégiait septembre, le premier ministre a opté pour le mois de juin. Choisir septembre obligeait, en effet, à renvoyer en janvier 1996 les élections sénatoriales, qui doivent avoir lieu normalement en septembre : les délégués des conseils municipaux forment en effet l'essentiel du collège électoral des sénateurs. Or Charles Pasqua a estimé, tardivement, que ce report-ci pourrait ne pas être conforme à la Constitution.

Une autre lecture peut également être faite du choix du mois de juin. Comme l'élection du président de la République s'effectuera au début du mois de mai, dès lors que les élections municipales sont fixées en juin, il devient très difficile d'envisager avant l'été une dissolution de l'Assemblée nationale avec, à la clé, de nouvelles élections. Le choix du gouvernement pourrait alors rassurer certains des députés de la majorité élus de justesse en mars 1993 à la faveur de la déroute socialiste et qui ne sont pas pressés de retourner devant leurs électeurs. Edouard Balladur sait – *«avec malice»*, dit-il en privé – envoyer un message à ceux dont il espère le soutien.

G. P.

Dans «le Monde diplomatique» d'avril

Rapport pour le XXIe siècle

Il y a vingt ans, le club de Rome rendait public son célèbre rapport, *Halte à la croissance*, qui mettait en garde l'humanité contre le gaspillage des ressources écologiques et contre le danger de destruction de la planète. Depuis, ces risques se sont accrus. Dans sa livraison d'avril, *le Monde diplomatique* publie en exclusivité mondiale un rapport qui formule un nouveau diagnostic sur la crise de cette fin de siècle et propose des stratégies d'action pour en sortir. C'est un événement intellectuel majeur et une indispensable lecture pour entrer du bon pied dans le vingt et unième siècle.

D'autre part, *le Monde diplomatique* se penche sur le grondement social en France. Jacques Le Goff dénonce les gadgets, avec lesquels, depuis quinze ans, les gouvernements successifs tentent sans succès d'enrayer la montée du chômage. Jean-Claude Lamoureux analyse le rôle d'insertion des réseaux d'entreprises et de bénévoles. Enfin, Philippe Tarnier rappelle le «bon usage» du squat par temps de crise.

Par ailleurs, on trouvera dans cette livraison un très riche dossier sur le Proche-Orient : «La spoliation et la haine». Geoffrey Aronson démontre pourquoi la sécurité des populations palestiniennes ne peut être assurée «sous le règne des colons», tandis qu'Ammon Kapeliouk dévoile la stratégie qui a présidé au quadrillage de la Cisjordanie et de Gaza par les implantations juives. Enfin, Alain Gresh révèle les intentions du gouvernement syrien dans les négociations de paix.

Egalement au sommaire : Drogue : Chronique d'une guerre perdue *(Christian de Brie)* ; Allemagne... *(Ignacio Ramonet)* ; Allemagne, nouveau paradis mafieux ? *(Thomas Schnee)* ; Europe du Nord : S'intégrer en préservant l'autonomie nationale *(Helge Hveem)* ; Les Lapons à l'assaut de la bonne conscience de leurs voisins *(Jean-Pierre Airut)* ; La crise yougoslave prise en main par Washington *(Paul-Marie de La Gorce)* ; Etats-Unis : L'université de Chicago, un petit coin de paradis bien protégé *(Serge Halimi)* ; Haïti : L'élimination programmée du président Aristide *(Christophe Wargny)* ; L'ordre règne à Djibouti *(Gérard Prunier)* ; Afrique du Sud : Le verrouillage du pouvoir économique est déjà assuré *(Lawrence Harris)* - Immense est la tâche de la reconstruction nationale *(Christine Abdelkrim-Delanne)* ; Le Vietnam tourne la page *(Nguyen Duc Nhuan)* ; Menaces sur l'Asie *(René Dumont)* ; Timor-Oriental, défaite politique pour Djakarta *(Max Stahl)* ; Médias : La communication contre l'information *(Robert Tixier-Guichard et Daniel Chaize)* ; Comment résister à la colonisation des esprits ? *(Armand Mattelart)* ; Parler français ou la «langue des maîtres» *(Bernard Cassen)*.

SOCIÉTÉ

Alors que l'Assemblée nationale reprend l'examen des textes de loi sur la bioéthique

Les spécialistes français de transplantation s'inquiètent de la pénurie de greffons

Les députés reprennent, mercredi 13 avril, l'examen, en seconde lecture, des textes de loi sur la bioéthique. Avec le problème du diagnostic pré-implantatoire, l'une des questions posées par ces textes concerne la création controversée d'un registre national informatisé des personnes qui, de leur vivant, pourraient exprimer un refus de prélèvement de tissus et d'organes sur leur cadavre.

■ PÉNURIE. Les malades et les spécialistes français de la transplantation sont confrontés à une inquiétante réduction du nombre des greffons disponibles. Parallèlement, une controverse se développe à propos de la transformation de l'association France Transplant en un établissement français des greffes.

Phénomène inattendu et inquiétant, le nombre de transplantations d'organes pratiquées en France ne cesse de *décroître*. Après une phase d'expansion rapide, de 1983 (année durant laquelle 967 greffes ont été pratiquées) à 1991 (3 572), on observe une décroissance marquée : 3 220 greffes en 1992, 3 180 en *1993*. Durant cette dernière année, 195 personnes inscrites sur des listes d'attente pour une greffe de cœur, de poumon, de foie ou de rein sont décédées. Sur les 977 personnes en état de mort cérébrale, les spécialistes français ont prélevé 3 408 organes. Il faut ici ajouter 76 organes transmis par des organisations étrangères et 47 organes prélevés sur des donneurs vivants : un cœur «domino» (1), 41 reins et 5 lobes hépatiques. On note, en outre, une augmentation des causes vasculaires et des suicides à l'origine des prélèvements (respectivement 35,10 % et 25,79 % en 1993 contre 29, et 12 % en 1991).

A ces chiffres rendus publics, mardi 12 avril, par le professeur Christian Cabrol, président de France Transplant, il faut ajouter les données du premier trimestre de cette année que nous a communiquées le professeur Henri Kreis, chef du service de transplantation et de réanimation (hôpital Necker Paris), membre du conseil d'administration de France Transplant. Par extrapolation et comparaison avec les deux chiffres de 1991, on peut craindre pour l'année 1994, au vu des prélèvements effectués durant le premier trimestre, une chute de 37,8 % des greffes de rein (passant de 1 972 à 1 224), de 43,1 % des greffes de cœur (de 632 à 360), de 31,2 % des greffes de foie (697 à 480); et, au total, une diminution de 37,4 % des greffes (de 3 512 à 2 238). *«Il est bien évident qu'il ne s'agit que d'une extrapolation et que peut-être un revirement se produira qui changera ces chiffres. Mais, pour l'instant, nous n'avons jamais observé de bilan, même partiel, aussi catastrophique»*, nous a expliqué le professeur Kreis.

La pénurie d'organes est pour l'essentiel consécutive à l'accroissement constant des oppositions au prélèvement, explique-t-on en substance auprès de France Transplant. Les familles, systématiquement rencontrées par les réanimateurs avant de pratiquer un prélèvement d'organes ou de tissus, expriment de plus en plus souvent une opposition. Ceci a, en 1993, représenté 64 % des cas de non-prélèvement contre 62 % en 1992 et 47 % en 1991. L'an dernier, 412 prélèvements multi-organes possibles n'ont pu être réalisés à cause d'une opposition des proches du défunt.

« Un système très fragile »

«Je crois que nous avons atteint aujourd'hui une situation critique et que le problème d'ensemble de la poursuite des transplantations est en train de se poser. On peut en effet concevoir que si notre société refuse les prélèvements d'organes, c'est qu'elle ne souhaite pas non plus bénéficier des transplantations, déclare le professeur Kreis. *La transplantation d'organes va-t-elle redevenir une thérapeutique marginale bénéficiant à quelques privilégiés qui auront dans leur famille des volontaires vivants acceptant de leur donner un greffon? En toute hypothèse, la remontée sera dure et lente. Si la mise en place d'un système de prélèvement et de distribution des organes aux fins de transplantation a demandé plus de vingt ans, il s'agit encore d'un système très fragile qui peut être détruit en un temps très court, comme le démontre les chiffres de ces deux dernières années.»*

Le professeur Kreis attend avec impatience le texte final de la loi sur la bioéthique qui va être voté par l'Assemblée nationale : *«Nous verrons, en particulier, si ce texte donne à chacun le moyen d'exprimer clairement et de manière fiable son refus d'être prélevé et s'il parvient à imposer une information permanente sur les problèmes soulevés par l'utilisation du corps humain. Seules ces deux notions nous permettront peut-être de redémarrer notre activité sans les ambiguïtés de la législation actuelle qui a montré, de façon indiscutable, à quel point elle pouvait être néfaste.»*

En *1992*, déjà, le professeur Jean Dausset, Prix Nobel de médecine, et plusieurs responsables de France Transplant s'étaient prononcés dans ces colonnes (*le Monde* des 6 et 12 juin 1992) en faveur de la création d'un registre national des opposants au prélèvement d'organes. Cette prise de position faisait suite à la révélation (*le Monde* daté 17-18 mai 1992 et *le Monde* du 27 mai 1992) des conditions spectaculaires et controversées d'un prélèvement de cornée chez un jeune homme au CHR d'Amiens. *«Nous considérons qu'il est urgent que soit mis en place, avec l'aide du ministère de la santé, un registre national des citoyens s'opposant au prélèvement d'organes*, écrivait le professeur Dausset. *Ainsi, une plus grande liberté d'expression sera donnée aux personnes qui sont opposées au prélèvement. Ce registre sera accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre aux équipes médico-chirurgicales de France Transplant et fonctionnera sur le modèle de celui existant en Belgique.»*

Il s'agissait d'offrir à chacun la possibilité d'inscrire sur un ordinateur national sa décision de refuser de donner ses organes *post mortem*. L'ordinateur aurait été connecté au réseau Minitel grâce auquel chacun aurait pu faire connaître sa volonté, positive ou négative, de donner tout ou partie de ses organes après sa mort. Une telle démarche aurait été strictement confidentielle, modifiable à la demande et confirmée par écrit.

Deux ans plus tard, la situation est plus confuse que jamais. Le Sénat a, pour sa part, il y a quelques semaines, avec l'accord du gouvernement, écarté les dispositions, adoptées en première lecture par l'Assemblée nationale, prévoyant la mise en place d'un tel registre national informatisé. Le professeur Jean-François Mattéi, député (UDF) des Bouches-du-Rhône et rapporteur de la commission spéciale de l'Assemblée nationale pour les textes de bioéthique, demeure attaché à l'idée d'un tel fichier dont, dit-il, *«la faisabilité technique semble aujourd'hui prouvée»*.

Trois objectifs

«Je reste persuadée que si les personnes faisant connaître leur volonté à l'avance sont rares, ce n'est pas parce que les moyens d'expression de cette volonté font défaut, mais parce qu'il n'est pas naturel, surtout lorsqu'il s'agit d'individus jeunes, d'anticiper les situations accidentelles, heureusement exceptionnelles, dans lesquelles la question du don d'organes peut se poser», a déclaré Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, le 7 avril, à l'Assemblée nationale lors de la présentation du projet de loi. Mme Veil s'était, par ailleurs, déclarée *«consciente»* que la rédaction du texte adopté sur ce thème par le Sénat devait encore être améliorée et cela avec trois objectifs : *«Garantir formellement aux familles que la perspective d'un prélèvement d'organe ne peut en aucun cas interférer avec le constat de la mort cérébrale; veiller à ce que l'organe prélevé soit bien affecté (...) au malade qui en a le plus besoin; s'assurer enfin que le prélèvement est fait dans des conditions techniques qui donnent à la greffe les meilleures chances de réussite.»*

Cette controverse sur l'urgence technique et la nécessité éthique de la constitution d'un tel registre national informatisé survient alors que les différents praticiens français concernés par le prélèvement et la greffe d'organes sont dans les plus grandes incertitudes quant à l'état et à l'encadrement de leur pratique. La création, par la loi du 20 janvier d'un établissement français des greffes se substituant aux missions que s'était fixée l'association France Transplant continue, dans l'attente de la publication des décrets d'application, de susciter des vagues d'inquiétude dans les milieux spécialisés. Après la disparition effective de France Transplant, la création d'un Syndicat de la transplantation est annoncée qui, face au poids de l'administration, entend faire valoir les intérêts et la déontologie médico-chirurgicale.

J.-Y. N.

(1) La technique dite en « domino » consiste, lors de l'implantation d'un bloc cœur-poumon, à utiliser le cœur sain de la personne greffée pour une autre transplantation.

COMMENTAIRE

Cadavres publics

LA pratique des greffes d'organes vit aujourd'hui une étape essentielle de son histoire. Cette activité qui, hier encore, symbolisait la toute-puissance médico-chirurgicale est, depuis peu, confrontée à une série de graves difficultés qui, si elles n'étaient pas surmontées au plus vite, conduiraient à remettre en cause une thérapeutique coûteuse mais devenue indispensable. Traumatisé par cette perspective, le monde de la transplantation ne veut y voir que la conséquence de quelques «affaires» évoquées par la presse.

Sans doute le respect de la volonté du défunt et de sa famille, ainsi que celui des règles de probité, sont-ils, dans l'immense majorité des cas, respectés lors des prélèvements d'organes sur les personnes en état de mort cérébrale. Pour autant, il suffit d'apprendre l'existence de quelques «exceptions» pour que, brutalement, la collectivité perde massivement confiance dans un système fondé sur le bénévolat et le partage des corps. C'est dire la responsabilité des praticiens chargés de recueillir les volontés du défunt et de ses proches.

Les difficultés actuelles permettent, toutefois, de prendre conscience de la relative hypocrisie des dispositions de la loi Caillavet, fondée sur le «consentement présumé» au prélèvement *post mortem* des organes (1). Adoptée en 1976 pour favoriser le développement de cette pratique naissante, cette législation a vite fait la preuve de ses insuffisances. En pratique, en effet, les équipes spécialisées se doivent de recueillir l'accord de la famille au moment où l'on annonce la survenue du décès et où le cadavre est maintenu en état de «survie artificielle». Il y a, là, une source d'incompréhensions, de malentendus et de souffrances qui nuisent au développement des greffes.

La fin de la discussion parlementaire sur la bioéthique offre l'occasion quelque peu inespérée de sortir des actuelles impasses. L'actualisation de la loi Caillavet, avec la création d'un registre national informatisé permettant à chacun d'exprimer de son vivant son refus de donner, après sa mort, une partie de son corps, serait une réponse constructive. Elle n'aurait toutefois de sens que soutenue par une information claire de l'ensemble des citoyens sur les conditions légales de prélèvement après la mort. Le gouvernement se dit opposé à cette solution. Pourquoi? Il faut espérer que les députés, revenant sur le vote du Sénat, confirmeront le choix qui fut le leur en novembre 1992.

JEAN-YVES NAU

(1) Sur les différents problèmes soulevés par les greffes d'organes, on peut se reporter à «La greffe d'organes, phénomène de société», du professeur Didier Houssin (clinique chirurgicale, hôpital Cochin. Paris). Ce texte est publié dans le numéro daté 15 février 1994 de *la Revue du praticien*.

ÉDUCATION

Selon «50 millions de consommateurs»

La sécurité ne serait pas assurée dans 800 établissements

La revue *50 millions de consommateurs* n'a pas attendu la rédaction définitive du rapport de la commission Schléret (*le Monde* du 7 avril) pour dénoncer les risques encourus, selon ses estimations, par près de 200 000 élèves dans 800 établissements scolaires. Dans son numéro d'avril, le mensuel de l'Institut national de la consommation publie, cartes à l'appui, l'inventaire, région par région, des lycées et collèges les plus exposés aux dangers d'incendie. La revue insiste notamment sur le cas de 339 établissements qui ont reçu un avis défavorable d'ouverture des commissions de sécurité. Si la loi s'appliquait strictement, ils devraient, affirme l'Institut, être fermés avant la réalisation de travaux de mise en conformité.

Etabli selon un questionnaire envoyé aux collectivités locales – il manque les réponses de dix-sept départements et de trois régions –, cet état des lieux recense essentiellement les bâtiments à structure métallique construits selon un procédé industrialisé dans les années 60. Parmi ceux-là, il reste encore 41 établissements de type Pailleron, considérés comme les plus dangereux depuis l'incendie du collège qui, en 3 février 1973, a causé la mort de 20 personnes dont 16 enfants, 50 établissements de type Bender tout aussi fragiles et enfin 472 établissements à structure métallique, présentant des déficiences. Les risques encourus dans les ateliers des lycées techniques et professionnels ne sont pas à négliger puisque, selon l'aveu même d'un certain nombre de régions, 60 % du parc des machines ne serait pas en conformité. En s'appuyant en partie sur les mêmes sources, comme le rapport du bureau d'études de la Société de contrôle technique de construction (Socotec), le bilan dressé par la revue de l'Institut national de la consommation rejoint le constat de la commission d'évaluation des besoins sur la sécurité dans les établissements scolaires, présidée par Jean-Marie Schléret. Ce dernier doit rendre son rapport à François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, le 19 avril prochain. A quelques jours de sa publication, le bilan alarmiste dressé par l'Institut de la consommation confirme une évidence : la sécurité dans les établissements scolaires a été trop longtemps négligée.

M. D.

A l'occasion d'une table ronde à Lille

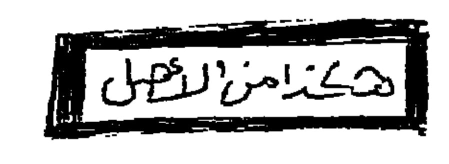
M. Bayrou s'interroge sur le recrutement et la formation des instituteurs

Après Bordeaux le 8 et Lyon le 11 avril, c'était au tour de Lille d'accueillir, mardi 12 avril, le débat sur l'avenir du système éducatif grâce auquel le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, entend jeter les bases d'un *«nouveau contrat pour l'école»*. Environ 1 200 personnes étaient venues débattre des *«métiers de l'éducation»*.

Respectant la règle du jeu qu'il s'est fixée, François Bayrou a surtout écouté. Il n'y a guère que sur la question du recrutement et de la formation des instituteurs qu'il est sorti de sa réserve. *«Si l'on s'aperçoit, après avoir recruté les instituteurs, et quand ils sont en deuxième année de formation en institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), qu'il y a des trous inacceptables dans leur formation; alors on marche sur la tête*, a lancé le ministre. *Si l'adaptation des étudiants à la polyvalence de leur futur métier pose autant de problèmes, c'est que quelque chose ne va pas dans le recrutement.»* Et François Bayrou a enfoncé le clou en précisant qu'il *«ne serait pas choqué»* que l'on propose de recruter *«plus tôt»* les instituteurs et que l'on revoie la forme du concours (*lire aussi page 15*).

Après cette tournée en province, il est prévu d'entamer une nouvelle série de rencontres, à Paris cette fois, les 2, 5 et 6 mai. C'est dans ce cadre que François Bayrou formulera des propositions, dont on ne connaît pour l'instant ni l'importance ni le nombre, ni quels thèmes elles privilégieront. Enfin, une journée de conclusion se tiendra, probablement le 19 mai, à la Sorbonne.

Ch. G.





JUSTICE

Le procès de Paul Touvier devant la cour d'assises des Yvelines

Portrait sans masque d'un « nazi à la française »

Au procès de Paul Touvier devant la cour d'assises des Yvelines, les avocats des parties civiles ont continué, mardi 12 avril à Versailles, à brosser le portrait d'un homme qui fut pleinement engagé dans le dispositif idéologique de la Milice.

On l'a presque oublié, dans sa cabine de verre. Depuis lundi, Paul Touvier est redevenu cette figure de cire des premiers jours, ce mannequin immobile dont on se demande s'il est de chair. Plus un geste, pas un tressaillement : comme si les plaidoiries des parties civiles concernent un autre.

Son portrait, brossé par Mᵉ Charles Libman, conseil de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, a pourtant de quoi le faire sursauter. C'est une eau-forte, sans grisé. Mais on ne peut savoir ce que l'ancien chef milicien, patriote et dévot affiché, pense de cette gravure où se dessine la silhouette brutale d'un homme perdu d'honneur, voyou et proxénète, pillard et assassin...

Mᵉ Libman avance à pas décidés. Il entend éclairer le jury sur les zones glauques d'une vie qui n'en manque pas. Les mots claquent dans le prétoire. Et chacun se rappelle, à l'évocation de son amie Marie-Louise Charroin, hébergée de maison close en maison close au début des années 40, cette *« Madame Touvier »* installée par l'accusé à Chambéry, à partir de 1943, dans un appartement réquisitionné à des juifs...

« Les adorateurs de la haine »

Pas un signe de la tête, pas une dénégation, pas même la manifestation d'une lassitude. Au point que l'avocat songe à une ultime dissimulation : *« Il joue à l'amorti, mesdames, messieurs! C'est un comédien, un grand comédien! Rappelez-vous de la déposition des experts psychiatres qui l'ont décrit comme un homme mielleux, obséquieux et rusé. »*

Laissons l'ancien chef milicien à son masque de cire. Mᵉ Alain Lévy, conseil de la FNDIRP, entraîne à présent le jury dans les obscurs recoins de l'histoire de la Milice, *« cette armée supplétive au service de l'occupant, destinée à instaurer un régime national-socialiste »*. Beaucoup a été dit, depuis l'ouverture du procès, sur cette police politique créée le 30 janvier 1943 : ses rêves d'une Europe allemande, son patriotisme dévoyé, son antibolchevisme effréné, ses bouffées antisémites délirantes, ses compromissions avec la mise en œuvre de la « solution finale ».

Beaucoup a été dit, sauf la liberté que les miliciens ont eue de rompre à temps avec cet instrument progressivement phagocyté par les nazis. Certains en firent bon usage. Ainsi Mᵉ Lévy rappelle-t-il qu'un Crozier, principal adjoint de Joseph Darnand, le « Duce » de la Milice, sut claquer la porte en 1943, tout comme le chef départemental de l'Isère. D'autres, tout aussi engagés derrière le maréchal Pétain, désertèrent le front antisémite, abandonnant *« les adorateurs de la haine, de la puissance et du sang »* à leur folie.

« Touvier, lui, reste », constate l'avocat. Non seulement il reste, mais il progresse dans l'appareil milicien. Promu inspecteur national de la Milice, puis chargé de mission du secrétariat d'Etat au Maintien de l'ordre, le voilà bientôt accueillant Joseph Darnand en personne dans ses locaux de l'impasse Catelin, à Lyon. La scène a lieu le 5 juin 1944. A la veille du débarquement des alliés...

Touvier le milicien peut-il dès lors nier posséder un *« pouvoir de vie et de mort »* sur ses prisonniers? Le peut-il vraiment depuis que Darnand a déclaré à ses troupes en janvier : *« Je ne veux pas tourner autour du pot. Lorsque les Allemands veulent des gens qui sont en prison, j'ouvre les portes et je les laisse faire. Ce que je vous demande, c'est de faciliter ces livraisons qui vont être de plus en plus nombreuses. »*

Et peut-il contester les déclarations de Klaus Barbie confirmant au juge d'instruction qu'ils ont eu des contacts? Peut-il repousser le procès-verbal en marmonnant comme il l'a fait : *« Tout cela est bien vague »*? *« Quel aveu!* s'exclame Mᵉ Lévy. *Ce procès a permis de révéler le vrai visage de Touvier, celui d'un nazi à la française. Le mot n'est pas trop fort. Les masques sont tombés. Touvier, qui comme Barbie ne renie rien de ses engagements, ne peut plus vous tromper. »*

Deux scribes silencieux

Etrange Touvier, *« milicien convaincu »* selon sa formule, épanoui sur le terreau d'une société à la dérive. *« Voilà un homme qui n'a jamais été aussi heureux que quand son pays a été malheureux,* résume Mᵉ Lévy. *Quelqu'un qui n'a jamais été aussi fier que quand son pays a été sous la botte, jamais aussi tranquille que quand son pays a été à feu et à sang, jamais aussi libre que quand son pays a été enchaîné. »* L'avocat rassemble ses notes, replie son dossier : *« Vous condamnerez Paul Touvier à la plus élevée des peines et par là-même, vous permettrez aux Français de regarder leur passé en face. »*

A nouveau, l'histoire emplit le prétoire avec Mᵉ Jean-Dominique Bloch, associé de Mᵉ Lévy. Sa plaidoirie prend le rythme d'un exposé. Cette fois, le décor de la cour d'assises disparaît. Nous sommes dans un amphi. L'avocat nous explique l'année 1940, les *« lois du déni »*, la xénophobie et l'intolérance. *« C'est bien la République que Pétain assassine,* résume-t-il. *En moins de trois mois, les bases du régime sont établies. »* En trois quarts d'heure, les jurés – majoritairement nés après la guerre – sont informés et le procès de Vichy instruit. *« Tout montre que les autorités d'alors prêtaient leur concours au-delà même des désirs de l'occupant,* explique Mᵉ Bloch. *Même l'Italie de Mussolini, pourtant alliée de Hitler, conservait plus d'humanité que la France de Vichy. Dans ce contexte, Touvier assassine et Pétain avalise. Rien, absolument rien n'obligeait Touvier à devenir le maillon de cette chaîne abominable. »*

Légèrement en retrait, Mᵉˢ Jacques Trémolet de Villers et Françoise Besson, les conseils de Paul Touvier, noircissent page après page. Scribes silencieux d'une histoire dont ils ne partagent assurément pas la même vision.

LAURENT GREILSAMER

M. Mitterrand estime que l'ancien milicien « appartient à une sorte de pègre politique »

Interrogé par Olivier Wieviorka pour son livre *Nous entrerons dans la carrière*, qui vient de paraître aux Editions du Seuil (1), François Mitterrand estime que Paul Touvier et René Bousquet ne doivent pas être mis sur le même plan. *« Paul Touvier – dont je ne connais le cas que par la presse – me paraît avoir été un éminent collaborateur et, le cas échéant, dénonciateur. Il appartient donc à une sorte de pègre politique. Bousquet est un haut fonctionnaire qui a été pris dans un engrenage. Il n'a pas, individuellement, le caractère bas que je prête à Touvier – sous réserve naturellement d'une étude plus approfondie. Bousquet constitue le prototype même de ces hauts fonctionnaires qui ont été compromis ou se sont laissé compromettre. Jusqu'à quel degré... Là, il fallait en juger. Ça a été jugé, d'ailleurs, après la guerre. Quarante-cinq ans après, ce sont des vieillards. Il ne reste plus beaucoup de témoins et cela n'a plus guère de sens. »*

Notant qu'il est rare, dans l'histoire de France, *« que les grands déchirements n'aient pas été effacés par des amnisties ou des oublis volontaires dans les vingt ans qui les ont suivis »*, le chef de l'Etat affirme qu'*« on ne peut pas vivre tout le temps sur des souvenirs ou des rancœurs »*. Il approuve la politique de réconciliation nationale prônée par Georges Pompidou. *« J'ai moi-même, au bout de vingt ans,* rappelle-t-il, *fait amnistier les généraux rebelles d'Algérie. Cette mesure a été fort mal acceptée par beaucoup. Pourtant, je le répète, la durée de vingt ans, soit une génération, est rarement atteinte pour oublier les grands déchirements nationaux. »*

(1) Jean-Pierre Rioux rendra compte de cet ouvrage dans « Le Monde des livres » du 15 avril. Les entretiens avec François Mitterrand ont eu lieu en avril 1990, janvier 1991 et janvier 1993.

MISE EN EXAMEN : Michel Noir fait appel de la mesure de contrôle judiciaire prise à son encontre. – Michel Noir a fait appel de la mesure de contrôle judiciaire prise à son encontre par le juge d'instruction qui lui a notifié sa mise en examen pour « abus de confiance » le 29 mars (*le Monde* du 31 mars). Ce contrôle judiciaire prévoit le versement d'une caution de 2,5 millions de francs. Il impose au maire de Lyon d'informer le magistrat instructeur de tous ses déplacements à l'étranger et de répondre à toutes ses convocations. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon devrait examiner cette requête le vendredi 22 avril.

BIBLIOGRAPHIE

Amnésies, amnisties

OUBLIER NOS CRIMES
sous la direction
de Dimitri Nicolaïdis,
Éditions Autrement,
288 p., 120 F.

De la Terreur à la Commune, de Vichy aux guerres coloniales, le roman national est troué de « blancs » dont le procès de Paul Touvier rappelle la persistance. Une cécité sélective dont les éditions Autrement explorent les ressorts dans un ouvrage dont le sous-titre résume le propos : *« L'amnésie nationale : une spécificité française ? »*

Amnésie, amnistie. Les deux termes se répondent en France depuis le dix-neuvième siècle. Chaque fois que des crimes sont commis au nom de la raison d'État – affaire Dreyfus, collaboration avec les nazis, tortures en Algérie... –, l'oubli légal, décrété par le Parlement, s'ajoute à la clémence du temps qui passe. La symétrie est frappante.

Comment un pays aussi enclin à se déchirer verse-t-il si facilement dans l'indulgence? Le réflexe, à en croire Stéphane Gacon, est consubstantiel à la République qui, depuis sa fondation, se veut une et indivisible. Toute pratique déviante, les crimes d'État au premier chef, suscite chez elle un refoulement salvateur. Il en va, en France, de la cohésion nationale. Hélène Dupuy analyse les conséquences de cet unanimisme, suffisamment ancré pour inciter la République à exclure ou à assimiler sans remords ses « dissidents ».

De cette obsession intégratrice, les Africains, les Maghrébins et les Indochinois ont pâti plus que d'autres, comme le montre Alain Ruscio dans sa contribution intitulée « Y'a bon les colonies ». Dans la première édition du Dictionnaire de Pierre Larousse (1866), on lit par exemple, à l'article « Nègre » : *« Un fait incontestable et qui domine tous les autres, c'est qu'ils ont le cerveau plus rétréci, plus léger et moins volumineux que celui de l'espèce blanche. »* Racisme et acculturation. Le colonialisme à la française a eu deux faces, qui le singularisent de celui d'autres pays. Comme l'écrit Alain Ruscio : *« Les Britanniques, les Néerlandais administraient, géraient. Les Français, si fiers de leurs valeurs, voulaient être imités. Et aimés. »*

La comparaison ne s'arrête pas là. Si au Japon, remarque Christophe Sabouret, *« l'oubli semble l'avoir emporté sur l'histoire »*, l'Allemagne, sinon tous les Allemands, tient sur son passé nazi un discours que la France pourrait utilement méditer. Il s'en faut de beaucoup qu'elle fasse preuve de lucidité à l'égard des crimes de Vichy, lois antisémites, participation à la « solution finale », etc.

La position officielle de la République sur ces crimes d'État est connue. Elle a été énoncée voici quelques années par François Mitterrand, puis explicitée par Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel et figure emblématique de la gauche. Ainsi que le rappelle Alfred Grosser, ces années noires sont considérées comme une *« parenthèse »* puisque, selon la thèse officielle, Vichy n'a rien à voir avec la République. Et Alfred Grosser d'ironiser : *« Pourquoi, alors, ne pas affirmer qu'Hitler n'était qu'une parenthèse entre la République de Weimar et celle de Bonn!? »* Un raisonnement que Pierre Vidal- Naquet fait sien en observant que *« la position Mitterrand-Badinter »* est en fait celle des gaullistes, acharnés dès l'origine à nier l'existence légale de Vichy.

Le procès de Paul Touvier rouvre ce débat. François Bédarida y apporte sa contribution en soutenant que *« l'État français, ce n'était pas la République »*. A vouloir identifier Vichy à la France, soutient-il, on risque de *« renier de Gaulle et répudier la Résistance »*. François Bédarida plaide pour une autre démarche, moins manichéenne, qui pourrait servir de fil conducteur à cet ouvrage : la réappropriation par les Français de leur histoire, toute leur histoire.

BERTRAND LE GENDRE



Les «pilleurs d'épaves» devant le tribunal correctionnel de Nice

Trois ans de prison sont requis contre le conservateur du Musée d'Antibes

Dans le procès des «pilleurs d'épaves» qui s'achève mercredi 13 avril devant le tribunal correctionnel de Nice, le substitut du procureur de la République, Philippe Dorcet, a requis, mardi, une peine de 200 000 francs d'amende et trois ans de prison à l'encontre du principal accusé, Alex Pollino, quarante-six ans, conservateur du Musée d'archéologie sous-marine d'Antibes, qui était poursuivi pour huit délits différents dont ceux de vols, recels de vols et escroqueries (*le Monde* du 12 avril).

NICE

de notre correspondant régional

Les affaires concernant le vol d'amphores et autres objets d'antiquités sur des épaves sous-marines viennent assez peu fréquemment devant les tribunaux. Celle jugée à Nice, après une instruction de près de six ans, aura été la plus importante depuis le début de la plongée autonome. Plus de quatre cents pièces de provenance illégale ou suspecte ont ainsi été dénombrées par les experts lors de perquisitions opérées au domicile des prévenus ou au Musée d'Antibes.

La nouvelle loi de 1989 sur la protection des «biens culturels maritimes» est beaucoup plus sévère que la *précédente législation* de 1961. L'action menée par la Fédération française d'études et de sports sous-marins pour sensibiliser ses cent quarante mille adhérents à la *sauvegarde du patrimoine* a aussi contribué à une évolution sensible des mentalités.

Une notion assez floue de la loi

Le procès de Nice marquerait, selon les responsables de l'archéologie sous-marine, la fin d'une époque *et d'une génération de plongeurs* «marginaux». Même s'il apparaît impossible de surveiller les 650 gisements d'antiquités connus sur la façade méditerranéenne dont à peine 10 % seulement n'ont jamais été «visités».

Comme l'ont démontré les débats, une petite caste de plongeurs sur la Côte d'Azur n'avait qu'une notion assez floue de la loi. On s'arrangeait avec «M. Pollino», personnage ambivalent, conservateur éclairé et plein d'entregent, d'un côté, véritable marchand d'antiquités peu scrupuleux, de l'autre. La plupart des prévenus ont reconnu avoir grapillé quelques objets. Mais sans que ces prélèvements, selon eux, ne tirent à conséquence. *Surtout si l'on tient compte* des services qu'ils ont rendus à l'Etat en participant, bénévolement, aux fouilles officielles...

Jamais à court d'arguments, Alex Pollino, a contesté la plupart des faits qui lui sont reprochés. En plus du rôle, pour le moins ambigü, qu'il a joué dans le trafic d'amphores, il a usé, semble-t-il, de ses fonctions pour faire acheter par la ville d'Antibes deux pseudo-collections composées par ses soins. L'une comprenant des pièces qui lui appartenaient, pour laquelle son propre beau-frère a servi de prête-nom. L'autre concernant des vases grecs pillés sur des sites funéraires du sud de l'Italie, et agrémentée de quelques faux. Arrêté en janvier 1989, Alex Pollino n'a pu réaliser cette dernière opération qui devait lui laisser de substantiels bénéfices. Son complice, un antiquaire niçois, a volontiers admis que sa démarche était *«purement financière»*. Pollino, lui, s'est retranché derrière l'avis favorable donné pour cette acquisition par le Conseil artistique des musées de province...

Analysant un dossier *«pour le moins inhabituel»* où apparaît un prévenu *«qui sort, pour le moins, de l'ordinaire»*, le substitut Dorcet a vigoureusement dénoncé le comportement des accusés qui, s'est-il exclamé, sont *«des pirates et des voleurs d'Histoire»*. Il a réclamé une peine de trois ans de prison ferme à l'encontre de Pollino, une de douze mois de prison ferme contre son principal complice présumé, Jean-Philippe Viallant, quarante-cinq ans, ainsi que sept autres peines, allant de trois mois de prison avec sursis à six mois de prison ferme. Parties civiles, l'État français et le ministère de la culture ont demandé la restitution des pièces saisies et 650 000 francs de dommages et intérêts; les douanes, de fortes amendes dont 2 200 000 francs pour l'importation en contrebande des vases grecs (réclamés par l'Etat italien). Quant à la ville d'Antibes – qui vient de réintégrer M. Pollino dans ses fonctions avec traitement plein! –, elle a sollicité le franc symbolique de dommages et intérêts pour préjudice moral ainsi que le remboursement de 340 000 francs de prestations indues.

GUY PORTE



ENVIRONNEMENT

Malgré une meilleure qualité des eaux de baignade en 1993

Cent soixante-quatre plages ne répondent pas aux normes européennes

Deux plages seulement (contre six en 1992), celles d'Audinghen et du Portel, communes situées dans l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), sont classées, au titre de 1993, dans la catégorie D (mauvaise qualité) des eaux de baignade en mer; 162 autres (contre 231 en 1992) sont répertoriées dans la catégorie C (eau pouvant être momentanément polluée). Ces deux groupes se situent au-dessous des normes fixées par la directive européenne de 1975, renforcée depuis, et le drapeau rouge sanctionne les plages classées en D après deux contrôles annuels négatifs.

La qualité des eaux de baignade en mer s'améliore régulièrement depuis une décennie, et c'est encore ce constat qui a été fait pour 1993 par Michel Barnier, ministre de l'environnement, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, au cours d'une conférence de presse réunie mercredi 13 avril : 89,9 % des 1 475 points classés sont conformes à la directive européenne (catégories A, bonne qualité, et B, qualité moyenne).

Ce qui encourage, ont souligné les deux ministres, à poursuivre les travaux d'assainissement, d'autant que l'état des zones de baignade en eau douce est, comme par le passé, beaucoup moins positif, même si le bilan 1993 est lui aussi en progression : 53 sites (contre 95 en 1992) figurent sur la liste D et 174 (contre 187) sur la liste C. De tous les lieux de baignade en eau douce (lacs, étangs, retenues artificielles, etc), ce sont les rivières (50 des 53 points classés en D), qui souffrent le plus des pollutions causées par le mauvais assainissement des communes, les périodes pluvieuses ou les rejets agricoles.

Selon un document de l'IFEN (Institut français de l'environnement), publié par ailleurs et qui tempère les améliorations observées en 1993, l'année 1992 a été particulèrement mauvaise en raison *«d'importants orages qui ont révélé l'insuffisance des moyens de collecte et de traitement des eaux pluviales»*. Si l'IFEN constate *«une baisse générale des polluants chimiques»*, il relève aussi que *«les concentrations de nitrate progressent sur toute la façade Manche-Atlantique»* et que le phytoplancton toxique (notamment le dynophisis) prolifère d'une façon préoccupante.

Pour toute information concernant les zones de baignade en mer et en eau douce, on peut consulter sur minitel le 3615 INFOPLAGE, qui donne les résultats de 1993 et, à partir de la fin juin, une actualisation hebdomadaire des données 1994.

Signée par trois ministres

La circulaire sur les zones inondables ne remet pas en cause le tracé du TGV Sud-Est

Publiée au *Journal officiel* du 10 avril, la circulaire du 24 janvier 1994, *«relative à la prévention des inondations et à la gestion des zones inondables»*, ne remet pas en cause, contrairement à certaines informations, le tracé du TGV Sud-Est. Adressée aux préfets et signée par les trois ministres intéressés, Charles Pasqua (*intérieur et aménagement* du territoire), Bernard Bosson (équipement, transports et tourisme) et Michel Barnier (environnement), cette circulaire vise à *«interdire les implantations humaines dans les zones les plus dangereuses (...) et les limiter dans les autres zones inondables.»*

Ce texte concerne essentiellement l'urbanisation, et les préfets doivent établir en priorité une cartographie des zones inondables (sur le modèle de celle mise en œuvre dans la vallée de la Loire), servant à élaborer différents plans de protection.

Si le nouveau tracé du TGV Méditerranée va bien traverser des secteurs récemment envahis par la crue du Rhône, l'infrastructure prévue (ponts et viaducs, notamment), indique-t-on à la direction de la SNCF et au ministère de l'environnement doit tenir compte des dispositions contenues dans la circulaire du 24 janvier. Il aurait été du reste surprenant qu'il en soit autrement, dans la mesure où c'est le gouvernement lui-même (*le Monde* du 11 mars) qui a fixé le tracé définitif du TGV Sud-Est.

COMMÉMORATION

Une décision de M. Balladur

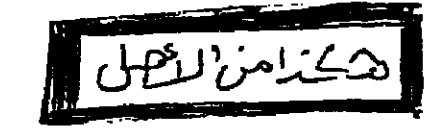
Le 6 juin ne sera pas jour férié

Edouard Balladur a refusé de faire du 6 juin, cinquantième anniversaire du débarquement allié en Normandie, un jour férié. Le premier ministre l'a écrit à Alain Marsaud, député RPR de la Haute-Vienne, qui lui suggérait de le faire *«à titre exceptionnel»*. *«Très sensible à votre proposition*, explique M. Balladur dans une lettre en date du 5 avril, *j'ai demandé qu'elle fasse l'objet d'un examen attentif. Il ressort de cette réflexion que l'institution du lundi 6 juin 1994 en jour férié, soit trois jours de congés consécutifs dans une période estivale, provoquerait, selon toute vraisemblance, une intense circulation sur les routes de France, notamment sur les côtes normandes. L'organisation des cérémonies sur des sites exigus, rendue fort complexe par la présence de nombreuses délégations étrangères officielles et de milliers de vétérans, en serait encore compliquée. Après les traditionnels jours fériés du mois de mai, une journée supplémentaire de congé ne paraît pas souhaitable pour notre économie sur le plan national.»*

On remarquera néanmoins que les jours fériés de mai, à l'exception du jeudi de l'Ascension et du lundi de Pentecôte, tombent, en 1994, un dimanche chômé, qu'il s'agisse de la Fête du travail (1er mai), ou de la Fête de la victoire de 1945 (8 mai).

FAITS DIVERS

GUADELOUPE : remise en liberté de Michel Pacary. – Le directeur de la société parisienne Rhoddlams, Michel Pacary, la seule personne détenue dans le cadre des différentes affaires pour lesquelles le député (RL) de Guadeloupe Edouard Chammougon est mis en examen, a été remis en liberté mardi 12 avril. Arrêté au mois de février à Paris puis transféré en Guadeloupe, M. Pacary avait été mis en examen pour détournement de fonds publics et corruption. Il avait reconnu avoir versé 600 000 francs à M. Chammougon, ce que ce dernier nie, et avoir offert deux bijoux de valeur à son épouse et à sa fille. Il lui était également reproché d'avoir, pour des interventions réelles et d'autres fictives, perçu 4 % de commissions sur les emprunts contractés par la commune de Baie-Mahault, dont M. Chammougon est le maire, en reversant la moitié de ces sommes à un intermédiaire.



SPORTS

FOOTBALL : Paris-SG éliminé par Arsenal en Coupe d'Europe

Artur Jorge dans les derniers mètres

Pour la deuxième saison d'affilée, le Paris-SG a échoué aux portes d'une finale de Coupe d'Europe, mardi 12 avril à Londres. Battu (1-0) par les Anglais d'Arsenal, après avoir fait match nul (1-1) lors du match aller, il a été éliminé en demi-finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe.

LONDRES

de notre envoyé spécial

Depuis quelques semaines, l'entraîneur du Paris-SG, Artur Jorge, avait troqué, lors des conférences d'après-match, sa courtoisie contre un silence qu'il voulait lourd de représailles. Il boudait la presse française accusée d'intégrisme esthétique. Il se cloîtrait dans un mutisme irrité. Il laissait à son adjoint, Denis Troch, le soin de répondre aux critiques émises contre le style de jeu de son équipe.

Mardi soir, s'il ne s'était une nouvelle fois effacé derrière son bras droit, Artur Jorge n'aurait pourtant pas eu à écouter les mêmes griefs. Il n'aurait pas eu à expliquer pourquoi le Paris-SG gagne en oubliant de séduire. Il n'aurait pas eu à trancher l'éternel débat sur la fin et les moyens du jeu, ni à écrire la conclusion d'une vieille dissertation de philosophie sur gazon à propos de l'inné anglais et de l'acquis français, de l'instinct d'Arsenal et de la science du PSG. Artur Jorge aurait simplement eu à donner son diagnostic sur cette maladie des derniers mètres qui a décimé les occasions de marquer du PSG.

Car les Parisiens ont réussi, mardi, la prouesse paradoxale de jouer plutôt mieux que leurs adversaires sur les trois quarts du terrain, et de se montrer indigents à l'approche des buts d'Arsenal. Ils ont semblé frappés de paralysie dès qu'ils pénétraient dans la surface de réparation adverse. L'entraîneur portugais aurait pu s'exprimer sur ces gestes parasites qui étouffent les bourgeons de but et qui ont empêché les joueurs de goûter au fruit de leur campagne européenne, à cette finale qu'ils n'avaient pas su laisser mûrir l'an dernier déjà. Peut-être Artur Jorge aurait-il argué du manque de remèdes à cette maladie, de la pénurie d'attaquants qui sévit dans son club, que ne masquait plus, mardi, un David Ginola réduit à ses ronchonnements des mauvais jours. Xavier Gravelaine n'a pas réussi à faire ses preuves lors des rares chances qui lui ont été offertes. George Weah n'a que trop souvent caricaturé l'inefficacité offensive de son équipe. L'entraîneur a donc tenté une recette de rebouteux en lançant Rai sur le terrain d'Arsenal, comme une incantation au beau jeu et aux qualités passées du Brésilien. Cet appel au sort a débouché sur un désastre. Rai n'est pas parvenu à faire oublier que Weah, expulsé de la feuille de match par la règle des trois étrangers, savait encore marquer des buts décisifs en Coupe d'Europe, ni que Gravelaine, entré trop tard, possédait cette fraîcheur qui faisait défaut à l'équipe.

Au centre des polémiques

Mais au-delà de cette absence de vrais joueurs d'attaque dans sa formation, Artur Jorge aura surtout vu, mardi, le Paris-SG se faire battre à son propre jeu. L'entraîneur portugais, fort de son titre européen avec Porto, s'est attaché à reconstruire à Paris son football de raison. Animé par cette volonté d'expulser des terrains toute notion de hasard et de risque, il fait davantage confiance à la vérité des chiffres qu'aux appréciations des spectateurs. Ainsi a-t-il davantage prêté attention au record de vingt-sept matches sans défaite établi en championnat qu'aux commentaires sur ces nombreuses victoires étriquées, acquises par un but d'écart, faute d'avoir pu concrétiser une kyrielle d'occasions. Comme si, à force de diluer ses offensives en doses homéopathiques, PSG avait peu à peu perdu la mémoire du but.

Les Anglais ont su créer le vertige en tendant leur jeu aux Parisiens comme un miroir. Les footballeurs du Paris-SG ont peut-être reconnu leur reflet du championnat de France dans cette équipe qui a su marquer au bon moment, puis patienter tranquillement en comptant sur sa défense, sans trop se soucier de spectacle. Pour battre ce jumeau, très critiqué outre-Manche, le jeu rationnel mis en place par Artur Jorge n'a pas réussi à retrouver les vertus primitives du jeu : dépassement de soi et inspiration instinctive. Après avoir manqué d'audace au match aller, il a manqué d'idées dans le stade d'Highbury.

Et l'entraîneur semblait tout à coup frappé, dans la conduite de son équipe, du même malaise que ses joueurs devant les buts anglais. Celui d'un aboutissement qui échappe, celui d'un effort qui se délite au moment de saisir la récompense. En trois années, Artur Jorge a su guider la croissance du Paris-SG nouvelle formule de Canal Plus. Il lui a offert ses premiers titres, une Coupe de France l'an dernier et un titre de champion, assuré à moins d'une succession de déroutes, cette saison. Mais au moment de franchir un nouveau cap, de dépasser le statut déjà satisfaisant de demi-finaliste européen, voilà que la progression est enrayée. Comme si la science de l'homme de terrain s'accommodait mal de l'épreuve de la durée, comme si ses théorèmes ne fonctionnaient qu'un temps, tant que joueurs et spectateurs y croient.

Son autorité intransigeante semble avoir peu à peu lassé les esprits. Son recours au même noyau de joueurs pour former l'équipe, en dépit d'un effectif très riche qu'il avait lui-même réclamé, a usé les organismes. Son goût du seul résultat a fédéré les critiques. L'homme paraît avoir bien compris l'effet corrosif du temps sur sa méthode. Il a déjà cherché à prendre contact avec d'autres clubs européens. Il savait d'avance qu'une deuxième déconvenue européenne le placerait au centre de toutes les polémiques, au sein même de son club. Sur le terrain d'Arsenal, Artur Jorge et le PSG viennent peut-être d'entrer dans les derniers mètres de leur union, ceux de toutes les déceptions.

JÉRÔME FENOGLIO

Au tribunal correctionnel de Paris

Arrêt sur image de hooligans

Dix-sept supporters du Paris-Saint-Germain, le club de football de la capitale, comparaissent, depuis le mardi 12 avril, devant la 15e chambre correctionnelle de Paris pour répondre notamment du délit de coups et blessures volontaires et voie de fait sur agents de la force publique commis lors des violents incidents survenus le 28 août 1993, au Parc des Princes, lors de la rencontre Paris-SG-Caen (*le Monde* du 31 août). Ces heurts avaient fait une dizaine de blessés parmi les policiers.

Silence. Sur les téléviseurs répartis dans le prétoire, il n'y a que l'image. Pas de son. Rien qu'une image qui défile pendant près de trois quarts d'heure, sans qu'un mot soit prononcé. La salle, comble, retient son souffle. La même séquence revient, vue de différents angles, selon qu'elle a été filmée par les caméras des chaînes de télévision ou par le Caméscope d'un amateur anonyme. Une chaussure vole sur le terrain. Un homme franchit les grilles pour aller la chercher. On le laisse faire. Un groupe de CRS descend les gradins puis reflue vers la sortie, poursuivi par des supporters. Un autre groupe de CRS survient. Il est roué de coups par les supporters. L'écran noircit. On change de cassette. Nouvelle diffusion de la même scène.

En fait, le président feuillette le dossier, avec cette particularité que, dans ce procès, le dossier, ce sont des images. L'interrogatoire des prévenus se fait donc dans les mêmes conditions. Au lieu de lire des procès verbaux, le président Alain Lacabarets regarde l'écran après avoir demandé au technicien : *« Cassette TF 1, vers cinq, trente et une »*. Les minutes et les secondes ont remplacé les numéros de cote du dossier.

L'image repasse. *« Au ralenti »*, demande le magistrat. Le silence sur des mouvements lents fait partie des effets spéciaux que les metteurs en scène utilisent volontiers pour les séquences de violence, et le tribunal entre dans ce système. La jambe monte doucement. Le pied atteint le visage du CRS qui s'affaisse comme en apesanteur. Arrêt sur l'image. Julien se reconnaît et ne discute pas. Comme deux autres supporters, il est détenu depuis les faits. Les autres, libres après avoir subi jusqu'à trois mois de détention, sont massés dans l'allée du tribunal, au centre d'une foule d'avocats.

La violence de l'instant

Bien coiffés, la raie sur le côté, ils ont l'air de gamins bien sages juste un peu gênés par leur cravate, et on a bien du mal à les reconnaître sur l'écran. Parfois, la scène est incomplète. L'un des prévenus déclare : *« Je le frappe, mais je ne l'atteins pas. »* Un avocat des parties civiles suggère : *« Sur Canal plus, on voit beaucoup mieux... »* Cyril a volé le calot d'un CRS. On l'a retrouvé chez lui avec, à l'intérieur, la mention *« PSG-Caen »*. Il soutient avoir trouvé ce souvenir par terre, un témoin dit l'avoir vu donner des coups. Mais le président Lacabarats, réputé scrupuleux, a un sens de la preuve plus élevé que ses collègues de cour d'assises : *« Ce témoin n'a pas pu être confronté, on ne peut donc pas en faire grand-chose. »*

Cependant, certaines attitudes le surprennent : *« Vous affirmez tous être des passionnés de football, je suis étonné que vous ne vous intéressiez pas au match... »* Le film défile à nouveau. Un CRS donne un coup de matraque à... un CRS. Un supporter donne des coups de ceinture. *« La boucle n'est pas dans votre main »*, remarque le président. *« Je n'ai pas touché le CRS »*, répond le jeune prévenu.

L'audience se poursuit, illustrée par les images. C'est Marc, un employé de banque, qui amorce le débat prévu pour le lendemain. On a trouvé dans sa cave un drapeau du IIIe Reich et il affirme que c'est un trophée qui lui vient de son beau-père. Mais ce n'est pas cette découverte qui l'agace, et, s'il dit qu'il a *« de la hargne »* contre les CRS, c'est parce qu'il trouve leur intervention *« injustifiée »*, en remarquant : *« La récupération de la chaussure, c'est un fait mineur par rapport aux interpellations qui ont suivi. »* Ainsi, l'axe de la défense se dessine au travers d'une sorte de provocation qui sera invoquée. Ce sera une bataille de mots, mais aujourd'hui le papier souvent jauni des procès-verbaux et la mémoire fragile des témoins ont été remplacés par un redoutable flash-back. Les coups de poing et les coups de pied ne semblent pas avoir été donnés il y a plus de six mois. Par la magie de l'image, ils ont la violence de l'instant.

MAURICE PEYROT

COUPE DE L'UEFA : finale entre l'Inter de Milan et Salzbourg. – La finale de la Coupe de l'UEFA opposera l'Inter de Milan à Salzbourg. Les Italiens ont battu, mardi 12 avril, leurs compatriotes de Cagliari (3-0 après 2-3 au match aller). Les Autrichiens ont éliminé les Allemands de Karlsruhe (1-1 après 0-0 au match aller).

BASKET-BALL : la première demi-finale du championnat de France opposera le Limoges CSP à Pau-Orthez. – Vainqueur, mardi 12 avril, au match retour, de Gravelines (72-64 après 78-56 au match aller), le Limoges CSP s'est qualifié pour les demi-finales du championnat de France. Les Limougeauds rencontreront Pau-Orthez qui a battu Lyon (104-85 après 89-84 à l'aller). Le Racing-PSG et Cholet sont à égalité une victoire partout ainsi que Villeurbanne et Antibes. Ils disputeront une rencontre d'appui le 16 avril.

Les comptes financiers de l'Olympique de Marseille

Michel Hidalgo est mis en examen

L'ancien manager général de l'Olympique de Marseille, Michel Hidalgo, a été mis en examen, mardi 12 avril, dans le cadre de l'enquête sur les comptes financiers du club entre 1987 et 1990. Les chefs de « faux, usage de faux, complicité d'abus de confiance et complicité d'abus de biens sociaux » ont été retenus contre l'ancien sélectionneur de l'équipe de France de football. La veille, le juge d'instruction Pierre Philipon avait mis en examen le directeur financier de l'Olympique de Marseille, Alain Laroche, pour le même motif. Ces décisions surviennent après la mise en examen, pour les mêmes motifs, du président de l'OM, Bernard Tapie, et de son ancien directeur général, Jean-Pierre Bernès, respectivement le 26 mars et le 8 avril.

Les noms de ces quatre responsables figuraient dans le rapport transmis par la brigade financière du SRPJ de Marseille au juge d'instruction marseillais qui avait ouvert une information judiciaire, le 15 avril 1992. Les policiers ont mis en lumière des irrégularités dans la comptabilité du club qui, selon eux, ne *« reflète pas la réalité »*. Ils évoquent, notamment, des fausses factures pour *« de prétendues prestations »*. Interrogé à Nantes par *le Méridional*, Michel Hidalgo s'est défendu d'avoir commis des infractions.

Par ailleurs, la commission juridique de la Ligue nationale de football (LNF) avait condamné, lundi, l'Olympique de Marseille à 410 000 francs d'amendes cumulées pour *« non présentation à la LNF de documents importants faisant partie de contrats »* de six joueurs appartenant ou ayant appartenu au club.

CULTURE

PIERRE BOULEZ au Théâtre du Châtelet

Idées du XXe siècle

Souffrant depuis quelques mois, Pierre Boulez n'avait pu assurer ni la création de son... *Explosante/Fixe...* ni assurer la reprise de *Pelléas et Mélisande* de Debussy dans la production de l'Opéra de Cardiff. A ces deux occasions, il avait donc demandé à David Robertson, directeur musical de l'Ensemble InterContemporain, de le remplacer. Le voilà de retour au Châtelet pour un unique concert, l'œil toujours aussi vif, le pas aussi nerveux.

Il y avait pas mal de fauteuils vides pour sa création. Nous avions mis cette désertion – relative – sur le compte de sa défection. Erreur, il y eut à peu près le même nombre de places vides dans les hauteurs du théâtre, le 12 avril. Les absents ont toujours tort. Boulez a concocté un programme dont l'énoncé des œuvres et des compositeurs est en soi un manifeste : *Symphonie d'instruments à vent* de Stravinsky ; *Omnia Tempus Habent* de Bernd Aloïs Zimmermann ; les *Cinque Canti* de Luigi Dallapiccola ; *Stille und Umkeher* de Zimmermann ; *Deux poèmes de Balmont* et les *Trois poésies de la lyrique japonaise* de Stravinsky suivis de la *Sérénade op. 24* de Schoenberg. Soit des œuvres courtes composées entre 1911 et 1970. Des grands classiques du XXe siècle (Stravinsky et Schoenberg), ou qui devraient l'être.

Stravinsky a réussi toutes les formes qu'il a maniées et tous les langages qu'il a utilisés. Sa *Symphonie d'instruments à vent* épuisait dès 1920 la musique répétitive à venir. En dix minutes, le compositeur fait le tour de la question et accumule cette tension si diluée par nos répétitifs contemporains si naïfs ou bien démonstratifs lorsqu'ils ont les moyens techniques requis pour leurs bavardages. Boulez dirige cette œuvre dont le contenu et la forme ne font qu'un avec le sens infaillible du tempo qu'on lui connaît et cette transparence des plans sonores par laquelle il signe toutes ses lectures. Une intonation un peu plus parfaite des vents de l'InterContemporain n'aurait pas nui.

Dix minutes de pure angoisse

Un peu académique, la cantate pour soprano solo et dix-sept instruments *Omnia Tempus Habent* de Zimmermann date de 1957. Cela s'entend dans la discontinuité trop prévisible du discours et dans une partie vocale, traitée de façon si instrumentale, qu'elle ne permet pas à Christine Whittlesey de chanter avec la sûreté nécessaire. Son souffle est un peu trop court et son appréhension des grands intervalles n'est pas infaillible, à moins qu'ils excèdent ses possibilités. Les *Cinque Canti* de Dallapiccola datent de 1956. Ils convoquent un baryton et un effectif éclaté entre flûtes, clarinettes, piano, harpe, alto et violoncelle. Musique aussi sévère que diaphane, dont les harmoniques scintillent tant qu'elle paraît ne pas avoir de poids, délicate, lointaine et émouvante dans son refus même de coller au sens du texte. Si David Wilson-Johnson manque de puissance, sa voix fluide, son timbre chaleureux, sa diction parfaite donnent leur poids aux mots si lourds mis en musique par le compositeur italien.

Stille und Umkehr de Zimmermann est sous-titré « Esquisses symphoniques ». Cette pièce de 1970 est pourtant si peu « esquisses » et si peu « symphonique ». Ses contours ont la précision d'une eau-forte, l'œuvre se déploie dans un environnement sonore réduit et n'utilise jamais l'orchestre en son entier. Sur une tenue d'abord des flûtes, de la harpe, des vents puis des cordes, Zimmermann lance les brèves phrases des autres instruments, frottements pianissimos des caisses claires, scie musicale, trombones, cors, trompettes. De sorte que la rencontre entre un temps inexorable symbolisé par une note et ponctué, sur un plan sonore différent, par une rythmique plus complexe crée une couleur sonore inséparable du temps qui s'écoule. Dix minutes de pure angoisse, dix minutes à mettre au panthéon du XXe siècle. Boulez et l'« InterCon » se font oublier. Bravo.

Retour à Stravinsky et Schoenberg. Oserons-nous écrire que les trente-cinq minutes de la *Sérénade* du second (1920) qui clôt le concert durent trop longtemps et même qu'elle sent un peu le devoir d'école ? Schoenberg cherchait, hésitait parfois, à la différence de Stravinsky qui trouvait tout de suite et toujours. Boulez aime la *Lyrique japonaise* du Russe qu'il a souvent donnée en concert – au moins une fois de façon mémorable aux Amandiers de Nanterre. Christine Whittlesey n'a pas l'infaillibilité poétique de Bryn-Julson, soliste de l'époque, mais sa voix claire et coupante n'est pas sans charme. Et l'œuvre de Stravinsky est si brève, qu'on demanderait, pour un peu, que ses quatre minutes soient mises en boucle des heures durant.

ALAIN LOMPECH

L'Université digère mal ses instituteurs

L'augmentation considérable du nombre de candidats au concours de professeur d'école laisse entières les incertitudes qui pèsent sur leur formation au sein de l'Université

COMMENT former les instituteurs ? La disparition des écoles normales en 1991 et la création, la même année, des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ont fait définitivement entrer les futurs « professeurs d'école » dans le giron et la culture universitaires mais n'ont pas fait disparaître la question. Elle se pose avec d'autant plus d'acuité que les IUFM, cette année encore, croulent sous l'afflux des candidats, qui, munis d'une licence, se pressent aux portes des instituts. Elle devrait enfin figurer en bonne place dans le menu du groupe de travail sur les « métiers de l'éducation » créé par le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, et qui a fait l'objet d'une première table ronde, mardi 12 avril, à Lille (Nord).

Trois années d'existence n'ont pas suffi à la formation de professeur d'école pour trouver sa place dans une Université très structurée en disciplines, où la polyvalence, qui caractérise le métier d'instituteur n'a guère d'application concrète. Si l'élévation à la licence du niveau de recrutement n'est plus ouvertement contestée, la formation dans un creuset unique de tous les enseignants « de la maternelle au baccalauréat » n'a pas été véritablement assumée par les successeurs de Lionel Jospin et Jack Lang, François Bayrou et François Fillon. En témoigne la polémique sur l'avenir des IUFM – finalement tranchée par le premier ministre lui-même – qui a divisé les deux ministres au mois de juillet dernier. En désaccord très net sur la question fort symbolique de l'épreuve professionnelle dans le concours du CAPES (finalement transformée en « épreuve sur dossier »), les deux ministres avaient néanmoins un point de vue plutôt convergent sur la formation des maîtres du primaire. Notamment sur un point : la nécessité de mieux la différencier, au sein des IUFM, de celle des futurs professeurs certifiés et agrégés. Dans un communiqué commun diffusé le 15 juillet, ils envisageaient ainsi une procédure de « pré-sélection » au niveau DEUG pour l'accès aux IUFM et la création *« d'une licence pluridisciplinaire »*.

« Une licence généraliste »

« Il me paraît indispensable de réfléchir aux conditions actuelles du recrutement [des instituteurs], précisait François Bayrou dans un entretien au *Monde (le Monde* du 15 juillet 1993). (...) *Le recrutement des enseignants du premier degré se fait beaucoup trop tard et sur une base trop étroite. (...) Il faut maintenir l'obligation de passer la licence en cours de formation. Mais cela impose aussi la création d'une licence nouvelle, originale, une licence généraliste (...).»* Neuf mois plus tard, le dossier a peu progressé et le nouveau dispositif, envisagé alors pour la rentrée 1994, n'a guère de chance d'être opérationnel pour la prochaine promotion d'instituteurs. Une cellule de réflexion, conduite par le directeur général des enseignements supérieurs, Jean-Pierre Bardet, à laquelle sont associés des représentants du ministère de l'éducation nationale (membres de l'inspection, de l'administration centrale et du cabinet du ministre), a pourtant été mise en place au mois de décembre dernier. Elle devrait rendre ses conclusions d'ici à la fin avril.

Les ratés de la dernière rentrée universitaire et la ruée des bacheliers sur les filières de sciences humaines, psychologie et sociologie, dont beaucoup se destinaient au concours de professeur d'école, auraient dû, normalement, accélérer les choses. *« Il devient tout à fait nécessaire d'y voir clair »*, soulignait d'ailleurs Jean-Pierre Bardet, en décembre, dans sa lettre de cadrage aux membres du groupe.

Mais la prudence, aujourd'hui, semble de règle. La création de DEUG pluridisciplinaires a été écartée d'emblée et les présidents d'université comme les directeurs d'IUFM associés à la réflexion, qui ont gardé en mémoire l'échec de l'éphémère « DEUG instituteur » créé à la fin des années 70, insistent dans un bel ensemble sur les dangers d'une filière cul-de-sac qui déboucherait sur la seule voie des concours. *« Plusieurs hypothèses sont possibles*, explique un membre du groupe de travail. *On peut imaginer deux licences à spectre large, l'une en sciences, l'autre en lettres et sciences humaines. Ou aller plus loin en créant un diplôme vraiment polyvalent incluant par exemple trois disciplines scientifiques et une littéraire ou le contraire. »*

Cinq candidats pour un poste

« L'augmentation importante du nombre des candidats, souligne de son côté Pierre Louis, président de Lille-I et membre du groupe, *fait que s'est constitué un vrai public pour le professorat des écoles au sein de l'Université. Or un étudiant titulaire d'un DEUG sciences de la vie par exemple, s'il a ce projet en tête, n'a pas envie de poursuivre dans une licence de biologie pointue et très axée sur la recherche. »* Une dizaine d'universités sont prêtes à expérimenter des formules nouvelles, pour les candidats aux concours, dans le cadre de maquettes de licence en vigueur depuis la rentrée 1993 : lettres-histoire à Rennes-II, option scientifique pour les littéraires à Grenoble, option scientifique à large spectre à Valence. Faire cohabiter les lettres et les sciences est le cas de figure le plus difficile à mettre en place, notamment dans les grosses universités parisiennes qui n'ont qu'une seule composante, lettres ou sciences.

C'est pourtant de cette polyvalence-là surtout dont les futurs instituteurs ont besoin. Par rapport à la situation de l'an dernier, déjà très favorable, les IUFM, qui commencent depuis une dizaine de jours à recevoir les dossiers de candidature, s'attendent à une augmentation de 30 % à 50 % des aspirants enseignants. Avec environ cinq candidats pour un poste, l'IUFM de Créteil va pouvoir, pour la première fois cette année, équilibrer les profils des étudiants admis. Les licenciés de mathématiques sont encore rares dans cet institut mais le nombre de candidats titulaires d'une licence de physique ou de biologie progresse. Même chose à l'IUFM d'Amiens où l'afflux de candidats est tel, cette année, qu'il devrait permettre d'augmenter notablement le nombre, pour l'instant très restreint, des étudiants issus d'une filière scientifique (une cinquantaine sur 580 en 1993).

Cette plus grande diversité des profils des futurs maîtres du primaire ne rendra pas forcément plus aisée la tâche des IUFM qui n'ont guère les moyens de jouer leur rôle d'interface entre des universités très spécialisées. Et la question la plus délicate restera à trancher : comment concilier niveau de recrutement élevé, ancrage universitaire et polyvalence du métier ?

CHRISTINE GARIN

Coup de frein aux formations d'ingénieurs

Le ralentissement des embauches oblige les écoles et les universités à revoir leurs plans de développement et à proposer des solutions originales

LA France forme-t-elle trop ou pas assez d'ingénieurs ? Alors que les perspectives d'embauche dans les entreprises restent faibles, la sortie, en juin prochain, d'environ 2 500 diplômés supplémentaires issus des formations nouvelles habilitées en 1991 – année record avec une augmentation de 16,3 % – ne manque pas d'inquiéter. Selon la dernière enquête du Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France (CNISF) et du Comité d'études sur les formations d'ingénieurs (CEFI), 9 % des diplômés de moins de 30 ans étaient à la recherche d'un emploi au 1er janvier 1993 et 7 % occupaient une activité sous contrat à durée déterminée. Certes, devrait révéler prochainement une étude de la conférence des grandes écoles sur l'insertion des diplômés, les meilleurs étudiants des établissements les plus cotés restent à l'abri d'une conjoncture difficile. En revanche, les jeunes diplômés des établissements récents ou spécialisés dans un secteur en crise subissent les effets cumulés d'un temps d'attente plus long avant un premier emploi et de niveaux de qualification – et de salaire – moins élevés.

Voilà trois ans pourtant, la France découvrait subitement l'ampleur de son déficit en ingénieurs de « production », alors qu'elle avait, jusqu'à présent, privilégié la filière des ingénieurs de « conception » pour la recherche et l'administration des entreprises. Soutenu par les branches professionnelles, le gouvernement décidait alors un plan de développement d'urgence. Parallèlement à l'augmentation des effectifs dans les universités et les écoles accusées de malthusianisme, les nouvelles formations d'ingénieurs en formation professionnelle continue (NFI) – les filières Decomps – puis les instituts universitaires professionnalisés (IUP) devaient compenser le retard accumulé notamment par rapport à l'Allemagne. L'année 1991 devait être, en ce sens, une année de rupture. Entre 1985 et 1990, la commission du titre d'ingénieurs avait habilité 37 formations nouvelles ; entre 1990 et 1993, elle devait en délivrer 80 dans les écoles et les universités pour 6 358 places d'étudiants supplémentaires, dont 2 787 en NFI. Quarante-deux écoles nouvelles étaient également reconnues, venant ainsi compléter un paysage composé de 217 établissements, dont 90 dans le secteur privé. Au total, alors que le nombre de diplômes délivrés n'excédait pas 10950 en 1979, puis 16196 en 1989 – soit un taux d'augmentation annuel situé entre 4 % et 6 % –, il devait, selon les prévisions, atteindre, tous secteurs confondus (grandes écoles et universités, NFI, CNAM...) environ 22000 cette année et près de 25000 en 1995.

Sans qu'il soit question d'un brusque revirement, cette progression risque d'être sérieusement ralentie. *« Un certain nombre d'écoles ont décidé de stopper la progression de leurs effectifs et ne réaliseront pas les prévisions de leur plan de développement »*, précise Yves de Belloy à la conférence des grandes écoles. Accentuée par la crise, la chute fulgurante des embauches a, de surcroît, fait rejaillir un débat jamais tranché entre les formations générales et les établissements spécialisés. Citant le cas de l'industrie aéronautique qui embaucherait 50 jeunes par an parmi des promotions de 350 élèves issus des établissements spécialisés, un certain nombre de directeurs appellent à la prudence.

La promotion des techniciens supérieurs

Selon Jean-Noël Chevreau, président de la CTI, *« les mises en garde et les interrogations sur la nécessité d'élargir le recrutement n'ont pas été entendues. »* Sur ce point, il est vrai, les études prospectives engagées à la demande du ministère de l'enseignement supérieur aboutissent à des conclusions contradictoires. Pour avoir examiné les flux de sortie, les comparaisons internationales et les capacités d'intégration dans les PME-PMI, le CEFI considère que le nombre de 21 000 ingénieurs diplômés en formation initiale est largement suffisant. Sur la base d'une analyse macroéconomique, le Bureau d'information et de prévision économique (BIPE) présente une estimation oscillant entre 25000 et 35000 par an !

« Désormais, les habilitations ne sont délivrées qu'aux projets de formation bien définis, non concurrentiels dans un secteur géographique ou professionnel et dotés d'une analyse des flux et des capacités d'insertion », précise M. Chevreau. Dans un rapport établi en 1993, la commission du titre s'interrogeait par ailleurs sur *« l'augmentation des flux en formation initiale, qui risque de déstabiliser le bon équilibre de recrutement entre les jeunes diplômés et les promotions des meilleurs techniciens au niveau ingénieur »*. Une façon de privilégier les rapprochements avec les branches professionnelles pour des projets de formation continue par validation des acquis ou les formations initiales incluant un passage d'une année dans l'entreprise par l'apprentissage. Isolées, éparpillées et souvent de petite taille, les écoles sont, par ailleurs, invitées à constituer des réseaux et à s'ouvrir, vers l'étranger, par des échanges avec des établissements de même nature, en attendant la reconnaissance des équivalences de diplômes.

En privilégiant les évolutions qualitatives et *« flexibles »* plus proches des entreprises, les écoles d'ingénieurs ont, jusqu'à présent, réussi à préserver leur « spécificité », qui est aussi une exception en Europe. Il leur faut désormais résister à la pression des effectifs, même si la délivrance du diplôme *« d'ingénieur-maître »* à environ 10 000 étudiants d'IUP à bac+4, reste soumise à un recours déposé en Conseil d'Etat. Après tout, comme le soulignait Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor, lors de la célébration du soixantième anniversaire de la CTI, le 6 avril dernier : *« L'intérêt de la collectivité nationale est de bénéficier d'un maximum d'ingénieurs pour augmenter les capacités d'innovation des entreprises. »* Mais il ajoutait aussitôt : *« Mais l'intérêt personnel des ingénieurs est qu'il y en ait le moins possible pour préserver leur statut et les avantages qui s'y rapportent. »*

MICHEL DELBERGHE

▶ **« 11e enquête socio-économique sur la situation des ingénieurs et des scientifiques », numéro spécial de la revue *ID*, janvier 1994. 170 pages, 200 francs.**

Les marathoniens du CNAM

La rumeur laisse entendre qu'il y aurait, parmi eux, une proportion considérable de divorcés. Mais l'enquête réalisée par l'Observatoire des études et carrières du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) auprès de 492 ingénieurs diplômés des promotions de 1987 et 1988 par la voie de la promotion du travail ne le précise pas. Une chose est sûre. Cette préparation par unités capitalisables, en cours du soir ou le samedi, exige de la part des candidats, pour 70 % des salariés, des sacrifices considérables sur la vie familiale et les loisirs tout au long de ce « marathon » d'une durée minimum de huit ans. Guy Fleury, le directeur du CNAM, le reconnaît : *« Le taux d'abandon entre l'inscription et le passage des deux premiers mois n'est pas négligeable. »* Mais une fois franchi cet obstacle, les taux de réussite aux examens dans les trente-six spécialités d'ingénieurs, de l'ordre de 74 % pour environ quelque huit cents diplômés chaque année, reste satisfaisant. Même si elle reste marginale par rapport au nombre total d'ingénieurs, la « formation par la promotion du travail » conserve encore toute son actualité.

Réalisée pour la première fois au sein du CNAM, cette enquête, dont les résultats ont été publiés en novembre 1993, révèle que les trois quarts des « auditeurs » étaient, au moment de leur inscription, titulaires d'un brevet de technicien supérieur (23 %) ou d'un DUT (49 %) obtenu au cours des années 70. Ce constat révèle une profonde évolution : *« Le modèle d'ingénieur CNAM qui gravit tous les échelons de la hiérarchie ouvrière après l'obtention d'un CAP ou d'un BEP est devenu minoritaire. »* Et encore, compte tenu des poursuites d'études actuelles des DUT vers les universités et les grandes écoles, la proportion des BTS risque de s'accentuer au cours des prochaines années.

Cette modification du public du CNAM a pour conséquence un abaissement de l'âge des candidats. Avec 32,7 ans d'âge moyen, les « auditeurs » en informatique sont, de loin, les plus jeunes au moment de la soutenance du mémoire. La moyenne remonte à peine dans les autres branches : 33,4 ans en physique et électronique, 33,6 ans en génie mécanique et 34,6 ans en sciences chimiques, biologie et nucléaire.

Pour la majorité, l'inscription au CNAM résulte d'une décision personnelle et beaucoup n'ont pas jugé utile d'en informer leur entreprise. Si les futurs diplômés n'ont pas rencontré de réelle hostilité, sauf dans 9 % des cas, ils déclarent n'avoir pas bénéficié d'une adhésion « franche » à leur projet.

Une fois le diplôme obtenu, 91 % des nouveaux ingénieurs ont rapidement obtenu la reconnaissance de leur statut. Pour 67 %, ce fut dans l'année suivante et, pour un quart d'entre eux, en changeant d'entreprise. Seuls 10 % sont devenus cadres plus d'un an après. Dans leur nouvelle activité, 25 % occupent des fonctions « tertiaire » de gestion et administration ; 30 % à 35 % d'entre eux se consacrent à la recherche et au développement, tandis que le restant se retrouve à la production. Quant au salaire mensuel brut qui, selon une étude de la CEGOS oscillait, en juin 1993, entre 17 800 francs et 21 000 francs, il varie selon la nature des fonctions occupées. Cette indication confirme, note M. Fleury, que le niveau de salaire ne dépend pas de l'âge, mais de la position hiérarchique dans l'entreprise. Une façon de préciser que le passage par le CNAM et l'obtention plus tardive du diplôme ne constituent pas un handicap dans l'évolution de la carrière professionnelle.

M. D.

REPÈRES

ALLOCATIONS. La répartition par académie des allocations d'instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) et des allocations préparatoires (destinées aux étudiants titulaires d'un DEUG et désirant passer une licence pour entrer en IUFM) est publiée au *Journal officiel* (*JO* du 1er avril). Par rapport à 1993, le nombre d'allocations préparatoires offertes est en légère baisse (2 801 au lieu de 3 000). En revanche, le nombre d'allocations d'IUFM est stable. Pour les deux types d'allocations, ce sont toujours les académies de Versailles (1 355), Créteil (1 098), Lille (925) et Amiens (665) qui en proposent le plus. Viennent ensuite Nancy-Metz (570), Rouen (497), Orléans-Tours (475) et Grenoble (400).

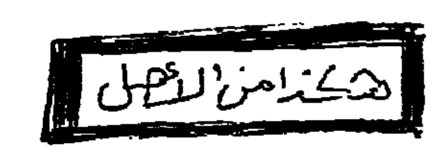
CONSEIL SUPERIEUR. La nouvelle répartition des sièges au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) où siègent syndicats d'enseignants, associations périscolaires et de parents d'élèves, représentants des étudiants et des lycéens, etc., a été publiée au *Bulletin officiel* (*BO* du 7 avril). Au titre des personnels enseignants (premier et second degré) la Fédération de l'éducation nationale (FEN) qui avait jusque-là 10 sièges en conserve 6 qui vont au Syndicat des enseignants (SE) tandis que la Fédération syndicale unitaire (FSU) dispose de 8 sièges – 4 au SNES (second degré), 3 au SNUIPP (instituteurs) et 1 au SNETAA (enseignement technique). Pour l'ensemble des corps (inspection, direction, orientation, etc.), la FEN totalise 15 sièges contre 11 à la FSU, 5 au SGEN-CFDT et 3 à Force ouvrière (FO) pour les principales organisations syndicales.

ELECTION. Les directeurs des vingt-huit instituts universitaires de formation des maîtres ont élu, vendredi 8 avril, Alain Bouvier, directeur de l'IUFM de Lyon, président de la conférence des directeurs d'IUFM. Il succède à Bernard Cornu, directeur de l'IUFM de Grenoble, qui occupait ces fonctions depuis la création des instituts en 1991.

[*Né le 29 mars 1943, Alain Bouvier est* professeur d'université de mathématiques. Il a dirigé l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) de Lyon, de 1985 à 1986, puis la Mission académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (MAFPEN), de 1986 à 1990. *M. Bouvier était, depuis* 1991, vice-président de la conférence des directeurs d'IUFM.]

LANGUES. Pour la première fois, un test de niveau de chinois va être organisé conjointement en France en Italie et en Allemagne au mois de juin prochain. Ce test ou HSK (Hanyu Shuiping Kaoshi), qui ambitionne de devenir l'équivalent du TOEFL (Test of English as a Foreign Language), pourra permettre à des étudiants d'être admis dans une université chinoise. Le HSK s'adresse à toute personne ayant des connaissances de base en chinois moderne. La première session aura lieu en France le 18 juin 1994.

▶ **Association des professeurs de chinois, 54, bd Raspail, 75006 Paris.**



ÉCONOMIE

Le « document d'étape » du gouvernement et ses prolongements

La taxe professionnelle serait réformée au profit de l'aménagement du territoire

Charles Pasqua, ministre d'Etat, devait faire au conseil des ministres du mercredi 13 avril une communication sur le débat relatif à l'aménagement du territoire et à la préparation du projet de loi d'orientation. Le Parlement devrait en être saisi fin juin. Le premier ministre devait pour sa part rendre public un « document d'étape » préparé par la DATAR qui fait la synthèse des propositions de réformes recueillies dans les régions depuis six mois.

■ DOCUMENT D'ÉTAPE. Destiné à être diffusé très largement dans le pays pour susciter de nouvelles réactions et donc être amendé, ce document de 75 pages auquel sont annexées des cartes et des notices sur les régions propose notamment une profonde réforme de la taxe professionnelle, un redéploiement universitaire vers les villes moyennes, un effort pour les zones rurales déprimées et les banlieues, le développement du référendum d'initiative populaire.

Intitulé *Document d'étape du débat national pour l'aménagement du territoire*, le rapport de la DATAR s'ouvre sur une citation de Saint-Exupéry – *« L'avenir, tu n'as pas à le prévoir, tu as à le permettre »* – et une préface signée par Edouard Balladur, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Daniel Hoeffel, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire. Les membres du gouvernement font le pari de *« la croissance et de la prospérité »*, appellent à une *« cohésion nationale renouvelée »* et fixent à la politique de *« reconquête »* du territoire trois objectifs : une société plus équilibrée et solidaire, la croissance au service, d'abord, de l'emploi, et la place de la France *« au cœur du développement »* de l'Europe.

Ce rapport se veut à la fois la synthèse des analyses et suggestions de réformes émises dans les régions lors de la première phase du débat ainsi que des orientations générales retenues par le gouvernement. Il est émaillé de très nombreuses références à des propos d'organismes ou de personnalités aussi variés que Jacques Chirac ou Michel Delebarre, un directeur d'hôpital et la FNSEA, Lionel Jospin, une étudiante de Mayenne ou le conseil régional de Picardie...

« Référendum d'initiative populaire »

Devant les menaces de *« fractures »* géographiques et sociales, *« l'Etat doit à nouveau jouer pleinement son rôle de garant des grands équilibres territoriaux et de l'égalité des chances entre citoyens »*. L'Europe élargie peut présenter des risques car *« la concentration des centres de décision, des richesses et des hommes autour d'un axe Londres-Milan peut conduire à marginaliser peu ou prou les deux tiers de notre pays. Le rééquilibrage du développement européen vers l'Ouest et le Sud est, pour nous, une priorité vitale. L'Arc atlantique et la ceinture méditerranéenne sont d'indispensables contreforts à ce développement »*.

Après s'être montré favorable au *« référendum d'initiative populaire »*, qui donne aux électeurs d'une collectivité *« un droit d'appel sur certaines décisions d'intérêt local »*, le rapport souligne l'*« urgence »* d'une réforme des services administratifs par *« simplification et regroupement »* des directions autour du préfet, *« qui doit être le pivot de la déconcentration de l'Etat »*. De même, le découpage en arrondissements (et sous-préfets) *« devra être revu »* en s'inspirant de ce que sont les *« bassins de vie »*, une notion nouvelle en aménagement.

Pour l'organisation territoriale, il est suggéré d'élargir aux agglomérations de plus de 150 000 habitants le statut actuel de Paris, Lyon et Marseille, avec des maires d'arrondissement, de renforcer les compétences des départements pour la protection maternelle et infantile, les routes, les lycées, la protection judiciaire des jeunes, ou le développement des entreprises, celles des régions pour l'enseignement supérieur (IUT notamment), l'environnement, la formation, les transports ferroviaires régionaux.

La réforme des finances locales s'appuiera sur *« un mécanisme nouveau et énergique de péréquation des recettes au plan national afin de limiter les écarts de ressources par habitant en fonction d'une valeur moyenne..., et sur une forte différenciation des dotations d'Etat et, le cas échéant, un plafonnement des ressources des collectivités en taxe professionnelle »*. Cet impôt (130 milliards de francs), qui fait l'objet de critiques convergentes et croissantes, *« est à l'origine d'un cercle vicieux qu'il faut briser »*. Le rapport penche pour un *« taux unique national que fixerait le Parlement »*. La répartition entre collectivités *« se ferait en fonction de l'assiette actuelle et l'on pourrait aussi envisager de déterminer une assiette calculée en fonction de la valeur ajoutée »*. Il faut aussi spécialiser les impôts : la taxe d'habitation, la plus proche des ménages, serait attribuée en totalité aux communes et le foncier sur les propriétés bâties aux départements.

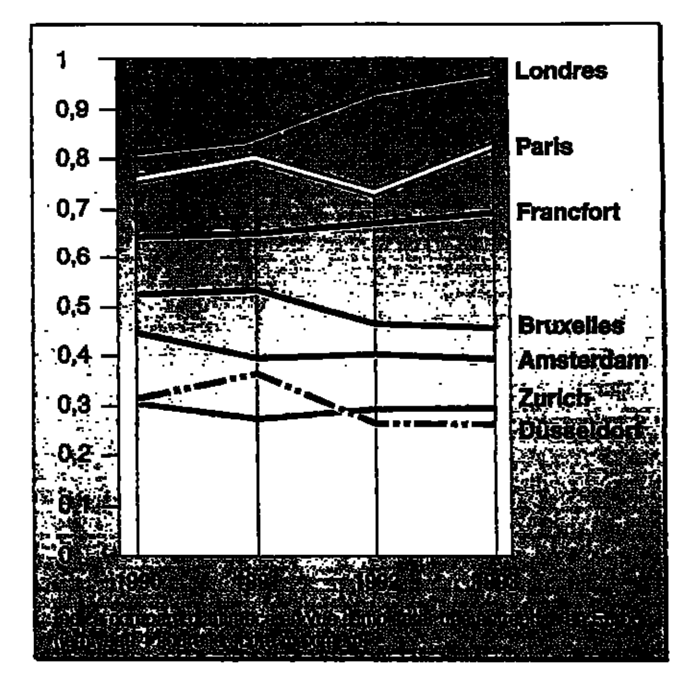
Sur les autres chapitres, les suggestions du rapport sont plus attendues : création d'un fonds pour *« accompagner les apports personnels »* des entrepreneurs, appel à l'épargne locale, encouragement à la mobilité et à la pluriactivité, notamment chez les agriculteurs, effort pour le logement en zone rurale, souplesse pour attirer les investissements étrangers, schémas départementaux d'organisation des services publics, tirelire unique regroupant les multiples fonds d'incitation et de reconversion, etc... Est également soulignée la volonté de faire des régions frontalières un *« champ d'expérience de l'aménagement européen, avec des schémas communs transfrontaliers »*.

Le rapport présente aussi d'autres propositions comme le développement de centres universitaires spécialisés et *« à dimension humaine »*, en priorité désormais dans les villes moyennes, un coup de pouce aux grandes infrastructures par péréquation généralisée des péages, la lutte contre la délinquance et la démolition de certains grands ensembles en banlieue, l'accentuation du rôle des maires dans la politique de la ville et la mise à la disposition des communes d'une *« dotation unique et fongible utilisable indistinctement pour les investissements et le fonctionnement »*.

Le rapport de la DATAR s'achève sur l'organisation politique (fusion de plusieurs comités interministériels et regroupement des principaux fonds). Pour la loi de finances, il propose la mise au point d'un document *« présentant la ventilation du budget de l'Etat par région »* qui *« serait soumis chaque année aux députés et sénateurs »*. Il retracera la *« réalisation des dépenses de l'Etat, y compris les transferts aux collectivités »* et la présentation régionalisée du budget *« constituera l'outil essentiel permettant de mesurer l'effort réel que le gouvernement consacre à chaque région et d'apprécier les rééquilibrages nécessaires. »*

F. Gr.

La séduction des métropoles européennes



Publié par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF) à partir d'une enquête que réalise chaque année depuis 1990 le cabinet Healey et Baker auprès de 500 responsables d'entreprises internationales, ce graphique montre que la « région capitale » n'a rien à envier aux métropoles européennes concurrentes – sauf Londres – quant à la séduction qu'elle exerce sur les grandes firmes qui cherchent un lieu d'implantation. Parmi les facteurs essentiels de localisation figurent l'accessibilité aux marchés, la qualité des télécommunications, les réseaux de transport, le coût et la disponibilité en main-d'œuvre.

CLÉS/ *Définitions*

■ **DATAR.** La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) a été créée en 1963. Dirigé par Pierre-Henri Paillet, ce service du premier ministre, mis à la disposition d'autres ministres – Charles Pasqua et Daniel Hoeffel –, élabore et met en œuvre les choix du gouvernement dans ce domaine interministériel et fait le lien avec les collectivités locales (régions, départements, villes) de plus en plus impliquées dans les politiques d'équipement depuis la décentralisation.

■ **Lois.** Le gouvernement prépare un projet de loi d'orientation qui devrait être soumis au conseil des ministres à la mi-juin. Cette loi-cadre sera complétée par des lois quinquennales de programmation qui détermineront les financements des équipements publics et retraceront l'effort de l'Etat région par région.

■ **Péréquation.** C'est le mot-clé de la politique gouvernementale. Elle concernera aussi bien les ressources, très différentes, que les collectivités locales touchent en taxe professionnelle, que les dotations financières de l'État et les infrastructures de transport (les TGV étant en partie financés par les péages autoroutiers).

Les régions devront contrôler leurs domaines ferroviaires

Hubert Haenel, sénateur (RPR) du Haut-Rhin, a présenté, mardi 12 avril, ses propositions sur le renforcement du rôle des régions dans le domaine ferroviaire. En novembre 1993, le ministre des transports, Bernard Bosson, lui avait demandé de présider un groupe de travail visant à établir un nouveau cadre de relations entre les régions et la SNCF.

La SNCF va mal. Focalisée sur le TGV et sur la concurrence avec le transport aérien, elle a sous-estimé le réseau classique. En dépit d'une politique de conventionnement avec les régions à partir de 1985, l'entreprise publique n'a pas mis en place *« une politique de partenariat dynamique »*, estime M. Haenel. En l'absence d'une aide de l'Etat et d'une véritable politique des transports, la SNCF, écrasée par un endettement considérable, serait contrainte, à l'avenir, de réduire plus encore son réseau ferroviaire (hors TGV), sans pour autant garantir le retour à l'équilibre financier.

La loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI) a toutefois permis, depuis 1983, de développer le rôle des régions dans le domaine ferroviaire. Toutes, à l'exception de Poitou-Charentes, ont passé des conventions avec la SNCF. L'offre globale de transport régional par fer a augmenté de 12 % ces dix dernières années, et le trafic global de 27 %. Mais *« nombre d'insuffisances et d'obstacles subsistent qui gênent, voire qui risquent d'inverser l'évolution positive engagée »*, selon le sénateur du Haut-Rhin. Ainsi, la SNCF manque de transparence et se réfugie trop souvent derrière des difficultés techniques ou comptables pour ne pas répondre aux besoins des régions.

Liberté tarifaire

Les conventions mises au point en 1985, qui ont débouché sur l'organisation de transports express régionaux (TER), ont atteint leurs limites. Elles ont cantonné l'intervention des régions à des aménagements ponctuels sans leur donner une vision d'ensemble de leur action. Le déficit des transports régionaux de la SNCF dépasse le milliard. Et les régions manquent de pouvoirs réels pour assurer le rôle d'*« autorité organisatrice des transports »* que leur a conféré la LOTI.

Dans ce contexte, le sénateur Haenel propose que la région devienne l'autorité compétente en matière de transports régionaux. La date limite pour que les conseils régionaux se saisissent de cette compétence est fixée au 31 décembre 1997, une première expérimentation avec des régions volontaires étant lancée dès 1995. La nouvelle autorité a la responsabilité d'établir un schéma régional des transports, avec les autres collectivités territoriales.

Elle passe des contrats avec la SNCF qui devient prestataire de services, fixe les tarifs et fait les choix d'aménagement. *« Les régions en tant qu'autorités organisatrices doivent disposer de la liberté tarifaire leur permettant la gestion globale et cohérente des transports publics routiers et ferroviaires »*, considère M. Haenel. Cette montée en puissance des régions ne doit pas se traduire pour autant par un désengagement de la SNCF ou de l'Etat. Dans le cadre des contrats de plan, les pouvoirs publics devront attribuer aux régions les 4 milliards de francs versés chaque année à la SNCF, plus 1,3 milliard correspondant au déficit enregistré par l'entreprise publique pour le fonctionnement des transports régionaux.

La région doit disposer d'un compte régional alimenté par les recettes versées par les voyageurs et la contribution de l'Etat. En outre, un important effort de modernisation du matériel roulant et des gares doit être fait pour relancer des transports devenus vétustes au fil du temps. Des prototypes de nouvelles gares et voitures existent, mais les fonds manquent. Un fonds d'investissement doté de 1 milliard de francs par an devra pouvoir permettre de faire face à ce besoin urgent de renouvellement du matériel.

Pour favoriser un meilleur *« esprit de partenariat »*, le rapport propose la création d'un conseil des régions auprès du président de la SNCF, le conseil d'administration accueillant deux élus régionaux. Enfin, dans chaque région, une délégation à l'action régionale placée sous l'autorité de la SNCF sera chargée de coordonner les relations entre l'établissement public et les différentes collectivités territoriales. Le sénateur Haenel propose que le renforcement du rôle de la région soit inscrit dans la loi d'aménagement du territoire.

MARTINE LARONCHE

COMMENTAIRE

« Rupture » prudente

LE gouvernement a tenu ses engagements dans le temps : bravo ! Mais le *« document d'étape »* qu'il va diffuser abondamment dans le pays manque de nerf : dommage ! Lorsque, au comité interministériel de Mende, l'été dernier, Edouard Balladur et Charles Pasqua avaient fait l'audacieux pari de remobiliser le pays sur le thème de la *« reconquête »* du territoire, beaucoup avaient souri, redoutant l'excès de bla-bla, la manipulation politique ou la manœuvre soporifique. Eh bien non ! Le premier ministre a parcouru la province, et des centaines de contributions sont parvenues à la DATAR qui a eu le mérite (presque), exactement dans les délais impartis, de produire un document de synthèse bien présenté et relativement consensuel.

Mais c'est précisément parce qu'il cherche à heurter le moins d'intérêts catégoriels (et antagonistes) possible – ville et campagne, régions en flèche ou à la traîne, partisans de la péréquation et libéraux, province et Ile-de-France, ministres dépensiers et Bercy... – que le rapport (qui va faire encore l'objet de retouches et d'affinages d'ici à l'été, mais qui constitue déjà la trame du futur projet de loi d'orientation) pèche par excès de généralités, de réserves, de conditionnels, d'incantations, voire d'incohérences, à propos, par exemple, des aides aux entreprises ou de la décentralisation des compétences sur l'environnement.

Réformettes et ajustements

Au début de l'hiver, Charles Pasqua rétorquait au sénateur Jean François-Poncet, qui réclamait une *« franche rupture »* avec la politique passée : *« Pour la rupture, vous ne serez pas déçus ! »* On est malheureusement en droit aujourd'hui de l'être quelque peu. Qu'elles sont loin les charges tonitruantes du ministre d'État qui parlait de décentraliser en province des ministères entiers, qui voulait traiter, fiscalement et socialement, de manière différente, non seulement les entreprises mais les citoyens des contrées rurales anémiées et des banlieues en détresse, qui pensait à un grand emprunt pour juguler le chômage ou qui vitupérait la fâcheuse tendance des entreprises et banques publiques à rechercher systématiquement la rentabilité !

Après avoir transité par les filtres successifs des arbitrages interministériels systématiquement restrictifs, la remarquable version initiale préparée par le patron de la DATAR, Pierre-Henri Paillet, à la mi-mars, devient aujourdhui une aimable brochure sur la France de l'an 2015 revigorée – dans la meilleure hypothèse – par beaucoup de réformettes et des ajustements à la marge, et un partenariat plus systématique et solidaire entre l'État, les collectivités locales et l'Europe.

Six propositions courageuses

On trouve toutefois six propositions courageuses et précises, dont, entre les lignes, les initiés pourront relever le caractère « révolutionnaire » dans une société qu'on dit bloquée de partout : la réforme de la fiscalité locale – et notamment de la taxe professionnelle – par une énergique péréquation ; la diffusion du potentiel universitaire dans les villes moyennes ; la confirmation du principe de dérogations fiscales déterminantes dans certaines zones, le fonds de gestion de l'espace pour donner des perspectives engageantes aux « agriculteurs-jardiniers » du paysage ; le financement des grandes infrastructures ferroviaires par une partie des péages autoroutiers, des lois quinquennales, ajustables, de programmation des grands équipements publics.

Ce document n'est qu'une base de départ pour mieux rebondir d'ici l'été, explique-t-on de manière imagée à la DATAR. L'aménagement du territoire est une pièce très longue à plusieurs actes. Avec ses longueurs et ses points forts.

FRANÇOIS GROSRICHARD

INDUSTRIE

1 610 suppressions d'emplois annoncées en France

GEC-Alsthom poursuit sa restructuration

Tout doucement, activité par activité, site par site, GEC-Alsthom poursuit ses restructurations. Depuis juin 1993, pas moins de dix plans ont été annoncés. Après les suppressions d'emplois programmées au Bourget (131), à Paris-Neptune (115), Saint-Ouen (219), Meyzieu (33), Villeurbanne (85), Tarbes (154), Aytré-La Rochelle (77), Belfort (187) et bien sûr au Havre (389), voici venu le tour des établissements Neyrpic, spécialisés dans l'hydraulique, situés près de Grenoble. La direction a annoncé, mardi 12 avril, un projet de restructuration visant la suppression de 140 postes sur les 620 que compte le site. Cette décision, explique-t-elle, est motivée par les perspectives du marché hydraulique. Celles-ci s'annonceraient encore difficiles, alors que les commandes en 1993 ont atteint moins de 300 millions de francs pour un objectif de 600 millions.

Sur l'ensemble des activités françaises du groupe (35 000 salariés), ce sont donc 1 610 emplois qui sont concernés. *« Il n'y aura pas plus de 500 licenciements secs »*, indique-t-on à Paris au siège de GEC-Alsthom, où l'on compte avant tout sur les mesures d'âge (préretraites) et sur environ *« 300 reclassements internes »*. Ces 1 610 suppressions d'emplois affectent tous les métiers du groupe : l'électromécanique (Le Bourget et Meyzieu), l'appareillage électrique (Le Havre et Saint-Ouen), le matériel ferroviaire (Belfort, Villeurbanne, Tarbes, Aytré-La Rochelle, Paris-Neptune) et l'hydraulique (Neyrpic à Grenoble), sans pour autant faire l'objet d'un plan social d'ensemble.

Voilà deux ans, GEC-Alsthom a filialisé ses principales branches d'activité pour les rendre plus réactives, plus souples, asseoir leur emprise sur leurs marchés. De fait, c'est au niveau des filiales, voire au niveau des sites que se prennent les décisions de suppressions d'emplois. GEC-Alsthom assure *« une artillerie sociale »* commune à tous les établissements. Reste que cette déconcentration a un gros avantage en terme d'image. Les dix plans sociaux, éclatés et égrenés au cours des huit derniers mois, seront passés pratiquement inaperçus, quand l'annonce d'un plan global de 1 610 suppressions d'emplois aurait semblé plus brutale, plus massive.

CAROLINE MONNOT

Les enquêtes de conjoncture et un débat au Conseil économique et social

L'investissement en France serait de nouveau sur une pente ascendante en 1994

S'ils ne débordent pas – ou pas encore – d'optimisme, les instituts de conjoncture sont de plus en plus nombreux à prévoir une amélioration en 1994, qui s'amplifierait en 1995. Cette nouvelle orientation est le fait des organes publics ou para-publics aussi bien que privés : INSEE, Banque de France, Caisse des dépôts et consignations, Crédit national.

Si la reprise ne fait plus guère de doute, c'est son ampleur qui pose problème. Deux composantes de la demande pèseront de façon décisive sur le rythme de la reprise : la demande des ménages et l'investissement des entreprises, les exportations étant appelées à croître sensiblement dans un environnement international en très nette amélioration (Europe exceptée). Confirmant l'enquête récente de l'INSEE qui prévoyait une croissance de 3 % des investissements dans l'industrie cette année (après une baisse de 16 % à 17 % en 1993), le Crédit national vient de publier son enquête auprès des « 50 », c'est-à-dire des grands groupes français qui, à eux seuls (ils sont plus d'une cinquantaine), représentent 17,4 % de l'investissement physique et 10,6 % des effectifs salariés en France. Le chiffre d'affaire de ces « 50 » augmenterait de 1,4 % cette année après une baisse en 1993 de 4,2 %. L'investissement, quant à lui, progresserait de 0,9 % après avoir reculé de 15,8 % l'année dernière. En revanche, les effectifs continueraient de diminuer de 2,4 %, après 3,7 %.

Pour la Banque de France, qui réalise chaque année une enquête auprès de 5 600 entreprises industrielles, l'investissement recommencerait à croître de 4 % après avoir régressé de 16 % en 1993. Si la croissance prévue n'est pas encore forte, le renversement de tendance est, lui, total. La Banque de France apporte en outre une information intéressante : contrairement aux années précédentes, le niveau des taux d'intérêt *« ne constitue plus un obstacle majeur à l'investissement »* : seulement 7 % des entreprises interrogées ont estimé que les taux d'intérêt avaient encore une incidence défavorable sur leurs projets d'investissements. La Caisse des dépôts et consignations estime que le rythme de la croissance en France va s'accélérer fortement à partir du second semestre, à cause notamment d'un retournement des investissements.

Sur la consommation des ménages, la dernière enquête de l'INSEE, mardi 12 avril, est rassurante. Non seulement elle confirme l'optimisme renaissant des précédentes enquêtes, mais elle les accentue. A presque toutes les questions posées, y compris sur l'emploi, les Français répondent de façon plus positive : niveau de vie, chômage, consommation. Seule note un peu discordante : le souci d'épargner davantage entraînant celui de moins acheter.

Edmond Alphandéry estime que la baisse des taux d'intérêt en Europe va se poursuivre

« Le redémarrage de l'activité sera conforté, j'en ai la conviction, par la poursuite de la baisse des taux d'intérêts directeurs en Europe continentale », a déclaré, mardi 12 avril, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, qui participait au Conseil économique et social à l'examen du rapport de Paul Marchelli, ancien président de la CFE-CGC, sur « la conjoncture au premier semestre ». M. Alphandéry a souligné qu'il existait *« encore un potentiel de baisse des taux courts européens. Cette opinion n'a d'ailleurs rien d'étonnant si l'on veut bien considérer que nous sommes dans un contexte de ralentissement de l'inflation ample et rapide, en particulier en Allemagne. Cette composante européenne de fond a finalement plus d'importance pour nous que les récents soubresauts intervenus sur les marchés de taux aux Etats-Unis, dont on peut d'ailleurs penser qu'ils vont s'estomper »*.

La déclaration de M. Alphandéry vient à point nommé à un moment où beaucoup de spécialistes des marchés ont révisé leurs anticipations de baisse des taux à court terme en Europe, baisses qui selon eux seraient nettement moins importantes qu'on ne le prévoyait à la fin de l'année dernière. Elle répond aussi aux demandes du Conseil économique qui souligne dans le rapport de Paul Marchelli que *« le niveau des taux pèse encore sur un arbitrage peu favorable à l'investissement productif, car les considérations de coût et les perspectives de la demande ne suffisent pas à garantir le rendement des nouveaux investissements physiques sur leur durée de vie, alors qu'une orientation favorable pour la reprise consisterait à desserrer une politique monétaire qui demeure restrictive »*.

Si le Conseil économique prévoit pour cette année un taux d'expansion de 1,2 %, M. Marchelli ne s'est pas moins déclaré convaincu *« du caractère de fragilité incontestable »* de la reprise, soulignant notamment la croissance continue du chômage dont le taux pourrait atteindre 12,5 % de la population active en fin d'année contre 12,2 % actuellement. Un niveau élevé qui pousse M. Marchelli à préconiser la création d'un *« fonds structurel d'intervention pour l'emploi »* dont la fonction essentielle serait de regrouper, de façon décentralisée, les agents économiques concernés par la vie de l'entreprise (banques, collectivités locales, syndicats...) de façon à différer, le temps nécessaire à une solution, les licenciements quand ceux-ci menacent.

Léger raffermissement du franc

Après avoir sensiblement faibli au milieu de la semaine dernière en raison de la détérioration du climat social, le franc s'est légèrement raffermi, mardi 12 avril, sur les marchés des changes. Le cours du mark à Paris qui, à la veille du week-end dernier, menaçait d'atteindre 3,43 francs, l'ancien plafond d'avant le 2 août 1993, est redescendu un peu au-dessous de 3,42 francs à 3,4190 F. On peut supposer que le vote massif des employés d'Air France en faveur du plan de sauvetage, avalisé par le gouvernement, a contribué à cette timide amélioration. De son côté, le mark a fléchi vis-à-vis de l'ensemble des monnaies européennes par rapport au franc, on l'a vu, mais aussi par rapport à la peseta et à l'escudo.

Sur les marchés financiers, beaucoup d'opérateurs tablent sur une diminution d'un des taux directeurs de la banque centrale d'Allemagne, le lombard, lors de son conseil d'administration du jeudi 14 avril. Ce taux est resté très élevé – 6,75 % – alors que le taux d'escompte, qui balise par le bas le chenal d'évolution des taux à court terme outre-Rhin, a été ramené à 5,25 %, soit un écart supérieur à la normale (1,50 % contre 1 % habituellement). Poursuivant sa politique de baisse à très petits pas, la Bundesbank a encore diminué, mercredi 13 avril, son taux de pension à court terme (Repo) revenu de 5,73 % à 5,70 %.

Sur le front des taux d'intérêt à long terme, l'annonce d'une hausse des prix de gros américains de 0,1 % en mars (hors énergie et alimentation), correspondant aux prévisions et atténuant les craintes d'inflation, a un peu rassuré le marché de New-York, où les rendements des emprunts du Trésor refluent doucement, passant pour l'échéance à trente ans de 7,25 % à 7,22 % et de 6,92 % à 6,88 % pour celles à dix ans. Cela permet au rendement européen de se « découpler » un peu plus de la tendance haussière américaine et de ses excès.

F. R.

PÊCHE

En conflit avec l'Espagne

Paris obtient provisoirement satisfaction sur les filets dérivants

Les pêcheurs français utiliseront cette année des filets maillants dérivants allant jusqu'à 5 km pour la pêche au thon, en dépit d'une interdiction, dans les eaux de l'Union européenne, de ce type d'engins, a affirmé, mardi 12 avril, le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, à l'issue d'un conseil européen de la pêche à Luxembourg.

La taille des filets est limitée à 2,5 km pour les navires de l'Union européenne depuis 1992, mais une dérogation autorisait les pêcheurs qui utilisaient traditionnellement des filets mesurant jusqu'à 5 km à continuer de le faire jusqu'à la fin 1993. L'exception n'a pas été reconduite et l'utilisation des longs filets (entre 2,5 et 5 km) reste interdite alors qu'ils sont toujours utilisés par 37 bateaux bretons et vendéens dans l'Atlantique de juin à septembre. Cette question oppose vivement la France et l'Espagne.

SOCIAL

Substitut au CIP

La prime d'embauche des jeunes sera offerte pendant cinq ans

Publié au *Journal officiel* du 12 avril (*le Monde* du 13 avril), le décret *« portant création d'une aide au premier emploi des jeunes »* entérine le retrait du contrat d'insertion professionnelle (CIP). La nouvelle disposition s'adresse à tous les jeunes âgés de seize à moins de vingt-six ans, embauchés avec, au minimum, un contrat à durée déterminée de dix-huit mois, dès lors qu'ils ne travaillaient pas précédemment, sauf pour ceux d'entre eux ayant achevé un contrat emploi-solidarité (CES). L'aide, de 1 000 francs par mois pendant les neuf premiers mois, portée à 2 000 francs pour les recrutements qui se produiraient avant le 1er octobre 1994, ne peut pas se cumuler avec les contrats d'apprentissage, de qualification, d'adaptation, d'orientation, les contrats emploi-solidarité (CES) et les contrats de retour à l'emploi (CRE). Si une rupture du contrat de travail intervient avant l'échéance, l'employeur doit reverser l'intégralité des sommes perçues. Pour bénéficier de la mesure, l'établissement ne doit pas avoir procédé à un licenciement économique au cours des six derniers mois.

ÉTRANGER

Après la « disparition » de son fondateur

Le groupe immobilier allemand Jürgen Schneider au bord de la faillite

FRANCFORT

de notre correspondant

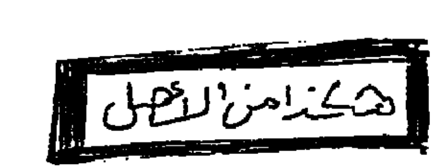
C'est un nouveau pan de la vertu économique allemande qui tombe. Le pays qui se vantait de n'avoir pas connu d'effondrement immobilier – à l'inverse des Etats-Unis, du Japon, de la Grande-Bretagne ou de la France – parce qu'il avait su sagement éviter les « bulles spéculatives » dans les années 80 doit affronter l'implosion d'un de ses plus importants et de ses plus fameux promoteurs, le groupe Jürgen Schneider, basé à Francfort. Après les difficultés de Metallgesellschaft, société de commerce des métaux, que les banques ont dû recapitaliser pour 3,4 milliards de marks (*le Monde* du 26 février), voilà que la facture s'annonce à nouveau très lourde. L'engagement des quelque 50 banques créditrices du groupe Schneider, allemandes et étrangères, se monterait à environ 8 milliards de marks (27 milliards de francs environ).

Le promoteur a écrit, vendredi 8 avril, à son directoire qu'il devait, *« suivant les conseils de son médecin »*, prendre du champ. Aussitôt dit, aussitôt fait : il est, depuis, introuvable. On le dit en Suisse. Ses directeurs se sont immédiatement réunis pour faire un bilan des comptes, l'ensemble des crédits étant bloqués, faute de signature. Des bruits alarmants couraient depuis plusieurs mois dans les milieux immobiliers sur des difficultés financières du groupe, mais M. Schneider les avait fermement démentis.

La Deutsche Bank semble engagée pour plus de 1 milliard de marks et le cours de son titre a plongé de 2,2 % à la Bourse de Francfort, mardi 12 avril. Parmi les autres créditeurs, on relève la Dresdner Bank, la Commerzbank et la BfG, filiale du Crédit lyonnais. Une réunion doit avoir lieu jeudi 14 avril pour examiner la situation. Pour l'instant, les tribunaux ne sont pas saisis.

Né en 1934, dans un milieu d'architectes et de promoteurs, Jürgen Schneider confiait volontiers qu'il avait de la pierre dans le sang. Exerçant ses talents chez les autres, notamment chez le numéro un, Philip Holzmann, il avait fondé sa propre affaire en 1981. Appuyée sur la rénovation d'immeubles de prestige ou de centres commerciaux de luxe, sa réussite allait être la plus rapide du bâtiment allemand depuis la guerre. Le groupe détient environ 85 propriétés dans l'ensemble du pays. Après la chute du mur de Berlin, il a été le plus gros investisseur privé dans l'ex-RDA, notamment à Leipzig, où la rumeur veut qu'il possède presque entièrement le centre ville historique. Cette rapide expansion, comme les prix, très fluctuants, à l'est, ont sans doute été à l'origine des déboires financiers.

ÉRIC LE BOUCHER



ÉCONOMIE

La conférence ministérielle du GATT à Marrakech

Le mouvement de délocalisation dans le textile et l'habillement va se poursuivre

La conférence ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) s'est ouverte, mardi 12 avril à Marrakech (Maroc), pour parapher l'acte final du cycle de l'Uruguay conclu le 15 décembre 1993. Des négociations se poursuivent toujours en coulisses. Les Etats-Unis et l'Union européenne n'ont toujours pas conclu d'accord sur l'accès aux marchés publics américains. Et si les Douze sont unanimes à dénoncer les sanctions commerciales unilatérales, les membres de l'Union européenne se divisent sur les dossiers de la banane et du textile.

Pour les industriels du textile et de l'habillement, il y a deux façons de lire l'acte final du cycle de l'Uruguay. Deux façons, pour eux, d'appréhender le démantèlement complet de l'accord multifibres (AMF) et l'insertion de leurs produits dans le commerce mondial (*le Monde* du 27 janvier). La lecture «douce» met en avant la durée de la transition prévue pour s'achever en 2005 et insiste sur l'ouverture de marchés plutôt fermés jusqu'ici, comme les Etats-Unis ou le Japon. Georges Jolles, président de l'Union des industries textiles (UIT) parle ainsi d'une *«plate-forme d'opportunités exceptionnelle (...) L'industrie a les niveaux de technicité, de créativité, de volonté et d'expansionnisme voulus pour réussir à se déployer plus encore à l'international»*.

L'analyse «dure» voit, elle, dans le démantèlement des quotas de l'AMF, un *«transfert net de richesse sans contrepartie»*, selon un responsable. Un transfert d'emplois et de savoir-faire vers une zone asiatique (allant des États du sous-continent indien jusqu'à la Corée) pratiquant souvent le libre-échange à sens unique, comme le montre le refus de l'Inde et du Pakistan d'ouvrir leurs marchés. Cette zone asiatique affiche déjà, pour les seules industries du textile et de l'habillement, un excédent commercial record, évalué à 359 milliards de francs en 1992, loin devant l'Amérique latine (5 milliards), l'Afrique du Nord (9 milliards) et, même, la Turquie (26 milliards) (*le Monde* du 12 juillet 1993).

Evolution douce? Scénario dur? Un constat s'impose. Si la conquête des pays tiers reste à faire, l'ouverture du marché européen, elle, est acquise : le séisme ne fait aucun doute. Il sera d'autant plus difficile à affronter que les industries du textile et de l'habillement, doivent faire face, à la fois, à la montée en puissance de la grande distribution et au renchérissement constant des monnaies européennes.

Comme le souligne une étude du cabinet Mercer Management Consulting, *«les politiques monétaires menées par les principaux Etats européens amènent au renforcement de leurs monnaies par rapport à celles des pays à bas coûts de facteurs»*. Loin de se réduire, souligne l'étude en prenant le contre-pied d'une idée communément admise, *«les écarts de coûts* [entre les Etats européens et les nouveaux pays industriels] *continuent de croître»*. L'abandon des quotas devrait donc favoriser une nouvelle poussée des importations. *«Dans l'habillement, elles augmentaient de 7 % par an*, explique Jean-François Limantour, responsable de l'European Clothing Association (ECLA) à Bruxelles. *Elles devraient le faire désormais au rythme de 9 % ou 10 %.»* Dans un marché stagnant. Ou quasiment.

Les industriels du textile et de l'habillement des Douze devront donc s'accommoder d'un recul substantiel de leurs produits sur leur propre marché. En 2001, selon l'institut européen Kurt Salmon Associates (KSA), 30 % seulement des vêtements achetés dans l'Union européenne y seront fabriqués (46 % en 1990). L'industrie textile sera en meilleure posture, 55 % des tissus consommés par les Douze devraient être produits sur place (contre 70 % en 1990). Ces pertes de parts de marché devraient s'accompagner, selon KSA, de restructurations drastiques et de la suppression d'environ 1,5 million d'emplois en Europe, dont 150 000 en France...

Du Portugal à la Bavière

Reste que tous les pays européens ne sont pas logés à la même enseigne. Et n'abordent pas l'échéance avec le même état d'esprit. L'inquiétude est forte en Espagne, où l'on redoute que de nombreuses entreprises ne résistent pas à la nouvelle donne. *«Des régions comme celles de Porto et de Braga au Portugal, de Thessalonique en Grèce, qui vendent du coût horaire pour la fabrication de produits assez simples, figurent aussi parmi les plus menacées*, explique Bernard Demeure, vice-président de Mercer. *Les sous-traitants de Bavière, en revanche, qui ont axé leur politique sur la réactivité et la flexibilité, devraient mieux résister, malgré la proximité des ex-pays de l'Est.»*

En Grande-Bretagne, des groupes comme Courtauds Textiles et Coats Viyella, qui doivent leur prospérité au phénomène Marks & Spencer, ont commencé à transférer leur production à l'étranger, quand le groupe de distribution s'est aperçu que ses clients étaient plus soucieux des prix que du *«made in Britain»*. Un phénomène que les industriels italiens ne connaissent pas – pas encore? – protégés par une distribution largement atomisée. Dopés par la dévaluation, ils ont même dégagé, l'an dernier, un excédent commercial «historique» de 70 milliards de francs. *«L'Italie*, raconte Georges Papa, un responsable professionnel français à Milan, *paye désormais sa facture énergétique avec son excédent commercial textile-habillement!»* Le GATT, ici, ne fait pas peur.

En France? A côté de la rhétorique syndicale contre les «délocalisations» – cinq fédérations du textile (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC) viennent de constituer un *«front uni»* contre l'*«hémorragie»* des emplois frappant le secteur, – les fédérations patronales alternent optimisme volontariste et... appels au secours. La contradiction peut surprendre. Elle reflète surtout la situation fort disparate d'un secteur où se côtoient entreprises à la dérive, PME performantes et groupes déjà engagés à l'international.

Affaiblissement

L'unanimité, pourtant, se fait sur un point : l'affaiblissement de la filière. Conséquence de trois années de crise, les chiffres d'affaires ont stagné ou reculé, les projets de diversification ou de redéploiement à l'étranger ont été gelés. *«Les dévaluations de l'automne 1992 nous ont fait perdre une année»*, reconnaît Eduardo Malone, PDG de Chargeurs Textiles, contraint de reprendre une restructuration qu'il croyait achevée.

Plus généralement, la filière a perdu, l'an dernier, 20 000 des 320 000 emplois qu'elle comptait à la fin 1992. Le textile a vu son chiffre d'affaires reculer de 7 % en valeur, mais croître de 1 % en volume, quand celui de la confection a chuté dans les deux cas : – 4 % en volume, – 13 % en valeur. *«La pression sur les prix est telle que la délocalisation est devenue inéluctable*, avoue un industriel de la confection qui a longtemps essayé de freiner ces transferts d'activités. *Les calculs de péréquation entre produits fabriqués ici et produits importés de pays à bas salaires montrent qu'il nous est, désormais, impossible de résister.»*

Le mouvement de délocalisation devrait donc s'accélérer. Tel industriel de la maille, protégé jusqu'ici par la notoriété de ses marques, reconnaît en privé que son ratio actuel de production – 75 % en France, 25 % outre-Méditerranée, – devrait rapidement tomber à 60-40 %. Tel autre ne voit d'avenir que dans la distribution. Il y réserve l'essentiel de son investissement. *«Toute la confection ne partira pas*, se rassure un professionnel. *Entre la nécessité de produire à bas prix et celle de répondre aux impératifs de la mode, un équilibre devra être trouvé.»* A combien? 15 % de produits fabriqués en France, comme le fait avec succès semble-t-il, le management de Marcelle Griffon?

Faute d'avoir pu ou su délocaliser à temps, nombre de confectionneurs cherchent moins, aujourd'hui, à freiner d'inéluctables suppressions d'emplois que les moyens de... les financer. *«Nos entreprises ne sont plus suffisamment en bonne santé pour pouvoir assumer le coût des plans sociaux»*, résume un industriel, justifiant la démarche des fédérations professionnelles venues, en février, réclamer à Gérard Longuet, une aide de 3 milliards de francs pour accompagner les réductions de capacité.

En amont, l'industrie française du textile affiche une meilleure santé. Il y a longtemps, en effet, que des groupes comme DMC ou Chargeurs ont su trouver le chemin de l'étranger. Mais ces groupes doivent aussi s'adapter à la nouvelle donne du marché : le départ de leurs clients vers les pays en voie de développement. DMC devrait annoncer dans quelques semaines, la création d'une usine d'impression (sur tissu) à Hangzou, en Chine. Avant, sans doute, de s'implanter au Vietnam et d'ouvrir une nouvelle unité au Mexique. Quant à Chargeurs, *«sa croissance se fera en Asie»*, affirme Eduardo Malone.

Maîtresse de la confection, l'Asie est, en effet, en train de mettre en place une filière textile-habillement complète. Il est trop tard pour l'en empêcher. Mieux vaut l'accompagner. Aux pouvoirs publics et aux industriels d'organiser le repli pour sauver l'essentiel : l'image de Paris, de sa mode (les marques) et de son luxe.

PIERRE-ANGEL GAY

TRANSPORTS

Tandis que M. Balladur se félicite du succès du référendum

Christian Blanc accorde un délai aux syndicats non signataires d'Air France

Christian Blanc, président d'Air France, a accordé, dans la soirée du mardi 12 avril, un délai supplémentaire jusqu'au 15 avril, 12 heures, aux syndicats non-signataires de l'accord-cadre sur le volet social du plan de redressement. Leur signature leur permettrait de participer aux négociations dans le cadre du comité de suivi qui s'est réuni pour la première fois mardi.

Edouard Balladur a rendu hommage, mardi 12 avril, *«au personnel et aux dirigeants»* d'Air France et à leur *«sens des responsabilités»*. *«Il n'est jamais facile d'accepter des sacrifices»*, a déclaré le premier ministre sur France 2, en soulignant que le plan proposé par M. Blanc est *«la seule voie de salut pour l'entreprise»*. A propos de son attitude dans ce conflit, M. Balladur a indiqué : *«Ma méthode d'action, on me la reproche parfois. On dit : «il recule». (...) Mais je préfère arrêter le mouvement, prendre le temps nécessaire pour convaincre, plutôt que d'essayer de passer en force, en faisant des dégâts.»*

M. Balladur avait rencontré dans la journée le commissaire européen chargé des transports, Abel Matutes, pour qui la recapitalisation d'Air France pourrait dépendre de l'ouverture du marché aérien français. *«Il est grand temps de prendre des décisions (...). Je pense franchement que si l'examen du dossier de recapitalisation d'Air France (...), qui prendra au minimum six mois, se fait dans un processus d'ouverture de l'accès aux marchés, j'ai des espoirs que cette instruction nous permettra un résultat finalement positif»*, a-t-il déclaré.

COMMUNICATION

La télévision et les enfants

Le gouvernement britannique veut durcir la législation sur les films vidéo violents

Menacé d'une défaite parlementaire, le gouvernement a annoncé un durcissement de la législation relative à la vente et à la distribution de films vidéo trop violents. Mais cela ne clôt pas le débat concernant l'influence de la «violence télévisuelle» sur les enfants

LONDRES

de notre correspondant

Politiquement, l'affaire a été vite réglée : en moins de quinze minutes, Michael Howard, ministre de l'intérieur, a désamorcé la «bombe» parlementaire qui menaçait d'exploser, mardi 12 avril, à la Chambre des communes. Recevant David Alton, ce parlementaire libéral-démocrate qui avait joué les boutefeux, il l'a convaincu de retirer son amendement à la loi sur la justice criminelle, au profit des propositions gouvernementales. M. Alton souhaitait que soit institué un délit applicable aux personnes reconnues coupables d'avoir laissé des enfants regarder ou louer des films vidéo trop violents, présentant *«un modèle contestable»* ou pouvant causer *«un tort psychologique»*.

Près de deux cent cinquante parlementaires, dont quatre-vingts membres du Parti conservateur, étaient prêts à soutenir cette initiative. Dans ces conditions, le gouvernement de John Major courait à la défaite. Une perspective qu'il ne pouvait se permettre le jour de la rentrée parlementaire, en pleine campagne pour les élections locales du 5 mai, alors que la «crise de leadership» menaçant M. Major reste latente. Mais l'amendement de M. Alton était si vaguement rédigé que ses conséquences paraissaient excessives : selon James Ferman, président du Bureau pour la classification des films (BBFC), elles signifieraient que *«la moitié des films produits depuis vingt-cinq ans»* auraient pu, *de facto*, être interdits à la diffusion vidéo. Et des films comme *la Liste de Schindler, le Joyau de la couronne, Danse avec les loups*, n'auraient pas échappé à cette censure. Les représentants du film vidéo ont poussé des hauts cris, ce qui n'a pas empêché David Alton de rallier à sa cause un nombre croissant de parlementaires de tous bords politiques.

Pour calmer l'inquiétude de l'opinion publique, traduite par la mobilisation des élus, Michael Howard a donc proposé un plan d'action en trois points : 1) les distributeurs et vendeurs de vidéocassettes *«ultra-violentes»* à des enfants n'ayant pas l'âge requis pourront être punis de peines de prison allant jusqu'à deux ans, et de lourdes amendes; 2) l'institution d'une plus grande rigueur dans la classification des films devrait diminuer le nombre de titres disponibles au sein du «marché domestique»; 3) le BBFC appliquera de nouveaux critères statutaires avant d'accorder un certificat de diffusion, dont ceux de M. Alton : rejet des films présentant un *«modèle contestable»*, ou pouvant provoquer *«un tort psychologique à un enfant»*.

Le retrait d'«Orange mécanique»

Cette panoplie de mesures, qu'il reste à préciser et à faire adopter par le Parlement – apparemment sans difficulté – apporte donc une solution ponctuelle. Reste le vaste et très ancien débat concernant l'influence de la «violence télévisuelle» sur le comportement des enfants. Il a précédé cet épisode parlementaire et a été relancé, récemment, par l'affaire des deux gamins de dix ans, assassins du petit James Bulger (*le Monde* du 26 novembre 1993), condamnés à la détention illimitée. A l'époque, le juge avait prétendu que, peu avant leur crime, les deux garçons avaient regardé un film vidéo extrêmement violent. Depuis, les avis des experts se sont multipliés.

L'opinion publique suggère qu'il y a un lien entre le comportement des individus et le spectacle que leur présente la télévision (sinon pourquoi les annonceurs publicitaires dépenseraient-ils des fortunes?), mais les spécialistes ont toujours été divisés sur cette question : la violence encourage-t-elle les comportements violents? En 1973, le cinéaste Stanley Kubrick avait retiré *Orange mécanique* de l'affiche, en raison des phénomènes de violence «par imitation» que son film, assurait-il, avait entraînés. Vingt ans après, *Orange mécanique* est toujours interdit en Grande-Bretagne.

George Gaskell, spécialiste de psychologie sociale à la London School of Economics, nous a précisé à ce sujet : *«Nous voyons que la criminalité augmente, et les gens pensent qu'il y a davantage de violence à la télévision et au cinéma, alors on établit une corrélation. Mais ce n'est qu'une théorie. C'est là l'un des domaines où le public estime ne pas avoir besoin de l'avis des spécialistes, préférant tirer ses propres conclusions. Les jeunes regardent-ils davantage la télévision aujourd'hui qu'il y a vingt ans? Oui. Y a-t-il aujourd'hui plus de violence à la télévision et au cinéma? Ce n'est pas évident à démontrer, notamment parce que notre conception de la violence a évolué.»*

Toutefois, un groupe de vingt-cinq psychologues et pédiatres de renom, dirigé par le professeur Elizabeth Newson, vient de remettre un rapport au gouvernement et lui demande de prendre rapidement des mesures afin de mettre un terme à l'accroissement inquiétant de films ultra-violents sur le marché vidéo. Ils estiment que les enfants s'identifient toujours avec l'auteur des violences et jamais avec sa victime, et dénoncent l'irresponsabilité des parents qui ne remplissent pas leur rôle d'éducateurs. Mais une autre enquête, réalisée par l'Institut des études politiques, indique que les 12-18 ans en général et les jeunes délinquants du même âge regardent, peu ou prou, les mêmes vidéos. Bref, devant tant de contradictions et d'incertitudes, il semble urgent que le gouvernement institue une commission d'enquête pluridisciplinaire pour répondre à cette lancinante question des effets de la violence télévisuelle sur le comportement des adolescents. C'est ce que demande le professeur Newson.

LAURENT ZECCHINI

Trois prix Pulitzer pour le «New-York Times»

Le jury de l'université new-yorkaise Columbia a décerné, mardi 12 avril, ses quatorze prix de journalisme et ses sept prix artistiques. Le *New-York Times* a remporté trois prix et le *Chicago Tribune* deux. Le quotidien new-yorkais a notamment reçu un prix pour la meilleure couverture d'actualité pour ses reportages sur l'attentat contre le World Trade Center, et une distinction pour un cliché pris par le photographe sud-africain Kevin Carter au Soudan. Cette photo montre une petite fille malade surveillée de près par un vautour; elle a été popularisée par un des campagnes humanitaires d'Amnesty International.

Le *Dallas Morning News* a remporté le prix du meilleur reportage étranger, pour une série d'articles sur la violence contre les femmes à travers le monde. Le prix de la meilleure photo d'actualité a distingué le photographe Paul Watson, du journal canadien *Toronto Star*, pour une photo du corps d'un soldat américain traîné dans les rues de Mogadiscio. Dans la catégorie «Arts», le Prix du théâtre est revenu au dramaturge Edward Albee, auteur de la pièce *Three Tall Women*; celui du roman à E. Annie Proulx pour *The Shipping News*. L'historien David Levering Lewis a été couronné pour sa biographie du militant noir W. E. B. Du Bois. Enfin, pour la première fois depuis de nombreuses années, le Prix du livre historique n'a pas été attribué, en dépit du succès public de certains des livres proposés, notamment celui de Gerald Posner sur Lee Harvey Oswald et l'affaire Kennedy.

Rectificatif. – Les directions de l'antenne et des programmes de France-Inter – et non de Radio-France comme nous l'avons titré par erreur (*le Monde* daté 10-11 avril) – ont été réunies en une seule entité, placée sous la responsabilité de Patrice Duhamel.

A la «satisfaction» de son président, Jean-Pierre Elkabbach

Une rallonge de 640 millions de francs est accordée à France-Télévision

Le ministère de la communication a annoncé, mardi 12 avril, à la suite d'une réunion interministérielle d'arbitrage, que le gouvernement octroierait une rallonge de 640 millions de francs à France-Télévision, pour 1994, *«en réponse à la demande du président»* de France 2 et de France 3, Jean-Pierre Elkabbach. *«Ces moyens s'ajoutent aux 450 millions de francs d'ajustements et de mesures nouvelles déjà votés par le Parlement en décembre 1993»*, a souligné le ministère. Ce dernier a aussi précisé que sur ces 640 millions, 285 devraient être affectés aux programmes, tandis que 355 iront à la recapitalisation de France 2 *«une mesure attendue depuis des années»*.

Le président de France-Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, avait estimé que la recapitalisation de France 2 nécessitait au moins 400 millions de francs, et avait demandé, avant d'arrêter son budget 1994, une «rallonge» budgétaire de plus d'un milliard de francs (*le Monde* du 8 mars). De son côté, le ministre de la communication, Alain Carignon, avait proposé une aide de 1,2 milliard de francs. L'arbitrage a été rendu quelques jours avant la réunion des conseils d'administration des deux chaînes, vendredi 15 avril. M. Carignon avait choisi, pour des raisons de tactique budgétaire, de régler le cas de la chaîne éducative, confiée à Jean-Marie Cavada, avant celui de France-Télévision (*le Monde* du 2 avril).

Jean-Pierre Elkabbach nous a fait part, mercredi 13 avril dans la matinée, de sa *«satisfaction»* devant l'arbitrage budgétaire du gouvernement. *«L'Etat a joué son rôle, et a arbitré de manière plutôt impartiale. Cette rallonge constitue pour nous une étape dans le développement et la diversification, notamment dans les chaînes thématiques»*, en particulier la chaîne d'information continue du service public.

Un «partage le plus équitable possible»

Le président de France-Télévision fera *«le partage le plus équitable possible»* entre les deux chaînes publiques, en soulignant toutefois que *«95 millions de francs seront affectés aux programmes régionaux et aux journaux locaux d'informations que nous allons créer»*, au sein de France 3.

Le président de la commission des affaires culturelles à l'Assemblée, Michel Péricard, qui avait jugé excessives les demandes de Jean-Pierre Elkabbach et avait promis un débat budgétaire *«houleux»* (*le Monde* du 31 mars), a de son côté confié qu'il demanderait à M. Carignon, le montant des cinquante cachets les plus élevés, à France 2 et France 3. Le député RPR des Yvelines souhaite que l'on précise les cachets *«touchés par les présentateurs, qu'ils proviennent des sociétés de production ou des sociétés de diffusion, ou du cumul des deux»*. M. Elkabbach nous a indiqué : *«je suis prêt à tout, y compris à la transparence totale pour tout le monde. Mais la meilleur méthode est-elle de livrer tout cela à l'opinion, quand on a le respect des personnes?»*.

Ar. Ch.

LE MONDE DES CARRIÈRES

SIDA INFO SERVICE
recherche
COORDINATEUR REGIONAL

– Animer et gérer une équipe d'écoutants.
– Participer avec les autres coordinateurs au travail concernant l'ensemble du service.
– Participer activement à la recherche de nouveaux financements
– Développer au niveau régional la communication, le travail en réseau, les relations publiques et des actions en partenariat ou seul.

Qualités requises :

Une forte motivation, des capacités d'écoute et d'analyse
Une bonne connaissance de l'épidémie.
Déplacements fréquents à Paris - province et en région.
Lieu de travail : LILLE
Envoyer CV et lettre de motivation détaillée à :
SIDA INFO SERVICE
204-206, rue de Belleville
75020 PARIS

Après un succès sensationnel en Angleterre et en Allemagne,
Nous cherchons pour la vente directe (MLM) de bijoux fantaisie exclusifs
DES CONSEILLERS EN PROFESSION LIBRE
Une présentation exceptionnelle avant le début officiel en France aura lieu
LE SAMEDI 16 AVRIL 1994
au PALAIS DES CONGRÈS
PORTE MAILLOT
SALLE HAVANE
Profitez de cette possibilité. Venez nombreux !
CONTACT : M. SCHOL
M. BURHKOP, I. HEIN
Pour info. : fax en Allemagne
(19) 49-40-60-51-286

INSTITUT INTERNATIONAL UNIVERSITAIRE
Grand Ouest
Conseiller pédagogique F.L.E.
Doctorat - Expérience
libre après 22 août
Ecrire - Monde Publicité n° 8750
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08

La date limite de dépôt des candidatures aux concours de recrutement d'enseignants des écoles d'architecture est reportée au lundi 18 avril 1994.
Renseignements :
Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme
Tél. : 40-81-90-95 – 40-81-92-25

SOCIETE RECRUTE
ETUDIANT (E)S
inscrits en 2e cycle avec voiture pour poste corresp. C.D.D. dans toutes les villes universitaires en France. L'activité couvre l'année universitaire 94-95 (affichage protégé, distributions de prospectus).
Ad. CV + photo avant le 20 avril à M. SKIRUO
48, rue Montmartre - 75002 Paris

carrières internationales

Film producer is looking for
SCRIPT WRITERS
Please send in your offer to
CIRCLE ENTERPRISE
PO Box 6133
CH-8023 Zurich

DEMANDES D'EMPLOI

J. F. 30 ans, docteur en histoire et civilisations anciennes, bilingue anglais-russe (connaissances italien, allemand, latin, grec), cherche emploi à temps complet ou à mi-temps.
Étudierait toutes propositions.
Tél. : 42-50-36-82 (répondeur)

Secrétaire de direction anglais courant haut niveau 15 ans exp. rech. emploi stable 42-28-38-87 (rép.)

Commercial haut niveau 10 ans exp. ch. produit ou service, VRP multicarte, en Israël (très gd potentiel 1993 : 7 % de croissance éco.) tél. : M. BRAMI 42-61-81-03

H. 31 ans, connais. textile, export Russie, dipl. Informatique (IBM, UNIX), bilingue russe, anglais, ch. emploi. Tél. : (16) 85-37-80-39
Fax (16) 85-37-62-07

Secrétaire comptable ch. emploi le matin
Tél. : 45-65-30-60

Vous êtes cadre supérieur, vous cherchez une assistante en qui vous puissiez avoir toute confiance. Performante, dynamique, discrète, je rassemble toutes ces qualités plus une excellente présentation et une grande rapidité de compréhension et d'exécution. Quand on vous fait une promesse aussi facile à vérifier, on ne peut pas vous mentir.
Pour me contacter
NATACHA DE MOISSON
23, avenue Trudaine
75009 PARIS

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

4e

ILE-ST-LOUIS, immeuble 18e, ravalé, 3 P., gd charme, plein soleil, s/rue et verdure, tt cft, 2 200 000 F
Tél. : 42-61-22-81

5e

CLAUDE BERNARD
2/3 p. cuis. Bns WC + chbre de serv. soleil calme
1 690 000 F. Tél : 43-25-97-16

LUXEMBOURG, gd studio, tt confi, 3 m sous plafond, pierre de t; Haussmannien balcon
Px 1 100 000 F
CASSIL – 45-66-43-43

6e

QUAI MALAQUAIS sur Seine, élégant 4 pièces, 165 m², beau volume, à rénover.
Prix : 7 500 000 F
Tél. : 40-49-08-30

7e

ÉCOLE MILITAIRE
Studio poss. 2 P., tt cft, dern. étg, asc., terrasse
vue Tour Eiffel - 1 170 000
CASSIL. 45-66-43-43

8e

Ternes-Courcelles
3,60 m. plafond-Haussmannien
grand bourgeois env. 300 m², 3 réceptions, 4 ch., lingerie
8 900 000 à débattre
46-22-03-80 – 43-59-68-04

10e

PLACE DES FÊTES
Immeuble construit en 1981
RUE DE PIXERECOURT
2 P., 3 P. et 4 PIÈCES
à partir de 15 000 F/m²
entièrement rénovés
PRÉBAIL
43-80-35-04

11e

17 R. EMILE LEPEU (11e)
les avantages du neuf avec le charme, le caractère et les volumes du vieux, du studio au 4 pièces en duplex avec loggia et terrasse sur place tous les mercredis de 14 h à 17 heures et tous les samedis et dimanches de 11 h-13 h et 14 h-19 h
renseignement au 46-34-52-12

13e

SQUARE PORT ROYAL
70 m², 4e, asc., calme, s/cour, est/ouest. Bon état, 1 850 000 F
42-84-02-86

13e

PLACE D'ITALIE
Gd stand. 4 P. Parfait état vue except. Park. 1 950 000 F.
FONCIA - 45-44-55-50

RUE CLISSON
Récent, stdg studette tt cft gd balc. s/jard. 380 000 F
FONCIA - 45-44-55-50

14e arrdt

2 PIÈCES - CHARME
Parfait état - 750 000 F
SI 42-79-88-76

PARC MONTSOURIS réc. gd 2 P., cuis. amén., bns, WC, parf. ét., 8e ét., asc., soleil sans vis-à-vis.
1 100 000 F - 43-25-97-16

Alésia, imm. stdg 3/4 P., 85 m², gde cuis., balc., vue calme, sol. à rafr. box 43-35-18-36

ALÉSIA
Récent stand. gd 2 P., terrasse s/jard. 1 300 000 F.
FONCIA - 45-44-55-50

15e

PTE DE VERSAILLES
P. de taille ravalé beau
3P Est/Ouest 1 700 000 F
45-67-80-91 ou 40-45-07-30

FRONT DE SEINE
« TOUR PERSPECTIVE »
– 2 p. 63 m², park. 1 950 000 F
– 3 p. 72 m², park. 1 700 000 F
« TOUR PANORAMA »
– 2 p. 47 m2, park. 1 300 000 F
FONCIA – 45-44-55-50

STUDIO 540 000 F
EXCEPTIONNEL Prox. Mº VAUGIRARD. 4e étg., asc. Imm. récent stand. Beau studio 28 m² tt cft. Parfait état
Parking possible.
PARTENA – 47-42-07-43

SÈVRES – LECOURBE
BEAU 2 PCES. Imm. standg. Clair. Calme, étg. élevé. ascens. + parking – 1 650 000
CASSIL – 45-66-43-43

16e

EXELMANS/H. BOILEAU
vue dégagée. Soleil, charme
Living dble + 15 m² balcon-terrasse, + 3 ch. + box. 4 200 000 à débattre
46-22-03-80 – 43-59-68-04

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY 92
Pierre de taille, 1920, calme, soleil, 165 m², triple séjour, 3 chambres, 2 bains, cuisine équipée + chambre service
KATZ. 47-41-33-33

maisons individuelles

MOUGIN VILLAGE, très belle prop., 2 000 m² terrain, 240 habitations, 4 ch., 4 bains, vue, pisc., gar.,
4 500 000 F. Tél. : 92-92-81-51

NANTERRE CENTRE
Part. vd maison meulière
210 m² sur terrain 900 m²
rénovation totale en 93/94.
Salon triple, 5 ch., 2 s.-d.-b., 2 s. d'eau, 4 WC, gd bureau avec entrée indép. s.-sol, garage.
4 250 000 F. TEL. : 47-29-84-25

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles ». Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT – ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'ÉTOILE :
37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.

propriétés

NEUILLY, CHÉZY, R + 2
Napoléon III, 5 ch., jardin
Impeccable, 2 parking
H.K. 43-36-12-13

CORSE
Très belle ppté bord de plage gde villa dans parc 12 000 m²
Amarrage bateau, vue exceptionnelle mer, montagne 5 500 000 F
Parr. 16 93-71-88-62

pavillons

Collaboratrice journal vend à Marolles-en-Brie (94) pavillon s/900 m² terrain entouré d'une terrasse de 300 m², séj. triple, cuis. équip., 4 chbres, 2 s.-d.-b., cellier, garage 2 voitures,
prix : 1 400 000 F.
Tél. après 18 h. : 45-98-12-78

viagers

PASTEUR 70 m²
gd stand. s/jardin dern. ét. occ. 1 tête 420 000 F + rente
45-67-80-91 ou 40-45-07-30

locations non meublées offres

16e TROCADÉRO 3/4 P
100 m², 3e ét., asc. Imm. 1900
s/rue et cour arborée 10 800
c.c. – PARTENA 42-66-36-53

8e ÉTOILE Stand. superbe
4 P. 140 m². Gd balcon, 5e étg., pierre de t. 14 000 H. CH
PARTENA – 47-42-07-43

15e APPT de RÉCEPTION
240 m². Très grand standing + appt 2 p. de service.
PARTENA MOTTE-PICQUET – 45-77-98-41

locations non meublées demandes

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE
VIDES ou MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

20e BEAU STUDIO
40 m² 5e étage imm. récent.
630 000 F. 47-42-07-43

20e à saisir beau 3 pièces 80 m² lumineux 4e étage plein Sud.
1 090 000 F. 47-42-07-43

15e COMMERCE. A saisir beau 2 pièces tt cft s/rue et cour arborée. 790 000 F
42-66-36-53.

17e rue St-Jean. Affaire 2 pièces. 42 m². 2e étg tr. bel imm.
890 000 F. 42-66-36-53.

Montsouris im. 76 s/r et id. 3/4 p. 90 m², parf. ét. park. urg. 1.550.000 F. 43-35-18-36.

14e MONTPARNASSE
Imm. stdg. plus. parkings à vdre. Prix intéress. 43-35-18-36

Entre St-Sulpice/Mabillon
4e asc. soleil séj. + 3 chbres gde cuis. 3 bns excell. état. Park proche 4 850 000 ferme.
Serge Kayser 43-29-60-60

St-Jacques stdg ét. él. sol. Calme 3/4 p. 100 m² (liv. 38) 2 bs. balc. pk. dble.
43-35-18-36

Raspail bel imm. anc. asc. vérit. atel. art. 50 m² à rafr. calme soleil. 43-35-18-36

ILE ST-LOUIS
RARE, SUR SEINE
VUE NOTRE-DAME
80 M² DE CHARME
Serge Kayser 43-29-60-60, recherche appts originaux

Mº Gaîté à sais. pdt 2 p. à rafr. ss vis-à-vis c. sdp. sol. calme.
740 000 F. 43-35-18-39

MARAIS Hôtel Ville 2 p.
80 m² impec. 3e ss asc. soleil calme 1 450 000 F.
VALETTE 45-61-44-37

Mº LIÈGE 129 m². Beau 5 p. pier. de t. 2e asc. balc. 2 850 000 F service
VALETTE 45-61-44-37

AUTEUIL 2 P., 4e, asc. Imm. 1930 bon état. 1 365 000 F.
VALETTE 45-61-44-37

Mº LOURMEL 3 p. 67 m². RDC + S/SOL. Bon amén. 800 000 F
VALETTE 45-61-44-37

2 p. + gde terrasse 25 m² envr. Récent, dernier ét. 895 000 F. RDS
48-08-72-72

Mº JULES-JOFFRIN
Studio tt confort 430 000 F.
Récent standing - terrasse.
Imm. Marcadet 42-51-51-51

Mº CRIMÉE 3 p. 50 m²
tout confort - balcon
Exceptionnel 540 000 F.
Immo Marcadet 42-51-51-51

Achats

CABINET VALETTE rech. pr investisseurs STUDIOS ET APPTS Paris 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 17e. Paiem. compt. 45-61-44-37

Recherche 2 à 4 p. PARIS.
Préfère RIVE GAUCHE
PAIE COMPTANT chez notaire.
48-73-36-43 même le soir

Vous vendez un logement avec ou sans confort à Paris adressez-vous à un professionnel FNAIM
Immo Marcadet 42-51-51-51

Locations

CONVENTION DESNOUETTES
2 boxes fermés. Propriétaire :
48-88-95-15

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

fonds de commerce

VENDS CAUSE MALADIE
PAPETERIE, TOURS
situation exceptionnelle
TEL DOM. : (16) 47-66-36-60

bureaux locations

AU CŒUR DE PARIS
DOMICILIATIONS
et secrétariat, 43-31-40-70.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50

propositions commerciales

HOMME D'AFFAIRES AMÉRICAIN cherche possibilités d'investissement en Europe. Veuillez faire parvenir vos propositions à :

CIRCLE ENTERPRISE
PO Box 6133
CH-8023 Zurich

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
5e ARRONDISSEMENT		
STUDIO, 35 m² 1er étage parking	11, rue Tournefort GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'acte	4 900 + 423 297
8e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 5e ét.	11 *bis*, rue de Moscou SAGGEL VENDOME - 42-88-61-05 Honoraires	4 800 + 625 3 456
4 PIÈCES 78 m², 5e ét. sans asc.	13, rue de la Boétie PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	6 630 + 607 4 717
10e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 47 m², 3e ét.	58, bld de Strasbourg PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 000 + 500 3 558
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 61 m², 4e ét. parking	149/153, rue R.-Losserand PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 100 + 1 200 3 629
3 PIÈCES 72 m², 3e ét. parking	96, avenue du Maine AGIFRANCE - 49-03-43-03 Frais de commission	6 848 + 786 4 873
15e ARRONDISSEMENT		
2 PIECES 58 m², 4e ét. parking	86, rue de la Fédération PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 250 + 965 3 735
16e ARRONDISSEMENT		
2 PIECES 38 m², 7e ét.	80/82, rue Lafontaine SAGGEL-VENDÔME - 47-42-44-44 Commission	3 980 + 670,43 2 865,60
4 PIECES + chbre de service 133 m² + 16 m² parking	60/62, av. Henri-Martin GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-28 Frais d'acte	21 500 + 3 880 850
7 PIÈCES 279 m², 3e ét.	51, avenue Bugeaud AGIFRANCE Frais de commissions	33 590 + 3 222 23 902
17e ARRONDISSEMENT		
5/6 PIÈCES 155 m², r-d-c	7, rue Puvis-de-Chavannes ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires location	14 120 + 2 453 10 437
18e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 98 m², 5e ét. parking	114, rue Damremont AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission	10 468 + 1 242 7 449,02
20e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES imm. neuf, 52 m² 3e ét., poss. park.	51, rue Planchat ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires location	4 500 + 562 3 510
2 PIÈCES 57 m², r-d-c parking	2, rue Tolain PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	3 600 + 1 099 2 562
3 PIÈCES imm. neuf, 3e ét. 71 m² + terrasse Poss. park.	51, rue Planchat ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 *Honoraires de location*	6 200 + 775 4 464
4/5 PIÈCES imm. neuf, 8e ét. 120 m² + terr. duplex	51, rue Planchat ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires de location	11 000 + 1 375 8 190
5 PIÈCES duplex 107,15 m², 7/8e ét. parking	Avenue Gambetta PHENIX GESTION - 44-30-23-27 Frais de commission	8 360 + 1 182 5 948,97
78 YVELINES		
3 PIECES *66 m², 1er ét.* parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE *Rue des Ursulines* PHENIX GESTION - 30-61-07-47 Frais de commission	4 600 + 882 3 273,36
92 HAUTS-DE-SEINE		
2/3 PIÈCES 51 m², 5e ét. Parking	BOULOGNE 229, bd Jean-Jaurès GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-71 Frais d'acte	4 546 + 570 266,38
5 PIÈCES 102 m², 4e ét.	CHAVILLE 3, rue de la Fontaine-Henri-IV SAGGEL VENDOME - 47-42-44-44 Frais de commission	6 100 + 1 586,50 4 392
4 PIÈCES 103 m², 2e ét.	COURBEVOIE 42 *ter*, rue de l'Iris AGIFRANCE - 49-03-43-03 Frais de commission	6 148 + 2 000 4 375
STUDIO *38 m², 3e ét.*	NEUILLY-SUR-SEINE *22, bld du Gal-Leclerc* GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 Frais d'acte	4 600 + 588 295
94 VAL-DE-MARNE		
4 PIÈCES 91,31 m², 3e ét. Parking	*VINCENNES* Avenue du Petit-Parc PHENIX GESTION - 43-65-58-53 Frais de commission	7 420 + 1 183 5 280
95 VAL-D'OISE		
4 PIÈCES 93 m², 3e ét.	ENGHIEN-LES-BAINS 218, avenue d'Enghien SAGGEL VENDOME - 47-42-44-44 Commission	6 950 + 1 020 5 004

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de



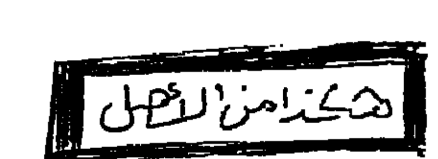




PHENIX GESTION







VIE DES ENTREPRISES

Affecté par la crise automobile européenne

Michelin enregistre une perte de 3,6 milliards de francs

La mauvaise conjoncture automobile européenne et les mesures de restructuration mises en œuvre par Michelin ont entraîné une dégradation des comptes du numéro un mondial du pneumatique.

La firme de Clermont-Ferrand, qui présentait ses comptes mercredi 13 avril, a enregistré l'an dernier une perte part du groupe de 3,669 milliards de francs alors que son résultat net était positif en 1992 de 79 millions de francs. Le chiffre d'affaires de l'exercice a également reculé de 5,3 %, passant de 66,8 milliards de francs en 1992 à 63,3 milliards l'an dernier.

Selon l'entreprise, l'exercice écoulé a été marqué *« par l'effondrement de l'activité de l'industrie automobile en Europe et par une reprise progressive de ce secteur en Amérique du Nord »*, en proie à une guerre des prix.

Le résultat exceptionnel qui a pesé sur les comptes est essentiellement dû aux charges et provisions de 2,8 milliards de francs pour la mise en œuvre du plan drastique de *« réduction des coûts »*, de 3,5 milliards de francs sur deux ens, décidé en avril 1993, et devant conduire à dix mille suppressions d'emplois.

Pour l'année 1994, le groupe estime que *« les ventes du premier trimestre indiquent une amélioration certaine sur les marchés de première monte »* en Europe. En outre, le lancement commercial, fin 1993, d'un pneu bas de gamme, le Classic, lui permet d'améliorer sa pénétration. Michelin était en effet jusqu''à présent pénalisé par des prix de vente de 10 % à 15 % supérieurs à ceux de ses concurrents.

En Amérique du Nord, la mise en œuvre de synergies entre Michelin et Uniroyal-Goodrich, tant au plan industriel qu'administratif et commercial, devrait aussi porter ses fruits.

Les investisseurs en Bourse ne s'y sont pas trompés. S'inspirant d'analyses positives – comme celles de l'américain Morgan Stanley, qui prévoit un retour au bénéfice de Michelin en 1994 à hauteur de 1,33 milliard de francs –, les gestionnaires recherchent le titre depuis plusieurs séances. L'action, qui s'est appréciée de 25 % depuis le début de l'année, a atteint son plus haut niveau à la veille de la présentation des résultats.

Mardi 12 avril, le titre s'appréciait de 4,5 % à 273 francs dans un marché sans conviction où les valeurs françaises en moyenne ne progressaient que de 0,15 %.

Grâce au rebond de ses ventes

Daimler-Benz amorce son redressement

FRANCFORT

de notre correspondant

Le résultat opérationnel de Daimler-Benz a été positif de 440 millions de marks (1,5 milliard de francs environ) au dernier trimestre de 1993 et il devrait en être de même pour l'ensemble de 1994. C'est par ce message sagement optimiste qu'Edzard Reuter, président du groupe, a commencé la conférence de presse annuelle consacrée au bilan de 1993. Comparé à la perte de 3,7 milliards de marks qui avait soldé les neufs premiers mois de l'an passé, le résultat opérationnel souligne l'amorce de redressement du groupe. *« L'accès de fièvre est passé »*, selon M. Reuter.

Il aura été pénible. Daimler-Benz a certes annoncé un petit profit de 615 millions de marks pour l'ensemble de l'année selon les règles comptables allemandes contre 1,4 milliard en 1992. Mais ce bon chiffre est dû à des recettes exceptionnelles comme des ventes d'actions (pour 1,7 milliard) et une baisse des impôts. Le groupe puise dans ses réserves accumulées dans les bonnes années. Mais en 1993, comme le prouve la perte de 1,8 milliard de marks enregistrée selon les règles américaines, Daimler-Benz a perdu de l'argent dans toutes ses divisions, hormis les services informatiques Debis. Mercedes-Benz enregistre une perte opérationnelle de 1 267 millions de marks (contre un profit de 2 284 millions en 1992), l'électrotechnicien AEG perd 935 millions (+23 millions en 1992) et la filiale aéronautique DASA 994 millions (–503 millions en 1992).

Les restructurations sont coûteuses (50 000 à 70 000 marks par emploi supprimé) mais elles vont se poursuivre. Daimler-Benz, qui emploie 362 000 personnes, supprimera autant d'emplois cette année qu'en 1993, soit 18 000 environ, pour l'essentiel en Allemagne. Mais il bénéficiera surtout d'un fort accroissement de ses ventes d'automobiles (+23 % au premier trimestre). La nouvelle Classe-C est un succès qui tombe fort à propos.

E. L. B.

Après avoir utilisé le chômage partiel

Peugeot recourt aux heures supplémentaires

A situation *« exceptionnelle »*, décision *« exceptionnelle »*, c'est ainsi que la direction de Peugeot a justifié mardi 12 avril le recours aux heures supplémentaires demandées aux salariés du centre de production de Peugeot à Mulhouse (Haut-Rhin).

Dopées par la prime Balladur de 5 000 francs, et par la remise supplémentaire de 7 000 francs qu'accorde Peugeot, les commandes – principalement des petits modèles – ont monté en flèche. *« En un mois, nous sommes passés d'une situation de chômage partiel à une situation de plein emploi »*, a expliqué un responsable du groupe. Pour la première fois depuis janvier 1993, le site de Mulhouse, où sont fabriqués les 106 et qui emploie 11 500 salariés, connaîtra son premier mois sans chômage technique. Devant cette gestion pour le moins en accordéon, salariés et syndicats du site sont partagés entre grogne et satisfaction.

Selon les différentes catégories de personnels, ils ont subi en moyenne, au premier trimestre 1994, entre 3 et 7 jours de chômage partiel. Les deux journées de chômage technique prévues pour avril ont été supprimées.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATION

FRANCE TELECOM entre dans l'alliance General Magic. – France Telecom rejoint l'alliance constituée autour de General Magic. L'opérateur français a confirmé, mardi 12 avril, son entrée dans le capital de la société californienne, comme nous l'avions indiqué précédemment (*le Monde* du 7 avril). General Magic travaille sur les logiciels et langages d'interrogation destinés aux futurs services de télécommunications, et notamment aux communicateurs personnels. Créée en 1990 par des anciens d'Apple avec le support initial de cinq compagnies – ATT, Sony, Philips, Apple et Motorola –, General Magic a développé Magic Cap, un système d'exploitation pour les ordinateurs mobiles, et Telecript, un langage capable de faire exécuter des tâches à distance. France Telecom est le premier opérateur téléphonique européen à rejoindre cette alliance qui cherchait un appui solide pour se développer en Europe. Sa participation *doit être comprise entre 1 et 2 %.*

ACCORD

GÉNÉRALE DES EAUX : autorisation pour son réseau de radiotéléphone à Saint-Maur. – La Compagnie générale des eaux est officiellement autorisée à établir son réseau de téléphonie mobile à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), selon un arrêté publié au *Journal officiel* mardi 12 avril. Ce radiotéléphone de piéton utilisera la norme européenne DECT (différente de la norme adoptée par France Telecom pour le Bi-Bop) et s'appuiera sur les infrastructures du réseau câblé. Ce futur service *« permet à des clients munis de postes radioélectriques lorsqu'ils sont dans la zone de couverture des bornes radioélectriques du réseau, d'établir ou de recevoir des communications avec l'ensemble des abonnés au réseau téléphonique commuté public national »*, précise le cahier des charges publié au *Journal Officiel*. La durée de l'autorisation pour l'exploitation de ce réseau est fixée à 15 ans et l'extension de la couverture du réseau à d'autres communes que Saint Maur est possible, stipule l'arrêté.

NOTATION

STANDARD AND POOR'S réduit la cote de crédit de l'UAP, des AGF et d'AXA. – L'agence de notation financière anglo-saxonne Standard and Poor's a réduit, mardi 12 avril, la cote de crédit des trois grandes compagnies d'assurance françaises, y compris l'Union des Assurances de Paris (UAP), dont la privatisation est imminente. L'agence justifie cette décision par les *« conditions concurrentielles du marché »* et leurs effets sur la rentabilité et la capitalisation de l'UAP, des Assurances Générales de France (AGF) et d'AXA. Jusqu'en 1992, ces trois compagnies ont réussi à compenser de *« médiocres résultats d'exploitation »* liés à la concurrence par la réalisation d'importantes plus-values sur leurs investissements. Mais cette possibilité a été remise en cause par *« le retournement brutal du marché immobilier français et la morosité »* des places financières.

RÉSULTATS

BACCARAT : baisse du bénéfice net en 1993. – La Compagnie des cristalleries de Baccarat, contrôlée par la Société du Louvre (famille Taittinger), a enregistré en 1993 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 1,12 million de francs contre 4,38 millions en 1992, soit une baisse de 74,4 %. Ce résultat s'entend après provisions à caractère exceptionnel et charges non récurrentes. Le chiffre d'affaires consolidé s'est pour sa part établi en hausse de 13,4 %, à 495,9 millions de francs contre 437,2 millions en 1992. Le conseil a, d'autre part, coopté administrateur et nommé pdg de la Compagnie, Anne-Claire Taittinger-Bonnemaison, après que Jean Taittinger a fait part de son souhait de quitter cette fonction.

COMPAGNIE FRANÇAISE PHILIPS : *bénéfice net de 330* millions de francs pour 1993. – La Compagnie Française Philips, filiale de la multinationale néerlandaise, a dégagé un bénéfice net de 330 millions en 1993 (313 millions en 1992). Le chiffre d'affaires total s'est élevé à 21,1 milliards de francs (21,5milliards en 1992). L'amélioration du bénéfice net s'explique par un impôt et des frais financiers moins importants, explique Pierre Steenbrink, PDG de la Compagnie. Philips France qui emploie 15 600 personnes (400 de moins qu'en 1992), devrait en recréer 500, grâce à 700millions de francs d'investissements en trois ans : implantation au Mans d'un laboratoire spécialisé dans *la téléphonie, création à Caen* d'un nouveau centre de production de « cartes à puce » et aggrandissement de l'usine de « puces » de Philips Composants.

CAPITAL

FERRUZZI : première tranche de l'augmentation. – La Finanziara Ferruzzi (Ferfin), holding financier de la société italienne Ferruzzi, a révélé, lundi 11 avril, le montant de la première tranche de l'augmentation de capital décidée le 30 novembre 1993, qui s'élève à 1 339,2 milliards de lires (4,7 milliards de francs). L'augmentation de capital avait été décidée l'an dernier pour *« réduire l'endettement bancaire »* de la firme. L'augmentation de capital portera au total sur 2 484 milliards de lires (8,7 milliards de francs).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 13 avril ↑ Incertaine

La Bourse de Paris était irrégulière mercredi 13 avril. Après une petite hausse à l'ouverture dans un marché calme en attendant la publication dans la journée de l'indice des prix de détail aux Etats-Unis pour mars. En hausse de 0,05 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 s'orientait assez rapidement en baisse avant de se redresser à la mi-journée et de gagner alors 0,30 % à 2 155,01 points.

Le MATIF qui était ferme en début de séance, réduisait son avance pour ne plus progresser que de 0,04 %. La Bund allemand était également en hausse de 0,05 %. La réduction de seulement trois centièmes de point du taux de prise en pension allemand (5,70 %) a quelque peu déçu les milieux financiers qui espèrent néanmoins une diminution jeudi lors de la réunion de la Bundesbank d'un taux directeur, le lombard. La hausse des prix à la consommation sur les trois derniers mois en Allemagne de l'Ouest a atteint 2,5 % en rythme annuel. La Bundesbank a rappelé que l'inflation en glissement annuel s'était élevée à 3,2 % en mars en Allemagne de l'Ouest, contre 3,5 % en janvier.

Mardi, l'annonce aux Etats-Unis d'un indice des prix de gros en hausse de 0,2 % en mars (conforme aux attentes des analystes) avait permis une petite détente du taux des bons du Trésor à 30 ans, à 7,21 % contre 7,23 % lundi en fin de journée. Les opérateurs attendent à présent la publication à la mi-journée de l'indice des prix au détail (+ 0,3 % attendu) et des ventes au détail.

Les résultats des sociétés vont continuer à rythmer la vie du marché. Accor dont les résultats ont baissé de 23 % en 1993, gagne cependant 3,60 % sur des perspectives encourageantes en 1994 selon le groupe.

NEW-YORK, 12 avril ↓ Tassement

Le recul des titres de la haute technologie, après l'annonce par Motorola d'un résultat trimestriel inférieur aux prévisions, a tiré Wall Street à la baisse, mardi 12 avril, malgré un recul des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 7,14 points (0,19 %) à 3 681,69.

L'activité a été très calme, avec quelque 256 millions seulement d'actions échangées. Les opérateurs ont préféré attendre la publication, mercredi, des ventes de détail et de l'indice des prix de détail pour mars. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,21 % contre 7,23 % lundi soir. Il était tombé à 7,19 % dans l'après-midi.

Wall Street avait débuté la séance en hausse grâce à un repli des taux d'intérêt à long terme après la publication d'une hausse modérée (+ 0,2 %) de l'indice des prix de gros en mars aux Etats-Unis. Mais l'annonce par Motorola d'un bénéfice record de 298 millions de dollars au premier trimestre, inférieur cependant aux prévisions des analystes, a déclenché une vague de ventes. Le titre Motorola, le plus actif avec 6,7 millions d'actions échangées, a perdu 12 1/8 à 94 7/8.

VALEURS	Cours du 11 avril	Cours du 12 avril
Alcoa	71 5/8	71 5/8
Allied Signal Inc.	36 5/8	36 1/2
American Express	30 3/8	29 7/8
ATT	50	50 3/8
Bethlehem Steel	20 7/8	20 7/8
Boeing	45 1/8	45 3/4
Caterpillar Inc.	115 7/8	114 3/4
Chevron	86	86 1/4
Coca-Cola	40 1/2	39 5/8
Disney Corp.	42 1/4	42 1/4
Du Pont de Nemours	57 1/4	57
Eastman Kodak	42 3/4	43
Exxon	61 5/8	61 5/8
General Electric	98 1/4	98 1/8
General Motors	58	57 3/8
Goodyear Tyre	41 1/2	40 7/8
IBM	53	52 7/8
International Paper	65 7/8	65 5/8
McDonnell Douglas	108 3/8	111 3/4
Merck and Co	29 5/8	29 5/8
Minnesota Mining	51 5/8	51
Morgan (J.P.)	63 7/8	63 1/2
Philip Morris	49 1/8	49
Procter Gamble	54 1/8	53 7/8
Sears Roeb. and Co.	47 7/8	48 1/4
Texaco	64 7/8	64 5/8
Union Carbide	26	25 5/8
United Tech.	64 1/8	64
Westinghouse El.	11 5/8	11 3/4
Woolworth	15	15 3/8

LONDRES, 12 avril ↑ Ralentissement

Le Stock Exchange a réduit ses gains mardi 12 avril en fin de séance, influencé par le recul de Wall Street peu après l'ouverture et par un repli du marché à terme. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de seulement 9,7 points (0,3 %), à 3 159,1 points, alors qu'il gagnait 31,3 points en début d'après-midi. La séance a été active, avec 903,2 millions de titres échangés contre 601,7 millions la veille. Après l'annonce d'une hausse de 0,2 % de l'indice des prix de gros en mars aux Etats-Unis, les opérateurs attendaient les chiffres de l'inflation britannique vendredi 15. Ils espéraient par ailleurs une baisse des taux directeurs de la Bundesbank, dont le conseil se réunit jeudi 14 pour la première fois en un mois.

Les fonds d'Etat ont gagné jusqu'à un tiers de point, après la dernière adjudication de bons du Trésor d'une valeur de 1 milliard d'écus, qui a été sur-souscrite.

VALEURS	Cours du 11 avril	Cours du 12 avril
Allied Lyons	5,48	5,51
BP	3,72	3,72
BTR	3,82	3,82
Cadbury	4,80	4,75
Glaxo	5,98	5,81
GUS	6,17	6,20
ICI	8,24	8,15
Reuters	19,72	19,58
RTZ	8,15	8,59
Shell	7,12	7,11
Unilever	10,27	10,46

TOKYO, 13 avril ↑ Au-dessus des 20 000

La Bourse de Tokyo a terminé en nette hausse de 2,1 %, mercredi 13 avril. L'indice Nikkei a gagné 412,08 points à 20 060,41 points repassant au-dessus du seuil des 20 000 points pour la première fois depuis le 24 mars. Le marché estime que la crise politique est en train de se dénouer et espère en conséquence l'adoption prochaine du budget 1994-1995.

« Des achats d'institutionnels et d'investisseurs étrangers ont dopé le comptant, provoqué des rachats de découverts sur les futures qui sont à leur tour venus stimuler le comptant », explique Masahiko Tsuyuzaki, de Tachibana Securities.

VALEURS	Cours du 12 avril	Cours du 13 avril
Bridgestone	1 500	1 530
Canon	1 640	1 640
Fuji Bank	2 250	2 290
Honda Motors	1 730	1 770
Matsushita Electric	1 720	1 740
Mitsubishi Heavy	679	678
Sony Corp.	5 920	5 980
Toyota Motors	1 980	1 980

CHANGES

Dollar : 5,8717 F ↓

Mercredi 13 avril, le deutschemark perdait quelques fractions à 3,4190 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4189 francs la veille en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar s'effritait à 5,8717 francs, contre 5,8787 francs mardi soir (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	12 avril	13 avril
Dollar (en DM)	1,7197	1,7170
TOKYO	**12 avril**	**13 avril**
Dollar (en yens)	103,52	103,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 avril)	6 1/16 % - 6 3/16 %
New-York (12 avril)	3 3/8 %

BOURSES

PARIS

	11 avril	12 avril
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 145,28	2 148,55
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 493,38	1 496,14
Indice SBF 250	1 447,37	1 448,99

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	11 avril	12 avril
Industrielles	3 688,33	3 681,69

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	11 avril	12 avril
100 valeurs	3 149,40	3 159,10
30 valeurs	2 488,30	2 490,50

FRANCFORT

	11 avril	12 avril
Dax	2 225,33	2 210,60

TOKYO

	12 avril	13 avril
Nikkei Dow Jones	19 648,33	20 060,41
Indice général	1 600,72	1 618,89

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8700	5,8720	5,9016	5,9045
Yen (100)	5,6611	5,6658	5,7147	5,7212
Écu	6,6234	6,6284	6,6206	6,6283
Deutschemark	3,4170	3,4180	3,4204	3,4225
Franc suisse	4,0566	4,0609	4,0754	4,0820
Lire italienne (1000)	3,5841	3,5876	3,5669	3,5717
Livre sterling	8,6606	8,6665	8,6800	8,6880
Peseta (100)	4,2278	4,2309	4,2092	4,2146

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 5/8	3 3/4	3 7/8	4	4 1/4	4 3/8
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8
Écu	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	5 5/8	5 3/4	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	7 15/16	8 3/16	7 15/16	8 3/16	7 7/8	8 1/8
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	7 7/8	8 1/8	7 11/16	7 15/16	7 11/16	7 15/16
Franc français	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 13 AVRIL

Liquidation : 22 avril
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,28 % (2154,66)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/06/93	EDF-GDF 3%	5980	—	—
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1040	1041	+0,10
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1060	1050	−0,94
24/10/93	Renault (T.P.)	2545	2575	+1,18
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2440	2430	−0,41
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1288	1281	−0,54
01/08/93	Thomson S.A (T.P)	1160	1100	−5,17
16/07/93	Accor 1	695	720	+3,60
01/07/93	Air Liquide 1	815	817	+0,25
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	694	691	−0,43
28/05/93	Alcatel Cable 1	842	848	+0,93

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
17/06/93	Dassault-Aviation 1	545	542	−0,55
06/05/92	Dassault Electro 1	454,90	455	+0,02
18/08/93	De Dietrich 1	2750	2789	+1,42
03/06/93	Degremont 1	551	588	+3,89
10/06/91	Dev.R.N-P De Cal 2	89,60	89,95	+0,39
23/08/91	Dev.R.Sud-Est Ly2	118,80	114	−4,04
25/06/93	DMC (Dollfus Mi) 1	408	400	−1,96
25/05/93	Docks France 1	788	787	−0,14

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/07/93	Locindus 1	1067	1070	+0,28
30/11/93	LVMH Moet Vuitton 1	871	871	—
20/07/93	Lyon.Eaux-Dumez 1	575	573	−0,35
30/11/93	Marine Wendel 1	412	415	+0,73
08/07/93	Matra-Hachette 1	137	137	—
04/07/90	Metaleurop 1	89,50	86,80	−3,02
29/06/90	Metrologie Intl 1	13,70	13,80	+0,73

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
05/07/93	Sogenal (Ny) 2	158	155	−1,90
25/06/93	Sommer-Allibert 1	2410	2410	—
30/08/93	Sophia 1	523	523	—
13/05/93	Sovac 1	1799	1792	−0,39
31/07/91	Spie Batignolles 1	485	480	−1,08
15/07/93	Strafor Facom 1	660	677	+2,58
30/07/93	Suez 1	329,80	330	+0,06

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
—	Hitachi 1	54,60	54,85	+0,46
28/04/93	Hoechst 1	1162	1179	+1,46
10/03/94	I.B.M 1	313,60	311	−0,83
04/10/93	I.C.I 1	71,90	72	+0,14
01/04/94	I.T.T. 1	510	518	+1,57
—	Ito Yokado 1	309,50	316,60	+2,29
—	Matsushita 1	96,10	98	+1,98
18/03/94	Mc Donald's 1	340	332,60	−2,18
01/04/94	Merck and Co 1	178	175,50	−1,40
12/03/94	Minnesota Mining 1	603	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Codetour	248	—
Creeks	218	220
Dauphin OTA	335	340
Devanlay 2	1425	1435
Labor.Dolisos	170,50	169
Editions Belfond	125	—
Europ Propulsion 2	395	387,10
Finabail	187	185
Finacor	216	219
G.I.M. S.A.	1115	1115
Gravograph	210	209
I.C.C. 2	218,50	229,40

Sicav (sélection) 12 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Elancial	138,82	134
Elicash	819214,70	819214,70 ◇
Emergence Poste	114,01	110,69
Energia	400,84	382,68
Eparcic	4221,49	4221,49
Eparcourt-Sicav	4099,74	4089,52
Epargne-Unie	1638,78	1598,81
Eufi Cash capi.	9261,31	9261,31 ◆
Eurco Solidarité	1229,15	1208,07
Eurocic Leaders	1391,83	1351,29
Eurodyn	1551,04	1513,21
Nord Sud Dévelop	1967,10	1963,17
Oblicic-Mondial	3195,37	3148,15
Oblicic-Régions	1172,14	1154,82
Oblifutur	3446,80	3382,59
Oblig. tres caté.	213,12	209,97
Oblition	1736,21	1719,02
Oblisécurité Sicav	15111,64	15111,64
Oblitys	527,37	519,58
Oraction	1711,04	1669,31
Patrimoine Retraite	263,78	258,51
Pervalor	680,58	667,24
Univers Actions	1693,75	1652,44
Univers Obligations	2067,63	2029,03
Valorg	2362,88	2360,52
Valrea	63034,69	63003,69
Winterthur St-Honore	265,72	253,67

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 12/04	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8478	5,8787	5,60	6,10
Ecu	6,6315	6,6235	—	—
Allemagne (100 dm)	342,4800	341,8900	330	353
Belgique (100 F)	16,6365	16,6255	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,1800	304,6300	294	315
Italie (1000 lires)	3,6095	3,5870	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,4800	87,4100	83	91
Irlande (1 iep)	8,3290	8,3630	7,95	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,6295	8,6505	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,3340	2,3335	2,10	2,65
Suisse (100 f)	406,9500	405,7900	393	415
Suède (100 krs)	74,1900	74,4200	70	79
Norvège (100 k)	79,0800	79,0600	75	84
Autriche (100 sch)	48,6870	48,6000	47,20	50,20
Espagne (100 pes)	4,2330	4,2340	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,3650	3,3600	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,2116	4,2492	4,05	4,50
Japon (100 yens)	5,6637	5,6744	5,45	5,80

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 12/04
Or fin (kilo en barre)	71900	71100
Or fin (en lingot)	72300	71400
Napoléon (20f)	411	414
Pièce Fr (10 f)	311	—
Pièce Suisse (20 f)	416	409
Pièce Latine (20 f)	411	409
Souverain	527	527
Pièce 20 dollars	2560	2505
Pièce 10 dollars	1320	1302,50
Pièce 5 dollars	700	—
Pièce 50 pesos	2690	2630
Pièce 10 florins	421	424

Matif (Marché à terme international de France)
12 avril 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 164 891

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	123,58	122,94	122,48
Précédent	123,46	122,72	122,02

CAC 40 A TERME
Volume : 18 442

Cours	Avril 94	Mai 94	Juin 94
Dernier	2158	2156	2142
Précédent	2151	2152	2135

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

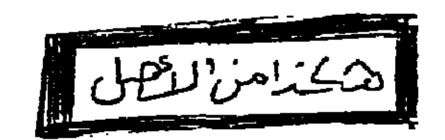
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Naissances

Brigitte ANTOINE, Marc MÉJEAN et Marie

ont la joie d'annoncer la naissance de

Matthias,

le 30 mars 1994.

Décès

Martin BROUSSINE

a disparu accidentellement en mer, le 31 mars 1994, à Omonville-la- Rogue (Manche), à l'âge de quarante-huit ans.

Martine Sibertin-Blanc,
sa compagne,
Erwan Broussine,
son fils,
Georges et Geneviève Broussine,
son père et sa belle-mère,
Lucas et Isabelle Broussine,
son frère et sa belle-sœur,
Sophie et Félix Duportail,
sa sœur et son beau-frère,
Charles, Judith, Antoine, Clément, Malo et Alexandre,
ses neveux et nièce,
Toute sa famille,
Et l'équipe de la promotion PPV 1994 de Cherbourg.

Une cérémonie se tiendra ultérieurement en l'église d'Omonville-la-Rogue.

La famille a été très sensible aux efforts de tous les sauveteurs, des gendarmes de Beaumont-Hague et du CROSS Jobourg.

Martine Sibertin-Blanc,
12, rue Constance, 75018 Paris.
Georges Broussine,
40, rue Vanneau, 75007 Paris.

– Georges et Wan Hua Chapouthier
et leurs enfants,
Bernard et Marie Dormy
et leurs enfants,
font part de la disparition, le 8 avril 1994, de leur mère et grand-mère,

Odette CHAPOUTHIER,
née Mazaubert,
veuve du professeur
Fernand Chapouthier,
décédé le 12 décembre 1953.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11 *bis*, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.
20, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

– M. et Mme Emile Ducoudray,
M. et Mme Louis Ernest Ducoudray,
leurs enfants et petits-enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Yvonne Clotilde Gernet,
Les familles Ducoudray, Labossière,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Didier J. DUCOUDRAY,

survenu le 10 avril 1994, à Paris-13e, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Priez pour lui.

Ses obsèques ont lieu dans l'intimité familiale.

23, rue de Palestro,
75002 Paris.
283, rue des Pyrénées,
75020 Paris.
92, rue des Pyrénées,
75020 Paris.

– Le président de la Société française de philosophie,
M. Bernard Bourgeois,
Et les membres de celle-ci,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri GOUHIER,

qui fut vice-président de cette société qu'il anima durant de nombreuses années.

(Le Monde *du 7 avril.*)

– Stéphane et Syrice Mathéron,
Danièle Asselineau,
Jeannine Villerey-Mathéron
et sa famille,
Christiane Mandonnet
et sa famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jean MATHÉRON,
professeur honoraire,

survenu à Marseille, le 10 avril 1994.

– Il a plu au Seigneur de rappeler à lui le général de corps d'armée (C. R.)

M. Robert PRIEUR,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
commandeur de la Légion d'honneur,

le 11 avril 1994.

De la part de

Mme Robert Prieur,
née Suzanne de Curières de Castelnau,
son épouse,
M. et Mme Christian Prieur,
M. et Mme Jean-Max Missin,
Le colonel et Mme Pierre Mercier,
M. et Mme Alain Prieur,
M. et Mme Gérard Prieur,
M. Michel Prieur,
M. et Mme Hubert Prieur,
M. et Mme Vincent Couturier,
ses enfants,
ses dix-huit petits-enfants,
ses douze arrière-petits enfants,

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce, le jeudi 14 avril à 14 heures.

L'inhumation à Saint-Come-d'Olt (Aveyron) sera précédée d'une messe en l'église paroissiale d'Espalion, le vendredi 15 avril à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Pierre de Saint-Prix,
son épouse,
M. Jean-Pierre de Saint-Prix,
son fils,
et Mme,
M. Jean-Louis de Saint-Prix,
M. et Mme Van Appelghem,
Mme J.-B. Noël,
M. Pierre-Alain de Saint-Prix,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Les familles du Trémolet de La Cheisserie, d'Amarzit, de Lacroix, Ecoiffier, Trucy, Dussol,
ont le regret de faire part de la mort de

Pierre de SOUBEYRAN de SAINT-PRIX,
chevalier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
préfet honoraire,

décédé le 11 avril 1994, à Perpignan, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 15 avril, à 16 heures, à Montélimar, en l'église Sainte-Croix.

– Mme Danielle Vaudrey,
Sandrine et Emmanuel Luigi,
Jean-Philippe, Isabelle,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques VAUDREY,
professeur agrégé d'économie-gestion,

survenu le 8 avril 1994, à l'âge de cinquante ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 11 avril, à Besançon.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Le MRAP
a la douleur de faire part du décès de

Fernande VILLAEYS,
membre de son conseil national,
animatrice du comité du MRAP
de Paris-15e.

Les obsèques auront lieu vendredi 15 avril 1994, à 12 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

Anniversaires

– Le 14 avril 1992,

Jacqueline BENOIT

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée, en particulier ses camarades d'orchestre angevins qui partageaient sa passion pour la musique, aient pour elle, en ce jour, une pensée, non faite de souvenirs qui portent en eux quelque chose de mort, mais d'une « présence » toujours vivante.

39, rue du Quinconce,
49100 Angers.

– Il y a cinq ans disparaissait

Jean DELUERMOZ.

Sa veuve, Anne-Marie,
Ses enfants, Frédéric, Stéphane, Anne-Sophie et Cyril,
invitent tous ceux qui l'ont connu et aimé à avoir une pensée émue pour lui en ce jour.

– Il y a dix ans déjà, ce 14 avril 1994, disparaissait le philosophe

Noël MOULOUD.

Malgré le temps, son souvenir reste extrêmement vivant.

Son œuvre, mais aussi sa personnalité si attachante par sa bonté, sa générosité, sa vaste intelligence font que nul ne l'oublie ni ne l'oubliera jamais, tant que survivront tous ceux qui l'ont connu, admiré et aimé.

Mme Noël Mouloud,
38 *bis*, avenue René-Coty,
75014 Paris.

Expositions

Alain VINTENON

exposera ses œuvres du mercredi 6 avril 1994 au mercredi 20 avril, à la Brasserie des Cerclades, 19, place des Cerclades, à Cergy. Tél. : 30-73-03-03.

Soutenances de thèses

– Marc Soria soutiendra sa thèse de doctorat : « Structure et stabilité des bancs et agrégations de poissons pélagiques côtiers tropicaux ; applications halieutiques », le mercredi 20 avril 1994, à 9 h 30, à l'université Rennes-I, UFR « Sciences de la vie et de l'environnement » : mention sciences biologiques.

AUTOMOBILE

Une BMW pour les petits budgets

Pour certains, la nouvelle BMW de série 3 « Compact » qui arrive en France va *apparaître comme une bonne affaire commerciale.* Une bonne affaire pour celui qui a toujours rêvé d'avoir une « BM » à un prix relativement raisonnable et une bonne affaire pour la marque munichoise qui remet sur cette voiture à deux portes et hayon (une allure de coupé) des éléments qui appartenaient à des modèles aujourd'hui retirés du catalogue. Quelques solutions ont par ailleurs été choisies par le constructeur bavarois quand des raisons économiques le demandaient.

Ainsi des tambours sur les freins arrière (et non des disques) ou la suspension (arrière) sur essieu à triangles obliques (et non sur essieu multibras), ainsi le tableau de bord à grains ou l'absence d'essuie-glace arrière et des sièges peu conciliants à l'embarquement des passagers en dehors des places avant, à retrait limité.

Si la voiture a été raccourcie (– 23 cm par rapport à la berline), l'empattement (c'est-à-dire la distance qui sépare les roues avant des roues arrière) est *resté le même mais le* volume du coffre a diminué (325 dm³ au lieu de 435 dm³ ou de 405 dm³ pour le coupé) et le réservoir de carburant est passé de 65 litres à 52 litres. Les vitres à l'arrière (encore) ne descendent pas mais s'entrouvrent. Il reste que cette « Compact » ne manque pas d'allure et qu'après tout, en dépit d'un *comportement routier parfois* sensible aux difficultés d'une route tourmentée et au vent violent, cette BMW à roues arrière motrices, restera bien pour la *plupart* de ceux qui en feront l'acquisition, une vraie « béhême ». La conduite sportive et le machisme sont, il est vrai, devenus ce qu'ils sont.

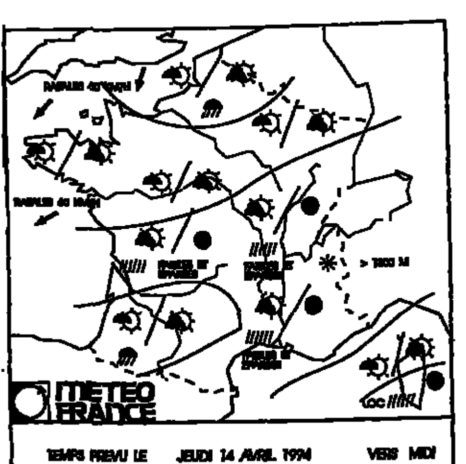
Sur le bitume, le 1596 cm³ à deux soupapes par cylindre est vaillant, la direction assistée asservie au régime du moteur apparaît précise. Et puis, il faut bien le dire, la calandre à qua*tre phares fait bien partie de la* famille, ce qui compte avant tout...

A l'automne, le 1800 cm³ à 16 soupapes monté actuellement sur les quatre portes de la série 3 sera livrable. Cette motorisation nettement plus musclée entraînera des modifications au moins sur les freins (quatre disques) et les pneumatiques.

CLAUDE LAMOTTE

▶ Prix : 316 i Compact (7 CV, 102 ch/75 kW) : 119 800 F avec ABS (antiblocage des roues) en série. Avec boîte automatique : 127 800 F (8 CV). Toit ouvrant : 10 000 F. Equipements supplémentaires dont coussin anti-chocs et climatisation sur demande.

MÉTÉOROLOGIE



Jeudi : éclaircies au nord de la Loire, petites pluies au Sud. – Les régions situées au nord de la Loire connaîtront un temps frais, avec un ciel partagé entre les nuages et les éclaircies. Une petite averse passagère est toutefois possible au cours de la journée. Sur l'ensemble des régions situées au sud de la Loire, ainsi que sur les Vosges et l'Alsace, les nuages seront nettement plus abondants, donnant un ciel couvert, ou bien nuageux ; ces nuages donneront par moments de la pluie, généralement faible ; en montagne, il neigera au-dessus de 1 000 m. d'altitude le matin, 1 300 m l'après-midi. Le Sud-Ouest, au sud de la Garonne, bénéficiera d'un temps un peu plus clément.

Les températures seront fraîches pour la saison : les minimales seront le plus souvent comprises entre 1 et 5 degrés, pouvant même s'abaisser jusqu'à – 1 degré au nord de la Seine, et au contraire ne s'abaissant pas en dessous de 8 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 9 et 12 degrés sur la moitié nord, et entre 12 et 14 sur la moitié sud, jusqu'à 17 degrés sur les régions méditerranéennes.

Le vent de nord soufflera assez fort sur les côtes de Manche, Bretagne et Atlantique, avec des rafales jusqu'à 60 km/h, et plus modérément sur le reste de la moitié nord (rafales à 50 km/h) ; sur la moitié sud, le vent sera plus faible, d'ouest dominant.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima

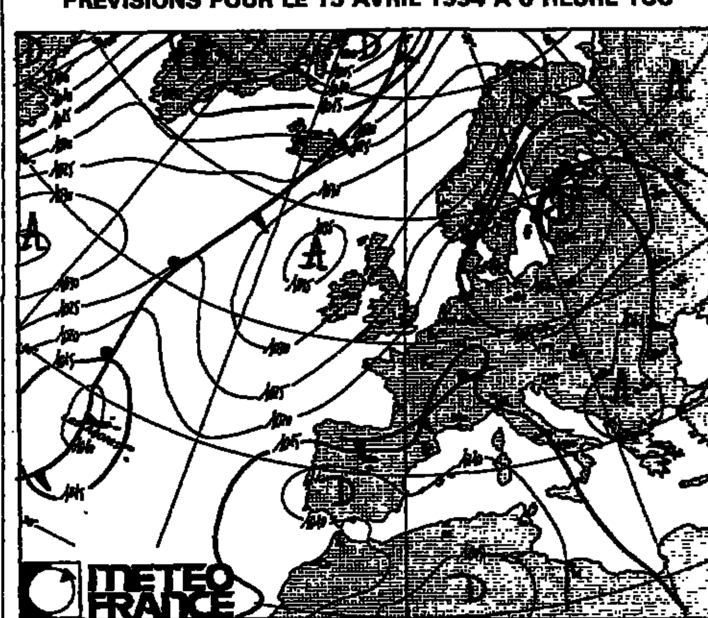
FRANCE	
AJACCIO	15/ 3
BIARRITZ	13/ 5
BORDEAUX	15/ 8
BOURGES	13/ 6
BREST	11/ 6
CAEN	13/ 8
CHERBOURG	12/ 5
CLERMONT-FER.	10/ 5
DIJON	8/ 5
GRENOBLE	8/ 3
LILLE	12/ 6
LIMOGES	11/ 5
LYON, BRON	7/ 3
MARSEILLE	14/ 8
NANCY, ESSEY	9/ 5
NANTES	16/ 4
NICE	16/ 9
PARIS-MONTS	13/ 7
PAU	14/ 3
PERPIGNAN	16/ 9
POINTE-A-PITRE	31/21
RENNES	14/ 6
ST-ETIENNE	9/ 3
STRASBOURG	11/ 7
TOULOUSE	13/ 8
TOURS	14/ 6

ÉTRANGER	
ALGER	18/ 4
AMSTERDAM	14/ 7
ATHÈNES	24/15
BANGKOK	38/27
BARCELONE	22/ 7
BELGRADE	16/ 6
BERLIN	15/ 6
BRUXELLES	14/ 6
COPENHAGUE	14/ 6
DAKAR	24/18
GENÈVE	7/ 3
ISTANBUL	27/19
JÉRUSALEM	27/17
LE CAIRE	30/11
LISBONNE	21/13
LONDRES	13/ 4
LOS ANGELES	28/13
LUXEMBOURG	7/ 5
MADRID	19/ 4
MARRAKECH	27/12
MEXICO	27/13
MILAN	19/–3
MONTRÉAL	13/–1
MOSCOU	12/ 0
NAIROBI	24/14
NEW-DELHI	36/18
NEW-YORK	12/ 7
PALMA-DE-MAJ.	19/ 3
PÉKIN	18/ 8
RIO-DE-JANEIRO	–/ –
ROME	14/ 4
HONGKONG	29/18
SÉVILLE	24/ 5
SINGAPOUR	32/26
STOCKHOLM	14/ 0
SYDNEY	18/10
TOKYO	20/15
TUNIS	18/ 8
VARSOVIE	16/ 8
VENISE	11/ 7
VIENNE	6/ 3

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-04-1994 à 6 heures TUC et le 13-04-1994 à 6 heures TUC

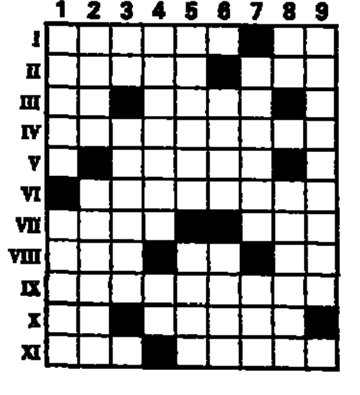
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 15 AVRIL 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6278



HORIZONTALEMENT

I. Est d'autant plus grande qu'elle est étroite. Eau. – II. En Belgique. Accroche l'œil mais écorche les oreilles. – III. Soldat. Rôle d'un cordon-bleu. – IV. Bien faites pour dissiper une naturelle amertume. – V. Aux confins de la Grèce. – VI. Favoriseras le jeu du piston. – VII. Reine. Visible quelque part. – VIII. Préfixe. Degré. Un seul suffit pour travailler. – IX. Objectifs de bien des savants. – X. Pronom. Laisser tomber sans, pour autant, abandonner. – XI. Point de départ d'une course *quotidienne*. Préparations militaires.

VERTICALEMENT

1. Se rencontre au coin d'une rue. On est heureux de taper dedans. – 2. Protège parfois des bâtards. A l'abri des calculs. – 3. Préfixe. Victime d'un coup de Trafalgar. – 4. Unités polychromes autour de Haarlem. En satin. – 5. Offre l'occasion de se faire soigner à l'œil. A la fois avantageux et dénué d'intérêt. – 6. Pays. Au Canada. – 7. Poète. Coup de filet. – 8. Conjonction. Remplira le rôle d'auxiliaire. – 9. Ne grandissent pas ceux qui les dispensent.

Solution du problème nº 6277

Horizontalement

I. Ostinato. – II. Nursery. – III. Acis. Trot. – IV. Greuze. Rê. – V. Rire. Mach. – VI. En. Cl. – VII. Emousser. – VIII. Odieuse. – IX. Héros. Été. – X. Elans. Ur. – XI. Fil. Errer.

Verticalement

1. Onagre. Chef. – 2. Sucrine. Eli ! – 3. Trier. Moral. – 4. Issue. Odon. – 5. Ne. Cuisse. – 6. Artémise. – 7. Tyr. Sueur. – 8. Orchestre. – 9. Utah. Rée.

GUY BROUTY

MERCREDI 13 AVRIL

TF 1

14.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! Invitée : Nina Hagen.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.55 Journal et La Minute hippique.
20.20 Sport : Football. 6e journée des poules finales de la Ligue des champions : A. S. Monaco-FC Barcelone ; à 21.15, Mi-temps et Météo ; à 22.25, Les meilleurs moments des autres matches : FC Porto-Milan AC ; Galatasaray Spartak de Moscou ; RSC Anderlecht-Werder de Brême.
0.00 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.10 Journal et Météo.
1.15 Série : Ray Bradbury présente.
1.40 TF 1 nuit.
1.50 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard.
2.45 Documentaire : Histoires naturelles
3.45 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4 45 Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Seconde B.
17.35 Série : Les Années collège.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.10).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 Téléfilm : Embrasse-moi, vite. De Gérard Marx.
22.20 ▶ Première ligne. Documentaire de Michel Honorin.
23.20 Journal et Météo.
23.40 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : Charles Juliet, écrivain ; Lucia Valentini Terrani, mezzo-soprano ; Véronique Pellissero et Marco Rizzi, lauréats du concours Chimay ; Laurent Naouri, basse.
0.50 Moyen métrage : Histoire courte.
1.15 Magazine : Bas les masques (rediff.).
2.25 Emissions religieuses.
2.55 Documentaire : Cordées caniches.
3.50 Dessin animé.
3.25 Documentaire : Les Fous du cirque.
3.55 24 heures d'info.

FRANCE 3

14.20 Documentaire animalier.
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.40 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Pour en finir avec l'anglais*, de Chanteclair.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Erreurs médicales : qui est responsable ? Invités : François Ewald, directeur de recherches au CNRS ; le professeur Geneviève Barrier, chef du département d'anesthésie à l'hôpital Necker ; Me Fédia Julia, avocat, fondateur de l'Association de secours et de sauvegarde des victimes d'actes médicaux (AVIAM).
22.25 Journal et Météo.
22.55 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Série animée : Léa et Gaspard.
14.35 Documentaire : Springboks, les antilopes du Kalahari.
14.55 Surprises.
15.05 Le Journal du cinéma.
15.10 Téléfilm : Le Prix d'un mensonge. De Larry Shaw.
16.40 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 5. Maquettes et miniatures, de Lise Romanoff et Steven Rocha.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Le Docteur. ■ Film américain de Randa Haines (1991).
22.55 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Arizona Dream. ■ Film franco-américain d'Emir Kusturica (1992) (v.o.).
1.19 Pin-up.
1.20 Cinéma : Hors saison. ■■ Film suisse de Daniel Schmidt (1992).
2.50 Le Proverbe du jour.

ARTE

19.00 Cinéma d'animation : Petite sœur lapin. De Jan Gustavsson et Olle Eriksson.
19.25 Court métrage : Cambriol.
19.35 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Gramoun Lélé ; Mötley Crüe ; Tango (Mariano Mucci) ; Instruments du monde ; Batuque ; Kahil El-Zabar ; Imzad & Tindé ; Rachel des Bois ; Kronos Quartet.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica : Soirée opéra.
20.41 Opéra : Zanzibar. D'Eckehard Mayer. Avec Hermann Becht, Richard Salter, Fionuala McCarthy, Anne Pollokoorno, Herrman Sapell, Hans Günther Nöcker, Alexander Krawetz et l'Orchestre symphonique du SDR de Stuttgart, dir. Bernhard Kontarsky. En direct de Schwetzingen.
22.35 Interview : Eckehard Mayer.
23.00 Cinéma : Pépé le Moko. ■■■ Film français de Julien Duvivier (1936). Avec Jean Gabin, Mireille Balin, Line Noro.

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.00 Magazine : E = M 6.
16.30 Magazine : Fax'O. (et à 0.45, 6.10). Billy Joël ; Me'Shell Ndegeocello ; Indochine.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Lady Blue.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.45 Téléfilm : Ma petite Mimi. De Roger Kahane.
22.35 Téléfilm : Trois témoins pour un coupable. De David Lowell Rich.
0.05 Magazine : Emotions.
0.35 Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Parlez-vous tabou ?
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 1993, Année internationale des peuples autochtones (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Bosnie, an 2 (2).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 2 février lors du Midem) : Evviva la rosa bella, de Galuppi ; Si tu m'ami, de Pergolesi ; Vezzosette e care pupillette, de Falconieri ; Nur wer die Sehnsucht kennt, An Sylvia, Ellen's Gesang (Ave Maria), de Schubert ; Chanson du pêcheur, En prière, Mandoline, de Fauré ; la Maja de Goya, el Majo timido, Callejeo, de Granados ; el Sampedrino, de Gustavino ; Blow the Wind Southerly, de Moore ; Al que Linda Moça, de Halffter ; Sakura, la Dame d'Arago, Sevillanes del siglo XVIII, de Morante.
22.30 Soliste. Victoria de Los Angeles.
23.07 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « La mobilité est-elle un atout pour l'emploi ? » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Masques

ASSIS en rond dans un salon, à la campagne, des hommes parlent. Tous ont le visage recouvert d'un masque blanc. Ce ne sont ni des nationalistes corses ni des preneurs d'otages, mais des prêtres homosexuels. Si « Transit », sur ARTE, a choisi de nous les montrer, de leur donner la parole, ce n'est pas pour choquer, assure le présentateur Daniel Leconte, mais pour notre information, etc. N'empêche : quel beau scoop ! Mireille Dumas va être jalouse.

Les hommes masqués, donc, s'expliquent. Dieu les a créés ainsi. S'accepter tels qu'ils sont, c'est servir Sa volonté. *« Aimer, c'est se laisser aimer, s'abandonner »*, assure l'un. A propos de sexualité, *« l'église, il faudrait qu'elle se taise un moment, ça serait bien »*, suggère un autre. Ils s'embrassent – sur les joues. Mettez-vous des préservatifs ?, interroge le journaliste, John-Paul Lepers. Oui pour la plupart, ce qui autorise les rapports avec des séropositifs et même, précise l'un, *« avec des malades du sida »*. Mais les interdits de l'Eglise ?, interrompt le journaliste, qui parvient admirablement à résister à la fois à la compassion, à la réprobation et au fou-rire nerveux. Ah non, ne confondez pas l'Eglise et le pape !, s'emporte l'un d'eux. Et d'ailleurs, *« ça nous les gonfle d'entendre sans cesse parler du pape. Dieu, ce n'est pas le gendarme permanent »*.

Retour au plateau de « Transit », l'on se prend à souhaiter un peu de contradiction, de mise en perspective. Non point l'apparition d'un cardinal, ne rêvons pas, mais un curé hétérosexuel, par exemple. Coup de chance : il se trouve parmi les invités un ancien prêtre tellement hétérosexuel qu'il est marié, et père de quatre enfants. Etes-vous solidaire de ce que vous venez d'entendre ?, lui demande Daniel Leconte. Bien entendu, quelle question ! Pour le reste, l'Eglise « officielle » a-t-elle été invitée ? S'est-elle abstenue ? Ne se sent-elle pas concernée ? Elle est absente. En fait d'« officiel », il faut se contenter de Mgr Gaillot, qui observe d'ailleurs un silence inhabituel, se réservant pour son dialogue avec le théologien dissident Eugen Drewermann, en seconde partie d'émission.

Voici enfin Michel Polac, assis dans son salon, vêtu d'un gilet. L'avantage de l'état de chroniqueur à « Transit » : on n'est pas obligé de sortir de son salon. L'inconvénient : il faut se forger une opinion sur toutes sortes de questions ésotériques, les prêtres homosexuels, par exemple. Qu'en pense-t-il donc ? *A priori* pas grand chose. Que l'on soit homosexuel, il n'y trouve certes rien à redire. Mais prêtre, voilà l'étrangeté ! Et si les prêtres homosexuels ou mariés n'étaient que des sous-espèces guère plus exotiques, guère plus incompréhensibles, que les prêtres tout court ? Ainsi semble gravement s'interroger Polac, dans son salon et son gilet.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 14 AVRIL

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école. BC-BG ; But pour Rudy ; Les Bisounours ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 0.10). Invitée : Anna Falchi.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.05).
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.
20.45 Série : Navarro. L'Echange, de Patrick Jamain, avec Roger Hanin, Jacques Martial.
22.30 Magazine : Les Coulisses du destin. Présenté par Guillaume Durand. Invité : l'abbé Pierre.
1.00 Magazine : L'Europe en route. Présenté par Sophie Rack.
1.10 Journal et Météo.
1.15 Série : Ray Bradbury présente. Le Petit Assassin.
1.40 TF 1 nuit (et à 2.40, 3.35, 4.10, 4.45).
1.45 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (dernier épisode).
2.45 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05). Aveyron, l'eau à la bouche ; Demain la chasse.
3.45 Documentaire : L'Aventure des plantes. Le chêne et le roseau.
4.20 Série : Intrigues.
4.50 Musique.

FRANCE 2

5.50 Dessin animé.
6.00 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Thème : le catch.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 4.40).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.50 Météo (et à 13.40).
12.55 Loto, Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé en direct de Longchamp.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Spécial Alain Barrière. Avec Alain Barrière, Josée Laurelli, René Grolier, Fabienne Thibeault, Jean-Claude Debardat, Marie-Thérèse Orain, Hugues Aufray, Georges Chelon, Didier Barbelivien, Anaïs.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.45 Série : Les Années collège.
18.15 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.10).
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. La comédie des voix, de Luq Hamet et Jacques Gounod ; Paroles de Blanc, de Françoise Joly et Kristian Autain ; De Pétain à Touvier, de Bernard Cohen et Christian Hirou.
22.25 Expression directe. RPR.
22.30 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids moyens en direct de Vittoria (Espagne) : Gino Lelong (France)-Agostino Cardamone (Italie).
23.55 Journal, Météo et Journal des courses.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial cinéma.
1.30 Documentaire : Chapeau claque et chaussures de grimpe.
2.25 Magazine : Mascarines (rediff.).
3.20 Documentaire : Rêve d'enfants.
3.45 Dessin animé.
3.55 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups. Les Petits Malins ; Mine de rien ; Mimi Cracra ; Les Volbecs ; Souris, souris ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : Tintin et les Picaros.
8.20 Les Minikeums. (Sur France 3 Paris-Ile-de-France, Aquitaine et Corse). Les Pastagums ; Les Animaux du bois de quat'sous ; Denis la malice ; Peter Pan ; Le Vilain Petit Canard ; Popeye, Olive et Mimosa ; Jeu : Génies en herbe.
8.20 Continentales. (Sauf sur France 3 Paris-Ile-de-France, Aquitaine et Corse). Mémoire de l'Europe.
9.30 Magazine : Génération 3. (Sauf sur France 3 Paris-Ile-de-France, Aquitaine et Corse). Crobs ; A 10.00, Semaine thématique : Portrait du XXe siècle, de 1914 à 1939 (rediff.). 3. Allemagne, de la République au Reich. Invité : Paul-Marie de La Gorce, journaliste.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Capitaine Furillo.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Séjours linguistiques.
14.30 Questions au gouvernement, en direct du Sénat.
17.00 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Elie Kakou.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Dimanches*, de Joël Robuchon.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.40 Keno.
20.50 La Dernière Séance.
21.00 1er film : Tension à Rock City. □ Film américain de Charles Marquis Warren (1956). Avec Richard Egan, Dorothy Malone, Cameron Mitchell.
22.45 Journal et Météo.
23.15 Dessin animé : I Love to Singa. De Tex Avery.
23.25 2e film : L'Homme sauvage. ■■ Film américain de Robert Mulligan (1968). Avec Gregory Peck, Eva Marie Saint, Robert Forster (v.o.).
1.20 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.24

6.59 Pin-up.
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.24 Le Proverbe du jour.
7.25 Canaille peluche. Orson et Olivia.

En clair jusqu'à 8.10

7.55 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.10 Documentaire : L'Art du guerrier. De Marc Huraux.
9.05 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
9.10 Cinéma : Toubab Bi. ■ Film franco-sénégalais de Moussa Touré (1991). Avec Oumar Diop Makena, Hélène Lapiower, Khalil Gueye.
10.45 Flash d'informations.
10.49 Surprises.
11.00 Téléfilm : L'Enfant du mensonge. De Joyce Chopra, avec Nancy McKeon, Veronica Hamel.
12.28 Le Proverbe du jour.

En clair jusqu'à 13.35

12.29 Pin-up.
12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Panique chez les Crandell. □ Film américain de Stephen Herek (1991). Avec Christina Applegate, Joanna Cassidy, John Getz.
15.15 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
15.45 Cinéma : Arizona Dream. ■ Film franco-américain d'Emir Kusturica (1992). Avec Johnny Depp, Faye Dunaway, Jerry Lewis.
18.00 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Sang chaud pour meurtre de sang-froid. ■ Film américain de Phil Joanou (1991). Avec Richard Gere, Kim Basinger, Uma Thurman.
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Le Grand Pardon 2. □ Film français d'Alexandre Arcady (1992). Avec Roger Hanin, Richard Berry, Gérard Darmon.
0.59 Pin-up.
1.00 Cinéma : L 627. ■■ Film français de Bertrand Tavernier (1992). Avec Didier Bezace, Jean-Paul Comart, Charlotte Kady.
3.19 Le Proverbe du jour.

ARTE

19.00 Série : Naked Video.
19.25 Documentaire : Mange ton kimono.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : la Ville et ses habitants. Soirée proposée par Jean-Pierre Le Dantec.
20.41 Documentaire : Le Pigeon.
20.50 L'Ange et le Génie. Documentaire de Jean-Pierre Le Dantec et Pierre Desfons. *L'évolution urbanistique de Paris et Berlin depuis les lendemains de la guerre. Un peu lourd.*
22.05 L'amour existe. Court métrage de Maurice Pialat.
22.25 Ah, ma zone ! Court métrage de Mounir Dridi.
22.55 Documentaire : Colette de jour, Colette de nuit. De Jacques Mitch.
23.00 Cinéma : Accattone. ■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1961). Avec Franco Citti, Franca L'Asut, Roberto Scaringella (v.o.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins de Christophe (et à 8.10).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.45, 6.00).
11.00 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado. Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop. Emission présentée par Yves Noël et Laura Marine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Lady Blue.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.50 Cinéma : Amsterdamned. ■ Film néerlandais de Dick Maas (1987). Avec Huub Stapel, Monique Van de Ven, Serge-Henri Valcke.
22.55 Téléfilm : Duel pour l'éternité. De Michael Kennedy, avec Lorenzo Lamas, Claire Stansfield.
0.40 Six minutes première heure.
0.50 Magazine : Fréquenstar. Présenté par Laurent Boyer.
2.50 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Nature et civilisation ; Le Monde des hélicoptères ; E = M 6 ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

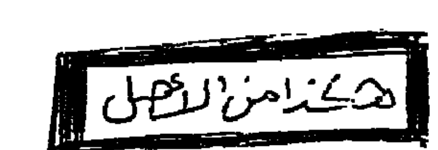
20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les cymbales (4).
20.30 Fiction. Au cœur des ténèbres, de Joseph Conrad.
21.30 Profils perdus. L'itinéraire des Masutti, « cette grande lueur à l'Est ».
22.40 Les Nuits magnétiques. Bosnie, an 2 (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Michel Volkovitch.
0.50 Musique : Coda. Musique yoruba de Cuba (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Orphée, poème symphonique no 4, de Liszt ; Concerto pour violon et orchestre no 2, de Szymanowski ; Concerto pour orchestre, de Bartok, par l'Orchestre national de France, dir. Léonard Slatkin.
22.30 Soliste. Victoria de Los Angeles.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano, de Ravel ; Stèle funéraire pour trois flûtes à tour de rôle op. 224, de Koechlin ; Septuor pour trompette, deux violons, alto, violoncelle, contrebasse et piano en mi bémol majeur op. 65, de Saint-Saëns ; Mélodies, de Fauré.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Concert : Coleman Hawkins, Roy Eldridge at The Village Gate.

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Jean-Pierre Chevènement (« Le grand O O'FM-*la Croix* »).



Le Monde

L'ESSENTIEL

DÉBATS

GATT : « Dernières cartouches », par François Guillaume ; Italie : « Le devoir de raison », par Alain Minc ; Maroc : « L'impunité des bourreaux », un appel signé par des avocats ayant eu à intervenir pour la défense des droits élémentaires de la personne au Maroc *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Italie : les droites entre polémiques et accord

Le gouvernement des trois alliés ennemis de la droite – *Silvio Berlusconi, Umberto Bossi* et *Gianfranco Fini* – se fera, semble-t-il, puisqu'on en est à discuter portefeuilles et présidences de Chambres. Mais les polémiques n'ont pas disparu pour autant *(page 4)*.

Rwanda : forces gouvernementales et rebelles se disputent le contrôle de la capitale

Les Nations unies ont confirmé l'entrée, mardi, de troupes du Front patriotique rwandais (FPR) dans Kigali, la capitale, où ce dernier cherche à gagner du terrain. La radio du FPR a annoncé que la MINUAR (la Mission des Nations unies) et le FPR avaient signé un accord destiné à permettre l'évacuation des étrangers pendant une période de 48 heures *(page 7)*.

POLITIQUE

Le premier vice-président (RPR) du conseil régional de la Guadeloupe en garde à vue

Une enquête du SRPJ Antilles-Guyane sur le détournement de 2 millions de francs destinés à la construction de logements sociaux dans la commune d'Anse-Bertrand a conduit au placement en garde à vue, mardi 12 avril, de José Moustache, premier vice-président (RPR) du conseil régional de la Guadeloupe *(page 10)*.

SOCIÉTÉ

Les spécialistes de la transplantation confrontés à la pénurie de greffons

Alors que les députés reprennent l'examen en seconde lecture des textes de loi sur la bioéthique, les spécialistes français de la transplantation sont de plus en plus fréquemment confrontés à une inquiétante réduction du nombre des greffons disponibles *(page 11)*.

Le procès de Paul Touvier devant la cour d'assises des Yvelines

Dans sa cabine de verre, Paul Touvier est redevenu cette figure de cire des premiers jours : plus un geste, pas un tressaillement. Comme si les plaidoiries des parties civiles concernaient quelqu'un d'autre que cet homme dont on brosse le portrait sans masque d'un « nazi à la française » *(page 12)*.

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

L'Université digère mal ses instituteurs

Comment former les instituteurs ? La disparition des écoles normales en 1991 et la création, la même année, des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ont fait définitivement entrer les futurs « professeurs d'école » dans le giron et la culture universitaires, mais n'ont pas fait disparaître la question *(page 15)*.

ÉCONOMIE

La conférence du GATT à Marrakech

A Marrakech (Maroc) où doit être paraphé l'acte final du cycle de l'Uruguay conclu le 15 décembre 1993, des négociations se poursuivent toujours en coulisses *(page 18)*.

COMMUNICATION

Les effets de la violence télévisuelle sur les enfants

Le gouvernement britannique a annoncé un durcissement de la législation relative à la vente et à la distribution de films vidéo trop violents. Mais cela ne clôt pas le débat concernant l'influence de la « violence télévisuelle » sur les enfants *(page 18)*.

Une rallonge de 640 millions de francs est accordée à France-Télévision

Le ministère de la communication a annoncé mardi que le gouvernement octroierait une rallonge de 640 millions de francs à France-Télévision, pour 1994, *« en réponse à la demande du président »* de France 2 et France 3, Jean-Pierre Elkabbach *(page 18)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Le Monde des livres

Aragon : on reprend, revue et augmentée, sa biographie par Pierre Daix ; une correspondance et un texte inédit paraissent également. Céline, avec la biographie de Philippe Almeras, un *essai d'Yves Pagès et le livre* d'Alphonse Juilland sur la relation de l'écrivain avec Elizabeth Craig.

Ce numéro comporte un cahier « Arts et spectacles » folioté I à XII

Le numéro du « Monde » daté mercredi 13 avril 1994 a été tiré à 455 881 exemplaires

Alors que les négociations avec l'OLP se poursuivent

Un attentat contre un autobus a fait six morts en Israël

Une bombe placée dans un autobus a explosé, mercredi 13 avril, dans la gare routière d'Hadera, à 45 kilomètres au nord de Tel-Aviv, faisant six morts et vingt et un blessés, selon le porte-parole de la police, Arik Ben Chen.

L'engin explosif était placé près de la porte-arrière d'un autobus de la compagnie publique israélienne Egged, qui transportait une quarantaine de passagers d'Afula, dans le nord du pays, vers Tel-Aviv. L'attentat a été revendiqué à Amman par le mouvement islamiste palestinien Hamas. *« Il s'agit d'exactions et d'attaques contre des innocents israéliens »*, a commenté Yasser Arafat mercredi devant le Conseil de l'Europe à Strasbourg où il prononçait un discours. *« Ces opérations ne visent que des innocents »* et ces *« innocents sont des deux côtés, palestinien et israélien »*, a ajouté le chef de l'OLP, pour qui c'est le processus de paix qui est visé.

Mercredi est, en Israël, la journée de commémoration des soldats tombés dans les guerres israélo-arabes. Dès mardi, les forces de l'ordre israéliennes avaient été placées en état d'alerte renforcée jusqu'à jeudi soir, jour anniversaire de la création de l'Etat d'Israël en 1948.

Accord sur la police palestinienne

Cet attentat intervient une semaine après qu'une voiture piégée eut percuté un bus israélien, le 6 avril à Afula, tuant sept Israéliens. Le Hamas, opposé au processus de paix, avait revendiqué cet attentat, commis pour venger le massacre de 30 Palestiniens par un colon juif, le 25 février à Hébron (Cisjordanie occupée). Le Hamas avait précisé qu'il s'agissait de la première d'une série de cinq attaques anti-israéliennes projetées.

Mardi, au Caire, les négociateurs d'Israël et de l'OLP se sont séparés sans avoir réussi à conclure un accord sur l'autonomie palestinienne, prévu par la Déclaration de principes signée le 13 septembre à Washington. Mais ils ont trouvé un point d'entente sur le déploiement de la police palestinienne à Gaza et Jéricho qui sera consigné dans l'accord sur l'autonomie.

Les négociateurs ont fixé à 9 000 le nombre de policiers palestiniens qui se déploieront dans les deux régions où doit commencer l'autonomie palestinienne. Ils se sont mis d'accord sur leur armement et mis au point le calendrier de leur déploiement. Israël, selon le chef des négociateurs palestiniens, Nabil Chaath, a par ailleurs accepté qu'une cinquantaine de Palestiniens bannis retournent dans les 48 heures dans les territoires occupés, y compris un haut responsable du Fatah, Akram Haniyé.

La semaine dernière, une cinquantaine de Palestiniens exilés étaient déjà revenus en Cisjordanie et à Gaza. Selon le chef de la délégation israélienne, Amnon Shahak, près de 5 000 prisonniers palestiniens seront libérés par Israël après la signature d'un accord sur l'autonomie. Les islamistes en seront exclus.

Toutefois la tension perdure dans les territoires occupés. Ainsi en Cisjordanie, un Palestinien a-t-il été tué mardi soir par les tirs de l'armée, à la lisière du camp de réfugiés de Jalazone. Un peu plus tôt, une Palestinienne de 18 ans, enceinte, avait été tuée par balle par un colon près de Ramallah. – *(AFP, Reuter.)*

A la veille d'un sommet de la CEI

La Russie signe un accord d'union monétaire avec la Biélorussie et fait pression sur l'Ukraine

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

A la veille d'un nouveau sommet de la CEI, qui commence, jeudi 14 avril, à Moscou, la Russie peut se prévaloir, face à ses autres « partenaires » – et notamment de l'Ukraine –, d'un succès sur le front biélorusse : après des mois de négociations, le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, a signé mardi à Moscou, avec son homologue Viatcheslav Kebitch, une série d'accords visant à créer entre les deux pays le fameux *« espace économique commun »*, même s'il reste encore des obstacles.

Côté biélorusse, comme l'accord prévoit une seule Banque centrale émettrice de la monnaie commune, les députés de Minsk doivent changer leur Constitution. Si cela s'avérait impossible, M. Kebitch a proposé d'organiser *« un plébiscite ou un référendum »*. Alors qu'une élection présidentielle est prévue le 23 juin, la campagne se déroulera ainsi clairement sur le thème de l'union avec la Russie.

Mais, côté russe, les choses ne sont pas beaucoup plus simples : l'ancien ministre des finances, Boris Fedorov, a déjà critiqué ces accords en affirmant que leur mise en pratique *« entraînera la chute du gouvernement Tchernomyrdine »*, car il devra alors *« soutenir une économie biélorusse où l'inflation atteint 40 % par mois, où les prix sont encore régulés et où la privatisation n'a pas eu lieu »*. Et M. Fedorov demande qu'un référendum politique à ce sujet ait aussi lieu en Russie.

Pourtant, le « sacrifice » russe semble tout relatif : non seulement l'échange de la monnaie biélorusse contre le rouble à raison d'un contre un ne serait appliqué que pour un montant minime pour chaque citoyen biélorusse – le cours officiel s'établissant à un pour trois ou quatre – mais la Biélorussie va, aussi, *« louer gratuitement »* à la Russie des installations militaires et renoncer, en échange de la suppression des droits de douane intérieurs, à prélever ses droits de transit. Finalement, a affirmé M. Kebitch, *« nous avons prouvé que personne ne veut vivre sur le compte d'autrui, et cet accord est équilibré »*. Peut-être, mais au prix de la perte par la Biélorussie de sa souveraineté, au moins économique.

Les suites de l'incident d'Odessa

Les négociations avec l'Ukraine n'en sont, bien sûr, pas à ce stade. Le « sommet » de la CEI doit examiner le statut spécial de l'Ukraine comme « membre associé » à l'accord d'Union économique que mettent en place ses autres signataires. Mais la nouvelle crise autour du partage de la flotte de la mer Noire donne la mesure des problèmes à régler : le commandement russe n'a pas hésité à transférer unilatéralement dans sa base de Sébastopol, en Crimée, du matériel basé dans d'autres ports sous contrôle ukrainien, l'opération étant à l'origine de cette nouvelle tension (*le Monde* du 13 avril).

Des unités ukrainiennes ont alors pris le contrôle de la petite base russe d'Odessa d'où l'équipement avait été chargé, provoquant de très vives protestations en Russie. Mais, mardi, Kiev maintenait sa position en annonçant que l'unité de cette base russe était dissoute *« et devient la première unité de la division de garde-côtes ukrainienne »*. Une importante délégation russe a été dépêchée mardi à Kiev pour des négociations à huis clos.

Par contre, Kiev a accepté le même jour de rembourser la Russie pour ses livraisons de gaz en donnant au Gazprom russe des parts de propriété sur ses gazoducs et autres installations, notamment à Odessa. En contrepartie, le patron de Gazprom a pu déclarer qu'il *« garantit les livraisons de gaz russe pour l'été. Pour l'hiver, on verra »*.

SOPHIE SHIHAB

DÉFENSE : décès d'un appelé au cours d'un exercice. – Une recrue du contingent, Franck Aime, vingt et un ans, est décédé, le 10 avril, à Varces (Isère), victime d'un malaise au cours d'un entraînement à la course à pied, sur environ 3 kilomètres, au 6e bataillon de chasseurs alpins. Il n'a pu être réanimé à l'infirmerie régimentaire ni au SAMU. Cet appelé, originaire de Haute-Savoie, avait été incorporé quatre jours auparavant.

Chine : libération du dissident Xu Wenli

Le dissident chinois, Xu Wenli, a été relâché mardi 12 avril par la police après avoir passé cinq jours en détention, a annoncé un de ses amis. M. Xu, un des responsables du mouvement du Mur de la démocratie en 1978-1979, avait été arrêté à la veille de la visite à Pékin du premier ministre français. Les journalistes ont été empêchés de se rendre à son domicile mardi soir. En outre, un journaliste de Hong-kong, Xi Yang, arrêté le 28 mars pour *« vol de secrets économiques d'Etat »*, a été condamné à douze ans de prison. Il risquait la peine de mort mais a bénéficié de circonstances *« atténuantes »* parce qu'il a fait une *« confession »* aux autorités. – *(AFP, Reuter.)*

Des élections législatives seront organisées en août au Guatemala

Le tribunal électoral suprême du Guatemala (TSE) a annoncé, mardi 12 avril, que des élections législatives seront organisées le 14 août. Le nouveau Parlement comptera 80 membres au lieu des 116 actuels. Ces élections font suite au référendum tenu le 30 janvier dernier, sur une série de réformes constitutionnelles qui visaient notamment à lutter contre la corruption. Par ailleurs, le président Ramiro de Leon a chargé l'armée d'assurer la sécurité intérieure, estimant que la police s'était montrée *« incapable »* de remplir sa mission. Deux personnalités politiques ont été assassinées ces dernières semaines dans la capitale, tandis qu'en province plusieurs citoyens américains ont été victimes d'actes de lynchage, suite à des rumeurs d'enlèvements d'enfants. – *(AFP, AP.)*

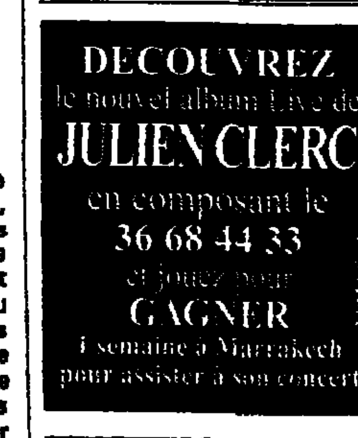
Au conseil des ministres

M. Mitterrand s'inquiète du report des élections municipales

Le président de la République est intervenu à quatre reprises au cours du conseil des ministres du mercredi 13 avril, a annoncé le service de presse de l'Élysée, sans rendre publique la teneur des propos présidentiels, se contentant d'indiquer les sujets abordés. Ainsi, M. Mitterrand, après le traditionnel tour d'horizon diplomatique d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, s'est exprimé sur la situation en Bosnie, mais n'a fait aucun commentaire sur le compte rendu du voyage en Chine d'Édouard Balladur, premier ministre. En revanche, il a commenté la communication de Charles Pasqua, ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'aménagement du territoire (*lire page 16*), et celle de Michel Barnier, ministre de l'environnement, sur la protection des paysages.

Le projet de loi du ministre de l'intérieur reportant de mars à juin les élections municipales de 1995 (*lire page 10*) a, toutefois, a-t-on appris par ailleurs, amené le chef de l'État à regretter que ce report puisse empêcher le futur président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale, au lendemain de son élection, s'il en a le désir. M. Balladur a répondu qu'il serait toujours possible, si nécessaire, d'organiser des législatives en même temps que les municipales.

Le conseil des ministres a aussi approuvé un projet de loi, préparé par Nicolas Sarkozy, ministre du budget, facilitant le développement d'activités économiques sur l'emprise du domaine public de l'État, ainsi qu'un autre projet, présenté par Philippe Mestre, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, réduisant pour les anciens combattants d'Afrique du Nord, la durée de cotisation permettant d'obtenir une retraite à taux plein à soixante ans.



Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Les Rita Mitsouko, hirondelles du Printemps de Bourges

Fred Chichin et Catherine Ringer – les Rita Mitsouko – sont assez rock et vraiment parisiens. Ils sont les enfants de Charles Trenet et de James Brown, les cousins des Négresses vertes et de NTM. Ce couple d'artisans musiciens, établi vers le canal Saint-Martin, est, depuis quinze ans, au centre de la musique populaire française. Nous les avons rencontrés avant leur concert du 22 avril, à Bourges, ville au centre de la France et de la musique populaire, chaque printemps, depuis 1977.


YOURI LENQUETTE

Les Rita Mitsouko : Catherine Ringer et Fred Chichin.

DEPUIS la sortie de *Système D*, leur cinquième album, en novembre dernier, les Rita Mitsouko ont été avares en paroles, mais pas en musique. S'ils ont séché les épreuves normalement imposées aux artistes de variétés après la parution d'un disque – interviews, télévisions –, ils se sont rapidement lancés sur les routes, donnant des concerts à travers la France, s'arrêtant aux Transmusicales de Rennes, à l'Olympia, mais aussi dans des petites salles où les spectateurs peuvent les découvrir. Et puis comme ça, sans préavis ou presque, Fred Chichin et Catherine Ringer acceptent de parler de leur métier, de leur vie d'artiste, profitant d'un après-midi de liberté, entre deux concerts.

Au début de l'entretien, les Rita Mitsouko évoquent la tournée qui les mène depuis trois mois dans toute la France. Fred Chichin remarque que les Méridionaux se déplacent plus volontiers pour eux que les gens de l'Est. Ils n'étaient pas remontés sur scène depuis 1991, à La Cigale. Ils y avaient donné un spectacle déroutant et beau, une aventure musicale où la priorité était donnée aux expériences sonores, aux explorations technologiques. Il y a trois ans, les Rita refusaient de jouer plus de deux ou trois tubes par concert. Aujourd'hui, ils n'évitent plus les classiques *Marcia Baïla*, *Andy* ou *les Histoires d'A*. A tel point que Fred Chichin avoue un certain ennui à jouer tous les soirs la même chose.

Mais, lui rappelle Catherine Ringer, n'avions-nous pas prévu des plages d'improvisation ? Si fait, répond le guitariste, mais ça ne marcherait pas. Et pourquoi donc ? reprend la chanteuse. Et les Rita Mitsouko de se lancer tranquillement dans la remise en cause de leur actuelle tournée, échangent arguments musicaux serrés et considérations scéniques, pour s'apercevoir qu'ils sont à peu près d'accord, jusqu'à la prochaine fois.

Mais avant *Système D*, avant la tournée, il y a eu le long silence qui a succédé à la sortie de *Re*, l'album de chansons remixées, et aux concerts de La Cigale, fin 1990-début 1991.

« Où étiez-vous passés ? On vous a dit en conflit avec votre maison de disques, en panne d'inspiration ?

– Fred Chichin : Il ne restait pas beaucoup de temps jusqu'à la fin du contrat. On s'est dit qu'on laisserait passer cette année pour recommencer les discussions à zéro, une fois le contrat arrivé à échéance.

– Catherine Ringer : Donc pendant un an, on a fait des musiques de films.

– F. C. : Ensuite, Tony Visconti [le producteur britannique qui avait travaillé sur *Marc et Robert*] *n'était pas libre. Il a pris six mois pour faire un disque avec Bertignac. Tout l'hiver on n'a rien fait. On a passé presque un an à attendre Visconti, et puis finalement on ne l'a pas mixé avec lui. On a perdu du temps.*

[Des histoires comme ça, on dirait qu'il en arrive perpétuellement aux Rita Mitsouko. Il y a eu aussi leur collaboration avortée avec Leos Carax. Le cinéaste était venu les voir à La Cigale et avait trouvé que *les Amants*, la chanson, irait bien à ses *Amants du Pont-Neuf*. Il avait demandé au duo d'écrire la musique du film. Et puis...]

– C. R. : On a travaillé trois mois, et il ne restait presque rien, que la chanson.

– F. C. : Il était infernal, Carax. Il voulait qu'on enregistre, prendre les bandes et ensuite bidouiller la musique lui-même.

– Vous avez aussi écrit la musique de* Quel enfer, *le film de Josiane Balasko...

– F. C. : Oui, mais je ne sais pas si l'on est vraiment fait pour les musiques de films. Je crois que les musiques écrites conviennent mieux.

[Bref, les Rita Mitsouko sont infernaux, on ne sait jamais s'il faut compter sur eux. En tout cas, c'est ce que veut la rumeur parisienne. A moins que – contrairement à beaucoup de leurs collègues – ils attachent plus d'importance au fruit de leurs efforts qu'à la publicité qu'on en fait. A moins, aussi, qu'ils aient refusé une bonne fois pour toutes de faire comme tout le monde. Il y a dix ans, ils devenaient célèbres avec une chanson qui parlait de danse, de vie, de cancer et de mort, *Marcia Baïla*. Aujourd'hui, Catherine Ringer, qui écrit les textes, fait l'éloge de la monogamie sur une longue période dans *Chères petites*, une chanson qui s'adresse à leurs deux filles.]

– Vous continuez d'écrire des textes sulfureux comme* My Love Is Bad *et en même temps vous prononcez cet éloge du mariage.

– C. R. : C'est venu de la vision de ces divorces entre gens qui se sont consommés. Quand ils tombent amoureux, ils sont éblouis, ils se mettent ensemble. Quand c'est un grand amour, ça dure cinq ans, six ans maximum : la septième année arrive, c'est une crise monstrueuse, les gens n'ont plus de plaisir à se consommer. Et se séparent en disant : j'ai fait un mauvais choix, donc je change de lessive, de personne. On peut se séparer, mais ça devrait être exceptionnel. Il y a une tromperie dans l'affaire. C'est l'idée de responsabilité dans l'amour. Comme on dit aux citoyens : soyez responsables, votez, on est en démocratie. Pareil quand on s'engage dans un contrat de mariage ou d'association : il faut tenir le contrat, être responsable. J'ai eu beaucoup de mal à trouver la manière de le dire, pour que ce ne soit ni lourd ni trop long, et quand même clair. Il ne faut pas seulement être porté par ses sentiments et ses impulsions.

– C'est quelque chose que vous auriez su entendre il y a quinze ans ?

[Sans rien dire, Fred sourit.]

– C. R. Oui. D'ailleurs, on me l'a dit quand j'étais petite.

–. Et c'est une conviction qu'on peut transmettre ?

– C. R. : C'est la première fois que je fais une chanson à message : l'amour c'est du taf, ça se travaille. Je ne dis pas qu'il faut rester ensemble si l'on ne s'aime pas. Mais je suis une activiste de la vie quotidienne. J'écris sur les choses que j'ai pu vivre, plutôt que faire des trucs sociaux, dont je ne sais pas ce qu'il en est.

– F. C. : Les disques sociaux, il faut les sortir tous les mois, comme les disques de rap.

– C. R. : Des pamphlets, sortir un disque sur le square Villemin [dans le dixième arrondissement de Paris. Catherine Ringer et Fred Chichin se sont engagés dans la défense de cet espace vert, menacé par une opération immobilière], *et le mois d'après c'est autre chose. Des choses que l'on vit réellement. Je ne me sens pas d'aller faire une chanson sur les difficultés des SDF ou des marins-pêcheurs. Je ne sais pas vraiment ce qu'il en est. »*

Propos recueillis par
THOMAS SOTINEL

Lire la suite page III

ARTS

LES DEUX VISAGES DE PUVIS DE CHAVANNES

Qui fut Pierre Puvis de Chavannes ? Selon les dictionnaires et l'opinion à peu près générale, un peintre solennel et conventionnel, spécialiste des allégories sérieuses et patriotiques. Pourquoi alors Van Gogh, Gauguin et Rodin le tinrent-ils en grande estime ? Parce qu'ils furent sensibles à d'autres mérites, l'audace des couleurs, l'énergie de la touche, la rondeur suave du dessin. A Amsterdam, une rétrospective rétablit l'équilibre. Si elle ne dissimule rien du Puvis le plus officiel, elle offre à la délectation d'autres œuvres, petites toiles intimes, beaux dessins de nus. De quoi réformer le jugement.

Lire page XII

LA CRITIQUE DE TOUS LES FILMS NOUVEAUX

DISQUES

The Division Bell des Pink Floyd, *Samedi soir sur la terre* de Francis Cabrel, ou comment répondre à la demande des multinationales du disque et au désir des masses.

Page V

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

Pages VIII à XI

CINÉMA

LE BALLON D'OR, *de Cheik Doukouré*

L'Afrique à contre-pied


D.R.

Aboubacar Sidiki Soumah.

De l'histoire d'un petit Africain qui rêve de devenir un grand joueur de football, Cheik Doukouré a tiré un film émerveillé mais lucide, où font équipe humour et gravité.

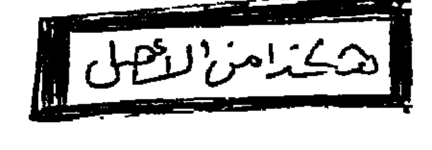
UN gamin pousse devant lui une balle en chiffons, qui le conduit jusqu'au cœur d'un village de brousse. Autour d'un poste de radio, ses copains sont rassemblés et bondissent de joie : très loin de là, en Italie, le footballeur Roger Milla vient de marquer un but. Bandian (Aboubacar Sidiki Soumah, un petit garçon aussi doué pour le football que pour la comédie) a douze ans et rêve d'imiter bientôt l'idole de tout le continent africain. Chacun des gestes de ce joueur de football en herbe est commenté par un autre gosse du village, qui décrit les actions de jeu dans son « micro », un bâton équipé d'un morceau de fil et couronné d'une boîte de concentré de tomates, qu'il tend aussi bien à ses copains qu'aux anciens ou à l'institutrice quand elle fait la classe.

Le Ballon d'or est un conte africain, de ceux que les anciens racontent aux enfants. On suit Bandian lorsqu'il tente de trouver, au marché, le vrai ballon en cuir que mérite son talent. Magnifique plan-séquence, qui chaloupe entre les échoppes avec la souplesse du gamin débordant ses adversaires, ponctué par les remarques colorées des marchands et des artisans. Comme dans tout conte, il y a une bonne fée. Celle de Bandian a les traits d'Agnès Soral et se nomme Mme Aspirine, « Mme Aspirine Sans Frontières », pour éviter toute confusion. Elle lui donne ce ballon qu'il s'empresse de peindre en couleur or et qui va l'emmener jusqu'à Conakry, parce qu'une des femmes de son père a voulu le lui confisquer et que cette histoire a mis le feu au village.

Sans s'attarder ni forcer le trait, Cheik Doukouré construit son récit avec le souci de le rendre toujours intéressant, constamment drôle (de nombreuses répliques et plusieurs gags, filmés « au millimètre », sont irrésistibles) et parfaitement lisible pour les spectateurs qui ont l'âge du héros. Beaucoup de sourires, donc, mais aussi quelques grimaces.

PASCAL MÉRIGEAU

Lire la suite page VII



LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

D.R.

Une vie de chanteur

UNE vie de chanteur est souvent une vie de chien. Non pas celle des grands maîtres de l'opéra, mais celle des chanteurs de tous les jours, on ne sait plus comment dire, de variétés, de pop, de chansons, chanteurs pour la douche ou la voiture, idoles d'un jour ou d'une génération, qui nous accompagnent tout au long de la nôtre, de vie. Dans nos pays où on ne lit plus de poésie imprimée, ce sont nos seuls poètes. Mais à quel prix, au bout de combien de galères ? On peut s'en faire une idée en lisant les Mémoires anthumes d'un pur pilier du rock' n'roll, que l'on pourra voir et écouter au Printemps de Bourges, Iggy Pop, *I need more, les Stooges et autres histoires de ma vie,* publiées aux Belles Lettres.

Parler de Mémoires est sans doute un peu ambitieux, il s'agit plutôt de fragments, d'historiettes et de bavardages à bâtons rompus, traduits par Mickael Korvin dans un style ado-baba passablement toc, plein de *« d'accord ? »* et de *« vous pigez ? »* qui ne sont pas totalement hyper-cool, mais soit, on peut supposer que l'original n'est pas non plus du Henry James. Jim Osterberg, avant de devenir Iggy, le chanteur contorsionniste, l'iguane blasphémateur, fut un petit garçon timide du Michigan, fils d'un père professeur de littérature anglaise plutôt distant et d'une maman aux cheveux sagement coiffés en rouleaux. Quand *on s'aperçoit qu'il est sujet à des crises d'asthme, on lui donne* des pilules d'éphédrine et, avec l'instinct sûr des enfants, il constate qu'en prenant plus que la dose prescrite il voit le monde différemment, plus beau, plus incroyable que jamais.
« Donc ça c'était ma première défonce, et depuis les choses n'ont pas beaucoup changé. »

VERS quinze ans, alors qu'il s'estime plus intelligent que tous et très doué (*« J'étais un excellent orateur et j'aurais pu devenir avocat ou même politicien : j'étais un vendeur d'enfer »),* il ne peut se faire à l'idée d'une vie normale telle qu'il l'observe dans son entourage. *« Ce que je voyais de la vie bourgeoise me mettait mal à l'aise, et pas question pour moi de devenir ouvrier. C'est juste que je trouvais tout autour de moi tellement brutal, surtout les gamins à l'école. Alors j'ai décidé de parier sur la musique – c'était le seul truc vraiment amusant à faire – afin d'échapper à tout ça. Quand je parie, je parie gros – pas sur quelque chose qu'on peut toucher et comprendre. »* Son pari, il l'a tenu au-delà de toute espérance. Avec une poignée de copains il fonde son groupe, Iggy et les Stooges (un *stooge* est un laquais, un figurant au théâtre, et plus péjorativement l'équivalent d'un « larbin ». C'est aussi le nom d'un trio d'abrutis comiques particulièrement navrant, *The Three Stooges),* au *look* assez dégagé. Le batteur porte des Levis extensibles, des boots pointus et est coiffé d'une super-banane qu'il nomme la Pompadour. Iggy est coiffé d'une perruque afro en alu, fardé de poudre blanche, avec une blouse de maternité par-dessus ses chaussures de golf. Des Stooges, il dit maintenant : *« C'étaient d'excellents rêveurs, et le rêve était la composante majeure de mon Midwest poussiéreux. La terre oubliée du temps. Elle produit de nombreux grands esprits qui changent radicalement les choses. »*
Il a les plus grandes peines à perdre son pucelage, mais se fait réformer facilement en arrivant nu devant le médecin militaire : *« Je suis pédé, man, ça me fait peur d'être ici sans mes vêtements près d'autres hommes... »* Pas question de partir à l'armée américaine, il déteste la société américaine. Et pas au moment où sa carrière décolle. Réformé, il se marie. Mais on peut douter de sa réelle bonne volonté dans ce domaine. La nuit, si l'inspiration lui vient, il s'enferme dans le placard de la chambre avec sa guitare et gratte un peu. Quand il a trouvé le thème, il n'y tient plus, branche l'ampli et joue plein pot. L'épouse disjoncte, Iggy se retrouve illico une autre groupie et ça recommence.
Il aura un fils dans la mêlée.

LES concerts d'Iggy Pop, dès le début, sont des concerts héroïques, et le sont toujours aujourd'hui. Il a gardé le physique et l'énergie nécessaires. *« On m'a craché dessus, on m'a frappé, on m'a balancé des œufs. On a utilisé comme projectiles contre moi des trombones, de l'argent, des appareils photo, des soutiens-gorge, des petites culottes, des vieux chiffons et aussi des vêtements chers et des ceintures et des machins. J'ai été la cible d'une fronde, entre autres. Ouais, on s'y habitue au bout d'un moment. »* Un jour à Detroit, il décide sous une pluie de crachats et d'œufs d'arrêter le concert. Il descend de la scène, fend la foule, se trouve nez à nez avec le gros malabar qui lui lance ses douzaines d'œufs. Le gros lui envoie son poing comme une enclume entre les deux yeux. OK, dit Iggy, puisque c'est comme ça, le spectacle continue. *« Je suis remonté et j'ai joué* Louie Louie. *»* Alors, ce n'est pas beau une vie de chanteur ?
« Je suis certain que mon exposition constante aux amplis et aux guitares électriques, et au son de ma propre voix amplifiée, a profondément modifié l'alchimie de mon corps. » Sans doute. Ce corps malmené, survolté, déprimé, drogué, est incroyablement élastique et mince, un corps de jeune loubard et une tête d'allumé, un résultat inespéré pour une diététique quotidienne digne de Bukovski. Et ça n'empêche pas au bout du compte de se poser les mêmes questions qu'au départ : *« Alors, c'est quoi le rock and roll ? Eh bien, c'est le truc qui brise votre mariage à force de le secouer. C'est le truc qui dérègle vos reins. C'est le machin qui dérègle votre foie. C'est le bidule qui fait vendre des McDo. C'est un endroit pour se réunir. »* Oui, surtout cela : un endroit pour se réunir. ■

★ *Le 12 avril, Reims, Parc des expositions. Le 14, Poitiers, les Arènes. Le 15, Caen, le Zénith. Le 16, Amiens, le Cirque. Le 18, Lyon, le Transbordeur. Le 20, Rennes, Salle omnisports. Le 22, Bourges, le Chapiteau. Le 23, Evry, l'Agora.*

PRINTEMPS DE BOURGES

Les Breeders, raisons

Groupe américain de l'avant-garde rock, les Breeders ont réussi à s'imposer en France et à bousculer le conformisme ambiant. Ils ont été portés par le titre « Cannonball », mais aussi par une solide promotion : journaux, magazines, radios, marketing, jeux, concerts, télévision...

SAMEDI 23 avril, quand, à Bourges, retentira l'introduction de *Cannonball* – chœurs bizarrement enfantins et basse rebondissante – la *foule, s'élançant en rythme,* reprendra à l'unisson le titre des Breeders. Il y a encore quelques mois, ce groupe américain n'aurait joué que les seconds rôles. Il est aujourd'hui programmé en vedette du festival. Tiré par ce morceau-locomotive, leur second album, *Last Splash*, file à plus de cinq mille ventes par semaine. Il y a quelques jours, un album d'or (récompensant cent mille exemplaires vendus) consacrait ce phénomène rare et réjouissant : le succès grand public d'artistes qui ne semblaient destinés qu'à un cercle d'amateurs.

La musique des Breeders ne se plie pas à première vue aux canons de la réussite commerciale. Empli de distortions abrasives, le disque canalise une folie douce peu compatible avec les conventions du paysage audiovisuel français. Heureusement, l'avant-garde rock peut encore bousculer le conformisme ambiant. On l'a bien senti, il y a deux ans, quand Nirvana imposa en France, avec l'album *Nevermind*, son vacarme grunge à plus de cinq cent mille acheteurs. On s'en aperçoit aujourd'hui où les succès de ce type semblent plus nombreux *(voir encadré)*. Assiste-t-on à un changement d'habitude de consommation ? Le public s'affranchit-il plus librement du diktat des grands médias ? Les sciences du marketing permettent-elles de mieux vendre des produits difficiles ?

A sa sortie en août dernier, *Last Splash* s'annonçait déjà pour les connaisseurs comme un des petits événements de la rentrée rock. *Pod*, le premier album du groupe, datait de 1990. Il avait été une récréation pour les cofondatrices des Breeders, Kim Deal et Tanya Donelly, qui consacraient à l'époque l'essentiel de leurs temps respectifs aux Pixies et aux Throwing Muses, groupes bostoniens, à l'avant-garde du renouveau américain. Bien accueilli par la presse, *Pod* s'était vendu en France à huit mille exemplaires. Puis, les Pixies se sont séparés. Tanya Donnelly a quitté les Breeders et les Throwing Muses pour fonder sa propre formation, Belly. Kim Deal – entourée de sa sœur jumelle Kelley, de Josephine Wiggs et de Jim McPherson – s'affirma leader des Breeders devenus groupe à plein temps.

Tout comme *Pod*, *Last Splash* a été enregistré pour le label britannique indépendant 4AD. Aux Etats-Unis, le disque est distribué par Elektra, filiale de Warner Music. En France, c'est le Labels Club qui a la charge de sa destinée commerciale. Ce département de Virgin-France fut créé à l'initiative de Gérard Beullac et d'Yves Le Goff pour promouvoir et commercialiser les produits des labels indépendants (Beggars Banquet, Creation, Sub Pop, 4AD...) distribués par la maison de disques. Au départ, l'équipe du Labels Club espérait doubler les chiffres de vente du premier album. *« On estime à trente-cinq mille personnes le public rock de base, acheteurs réguliers de ce genre de disques,* explique Pat Bellis, responsable de la promotion chez Labels. *Un album vendu à dix-quinze mille exemplaires est une réussite. Seuls 2 % des disques commercialisés atteignent ce chiffre. Entre vingt-cinq et trente mille, on estime faire le plein de la cible, ce qui permet de faire passer la promotion du disque des médias spécialisées aux généralistes. Au-delà de soixante-dix mille ventes, votre artiste est reconnu nationalement. »*

Les Breeders possédaient plusieurs atouts : une crédibilité assise par leur histoire, l'image très forte d'un groupe essentiellement féminin soulignée par les visuels de Vaughan Oliver, graphiste vedette de leur label 4AD, la qualité de leurs performances scéniques, une réputation déjà établie auprès de la presse rock et, bien sûr, un nouvel album bien ficelé.

L'équipe du Labels Club pouvait alors, dans un premier temps, faire fonctionner à plein le processus de

La consécration sans la radio

LE succès des Breeders n'est pas un phénomène isolé. Régulièrement, quoique au compte-gouttes, des albums issus de l'*underground* connaissent une consécration populaire. Souvent sans le soutien des radios FM. Dans la liste des disques d'or attribués l'an passé, on relève ainsi les noms de Noir Désir (*Tostaky*) et des Red Hot Chili Peppers (*Blood Sugar Sex Magic*) dont aucun titre pourtant n'est entré dans le média control, ce classement des plus nombreux passages radio. Dans ce même registre on a pu noter les réussites presque exclusivement hexagonales de Calvin Russel ou Grant Lee Buffalo.

Certains groupes, joués en radio, ne concrétisent pas cette chance en termes de ventes, comme ce fut récemment le cas des Posies. D'autres performances commerciales, celles de Björk, Rage Against The Machine, Soul Asylum ou Jamiroquai par exemple, sont le reflet d'une dynamique internationale. Inversement, certains artistes en vogue à l'étranger comme *Nine Inch Nails* ou les Smashing Pumpkins ont du mal à percer en France.

Notons qu'une nouvelle formule de classement des meilleures ventes de disques, commandée par le SNEP (Syndicat national des éditeurs phonographiques) en remplacement des défunts Top 50 et Top 30, a fait apparaître ces dernières semaines, outre le triomphe des Breeders, les succès inattendus de Morrissey, Therapy ? et Soundgarden.

S. D.

Denez Prigent, chanteur

Depuis son passage aux Transmusicales de Rennes, en 1992, Denez Prigent, jeune chanteur breton, a séduit des publics jusqu'alors rétifs au chant* a capella, *avec ses* gwerz *inspirés de faits divers. Il est à Bourges, aux côtés d'Arno et de Stephan Eicher, qui l'emmène dans sa tournée d'été.

LA main sur l'oreille, brun et ténébreux, Denez Prigent chante le *gwerz*, un chant a capella, où l'on joue *« beaucoup avec les silences »*. Il pratique le *round*, que dansaient les marins de la côte léonarde autour des mâts sur les bateaux et le *kan ha diskan*, un chant à répons, très technique, où les rythmes varient en fonction des danses qui s'y attachent. A deux chanteurs, il faut du souffle, et Prigent est toujours seul.

L'ensemble n'est pas d'une folle gaieté, mais le jeune Rennais casse l'image du chanteur breton. En jeans noirs, boots à bascule et blouson ajusté, il fait pencher la balance vers un style qui s'apparente davantage au blues rural qu'à la tradition folk des années 70. Il le dit d'ailleurs : *« Le chant breton, c'est du blues »*. S'il n'a pas la maturité et la maîtrise des Arnaud Maisonneuve (de Quimper), Yann-Fanch Kemener, ni même la voix d'Erik Marchand (de Poullaouen, dans le Finistère), Denez Prigent insuffle un rythme, une nervosité sous-jacente à des chansons dont le ton est plus généralement à la tristesse, à la nostalgie et à la plainte.

Denez Prigent, vingt-huit ans, est un cas. Son album, *Ar Gouriz Koar* (*la Ceinture de cire*), ravit son producteur, Philippe Krümm, fondateur du label Silex, très actif sur le front des nouvelles musiques traditionnelles, et dont Prigent est une des meilleures ventes. Armé de sa seule voix, le jeune Breton, devenu spécialiste des premières parties, une longueur qui lui convient bien (à Berlin, en février, on le vit même avec Julien Clerc), affronte aujourd'hui des salles hétéroclites. La plus impressionnante ? *« Le Zénith »*, où l'avait invité Stephan Eicher, qui le prend sous son aile pour sa prochaine tournée d'été. Comment Denez Prigent a-t-il traversé le cercle de la confidentialité régionaliste ? *« Hervé Bordier* [le directeur des Transmusicales de Rennes], *qui m'avait entendu dans un fest noz, m'a demandé de chanter à l'Ubu, une salle rock de Rennes, en première partie d'un groupe texan, les Shoulders. Le pari m'avait tenté, car il me permettait de sortir du carcan. Je devais faire vingt minutes, je suis resté trois-quarts d'heure en scène. En décembre 1992, j'ai chanté aux Transmusicales de Rennes en première partie de Me Phi Me, un rapper hardcore de Chicago. »*

Existerait-il des passerelles entre le rock de groupe et le *gwerz*, qui se passe de musiciens pour s'appuyer sur la seule voix ? *« Les gens du pays du Léon (Finistère) parlent fort, ils saturent la voix. Peut-être est-ce à cause des éléments, le vent, la mer, le climat. Quand ils chantent, c'est comme le flamenco. Finalement, il n'y a pas une si grande différence entre une voix traditionnelle et une voix rock. »* Le *gwerz* du XV[e] siècle serait donc une manière de chanter rock ? *« Le public aujourd'hui est excédé du commerce, il demande de la sincérité »*, ajoute le chanteur. Prigent travaille aussi sur le son : un sonorisateur le suit, et la puissance de la sono s'approche parfois du niveau des concerts rock. Mais, surtout, dit Philippe Krümm, *« Prigent est un contre-emploi. Sur scène, il a une tête de petit rocker, on s'attend à entendre un rock, et il entonne un gwerz* a capella. *»*

« Il existe une poésie propre aux gwerz, explique Prigent. *C'est un exorcisme, en grande partie face aux angoisses de mort. Les* gwerz *traditionnels, les miens ou ceux composés par Bernez Tangi ou Denez Abernot, qui a fait partie du groupe Storlok* [rock breton], *parlent de faits divers. Mais aujourd'hui, il y a moins de naufrages qu'avant* [les chants qui traitent du sujet sont innombrables,


YVON KERVINIO
Denez Prigent.

du canot au *Titanic*] *ou de départs à la guerre : il s'agit de chômage, de suicides – il y a beaucoup de suicides d'agriculteurs endettés en Centre-Bretagne –, de marée noire. J'ai aussi composé des chansons ironiques sur l'Europe, ou sur la télévision. Ces millions de gens qui regardent la même chose en même temps sur un écran me font peur. »*

Denez Prigent mouline les mots avec un accent marqué, en rafales. *« Je suis excédé,* dit-il, *de vivre dans ce monde idiot, où la nature n'a plus de place, car on a oublié qu'on en faisait partie. »* Denez Prigent est né à Santec, près de Roscoff, dans le Léon. Un pays sauvage. *« Je l'ai assimilé à la langue bretonne. Mon père était instituteur, et nous habitions une cité-dortoir de Brest. J'étais coupé du milieu naturel, et quand je retournais au Léon, je retrouvais la mer, les champs, et ma grand-mère, avec qui j'ai appris le Breton. Elle avait été paysanne, couturière, et j'admirais son style de vie, sobre, très lié à la nature. En travaillant, elle parlait, elle chantait des* gwerz *qu'elle tenait du cahier de chants de mon arrière-grand-père, dont on m'a dit qu'il était un très bon chanteur. »*

Denez Prigent, installé aujourd'hui à Rennes, tire son énergie des liens secrets qui unissent la langue à la nature. *« Quand on a interdit la langue, les Bretons ont jeté leurs vieux buffets de chêne et les ont remplacés par du Formica, ils ont coupé les arbres. »* Engagé, Denez Prigent ? *« Non. On comprend cela dans la forme du chant, ce n'est pas la peine de le dire avec des mots. »* Cette imbrication de l'homme et du monde participe sûrement de l'engouement d'un public néophite envers un chanteur aussi marqué par son terroir.

Dans le Léon, le *gwerz* et le kan ha diskan *ont été interdits, il y a plusieurs siècles, par le clergé. Les traditions du chant y ont été moins préservées qu'en centre-Bretagne, devenu un passage obligatoire pour tout jeune chanteur du cru. « Il y a une dizaine d'années, j'ai rencontré*

ers, raisons

d'un succès

promotion. D'abord auprès des médias spécialisés. La presse (*Inrockuptibles, Best, Rock'n'Folk*, les fanzines) et – surtout – la radio. Sur les ondes, la vie du rock pointu se joue principalement dans l'émission quotidienne de Bernard Lenoir, sur France-Inter, et sur les radios adhérant au Rock 30, fédération de dix-huit stations à l'audience souvent limitée mais à l'impact certain auprès des initiés. Restent quelques rarissimes émissions de télévision et les disquaires. Points de vente autant que de communication, considérés comme des médias à part entière, les magasins – FNAC, Mégastore ou indépendants regroupés pour la plupart sous la bannière Starter – font l'objet d'attentions particulières.

Appuyé par une tournée de concerts tous complets, l'accueil réservé au disque laissait présager de bonnes réactions des médias généralistes et un bouche à oreille décisif. Cela suffisait-il pour obtenir un succès national ? Car la plupart des grosses ventes de disques sont déclenchées par la diffusion répétée d'un titre sur les grands réseaux de la FM. De l'avis presque unanime des professionnels de l'industrie phonographique, les programmateurs des stations les plus importantes se refusent à prendre des risques, fermant la porte aux formes les plus originales des musiques d'aujourd'hui.

Le petit miracle des Breeders tient au succès inattendu de leur « simple » : ce mot a succédé au 45-tours, désormais sans objet, et désigne la chanson sur laquelle porte l'effort de promotion, sans qu'elle soit toujours éditée en format court – CD single ou cassette deux titres – à l'intention du public. *Cannonball* a enfoncé la porte des FM. Pour y arriver, Labels a fait appel à une structure de promotion indépendante, ABVVV, spécialisée dans les démarches auprès des FM. Lise Duverger, une des responsables d'ABVVV, confirme la difficulté de leur tâche : « *Nous sommes surtout des coursiers de luxe. Les goûts et les arguments musicaux ont peu de prise sur les programmateurs. Nous devons alors faire jouer le relationnel pour que votre disque soit placé sur le haut de la pile. En général, on essaie d'abord de construire quelque chose avec les radios de province puis on s'attaque aux réseaux parisiens. Mais pas pour les Breeders. Le mérite revient à Hervé Lemaire, programmateur de Fun Radio, qui, au début de l'année, a mis le titre en rotation. Il y a eu un effet boule de neige : M40, NRJ et Skyrock s'y sont mis, en même temps que les périphériques.* »

Hervé Lemaire confirme son coup de cœur tout en défendant sa politique de programmation. « *Ça n'a pas été immédiat. C'est en le réécoutant et surtout en voyant le clip sur MTV que j'ai compris que c'était un tube. Je l'ai d'abord testé en soirée où se retrouve notre public le plus jeune, à l'occasion entre autres de l'émission « Love in Fun »*. Puis en journée. Ça a mis longtemps à marcher. Depuis un an et demi, je choisis de programmer un plus grand nombre d'artistes en développement. *Une radio, c'est comme un arbre. Les titres incontournables de la grosse variété, ce sont les racines et le tronc. Les branches sont les 20 % de nouveautés qu'il faut faire accepter. Notre soutien à IAM témoigne de cette logique. A l'avenir je parierai sur Primal Scream, Blind Melon et Frank Black.* »


RETNA/STILLS
Les Breeders.

Cannonball ayant fait la preuve de son attrait irrésistible sur la FM, Virgin a multiplié les opérations de marketing ; des jeux permettent de gagner tee-shirts, scooter et des voyages pour suivre le groupe aux Etats-Unis. Prévu à la Cigale, le prochain concert parisien des Breeders aura lieu le 12 mai au Zénith devant plus de six mille spectateurs. Le succès français du groupe est à la mesure du triomphe des Breeders aux Etats-Unis, où le groupe a vendu 1 million de disques. En revanche, la Grande-Bretagne, avec 30 000 exemplaires, et l'Allemagne, avec 40 000, restent à la traîne. Stimulés par les succès français et américains, les distributeurs allemands et britanniques ont décidé récemment de relancer la promotion de l'album.

Labels Club réfléchit en ce moment à un projet de publicité télévisée – un privilège réservé aux valeurs sûres. Mais le succès des Breeders n'est pas seulement affaire de marketing. *Cannonball* a servi récemment d'illustration sonore au *Spécial Jeunes* de France 2, animé par Michel Field. Parce que le rock reste avant tout une affaire d'air du temps.

STÉPHANE DAVET

★ Last Splash, *1 CD 4AD, 72438 390332 0, distribué par Virgin.*

★ *Le 23 avril, au Printemps de Bourges. Le 2 mai, Montpellier, au Rockstore. Le 3, à Marseille, au Théâtre du Moulin. Le 8, à Nancy, à l'Espace culturel des Seichamps. Le 9, Lyon, au Transbordeur. Le 11, Nantes, l'Escall. Le 12, Paris, au Zénith. Le 13, Rouen, TBC.*

Inoubliables Forguette Mi Note

UN concert des Forguette Mi Note commence avec *l'apparition d'une créature néandertalienne*, au fond de la salle. Elle traverse le public en frappant un gong et s'installe derrière une batterie *posée de profil, sur la scène.* Arrivent ensuite : un contrebassiste mince, avec lunettes, à qui on donnerait un CIP sans confession ; une violoniste plus difficile à décrire – à l'automne dernier, elle avait le crâne rasé, en janvier, une courte tignasse platine ; un percussionniste très agité ; et une jeune fille aux longs cheveux *qui joue de la guitare et chante* d'une voix de harengère (on veut dire par là qu'elle chante fort). Au long du concert, le bassiste se transforme en possédé, la harengère en petite fille, l'homme de Néandertal en virtuose, au fur et à mesure que les Forguette Mi Note traversent ou frôlent les gros bruits du grunge, la pulsation du jazz, les vapeurs enivrantes de la chanson réaliste et les provocations collégiennes.

Julie Bonnie joue du violon. Elle a formé le groupe à Tours, avec Claire Touzi – la guitariste – et Sylvestre Perrusson – le contrebassiste –, il y a cinq ans, ils en avaient quinze. « *Au début, nous faisions des chansons pop aux paroles incroyablement niaises.* » Il faut savoir que l'air de Tours est particulier. C'est de là que vient – par exemple – une bonne partie de l'équipe du *mensuel les Inrockuptibles.* Sur les bords de la Loire, on est particulièrement sensible aux vents venus d'outre-Manche. Mais on peut s'en sortir. La *preuve, après avoir participé à* quelques compilations, dont *Contresens,* les Forguette Mi Note se sont lancés à corps perdus dans une aventure musicale et routière qui les a menés en Europe de l'Est et en Hollande. Julie raconte drôlement *comment le groupe a* joué « *dans une espèce de secte, en Allemagne de l'Est, qui veut régler les problèmes par le sexe. Ce soir-là, le spectacle était vraiment dans la salle* ». Ils ont aussi joué dans des campings quatre étoiles en Bretagne et dans des prisons.

Les Forguette Mi Note ont proposé leur musique à toutes les maisons de disques, qui l'ont trouvée « *invendable, insignable* » (ne pouvant pas *faire l'objet de la signature d'un* contrat). Avec l'aide du label Cobalt, il ont autoproduit leur premier album, un disque bizarre et attachant *(lire le supplément* Arts et Spectacles *du 25 novembre 1993)*, qui donne une idée incomplète de ce groupe avançant à une vitesse vertigineuse.

T. S.

★ *Le 20 avril, à minuit, au Germinal, avec les Rosemary's Babies.*

★ *Gargouillis, 1 CD Cobalt.*

ent, chant

breton



un chanteur, ingénieur chez Thomson à Brest, Alain Leclerc, qui m'a emmené en Centre-Bretagne. Là, j'ai commencé à chanter dans les fest-noz, et j'ai vu les grands chanteurs, comme les frères Morvan, Louis Lallour, que j'avais enregistrés et que j'écoutais assidûment dans mon walkman en allant au lycée. Il y avait aussi la génération suivante, Yann-Fanch Kemener, Erik Marchand, puis Manu Lann Huel. J'ai forgé mon style sur toutes ces palettes. »

Autre passage obligé : les concours, dont la Bretagne est friande, car ils permettent de se mesurer aux autres chanteurs. Denez Prigent gagnera trois fois le Kan Arbobl, dont les éliminatoires se déroulent à travers toute la région, en attendant la finale à Lorient. « *Après les fest-noz et les veillées, j'ai dû changer de registre et affronter un public assis dans des salles de concerts. Or, ce n'était pas facile. Quand j'ai commencé à chanter devant un public plus large, j'ai été surpris des réactions, je pensais qu'il frémirait tout au plus.* » Mais la recette – air têtu, claquements de talons, tension du corps, voix lancée sans retenue – fonctionne. « *Cela aussi est une clé de son succès*, poursuit Philippe Krümm. *Il ose le solo intégral, avec une voix gonflée à bloc.* » Et le charismatique Prigent n'est pas inquiet : « *Si la mode change, si la crêpe se retourne, eh, bien, je continuerai à chanter quand même.* »

Denez Prigent a ses contradictions, ses coups de tête et ses mauvaises humeurs. S'il ne croit pas aux mélanges de la world music – « *le mélange ne peut être qu'inconscient, il ne peut fonctionner que par imprégnation, ainsi, j'écoute du flamenco et les voix traditionnelles* » –, il travaille aujourd'hui, ainsi qu'Arnaud Maisonneuve, avec le groupe Deep Forest, dont les expérimentations sur voix pygmées remportent (chez Sony) un beau succès. Deep Forest concocte un disque de *dance* mitonné de chant de basse Bretagne pour EMI. « *Il y a une magie de deux musiques opposées qui se rencontrent, ce n'est pas un collage*, argumente Prigent qui regarde les majors du disque d'un bon œil, *pour diffuser la musique bretonne à l'échelle internationale.* »

Prigent défend plus l'idée d'une Europe ouverte que celle de « celtitude ». « *Erik Marchand travaille avec un joueur de tablas d'origine indienne. Gwendal s'exporte au Portugal.* » Il a des idées bien arrêtées sur le juste (la rigueur dans la tradition) et l'incorrect (le folklore). Il n'aime pas les bagadou, dont on pense qu'ils sont la fibre de la musique bretonne. « *C'est une forme de musique d'invention récente, un compromis entre la musique bretonne et les ensembles de pipe-band irlandais et écossais. Mais les bagadous servent à drainer des jeunes vers la musique.* » La tradition bretonne, dit Prigent, « *c'est le couple biniou-koz/bombarde* », un genre où les sonneurs atteignent des sommets de virtuosité dans l'improvisation. « *Et si Stivell a révolutionné la musique bretonne, ce n'est pas seulement en introduisant l'électricité et en jouant de la harpe, mais c'est aussi parce qu'il a su marier des instruments qui ne l'avaient jamais été, comme l'accordéon diatonique, la voix et la bombarde.* »

Denez Prigent appartient à la jeune génération bretonne, dont les parents et les grands-parents ont été culturellement sacrifiés à l'autel du centralisme, ou pour leur militantisme, assimilé à du nationalisme. « *Cette image n'a jamais été aussi fausse. L'enracinement est une preuve de culture et une garantie de tolérance. Quand on est bien dans sa peau, on regarde le voisin avec bienveillance. D'ailleurs,* ajoute-t-il, *la Bretagne a toujours été ouverte sur la mer.* » Pour mieux s'enraciner, Prigent s'est trouvé une nouvelle filiation spriritualle et musicale : chez lui, en Bretagne, il se produit de plus en plus souvent avec Louise Ebrel, fille d'une des célèbres sœurs Goadec, la soixantaine vaillante.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ *Albums :* Ar Gouriz Koar, *1 CD Silex Y225022 distribué par Auvidis.* Voix de Bretagne, *1 CD le Quartz RSCD205, distribué par Keltia Musique.*

★ *Le 22 avril, au Printemps de Bourges.*

Les Rita Mitsouko

Suite de la page I

– Sur l'album *Système D*, on trouve le titre *Y a d'la haine*, avec ce vers qui a intrigué et choqué : On ne sait plus où se mettre, nous autres de la France...

– C. R. : *Je me mettais à parler comme quelqu'un d'en France qui s'adresse – puisque je chante en français – à des Français. On est tous là à être honteux du mal qu'on fait à la planète, à la matière vivante, humaine. C'est un peu de la méthode Coué. Qu'est-ce que ça change d'être trop triste, de croire que de souffrir soi-même va aider le reste de la planète à souffrir moins? Il faudrait souffrir moins.*

– Mais l'expression « nous autres d'en France » n'évoque pas toujours des idées très plaisantes.

– F. C. : *On nous l'a souvent dit.*

– C. R. : *Ouais, il doit y avoir un léger flou dans l'écriture.*

– Le titre est emprunté à Trenet ?

– C. R. : *Oui. L'expression c'est plutôt « J'ai la haine ». C'est vraiment venu de Trénet, « Y'a d'la haine ». C'est pour ça que je la chante comme ça* (elle se met à rouler les yeux).

[Au fil des ans, les Rita Mitsouko ont accumulé les rencontres. Ils ont été filmés par Godard et ont chanté avec les Sparks, un autre duo, américain et fraternel, celui-là. Pendant la longue pause pratiquée après les *Re*, ils ont souvent fait le bœuf dans leur studio, chez eux. Là, se sont succédé Daddy Yod, Assassin, Supa John, Dee Nasty, c'est-à-dire une bonne part de la scène rap et ragga parisienne. Pourtant, quand il s'est agi d'enregistrer *Système D*, les Rita sont partis au Maroc, ont travaillé entre eux, tranquillement, comme pour le *No Comprendo*, leur deuxième album. Du coup, le seul invité célèbre du disque est Iggy Pop.]

– C'est un « coup » de maison de disques, le duo avec Iggy Pop ?

– C. R. : *Pas du tout. Enfin si, parce que c'est Marc Zermati* (fondateur du label indépendant Skydog) *qui l'a amené, et Zermati c'est presque une maison de disques à lui tout seul. Il a amené Iggy dans notre studio pour faire la rencontre. Il a dit :* « Faisons quelque chose ensemble ». *Je l'ai rappelé aux Etats-Unis pour savoir si c'était vrai ou si c'était juste une politesse américaine. Cette chanson,* My Love Is Bad, *je l'ai chantée sur son répondeur. En plus, avec le double sens du mot* bad, *j'aurais voulu qu'il écrive quelque chose, qu'il participe à l'écriture. On lui demandait trois jours. Finalement, c'était oui, c'était non. On a terminé la chanson sans lui. J'ai fait tout à la première personne, l'histoire de cette fille qui avait été militaire, qui avait une idée de l'amour assez...* Bad. *Un peu comme cette histoire d'espionne... Nikita. A la fin, Iggy Pop est arrivé, on était en train de mixer. Fred a eu l'idée de partager le texte entre nous et de le refaire en anglais. J'aurais voulu travailler plus. Fred aussi. Quand je dis je, c'est nous...*

[Les Rita Mitsouko devaient venir jouer à Bourges il y a trois ans. Leur venue annoncée avait été annulée, selon les organisateurs, démentie selon le groupe. De toute façon, ils ont joué au Printemps, en 1987. Le président de la République était venu les saluer dans leur loge. Ce n'était pas la première rencontre entre les Rita Mitsouko et François Mitterrand.]

– Vous aviez déjà rencontré François Mitterrand ?

– F. C. : *Oui, au Musée d'art moderne, en 1984. Il passait dans les galeries, pour voir de jeunes créateurs. On jouait* Marcia Baïla *en playback.*

– C. R. : *Ah oui, c'était marrant. Il était à un mètre cinquante en face de moi, avec un demi-cercle de gardes du corps habillés en noir derrière lui et moi je chantais en hurlant.* (Elle hurle deux vers de *Marcia Baïla*). *Ça l'avait fait sourire.* »

Propos recueillis par THOMAS SOTINEL

Programme tranquille

Cinquante-huit spectacles sur six jours, répartis sur huit salles du 19 *au 23 avril : le Printemps de Bourges* 1994 est *a priori* alléchant. D'autant qu'il clôture ses nocturnes, le 23 avril, sur une Nuit des Shadoks avec Claude Piéplu et Jacques Rouxel. Voilà le vrai charme de Bourges. Sinon, les programmateurs n'ont pas négligé les têtes d'affiche francophones – grosses ou moyennes pointures –, sans pour autant se risquer à débaucher en dehors des tournées hexagonales. Tant mieux pour le public local, qui n'a peut-être pas eu l'opportunité de *les entendre en concert.* Mais l'audace n'est pas au rendez-vous : Liane Foly (le 19) ; Nilda Fernandez, *Julien Clerc (le 20), Jean-Louis* Murat, Laurent Voulzy (le 21) ; Arno (en première partie Denez Prigent), Louis Chédid, *Stephan Eicher, les* Rita Mitsouko (le 22) ; Pigalle, Eddy Mitchell (le 23) ; Alain Chamfort, Patricia Kaas (le 23)...

Les « nouveaux talents » *francophones* *bénéficient de* l'étiquette « franc-chanter » : deux heures chaque soir partagées par deux artistes à la salle Gilles-Sandier. La qualité est certaine, le bon goût collectif ayant dicté les choix. C'est mieux que les Victoires de la musique, mais ça ressemble à des nominations offertes aux artistes méritants de l'année. Les assemblages sont pourtant intéressants : Mano Solo (à découvrir en première partie de Liane Foly), Thomas Fersen, Blonde Amer (le 19) ; Gina et l'Orchestre, Les Têtes raides (le 20) ; Tony Truant et les *Dignes Dindons, les Valentins* (le 21) ; Fenoamby, Zao (le 22) ; Rachid Taha, Rachel Des Bois (le 23). Le rap et *ragamuffin français ne sont pas* oubliés : IAM, embarqués dans une *soulrap sound party* (S. L. E. O, Ideo Soul, Sens Unik/Fabe, Silent Majority, le 21) ; Soon E MC, Tonton David (le 24)...

Le rock d'ici se jouera pour l'essentiel après minuit, au Germinal, espèce de genre de club. On entendra les Rosemary's Baby et les Forguette Mi Note (le 20) ; *Kleg* et Bernard Allison (le 21) ; No One Is Innocent et les Skippies (le 22) ; Hey et les Happy Drivers (le 23).

Chez les Anglo-Saxons, ouverture américano-écossaise avec Grant Lee Buffalo et Texas suivie d'une *Groove funk party*, avec Traffic Jam, *Incognito*, Maceo Parker (le 20) ; Cowboy Mouth et Iggy Pop avec nos Rita nationaux (le 22) ; une *noise grunge party* avec les Bad Brains, Pascualito, les Thugs, The Breeders (le 23) ; US 3, Morphine, Boo Radleys et les Cocteau Twins (le 24) qui clôtureront la manifestation, après Johnny Clegg – qui « explosa » à Bourges en 1988. Ajoutons à cela une *techno house party* le 23 (Orbital, System 7, Spooky, Drum Club, Laurent Garnier...). Une section « American Virtuosos and Poets » réunira bluesmen – Lucky Peterson (le 19), Amos Garett (le 20), – originaux américains – Jonathan Richman (le 21) – et une blueswoman – Christine Lakeland (le 22).

Les musiques du monde, hormis Zao, ont quitté la scène pour un *sympathique chapiteau, dénommé* cette année l'Exotic Mirrors, où l'on boit, où l'on mange. Flamenco (le 23, *De cornes et d'ivresse*, avec la Pena de Perols, Fatal Mambo, etc.), danse du ventre (Grand cabaret oriental, avec Blond-Blond, Maurice Médioni, Fafarelle, le 20), ambiance tokioïte (*Le cabaret extrêmement oriental*, avec Shizuru Ohtaka, le 21), zouk (*Piment doux*, avec Franky Vincent, le 22). Orchestres, jongleurs et magiciens.

Les « Découvertes » sont une des *spécificités de ce festival dont le* budget s'élève à 23 millions de francs. Programmées chaque jour, elles seront suivies par les professionnels avec attention : elles recèlent peut-être les têtes d'affiche de demain.

Renseignement, tél. : (16) 48-24-30-50.

Un livre et deux disques rendent hommage au fondateur des Trois Baudets

Jacques Canetti, l'art de découvrir

En 1972, le Printemps de Bourges tournait une page de l'histoire de la chanson française. Pendant trente ans, Jacques Canetti, homme de goût, en avait façonné le paysage en reliant la radio (Radio- Cité et ses « crochets »), le disque (Polydor) et la scène (les Trois Baudets). Trenet, Piaf, Brel, Brassens, Vian, Devos, Gainsbourg : Canetti a tout vu venir, jusqu'à Higelin, jusqu'à 1968. Année de contestation, et début de la primauté du commerce.

JACQUES CANETTI, quatre-vingt-cinq ans, habite le premier immeuble construit par Le Corbusier à Paris, derrière le stade de Coubertin. Dans cette architecture claire et spacieuse, il a accumulé ses trésors de guerre : des disques, des affiches des Trois Baudets, le cabaret qu'il a dirigé de 1947 à 1968. Svelte, alerte, passionné de graphologie et de poésie, Jacques Canetti a le sourire malicieux, l'enthousiasme à fleur de peau. Né en 1909 à Roustchouk en Bulgarie, frère du Prix Nobel de littérature Elias Canetti, il a grandi à Manchester, puis à Vienne, Francfort et Lausanne, avant d'entrer à HEC à Paris. A vingt-cinq ans, il répond à une petite annonce de *Paris-Soir* : *« On cherche jeune homme aimant la musique et parlant parfaitement l'allemand. Se présenter aux disques Polydor.* »

Passionné de musique classique, Canetti assiste à l'enregistrement du *Boléro* de Ravel dirigé par Ravel lui-même en 1931. Il persuade Herbert Borchardt, neveu du fondateur de la Deutsche Grammophon avec qui il s'était lié d'amitié, de lui confier la responsabilité des scéances d'enregistrement du *Quatuor* de Ravel et de la *Suite lyrique* d'Alban Berg par le Quatuor Galimir, disques 78 tours qui obtinrent le Grand Prix du disque. Il enregistre ensuite Clara Haskil alors peu connue.

Jacques Canetti se passionne aussi pour le jazz. En 1935, il est correspondant de l'hebdomadaire anglais *Melody Maker*, et monte une émission de jazz au Poste Parisien. Il pousse Polydor à exploiter le catalogue Brunswick, où l'on trouve les premiers enregistrements de Louis Armstrong, Benny Carter, Duke Ellington, etc. et de pianistes classiques tels que Josef Hoffmann et Rosita Renard.

« Comment avez-vous commencé votre carrière ?

– Par le disque, vers 1928. J'effectuais des minutages dans une cabine d'enregistrement chez Polydor. Par plaisir, par amour de la musique. En 1933, Marlène Dietrich est venue à Paris. Mes employeurs ont dit : le petit Canetti parle bien l'allemand, on va l'envoyer voir Marlène pour la persuader d'enregistrer deux chansons en français (*Assez* et *Je m'ennuie*, de Wal-Berg et Tranchant). J'ai réussi, et, de fil en aiguille, j'ai commencé à m'occuper de chansons. Pourtant, je préférais le classique.

» Le disque avec Marlène m'a valu une considération distinguée. Dans le métier, on a dit : il y a un petit bonhomme, chez Polydor, qui a fait enregistrer Dietrich. Alors, j'ai continué, j'ai travaillé avec des tas de gens connus : Gabin, Arletty, Florelle, Garat et autres, toujours pour Polydor, mais c'était par jeu, et aussi par plaisir. Ensuite est venue la radio. En 1936, Marcel Bleustein-Blanchet a décidé de créer Radio-Cité. Il avait convoqué une vingtaine de personnes dans son bureau, dont moi, qui organisais alors les tournées de *Jazz Hot (les premières apparitions en France de Duke Ellington, Cab Calloway, Louis Armstrong...* A deux heures du matin, après des heures de discussion formidables, il m'a proposé de m'occuper des programmes de Radio-Cité. Mais j'avais un poste chez Polydor. Bleustein-Blanchet me dit : *«Tout le monde me parle de Polydor, c'est quoi ? Une marque de disques ? Laissez tomber, ce n'est pas sérieux, moi je vous propose la direction artistique de Radio-Cité ».* J'ai accepté et j'ai toujours pu y faire ce que j'ai voulu. Il m'a accordé une confiance aveugle. J'ai réussi car, ici comme ailleurs, je n'ai jamais rien entrepris en fonction des avantages possibles, mais uniquement par goût.

– Quel était votre rôle à Radio-Cité ?

– J'étais le fournisseur d'idées. Par exemple, le « Radio-crochet » dont le succès s'est prolongé bien après la guerre. Je choisissais des chanteurs amateurs, plutôt de très bons et de très mauvais, les médiocres ne permettant pas de cultiver les contrastes. Il y eu aussi, de 1936 à 1939, « Le music-hall des jeunes », réservé à des artistes professionnels, de préférence pas très connus, et où sont passés Charles Trenet, Lucienne Delyle, et Edith Piaf.



Jacques Canetti avec Georges Brassens.

ROGER PICARD

» Chaque semaine, une trentaine de candidats venaient à l'audition. Je choisissais les quatre ou cinq meilleurs. Le public – trois cents personnes environ – désignait à main levée celui qui reviendrait la semaine prochaine. On votait aussi par téléphone. Les paroles du générique étaient de Pierre Dac. Agnès Capri a été la première gagnante du « Music-hall des jeunes ». Je l'ai trouvée si méritante que je l'ai proclamée gagnante, sans qu'une réelle majorité se dégage.

– « Un air de candeur sur un visage aigu », *disait Simone de Beauvoir d'Agnès Capri, qui fut une des premières interprètes – sulfureuse – de Prévert.*

– Elle était en effet remarquable. Je l'ai revue en 1940 à Alger, où j'étais directeur des programmes de Radio-France (j'avais alors rebaptisé Radio-Alger, Radio-France). Elle était réfugiée comme moi, et elle avait été promue directrice artistique de l'Opéra d'Alger. Je lui ai raconté la vérité sur son radio-crochet. Elle s'est offusquée de ma petite supercherie. Pour les artistes, même les plus intelligents, le succès va de soi, mais l'insuccès est toujours dû à des circonstances indépendantes de leur talent. Ils manquent cruellement de sens critique. Je mets à part Brassens.

– Piaf et Trenet sont passés par « le Music-hall des jeunes »...

– Je connaissais Trenet depuis *Y'a de la joie*, qu'il chantait aux Ambassadeurs. Je lui ai dit, vous allez venir, vous allez chanter, vous allez sûrement gagner. Il a gagné haut la main, je n'ai jamais vu un triomphe pareil. Mistinguett, qui présidait la soirée, m'a dit : *« Il est formidable, ton mec, il faut le garder.* » Je ne pouvais pas, il était militaire.

» Avant Trenet, il y avait eu Piaf. J'ai eu la chance de la découvrir quand elle était totalement inconnue. Elle s'appelait la « Môme Piaf », elle chantait au Gernys, un restaurant mondain, rue François-1er. Invité à la première, je suis resté bouche bée devant cette fille, qui n'était pas très agréable à regarder, mais quel tempérament ! Bref, je l'ai invitée à chanter à Radio-Cité. Il y a eu des centaines de coups de téléphone. Je l'ai engagée treize semaines. Elle était fabuleuse, gentille. J'ai fait près de quatre-vingt-dix enregistrements avec elle chez Polydor. Après la guerre, elle a travaillé avec Pathé-Marconi.

– Pourquoi étiez-vous parti à Alger ?

– Pendant la guerre, juif, je n'avais plus le droit de travailler. J'ai continué à organiser des galas en zone libre, plus ou moins clandestinement, avec des artistes que je connaissais de Paris, comme la comédienne Françoise Rosay et Pierre Dac. Puis je suis parti à Alger, parce que je ne pouvais plus exister en France. Françoise Rosay, qui n'était pas juive, mais antiallemande, ce qui était pire, a allié son infortune à la mienne. Elle a été très active à Alger, à la radio, avant de rejoindre Londres. J'ai commencé à produire des tournées dans toute l'Afrique du Nord, au Maroc, en Tunisie, en Algérie – notamment avec Françoise Rosay –, et jusqu'en Egypte, avec les chansonniers Pierre-Jean Vaillard, Charles Vébel et Georges Bernardet. On ne peut pas s'imaginer le succès que ces gens avaient. A la fin des représentations, on vendait aux enchères une photo du général de Gaulle. C'était une gageure, car il n'était pas aimé en Afrique du Nord.

– Quand vous rentrez en France, juste après la guerre, vous devenez directeur artistique chez Polydor, et vous le resterez jusqu'en 1962, date à laquelle vous fondez les disques Canetti (1). Mais aussi vous ouvrez le théâtre des Trois Baudets, à deux pas de la place Blanche...

– De retour à Paris, j'avais très envie de poursuivre mon travail dans le spectacle. A Alger, j'avais trouvé un petit théâtre, une salle de trois cents places, que j'avais appelé Les Trois Anes, en souvenir des Deux Anes parisiens. J'ai donc ouvert Les Trois Baudets en 1947, avec *Marshall, nous voilà !*, un spectacle de Vaillard, Vébel et Bernardet. Ça n'a pas marché du tout. Les gens n'avaient plus envie, je crois, d'entendre les chansonniers. J'ai commencé à monter des spectacles avec des inconnus, six ou sept noms sur l'affiche chaque soir. Et ce fut formidable.

– Le premier spectacle de variété des Trois Baudets, **Ici l'on rit**, ***en 1948, a réuni Henri Salvador, Jacqueline François, Jean-Roger Caussimon et Francis Lemarque. Viendront ensuite Robert Lamoureux, Francis Blanche, Bobby Lapointe, Catherine Sauvage, Mouloudji, Devos, Félix Leclerc, Darry Cowl, Béart, Gréco, Vian, Brel, Brassens, Gainsbourg...***

– Eh ! oui. En quelque sorte, j'ai fait partie du rêve des artistes. Connus ou méconnus, ils savaient que, dans les années 40-60, l'entrée aux Trois Baudets était un tournant de leur carrière. Engagés par Canetti, ils avaient des chances de réussir. Souvent, c'était vrai. Pourquoi ? Je n'en sais rien, il y avait probablement une ambiance, une confiance.

– De la patience ?

– Pour bâtir une grande carrière, il faut au minimum de trois à quatre ans. Les réussites rapides durent peu. Trenet est une exception. Piaf, il a fallu trois ans. Brassens est resté trois ans et demi aux Trois Baudets, Brel quatre ans.

– Quel frein voyez-vous aujourd'hui à l'essor de la chanson ?

– Il n'y a plus de continuité dans l'effort. Nous manquons de directeurs artistiques réellement déterminés, tant dans les maisons de disques que dans les radios et à la télévision. Beaucoup de chanteurs ont du talent, mais personne ne les aide à s'affirmer. Il y a un système de marketing qui fausse la situation : les grandes maisons excercent un poids commercial sur le choix artistique. En ouvrant la radio, on tombe pourtant sur de très bons chanteurs. Mais qui va les suivre, qui va leur donner du travail ?

– Que pensez-vous des quotas de 40 % de chanson francophone à la radio ?

– Je ne pense pas que ça aille loin, mais il faut aider les gens qui aiment la chanson française, dont il ne faut jamais oublier la tenue, la valeur, l'intelligence. Il est certain que s'il y avait demain un théâtre, un vrai théâtre de la chanson, du style des Trois Baudets, pour organiser des représentations, et les faire tourner dans la vingtaine de villes universitaires où le public est concerné, la situation serait peut-être moins bloquée. »

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MORTAIGNE



Serge Gainsbourg fera ses débuts aux Trois Baudets en 1958.

LIPNITZKI-VIOLLET



Jacques Brel lors de son premier passage aux Trois Baudets, en 1953.

BERNAND

Premiers pas

Jacques Canetti a accompagné les débuts de grands noms de la chanson. Il raconte :

Georges Brassens. « En 1952, Brassens chantait dans une boîte que tenait Patachou. Il était fantastique, et modeste. Il n'y croyait pas. Il avait essayé des tas de cabarets, partout on l'avait éconduit. Je voulais l'engager, mais il n'acceptait pas. Ma femme [*la chanteuse Lucienne Vernay*] m'a donné un petit coup de pied pour que j'insiste, alors, j'ai demandé à Brassens : *« Qu'est-ce qui vous gêne aux Baudets ? »* C'est là qu'est venu le mot « rêve ». *« C'est un rêve, mais je ne suis pas prêt. »* Et ça n'a pas marché, le public ne venait pas pour Brassens. Brassens passait le premier. Il était le moins connu. Il transpirait de trac. Et puis il est devenu copain avec le machiniste, avec tout le monde. Par la suite, il est devenu l'une des têtes d'affiche des Baudets. Il venait en début de soirée pour mettre les autres à l'aise, parce qu'il aimait les copains, il leur donnait des conseils. C'était un ton, un esprit particulier. »

Jacques Brel. « Tous les lundis, je menais des auditions d'inconnus, j'écoutais des bandes. Il y avait toujours des copains des Trois Baudets dans la salle, c'était un jeu. J'ai passé une bande de Brel à 11 heures du soir. Brassens m'a dit : *« Ça, patron, c'est pour vous. »* J'ai dit, oui, je crois aussi, je vais l'appeler tout de suite. Le numéro de téléphone était celui de son éditeur, j'appelle vers minuit. Je tombe sur un type de mauvaise humeur. *« Je ne suis pas Brel, je vais vous donner son numéro, mais foutez-moi la paix. »* Alors, une voix incertaine me répond, me dit qu'il ne sait pas qui je suis, qu'il ne peut pas venir à Paris car il est employé aux écritures chez son père, qu'il n'a pas d'argent pour le train. Je lui ai remboursé son voyage, et il est venu le samedi suivant. En 1953, j'ai engagé Brel pour un an. Il devait chanter cinq chansons par soir. Il m'a dit : *« Un an, mais qu'est-ce que je vais faire pendant un an ? »* Il est resté quatre ans. Brel chantait au début aussi bien que par la suite, mais les gens ne s'en apercevaient pas. *Quand on n'a que l'amour* a tout déclenché. »

Boris Vian. « Je l'avais découvert en lisant *Combat*, où il écrivait des chroniques de jazz. C'était catastrophique, quand il passait en scène. Boris Vian a chanté pendant plus d'un an aux Baudets [*en 1954, il y présente une nouvelle version de* Ciné Massacre, *monté auparavant à la Rose rouge*]. Il n'a jamais réussi à attraper le public. »

Serge Gainsbourg. « Il était très agréable, je l'ai connu pianiste dans une sorte de bar, et il jouait également de la guitare, mais il avait envie de chanter. Sa patronne ne voulait pas. Il est venu aux Baudets, [*en 1958, juste après son passage à Milord l'Arsouille*] et il n'a pas eu de succès. Gainsbourg fait partie des gens courageux qui ont continué à chanter sur scène, malgré tout. »

Jacques Higelin. « Il est venu me voir cinq années de suite, il habitait près du Théâtre de l'Atelier, et il venait aux Baudets, où passait Brigitte Fontaine [*en 1964*], mais je ne savais pas quoi faire pour lui. Il était trop jeune. Un peu plus tard, j'ai reçu un coup de téléphone de sa mère, qui m'a dit : *« Monsieur Canetti, vous savez, Jacques ne parle que de vous. Vous ne voulez pas, quand même, écouter ses chansons ? »* Les Trois Baudets étaient fermés, alors j'ai loué une salle, le Bilboquet, à Montparnasse. Il est arrivé avec Brigitte Fontaine, Areski. C'était drôlement bien, vraiment bien. Higelin avait beaucoup de caractère. »

(1) Les disques Canetti sont d'une excellente qualité. Au catalogue sont inscrits Serge Reggiani (que Canetti a su convaincre de chanter en 1968), Catherine Sauvage, Francis Lemarque, Sarah Boréo, l'intégrale de Boris Vian, les Frères Jacques, Brigitte Fontaine, etc. A signaler : *Intégrale Prévert*, (Montand, Mouloudji, Catherine Sauvage). Les disques Canetti sont distribués par Musidisc.

★ *Le Théâtre des Trois Baudets*, d'Alain Poulanges et Jeanne Marc-Pezet. Ed. Dumay. 96 pages, 100 photographies noir et blanc, 235 F. *Les Trois Baudets de Jacques Canetti*, 1 coffret de 2 CD Polygram 521802-2.

Pink Floyd, Francis Cabrel

La tête contre le mur de platine

VOICI ce qui réunit trois quinquagénaires (ou presque) britanniques et un quadragénaire d'Astaffort : on attend beaucoup d'eux. On, ce sont des multinationales du disque, et puis aussi les millions de personnes qui ont déjà acheté des disques de Pink Floyd ou de Francis Cabrel. Ils appartiennent à cette catégorie d'artistes dont on ne sait plus ce qui induit leur mouvement. Est-ce la nécessité intérieure qui les pousse à créer ? La masse critique qu'a atteinte leur chiffre d'affaires ? Le désir des masses qui converge sur leurs chansons ?

Si ces disques sont réunis, alors que rien ne les rapproche, dans l'histoire de leurs créateurs comme dans la musique qu'ils véhiculent, c'est qu'ils répondent chacun à leur manière à ces questions.

Du Pink Floyd d'il y a un quart de siècle, il reste trois membres, le guitariste David Gilmour, le batteur Nick Mason et le pianiste Rick Wright. Il y a dix ans, Roger Waters, le bassiste a quitté le groupe. C'est lui qui avait écrit l'intégralité de ses derniers albums : *Animals, The Wall*. En 1987, lorsque le trio restant sortit un disque *(A Momentary Lapse Of Reason)*, Roger Waters intenta un procès. Mais le disque s'est vendu à des millions d'exemplaires à travers le monde et la tournée y afférente a rempli les stades du monde entier. Un nouvel album du Pink Floyd était aussi inévitable que le retour de la comète de Haley. Le voici donc, intitulé *The Division Bell*. La seconde chanson est une diatribe à l'encontre de Roger Waters.

On trouve les chansons entre d'interminables introductions et de longs passages instrumentaux qui n'ont l'air d'exister que pour faire défiler les minutes sur l'horloge des lecteurs de CD. C'est une chose terrible de chronométrer des disques. En à peine plus d'une demi-heure de *Revolver* (Beatles, 1966), on avait fait le tour du monde et vécu douze vies. Tout le temps de *Division Bell* est consacré à justifier ces secondes qui s'écoulent au compteur. Il faut atteindre les soixante minutes. Alors, chaque élément s'étire un peu, pour camoufler l'absence d'idées et d'envies sous un foisonnement de détails. Chaque mot est entouré de chœurs, suivi d'un écho lui-même suivi d'un écho. La simplicité n'a jamais été le fort du Floyd, mais il arrivait que l'inspiration des uns et des autres (y compris de Gilmour et Wright) leur autorise de jolies chansons. Ici, la seule émotion perceptible est l'amertume. Ce qui est un peu fort de café pour des gens qui gagnent des millions de livres en jouant de la musique. On pourrait évoquer les quelques éclairs qui signalent l'existence révolue d'un groupe autrefois précieux, mais, quitte à pleurer sur le temps qui passe, mieux vaut conseiller l'achat de *More* ou de *The Valley*.

Face à la demande des ogres (les usines de pressage, la foule) et à son peu d'envie de faire des chansons, Francis Cabrel réussit au moins à préserver sa dignité. Il n'essaie pas de refaire *Sarbacane*, son disque qui s'est si bien vendu. D'ailleurs, à la différence de son prédécesseur, *Samedi soir sur la Terre* est un disque tout à fait raté. Parce que Francis Cabrel, comme l'immense majorité des faiseurs de chansons, a besoin de facilité. Parce qu'on n'écrit pas *la Dame de Haute-Savoie* comme *l'Education sentimentale*. Les chansons de ce disque souffrent et meurent de leur naissance pénible. Au moins elles s'avancent sans oripeaux, dans des arrangements très simples qui mettent en évidence à la fois leur extrême faiblesse et leur grande honnêteté. On ne retire pas de *Samedi soir sur la Terre* le sentiment d'exaspération qu'inspire *The Division Bell*.

Ces travaux forcés ne sont pas les plus cruels qu'ait inventés l'humanité. C'est quand même un drôle de système que celui qui oblige des gens fatigués à faire des disques, des programmateurs sceptiques à les diffuser à la radio, et des critiques las à en parler dans les colonnes des journaux, alors que, de l'autre côté du mur de disques de platine, tant de musiciens crèvent de l'envie de jouer.

THOMAS SOTINEL

Pink Floyd, *The Division Bell*, 1 CD EMI 7243 8 28984.

Francis Cabrel, *Samedi soir sur la Terre*, 1 CD Columbia COL 475949 2.

CLASSIQUE

Mendelssohn

Symphonie nº 2 « Lobgesang »
Soile Isokoski (soprano 1), Mechtild Bach (soprano 2), Frieder Lang (ténor), Chorus Musicus Köln Das Neue Orchester, Christoph Spering (direction).

Si peu donnée en concert que l'on ne se souvient pas l'avoir entendue en direct à Paris, la *Deuxième Symphonie* de Mendelssohn est un chef-d'œuvre que quelques interprétations discographiques pesantes ont figé. Le risque était grand avec une telle œuvre à mi-chemin entre oratorio et symphonie, qui s'appuie sur la traduction de la Bible par Luther. Cette symphonie fut créée en 1840 lors des fêtes organisées pour célébrer l'invention en Occident de l'imprimerie à caractères mobiles par Gutenberg. Connu pour quelques enregistrements et notamment pour une recréation de la version Mendelssohn de la *Passion selon saint Matthieu* de Bach, Christoph Spering dirige la *Deuxième* de Mendelssohn en usant de tempos plus vifs que ses confrères, mais surtout en articulant de façon plus déliée les phrases. Loin d'en faire une symphonie avec chœur, le jeune chef allemand en ferait plutôt une œuvre chorale avec orchestre, encore qu'il sache équilibrer les masses avec une science rare. Mais Spering semble caler l'orchestre sur l'articulation du texte chanté. Ses chanteurs – excellents – se fondent à cette conception aussi dénuée d'emphase qu'artisanale dans le meilleur sens du terme. – A. Lo.

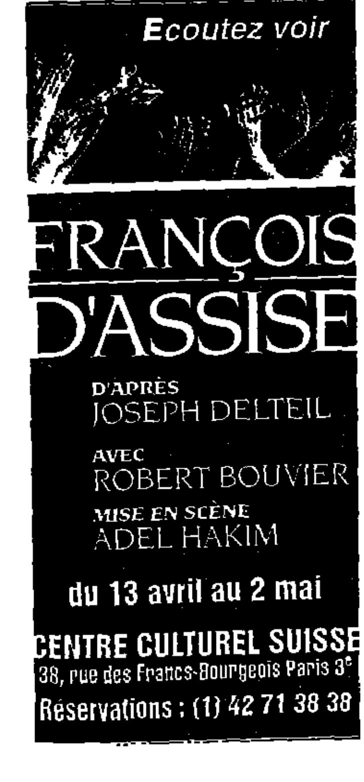
1 CD Opus 111 OPS 30-98.

Lisa Della Casa (soprano)

Richard Strauss : extraits d'Ariane à Naxos – 7 lieder
Avec Rudolf Schock (Bacchus), Lisa Otto (Najade), Nada Puttar (Dryade), Leonore Kirschstein (Echo), Orchestre philharmonique de Berlin, Alberto Erede (direction) ; Sebastian Peschko (piano).

Enregistrées en 1960 et 1962, ces pages straussiennes montrent Della Casa dans une forme vocale olympique. Le raffinement, le rayonnement, la puissance apparemment sans limites de la voix de la soprano suisse – superbement enregistrée et accompagnée – font paraître bien fruste et bien braillard Rudolf Schock. D'ailleurs, peu de temps après, la soprano se mettra à Salomé. Elizabeth Schwarzkopf lui a fait beaucoup d'ombre, ce dont on ne saurait que se plaindre, car Walter Legge (directeur artistique d'EMI et mari de Schwarzkopf) n'a pas enregistré autant qu'il l'aurait fallu Della Casa : malgré ses immenses qualités musicales, la petite Berlinoise n'a jamais eu la voix solaire de la Bernoise et quelques-uns des rôles qu'elle a enregistrés auraient pu l'être par Della Casa. EMI, dont la série « Références » ne passionne plus guère, laisse un petit indépendant publier ce récital, privant du coup cette chanteuse rare du prestige de cette étiquette. – A. Lo.

1 CD Testament SBT 1036. Distribué par Concord.



Bartok

Concerto pour violon et orchestre nº 2 - Rhapsodies pour violon et orchestre nºs 1 et 2
Kyung-Wha Chung (violon), Orchestre de la ville de Birmingham, Simon Rattle (direction).

Kyung-Wha Chung donne beaucoup de concerts de par le monde, mais elle n'est pas aussi connue que certains de ses confrères et consœurs. Changeant d'éditeur (de Decca elle est passée chez EMI), elle réenregistre son répertoire. Il y a dix ans, c'est avec Solti et Chicago qu'elle interprétait ce concerto (alors regroupé avec celui de Berg). La voici avec la formation beaucoup plus modeste, mais ô combien plus subtile, de Birmingham. Autant la version Solti était traditionnelle dans son opposition soliste-orchestre, autant ce nouvel enregistrement est un modèle d'entente musicale et de perfection technique. En état de grâce, Chung se fond à l'orchestre transparent, souple, moiré de Rattle. Lorsqu'elle est exposée au premier plan, son jeu s'impose par une finesse d'articulation extrême, une douceur arachnéenne et une justesse impeccable. Voilà un disque qui renouvelle l'interprétation d'un concerto par ailleurs bien servi depuis l'enregistrement de la création publique à Amsterdam par Szekeley et Mengelberg, même s'il n'a pas été aussi souvent enregistré qu'il le devrait. – A. Lo.

1 CD EMI CDC 7 54211-2.

Janos Starker (violoncelle) et Alain Planès (piano)

Prokofiev : Sonate pour violoncelle et piano op. 119 – Cassado : Suite pour violoncelle seul – Beethoven : Sonate pour piano nº 3 – Hindemith : Sonate pour violoncelle seul op. 25 nº 3

Enregistré en public par Radio-France, en 1978 et en 1983, ce programme alterne pièces pour piano et violoncelle et pièces pour violoncelle seul. Enregistrer en public : un risque que peu de chambristes sont prêts à affronter sans casse. Avec Starker et Planès rien a craindre de ce côté-là, leur jeu est la perfection même. La grâce qui habite les deux interprètes, la légèreté de leur jeu, leur inspiration sont un ravissement. La sonorité ailée, aiguisée du violoncelliste, son dédain pour l'effet racoleur, sa justesse d'intonation parfaite élèvent les œuvres de Cassado et Hindemith sur des sommets où d'autres violoncellistes ne nous avaient pas emmenés. – A. Lo.

1 CD INA « Mémoire vive » 262 012. Distribué par Wotre Music.

Glière

Troisième Symphonie

Loeffler

Poème païen
Orchestre Leopold Stokovski, Orchestre symphonique de Houston, Leopold Stokovski (direction)

Impossible de dater cette *Troisième Symphonie* de Glière, compositeur russe surtout célèbre pour avoir été le professeur, entre beaucoup d'autres, de Prokofiev et de Miaskovski. Ce poème symphonique, qui retrace en quatre mouvements l'épopée d'Ilia Mourometz, héros ukrainien (Glière était né à Kiev), pourrait avoir été écrit par Zemlinsky, par Strauss. Coupée d'un bon tiers par Leopold Stokovski qui en fit, au tout début de sa fulgurante carrière, l'un de ses chevaux de bataille, cette partition d'un néo-romantisme passe-partout est un vrai régal pour une formation brillante et piaffante comme celle que dirigeait en 1957 le chef anglais. Alsacien exilé aux Etats-Unis dès la fin du XIXe siècle, Loeffler s'est, lui, inspiré de la *Huitième Eglogue* de Virgile pour un *Poème païen* effroyablement chargé et emphatique... à oublier. – A. Ry.

1 CD EMI « Matrix » CDM 5 65074 2.

ROCK

Luna

Bewitched

Dans les années 70, on aurait appelé cela un « supergroupe ». Composé de musiciens venus de formations estimées, Luna en additionne les caractéristiques et en propose une synthèse très réussie : *Bewitched*, son deuxième album. Pas ici de surenchère d'effets, ni de rodomontade sonore, le CV de chacun prouve leur attachement aux délicatesses harmoniques et au dépouillement instrumental. On ne connaissait pas Sean Eden (guitare), mais on devine que Justin Harwood (basse) a apporté un peu des frémissements engourdis qui faisaient le charme des Chills, que l'ex-Feelies Stanley Demeski (batterie) est à l'origine d'une tension fluide qui se marie élégamment à l'humeur somnambulique de Dean Wareham (chant et guitare) importée de Galaxie 500. Leurs chansons soyeuses aux mélodies murmurées, pleines de beaux silences et de guitares limpides, ont le Velet Underground pour évident dénominateur commun. Le Velvet du troisième album, celui de *Pale Blue Eyes* ou de *Candy Says*, celui des ballades apaisées. N'ont-ils pas d'ailleurs invité Sterling Morrison à jouer sur *Friendly Advice* et *Great Jones Street* ? Sans doute leur manque-t-il les tempêtes qui avaient précédé cet apaisement, la perversité que cachaient les chansons de Lou Reed, mais *Bewitched* n'en possède pas moins un charme ensorceleur. – S. D.

1 CD Elektra, 7559-61617-2. Distribué par Warner.

JAZZ

Jimmy Lyons & Sunny Murray Trio

Jump up

« Il faut en finir avec Baudelaire et la modernité », tel est le programme des berlusconis spirituels qui ont déclaré la guerre à Andy Warhol, Albert Ayler, John Cage et Joyce. Manque de bocal (de saxophone), le public d'aujourd'hui, comme on le voit dans la rue, ne suit pas. Avec cinq idées d'avant-garde par soir, Banlieues bleues, le festival de la Seine-Saint-Denis, a triomphé, les jeunes amateurs sont bleus lorsqu'ils écoutent Jimmy Lyons et Cecil Taylor, l'heure est à la découverte.

Ce disque, enregistré à Willisau le 30 août 1980 (ciel de rêve, village très suisse, sonailles aux cous des bovidés, auberges de campagne aux menus trop drôles, « steack John Tchicai », « sauce Archie Shepp », tout cela parce qu'un enfant du cru, indifférent aux racontars, a fait entendre que le jazz c'était ça : et autochtones de se presser à toutes les démonstrations *free* qui défrisent aujourd'hui les berlusconis pleins d'esprit), ce disque donc est la trace d'un concert emmagasiné par l'un des plus intrépides producteurs de l'Europe, Werner X. Uelinger. Intrépide et d'une rare élégance, comme ses congénères, Jean-Jacques Pussiau de chez OWL, ou Jean Rochard de NATO ; alors qu'on les figure en « babs » usés, ils sont, depuis le début – indifférents aux pat'd'éph' et aux boubous violets – des dandys, des gravures de mode, directement sortis des derniers plans d'*India Song* (Cerrutti 1881), aussi sévères dans leurs goûts que dans leurs conduites.

Jimmy Lyons (alto) se donne pendant un peu plus d'une heure à la musique avec le tout jeune John Lindberg (basse) et l'immense, le considérable, l'éprouvant Sunny Murray (batterie). A force de sottises, on est pris d'un doute : comment va sortir cette musique, treize ans après, puisque Big Brother obtient de ceux-là mêmes qui l'ont aimée, des platitudes de repentis qui sonnent comme un aveu (et comme une tranche d'autobiographie : sacré coup de vieux, démodé, hors course, etc.). Eh bien, la nouvelle est là, excellente : ce disque, cette musique, l'énergie en jeu, la personne reconnaissable des acteurs, l'idée, la mémoire de ce samedi 30 août n'ont pas pris une ride. Peut-être même quelque chose de plus souple, de rajeuni dans l'élan (on est tellement moins paranos aujourd'hui)... – F. M.

1 CD Hat ART 6139.

CHANSON

Luc de Larochellière

Los Angeles

Portrait de l'Amérique par un Québécois qui aime l'Ouest, la côte pacifique, comme l'on craint et affectionne un animal exotique. Los Angeles, *« une ville où il n'y a que des autos, où il n'y a plus de trottoirs »*, donne à Luc de Larochellière des angoisses de monde aseptisé, *« air conditionné »*, *« rêves enfumés »*, *« anges tenus en laisse »*, etc. Au tableau, on ajoute du crack évidemment (*Tu crack Marcel*), et Larochellière manie l'ironie avec un talent déjà dévoilé dans une précédente chanson, *Cash City*, titre phare de son premier album. Ici, le Québécois (distant, peu impliqué et à la fois acerbe – c'est l'humeur d'aujourd'hui) s'est lancé dans une méditation sur la société qui rappelle sa précédente chronique de l'argent *cash*. *Kunidé*, avec ses allures désabusées, est une très belle chanson qui met en scène le *« destin sphérique »* de tout un chacun, d'autant plus perceptible que l'on a du mal à comprendre pourquoi le monde continue de tourner, alors que *« tout a été redit, tout est à répéter »*.

« On ne vient pas de nulle part, on vient d'où on s'en va, on vient du va-et-vient et tout ça, ben ça fait des bébés, faut bien s'faire remplacer », dit Larochellière avant de passer à la faille de San Andréas. Ce *Los Angeles*, une fois épuisée l'inspiration première, se perd dans des complications musicales inutiles (rock lourd, guitare envahissante, slow traînant), plutôt de l'ordre du fouillis et de la répétition. En quatre titres, l'histoire eût été intelligemment bouclée. – V. Mo.

1 CD Trema 710449.

Country Dance Remixes

Simplifier le rythme



John Travolta dans « Urban Cowboy » de James Bridges (1980).

POUR nous, ce disque présente le même intérêt qu'un sachet de pop corn au beurre fondu de marque Paul Newman, prêt à cuire au micro-ondes. C'est un petit morceau des Etats-Unis, à consommer de suite, en fermant les yeux et en pensant aux lotissements sans fin qui entourent Atlanta, Richmond, Little Rock ou Dallas. Ces horizontalités sont scandées de grosses galeries marchandes (dites *shopping malls*) dans lesquelles on trouve des dancings. Il y a des dancings pour les jeunes, pour les yuppies mais aussi pour ceux et celles qui aiment porter des chapeaux Stetson, des chemises à sequins et à franges et des bottes pointues. Là, on danse tout seul en se dandinant ou à deux en se frottant (voir la scène du dancing dans *Thelma et Louise*) sur de la musique country qui, de nos jours, a autant à voir avec la campagne que le rap avec la vie quotidienne des métayers du Mississippi.

Même si les clients des dancings country n'aiment pas beaucoup le grunge, la dance, le rap ou le R'n'B, ils n'ont pu échapper au mouvement des temps. Eux aussi consomment leur musique à fort volume, eux aussi aiment à se dépenser sur les pistes de danse. Le temps des quadrilles et des polkas piquées n'est plus. Il leur faut des *country dance remixes*. Le label Atlantic propose donc neuf titres d'artistes qui jouissent d'un succès certain, spécialement John Michael Montgomery qui semble devoir succéder à Garth Brook dans l'emploi du gars sincère et propre sur lui. Aux Etats-Unis, son premier album vient de se hisser en tête des ventes de disques dès le jour de sa sortie. Confederate Railroad relève de la tradition des bandits de la country, avec leurs chansons vaguement salaces qui sentent très fort le bourbon. Ray Kennedy, quant à lui, est un joyeux drille et un bon guitariste, idéal pour les soirées dansantes. Atlantic a prélevé sur les albums de ces artistes quelques titres et les a fait remixer – pour l'essentiel – par Ray Kennedy.

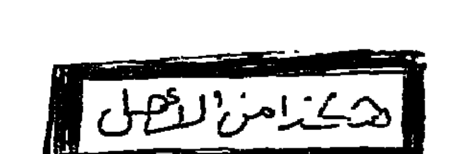
La comparaison avec les remixes de titres rap ou rock, avec leur débauche d'effets sonores, leur logique de déconstruction, est attendrissante. Il s'agit ici de revenir à la raison d'être première du remix : simplifier le rythme et allonger le morceau, de façon à le rendre plus utile à la gymnastique des danseurs. La caisse claire sonne plus fort, les introductions durent plus longtemps, mais, pour l'essentiel les morceaux restent les mêmes, c'est-à-dire des variations sur des thèmes vieux comme la musique country : les femmes, les voitures et l'alcool. Mais comme le signale le livret du CD, ce disque n'est là ni pour émouvoir, ni pour enchanter : *« Avant de passer cette musique, consultez votre médecin afin de vous assurer que vous êtes en état de perdre une livre en transpirant. »* Evocation éblouissante : une piste de danse pleine de *cowboys et de cowgirls* venus dans leurs camionnettes japonaises, scintillants sous les projecteurs et transpirant, jusqu'à avoir atteint la limite réglementaire d'une livre.

T. S.

***Country Dance Remixes*, Atlantic-Carrère 7567-82549-2.**







LA VIE SELON AGFA

d'Assi Dayan

LE film dure une nuit. Il se passe « l'année prochaine à Tel-Aviv », mais pas du tout sur le mode de la prophétie ni de la science-fiction. Et, bien que réalisé avant les accords de Washington, il reste vraisemblable. Son réalisateur, petit-fils d'un des fondateurs d'Israël, fils de Moshe Dayan, y tente un portrait de son pays, et du rêve qui a présidé à sa création – pour ceux qui le créaient, sans préjuger du cauchemar pour ceux qui y étaient déjà. Portrait en miettes, rêve en éclats. Ces éclats coupent, et vont ensanglanter tout le monde.

La Vie selon Agfa s'organise à partir de choix stylistiques : la « mise en futur », le choix du noir et blanc, l'utilisation du lieu clos d'un bar de nuit comme théâtre des conflits et des doutes qui minent Israël, les photos qui arrêtent et fixent l'action (et donnent son titre au film). Fort de ces garde-fous contre la sociologie et le naturalisme, le metteur en scène enchevêtre les destinées des deux tenancières du café, du mari malade et de la fille de l'une, du flic paumé amant de l'autre, de la serveuse camée, du cuistot palestinien, du pianiste et ses chansons à textes (antisionistes), des clients (soldats perdus et méchants, gros bras sépharades, une suicidaire, etc.).

Moins qu'à l'issue (catastrophique) de ce récit-mosaïque, l'intérêt du film tient à la manière dont la mise en scène parviendra à faire de ces diverses figures autre chose que des repésentants d'une « catégorie ». Le score à l'arrivée est « globalement positif ». Le plus souvent, Assi Dayan évite de se laisser enfermer dans la démonstration, dans l'utilisation de ses protagonistes. Mais, alors que la construction du film était d'une audacieuse complexité, le risque qui pèse sur la réalisation oblige à constamment décomposer le film, pour apprécier, scène par scène, sa réussite. Résultat paradoxal, et regrettable, quand c'est au contraire l'élan de la fusion qui était visé.

J.-M. F.

ELLES N'OUBLIENT JAMAIS

de Christopher Frank

« ELLES », ce sont la femme (Maruschka Detmers) et la maîtresse (Nadia Fares) de Julien (Thierry Lhermitte). Sans doute parce qu'il lui faut expier une profession peu ragoûtante (le recouvrement de créances), Julien s'est mis dans un mauvais pas qui combine les périls de *Liaison fatale* (il a couché avec une femme dangereuse) et de *la Main sur le berceau* (la femme dangereuse se fait embaucher comme baby-sitter), comme le reconnaît candidement le dossier de presse.

Mais Christopher Frank (disparu le 24 novembre dernier) n'a pas voulu s'adonner aux joies du film d'horreur conjugal. Sinon, on peut imaginer qu'il y aurait mis un peu de nerf, de rapidité, qu'il aurait soigné la mécanique de son récit. *Elles n'oublient jamais* veut dire à quel point les hommes sont minables et que c'est en grande partie la faute des femmes. Le film cultive une esthétique sordide, bien servie par l'interprétation de Thierry Lhermitte, qui – comme à chaque fois qu'il en a l'occasion – cultive l'ignominie avec les soins que l'on réserve d'ordinaire aux bonsaïs. – T. S.

Six films inédits

Les derniers feux

Farces, mélodrames ou comédies musicales, six films témoignent de la diversité d'inspiration du cinéaste bengali Satyajit Ray. Parmi eux, « Délivrance », un chef-d'œuvre de 52 minutes jusque-là inconnu.

EN trente-sept ans, Satyajit Ray réalisa trente-six films, fictions et documentaires, courts ou longs métrages. Découvrir, deux ans après la mort du cinéaste, six films inédits signifie parcourir la palette d'un artiste qui a su varier à l'infini les sources d'inspiration et les tonalités, sans que jamais l'unité de son œuvre se trouve remise en cause. Réalisés entre 1965 et 1981, ces six films permettent de passer de la farce au mélodrame, de la satire sociale à la comédie musicale, de l'analyse psychologique à l'énigme policière, de la fable politique au récit d'aventures merveilleuses. Pour certains, le mélange des genres s'opère en leur sein même, témoignage de l'extraordinaire liberté de ton et de la maîtrise auxquelles était parvenu le géant du Bengale.

Ainsi *le Royaume des diamants* (1980) apparaît-il comme un film de pur divertissement, destiné en priorité au jeune public. On y retrouve les personnages découverts dans *les Aventures de Goopy et Bagha* (1968), adaptation d'un conte écrit et illustré par le grand-père du cinéaste. Cette fois, Satyajit Ray est parti d'une histoire originale, dont il est lui-même l'auteur, et a disposé d'un budget très important qui lui a permis de tourner en couleurs et en décors réels. A la fin du premier film, Goopy et Bagha épousaient chacun une princesse. Au début du *Royaume des diamants*, le temps a passé pour eux comme pour les acteurs, et pour les spectateurs, qui les retrouvent vieillis d'autant. Lassés de ces *« dix années d'une félicité indolente »*, ils ne tardent pas à chausser leurs sandales magiques pour voler au secours d'un royaume soumis à l'oppression d'un tyran.

Les chansons sont parfaitement intégrées à l'action, l'éclat des paysages répond à la noirceur des scènes situées au cœur du royaume et qui ont été réalisées en studio. Le film passe ainsi sans heurt d'un style de bande dessinée pour enfants, de comédie musicale, de conte merveilleux, à une esthétique expressionniste que la nature des thèmes abordés rapproche de celle du *Metropolis* de Fritz Lang. L'univers décrit est celui d'un totalitarisme qui brûle les livres, bâillonne les chanteurs, fait la chasse aux intellectuels et s'apprête à utiliser la machine à décerveler mise au point par un savant fou.

Lorsque Ray réalisa le film, qui sortit avec beaucoup de retard, l'état d'urgence décrété par Indira Gandhi en juin 1975, et qui limitait notamment la liberté de la presse, venait juste d'être levé. La fable trouve sa dimension populaire dans la caractérisation des protagonistes, tous des personnages de comédie, délibérément caricaturaux, et dans les développements de l'action, qui relèvent ouvertement de la pure fantaisie. La chute de la statue du tyran, symbole du culte de la personnalité, sanctionne sur un mode burlesque la fin de cette dictature « pour rire ».

Il cite Sherlock Holmes, Hercule Poirot et Tintin

Fantaisie encore, mais policière, avec *le Dieu éléphant* (1978), où l'on retrouve le détective, son assistant et son ami écrivain révélés par *la Forteresse d'or* (1974). Jules Verne, H. G. Wells et Edgar Poe comptaient parmi les écrivains préférés du cinéaste, qui leur rend ici hommage ainsi qu'à Sherlock Holmes, Hercule Poirot et Tintin – tous explicitement cités. Le film, qui retrace une enquête sur la disparition d'une statuette népalaise, se déroule à Bénarès, dont il exploite le labyrinthe de ruelles dans une très belle scène de filature. La grande maîtrise dans la conduite d'un récit embrouillé à souhait et la fluidité de la mise en scène rendent très agréable à suivre cette production mineure, qui permet surtout à Ray de faire la preuve de son sens de l'humour.

Egalement mineur, mais tout aussi drôle, *le Saint* (1965) est une farce de 65 minutes, dans l'esprit du *Tartuffe*. Un faux dévôt, qui prétend avoir conversé avec *« l'astrologue romain »* Platon et assisté à la mort du Christ, enseigné la théorie de la relativité à Einstein et fait chaque matin se lever le soleil, berne un avocat veuf et sa fille. Le prétendant de la belle, jaloux de l'influence exercée sur elle par le *sadhu*, se charge, avec quelques amis, d'envoyer le saint-homme chercher ailleurs le rôti d'hippopotame qu'il se souvient avec nostalgie d'avoir goûté à l'âge de la pierre. Le film fustige moins l'escroquerie que la crédulité de gens évoluant pour la plupart dans un milieu assez aisé et intellectuellement favorisé.

Réalisé la même année, d'une durée également modeste (1 h 14), *le Lâche* est d'une tonalité plus grinçante. Les interprètes principaux, Soumitra Chatterjee et Madhabi Mukherjee, sont ceux de *Charulata*, ce qui accentue la parenté entre les deux films. Un scénariste de films commerciaux,



A LA BELLE ÉTOILE, *d'Antoine Desrosières*

Mise en orbite

Premier film d'un jeune cinéaste entreprenant, qui se fait aussi, à l'occasion, producteur pour aider ses camarades (« Villégiature », de Philippe Alard), « A la belle étoile » est un récit d'initiation plein d'initiatives.

D'OÙ il sort, ce type-là ? Du cinéma. D'ailleurs, à la première image, il sort d'un cinéma. Et puis son papa et sa maman s'appellent Jacques Demy et Agnès Varda. Lui, c'est-à-dire l'acteur, il s'appelle Mathieu Demy. Il est à la fois sur terre et dans la lune, naturel et burlesque, très bon acteur. On ne ferait pas mention de ses ascendants, si tout le film n'était ainsi construit dans la filiation cinéphile. L'histoire, en apparence, ne parle pas de cinéma, mais de ce Thomas que joue Mathieu D. Thomas Thomas, même, dont la principale caractéristique socioprofessionnelle est d'être amoureux.

Thomas est puceau, romantique et passionné, ce qui est bien le moins, puisque, comme on a compris, il est la métaphore du réalisateur, forcément doté de ces attributs, puisque réalisant son premier film. Il y a des demoiselles autour de lui : celle qu'il assaille de son entreprenante insistance, comme si elle était le Centre national du cinéma et lui un jeune cinéaste en quête de subvention ; celle qu'on croise, à qui on ne demande rien et qui s'offre comme une chance ou un malentendu (Camila Mora) ; la copine (Chiara Mastroianni, elle aussi fille de...) de son copain (Melvil Poupaud).

Il y a aussi un vieux prof de peinture, avec des idées sur l'image, que joue Luc Moullet, Moullet dans le civil, est critique et cinéaste, humoriste mémorable. Il se suicide (place aux jeunes !), c'est dommage, mais ce n'est pas grave, Antoine Desrosières a d'autres tours dans son sac à malices d'autres rencontres à croquer au coin d'un trottoir, une Polonaise blonde et à croquer, justement, (Julie Gayet), trapéziste de son état bientôt en piteux état.

La trapéziste permet de convier dans le film la tendance cirque et populisme (Fellini, Etaix, Pollet, Wenders et ses célèbres acrobates élastiques). Ils s'en viennent donner le bras aux autres membres du comité de supervision mythologique : Godard aux faux raccords, Truffaut aux émois des premières fois, Eustache à la tchatche, Carax aux travellings fonceurs et aux sauts dans la Seine... C'est la branche agaçante de cette *Belle étoile*, le côté « *We are the World* of the nouvelle vague ».

Antoine Desrosières, jeune aventurier du cinéma, a débuté à quinze ans, après avoir fait la manche par courrier pour réunir les picaillons de son premier court-métrage. Il a la foi du charbonier cinéaste, s'en va où sa caméra le mène, avec un bel allant. De la joie de filmer à revendre, et un regard qui rit sans se moquer. Avec un culot sans prétention, il (s')offre des tours de magie, des déclarations d'amour, des gags idiots (mais pas stupides), des coups de tendresse. Pour le label rimbaldien auquel il aspire, il lui manque les poches crevées : les siennes sont si lourdes de ses amours cinéphiles qu'elles ralentissent et orientent sa marche. Ça devrait s'arranger.

JEAN-MICHEL FRODON

Rencontre avec

Le but

Acteur, scénariste et réalisateur, Cheik Doukouré vit à Paris depuis 1964. Mais c'est en Guinée, son pays natal, qu'il a réalisé ses deux premiers films, « Blanc d'ébène » (1991) et aujourd'hui « le Ballon d'or ».

« EN 1991, alors que je tournais *Blanc d'ébène*, en Guinée, j'ai vu des enfants qui tiraient des chariots chargés de bois mort jusqu'à la ville, distante de plus de 8 kilomètres, pour gagner un peu d'argent. C'est là qu'est né *le Ballon d'or*, de ce désir de faire un film sur les enfants d'Afrique.

» Mais comme je voulais à tout prix éviter le misérabilisme, je ne pouvais pas aborder le problème de front. L'effort physique que s'imposaient ces gamins m'a conduit au sport, et, très vite, au football. C'est le sport le plus populaire en Afrique, accessible à tous, c'est un sport collectif, où la notion de solidarité correspond à la culture et à la mentalité africaines. Il offre aussi aux Africains, depuis que le cinéma a cédé le terrain à la vidéo, le dernier motif qu'ils ont de communier, toutes classes sociales confondues, sans exclusion d'aucune sorte.

» L'histoire de ce petit garçon est un conte de fées, mais son itinéraire ressemble à celui de beaucoup d'enfants africains. Dans leur village, ils demeurent soumis à la tradition, à l'entourage familial, même si cette culture se perd peu à peu. Dans le film, on voit bien que les traditions ne concernent plus guère que les vieillards, isolés au milieu de gamins auxquels la radio (et, bientôt, la télévision par satellite) apporte une culture différente. Alors, les enfants ont envie de partir, attirés par tout ce que les médias leur laissent entrevoir. Ils vont à la ville et s'y trouvent le plus souvent livrés à eux-mêmes, ce qui n'était pas le cas il y a seulement quelques années.

Le pillage continue

» Les villes africaines sont un héritage du colonialisme et n'ont pas évolué. Les maisons ont été construites selon les normes européennes de l'époque et étaient conçues pour des familles de quatre ou cinq personnes. Depuis, elles n'ont pas été entretenues et doivent abriter plusieurs dizaines de personnes. La population est d'environ huit millions d'âmes et près du tiers vivent à Conakry et dans sa banlieue : la sœur de Bandian ne peut pas l'héberger lorsqu'il arrive à la ville. Qu'une sœur ne puisse accueillir son petit frère est quelque chose de révoltant pour la culture et la mentalité africaines.

» Dans *le Ballon d'or*, le football est une toile de fond. Le désir

de Satyajit Ray

du Bengale

dont la voiture est tombée en panne, trouve refuge pour la nuit chez un planteur dont la femme se révèle celle qu'il aima autrefois et qu'il abandonna. L'évocation, par des retours en arrière, du passé de ce personnage négatif nuit à l'unité du récit, mais la dernière scène, d'une sobre cruauté, est magnifique. Et Ray enrichit cette histoire romanesque de réflexions sur le cinéma commercial bengali, prisonnier des conventions et des stéréotypes. Contre l'avis du cinéaste, *le Lâche* fut doublé en hindi, dans l'espoir de lui assurer une diffusion plus large.

L'année suivante, Ray poursuivit sa réflexion sur le cinéma avec *le Héros*. Uttam Kumar y incarne une grande vedette du cinéma bengali, ce qu'il était effectivement à cette époque. Cette confusion entre l'acteur et son personnage donne au film sa dimension, que Ray exploite notamment pour souligner le mépris dans lequel les intellectuels tiennent le cinéma bengali. Un voyage en train, entre Calcutta et Delhi, permet de réunir un groupe de personnages pour lesquels ce trajet constitue une parenthèse. Interrogé par une jeune journaliste (Sharmila Tagore, interprète de *la Déesse*, devenue ensuite une actrice de films commerciaux à Bombay), qui lui est *a priori* hostile, l'acteur effectue un retour en arrière sur sa propre vie.

D.R.

« Délivrance », de Satyajit Ray, 1981.

Le seul tort : appartenir à la caste des intouchables

Au voyage géographique, répond le voyage dans le temps, la mémoire et les fantasmes, illustrés par des scènes d'un symbolisme appuyé. Film ambitieux, dans lequel certains exégètes ont hâtivement discerné une variation autour du *Huit et demi* de Fellini, *le Héros* retrouve par instants les « *sombres complexités* » évoquées par Antonioni à propos de Satyajit Ray, et qui font de *Délivrance*, réalisé pour la télévision nationale indienne en 1981, la découverte majeure de cette sélection.

Nouvelle cinématographique de 52 minutes, *Délivrance* est une œuvre d'une concision et d'une puissance éblouissantes, à partir d'une trame toute simple : un tanneur de la caste des intouchables doit obtenir du brahmane l'autorisation d'organiser les fiançailles de sa fille unique ; le riche propriétaire, auquel il a apporté des cadeaux, lui commande une série de travaux pour lesquels il n'est pas préparé. L'homme meurt d'épuisement.

D'une absolue limpidité, la mise en scène s'applique à décrire les humiliations imposées au malheureux par le brahmane, qui économise ainsi la roupie que lui aurait coûté un ouvrier. Il s'agit bien d'un assassinat, commis en toute impunité par le brahmane, qui tire profit du système des castes et refuse de donner à manger à cet homme à bout de forces, dont le seul tort est d'appartenir à la caste des intouchables. L'observation minutieuse de la situation et des gestes de chacun restitue le sentiment de la durée et permet une grande économie de dialogues. Jusqu'à cette scène admirable où la femme de la victime, vêtue d'un sari rose, hurle sa douleur dans un chemin boueux, au milieu d'un troupeau de bétail. Pleurant de colère, anéantie par cette injustice tragique, la femme se heurte à la porte du brahmane, qui restera close.

Le brahmane devra pourtant se débarrasser du cadavre, auquel personne ne veut toucher. Il le fera en attachant une corde à une des chevilles du malheureux, qu'il traînera ensuite jusqu'au dépôt d'ordures. Il lui restera ensuite à purifier les lieux pour connaître enfin la « *délivrance* ». Avec ce film d'une absolue perfection, Ray atteint la grandeur de ses chefs-d'œuvre, « la Trilogie d'Apu » et *le Salon de musique* notamment, qui firent de lui un des cinéastes les plus respectés au monde et une véritable légende au Bengale, sans parvenir pourtant à le faire connaître du reste de l'Inde.

Comme la victime de *Délivrance*, il alla jusqu'au bout de ses forces, travaillant assis, sous assistance médicale, après que ses médecins lui eurent interdit tout effort physique. Son cinéma puise ses racines au plus profond de la terre bengalie, trouble alchimie entre une terrible lucidité, qu'il exerçait sur les traditions et la vie de ses compatriotes, et l'amour qu'il ne cessa jamais de leur porter.

P. M.

Cheik Doukouré, réalisateur du « Ballon d'or »

du jeu

qu'ont les enfants de s'acheter un vrai ballon les oblige à cacher l'argent qu'ils grapillent ici ou là. Bandian ne peut faire autrement, car sa mère, ou l'autre femme de son père, a besoin de cet argent pour faire vivre la famille. « Mme Aspirine » est la seule personne à laquelle il puisse faire confiance pour garder ses économies : il sait qu'elle les lui rendra, parce qu'elles ne représentent rien pour elle. J'ai voulu montrer aussi que les enfants travaillent dès leur plus jeune âge, aux champs ou à la ville, contrairement à ce que l'on prétend souvent.

» A la ville, les enfants volent pour ensuite corrompre le policier ou le militaire qui les laissera ainsi entrer dans le stade. Et quand ils se retrouvent en prison, ils sont de nouveau confrontés à la surpopulation : là-bas, on a tendance à mettre les gamins en prison pour un oui ou pour un non, parce qu'on ne sait pas quoi faire d'eux. Le pire, c'est que beaucoup s'adaptent : ils ont un toit, on leur donne un bol de riz et ce qui les attend dehors ne les intéresse pas. Dans le film, je ne propose pas de solution, parce que je n'en ai pas.

» Après l'indépendance, en 1958, on a construit des équipements sportifs magnifiques. Toute la nation se sentait concernée par cet effort considérable. Les gens n'avaient pas d'eau chez eux, mais il y en avait dans les piscines olympiques. Aujourd'hui, l'enthousiasme est retombé, les espoirs qu'avait fait naître le socialisme ont été déçus. Les piscines sont vides et servent de terrain d'entraînement aux jeunes joueurs de football, qui bientôt partiront pour l'Europe. Personne ne peut leur en faire le reproche, ni à leurs parents de les laisser partir, parce que les sommes proposées permettront de faire vivre leur famille. Mais que deviendront-ils une fois leur carrière terminée ? Investiront-ils au pays l'argent qu'ils auront gagné ? Pour l'heure, le pillage de l'Afrique continue. »

Propos recueillis par
PASCAL MÉRIGEAU

L'Afrique à contre-pied

Suite de la page I

Le film décrit le voyage de Bandian vers la grande ville, puis le montre victime d'un sombre personnage tout droit sorti d'un roman de Dickens : Bandian est affecté au ramassage de cornes qui seront ensuite nettoyées et polies par d'autres garçons de son âge, avant d'être transformées en lampes typiquement africaines, qui viendront orner le salon de quelque touriste séduit par l'inventivité de l'artisanat local. Ces magnifiques objets d'art ne coûtent pas cher, puisque les enfants ne sont pas payés et qu'ils sont nombreux. Si nombreux qu'ils ont du mal à trouver un toit et doivent se réfugier dans ce qu'ils appellent « *la nouvelle cité du chemin de fer* » : un chantier qui devait prendre fin en 1986, et qui sert d'abri aux sans-logis.

Pour Bandian, tout finit par s'arranger, après un court séjour en prison auquel met fin un amateur de football impressionné par ses dons. Il est libanais, se nomme Béchir Bithar, tient une poissonnerie-vidéothèque à l'enseigne des Dents de la mer et connaît bien Karim, une ancienne gloire du football africain qui dirige aujourd'hui une école. Karim, c'est Salif Keita, qui fut la vedette de l'équipe de Saint-Etienne dans les années 60-70, et *le Ballon d'or* emprunte à sa vie quelques traits de son scénario. Karim a joué en Europe, a gagné beaucoup d'argent, est revenu en Afrique. Il ne pense pas que les jeunes Africains doivent faire comme lui.

Mais Béchir Bithar a « investi » sur Bandian (il lui a offert une paire de chaussures) et les clubs européens sont prêts à offrir beaucoup d'argent pour que le gamin vienne les rejoindre. Comment résister à cet argent, qui peut assurer à une famille ses moyens d'existence pendant des années ? Justement, on ne peut pas. Le film le montre si bien, de même qu'il souligne comment, sans une manœuvre de corruption du poissonnier-vidéaste, Bandian n'aurait pu montrer son talent. Et la conclusion, sans être triste du tout, n'est pas si heureuse non plus.

Le Ballon d'or est un conte coloré, souriant, foisonnant, émerveillé et souvent inspiré. Mais un conte lucide, qui ne se fait d'illusions ni sur le football ni sur l'histoire qu'il raconte. C'est, aussi, un film qui présente toutes les qualités d'un spectacle populaire, montre et dit des choses sensées et graves dans un éclat de rire permanent.

P. M.

LOIN DES BARBARES

de Liria Begeja

PARCE QUE, au téléphone, un inconnu a demandé à parler à son père, qu'elle croyait mort depuis vingt-cinq ans, la vie de Zana bascule dans l'absurde. Comme celui de Zana, le père de la réalisatrice était albanais, et il est évident qu'elle a mis beaucoup d'elle-même dans son deuxième film (après *Avril brisé*, en 1987). Suivant pas à pas Dominique Blanc, qui prête à Zana son apparente fragilité et sa force, elle plonge dans la nuit de la mémoire, d'où surgissent des personnages étranges, délivrés de l'obscurantisme auquel était soumis leur pays.

Ces rescapés sont des « illégaux », parce que sans papiers d'identité, que l'on parque dans un hôtel près de Roissy, en attendant, qui sait, que quelqu'un vienne les chercher. Zana récupère ainsi Vladimir, l'inconnu du téléphone, qui affirme que son père est vivant, qu'il a quitté le pays en sa compagnie. Vladimir parle, affirme, dément ; Zana enquête. Pour découvrir que leur goût du secret et du mensonge, leur sens de la manipulation ont fait perdre tout repère à ces fantômes incapables de se libérer de ce qu'ils ont vécu il y a dix, vingt ou vingt-cinq ans. Peuvent-ils se libérer d'une existence de trahisons, de tortures et d'assassinats ? Ceux qui, comme l'oncle de Zana, vivent en France depuis longtemps, y sont presque parvenus. Le film offre d'eux une série de portraits chaleureux. Mais le passé finit par les rattraper. Le scénario y perd alors beaucoup de sa clarté.

Les partis pris de la réalisatrice, cadrages serrés, utilisation du téléobjectif, contribuent à isoler les personnages de la réalité, mais engendrent un sentiment d'uniformité, proche de la monotonie, jusqu'à une conclusion fâcheusement explicative. La petite musique de ce poème du déracinement vaut pourtant d'être entendue. – P. M.

RASTA ROCKET

de John Turteltaub

« *SI ça ne tient pas en une phrase, ça ne sera jamais dans le Guide Télé* », fait dire le dramaturge David Mamet à l'un de ses personnages, définissant ainsi ce que Hollywood appelle le film « à haut concept ». La réalité se prêtant à la fiction, la productrice Dawn Steel s'inspire de la présence inattendue d'une équipe jamaïcaine de bobsleigh aux Jeux olympiques d'hiver en 1988 (l'essentiel n'est pas de gagner mais de participer) et monte, pour Disney, un projet selon cette saine formule. Quatre coureurs jamaïcains candidats aux JO se voient donc, pour des raisons diverses, éliminés de la course. Voulant aller à Calgary, ils n'ont d'autre catégorie à leur disposition que la compétition de bobsleigh. Eux qui n'ont jamais vu la neige réussissent à décrocher un entraîneur sur le retour (John Candy), ancien champion forcé jadis de rendre ses médailles pour avoir triché. Si le comique repose sur le décalage entre nattes rasta et bonnet de ski, *Rasta Rocket* n'oublie pas le « message » moral : le quatuor affrontera aussi bien le racisme (ces vilains Allemands de l'Est) que ses démons intérieurs (« *Si tu n'es pas quelqu'un sans médaille olympique, tu ne le seras pas avec* »). Et l'environnement permet la présence à l'écran de marques de boissons gazeuses et d'équipements sportifs.

Tout cela ne serait « que » préfabriqué si, conscient de l'ennui inhérent à une heure et demie de schuss en bobsleigh, le réalisateur ne menait les choses rondement, avec une légèreté que ses *Tortues Ninjas* ne promettaient guère. Et si, surtout, constamment justes, les quatre interprètes (Leon, Doug E. Doug, Rawle D. Lewis et Malik Yoba) ne dégageaient naturellement autant de charme et d'énergie.

HENRI BÉHAR

INTERSECTION

de Mark Rydell

QUAND on frôle la mort, c'est, dit-on, toute sa vie que l'on passe en revue, et elle resurgit par blocs d'histoire qui s'entrechoquent. C'est ce qui arrive à un architecte de Vancouver (Richard Gere), étendu dans le coma sur le bord d'une route après que sa voiture a été frappée de plein fouet à un carrefour. L'homme se trouvait également à la croisée des chemins, tiraillé entre deux femmes : son épouse (Sharon Stone), sa maîtresse (Lolita Davidovich). Le confort, avec ce qu'il peut comporter de froideur, et l'imprévisible, avec tout ce qu'il implique de vital. L'homme venait de faire son choix lorsque... Dans cette *Intersection* de Mark Rydell (*The Rose*), le spectateur aura reconnu *les Choses de la vie*, que Claude Sautet adapta d'un roman de Paul Guimard, en 1970, avec Michel Piccoli, Romy Schneider et Lea Massari. Bien que réécrite par David Rayfiel et Marshall Brickman – deux scénaristes renommés pour leur « sensiblité européenne » –, cette version transatlantique perd en route presque tout ce qui faisait le prix du film de Sautet : cet équilibre instable et délicat qui donnait corps et chair à la confusion sentimentale. S'adressant à un public américain accoutumé au film d'action et qui ne saurait que faire d'un film « contemplatif », Mark Rydell se préoccupe essentiellement des apparences : Richard Gere a la chevelure aussi argentée que la carrosserie de sa Mercedes. Toute en Chanel dans un univers beige, perle et crème (confort), Sharon Stone (l'épouse) a la chevelure blonde et tirée en arrière dans le style de Grace Kelly. A l'opposé, Lolita Davidovich (la maîtresse), journaliste dans un grand magazine de mode, arbore toison rousse et garde-robe haute en couleur (bohème, vitalité). Malgré la beauté de la région de Vancouver, malgré l'aura des trois stars, *Intersection* reste un objet « grand chic-grand genre ».

H. B.

PARDON CUPIDON

de Marie Mandy

LES chassés-croisés sentimentaux et érotiques de jeunes gens d'aujourd'hui... euh ! Il n'est pas déjà sorti la semaine dernière, ce premier film français ? Non, d'ailleurs c'est un premier film belge. Pour le reste, il se distingue des autres « films de jeunes sur les jeunes » (sans problèmes de sous, mais avec beaucoup de problèmes de cœur et de qui-suis-je-où-vais-je) par un penchant prononcé pour l'image décorative, façon publicité chic. Au menu : objets modernes et glacés, couleurs très colorées, une giclée de blues en tube par-dessus.

Il s'agit de conter l'histoire de Béatrice et Adam (Delphine Salkin et Pietro Pizzuti), couple idéal dessoudé par un couple libertin, Carl et Diana (Bernard Yerles et Sabrina Yeurquin). Après un double adultère et quelques tours de vaudeville, Béatrice découvrira son vrai moi, Adam et Diana découvriront la passion charnelle tendance irrépressible – et Carl qu'il peut aller séduire ailleurs. Marie Mandy et sa scénariste Anita Van Belle visent haut : quelque chose comme *les Liaisons dangereuses 1994* filmé comme *les Demoiselles de Rochefort*. Mais entre Laclos et le roman-photo, il y a le *no man's land* du génie ; entre Demy et la niaiserie. l'espace du talent et de la sincérité. – J.-M. F.

هكذا من الأصل

Cinéma

Ecart de langage

Le Ballon d'or sort en période de vacances scolaires. Pour un film qui s'adresse aussi aux enfants et constitue un excellent spectacle familial, le choix est pertinent. Moins opportune est la décision du distributeur de proposer le film uniquement en version doublée. D'autant que _le Ballon d'or_ est en majeure partie parlé en français : seules les scènes du village sont en langue malinké, et cet écart linguistique est une des composantes de l'aventure du petit garçon héros du film. Il est normal que ceux qui le souhaitent puissent voir le film en version doublée. Il est difficile d'admettre que ceux qui préfèrent la version originale en soient privés. C'est-à-dire que nul ne puisse voir le film tel que le réalisateur l'a conçu. Il y a, n'en déplaise aux commerçants, des enfants qui savent lire les sous-titres, des Africains qui savent lire, et même des amateurs de foot qui savent lire. – P. M.

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en pages VI et VII. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

A LA BELLE ÉTOILE. Film français d'Antoine Desrosières, Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

L'AFFAIRE. Film français de Sergio Gobbi, Forum Horizon, handicapés, Dolby, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; U.G.C. Normandie, Dolby, 8e (36-65-70-82) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55) ; Mistral, handicapes, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LE BALLON D'OR. Film français de Cheik Doukoure, Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42).

ELLES N'OUBLIENT JAMAIS. Film français de Christopher Frank, Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, handicapés, Dolby, 2e (36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; U.G.C. Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George-V, 8e (36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

INTERSECTION. Film américain de Mark Rydell, VO : Gaumont Les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; U.G.C. Biarritz, Dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex, Dolby, 2e (36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, Dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, Dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LOIN DES BARBARES. Film français de Liria Begeja, VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PARDON CUPIDON. Film belge de Marie Mandy, Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RASTA ROCKETT. Film américain de Jon Turteltaub, VO : Forum Horizon, handicapés, Dolby, 1er (36-65-70-83) ; U.G.C. Odéon, Dolby, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (36-68-75-55) ; U.G.C. Normandie, Dolby, 8e (36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (43-20-32-20). VF : Rex, Dolby, 2e (36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14) ; U.G.C. Opéra, Dolby, 9e (36-65-70-44) ; U.G.C. Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, Dolby, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, handicapés, Dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55) ; U.G.C. Convention, Dolby, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA VIE SELON AGFA. Film israélien d'Assi Dayan, VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).



D.R.

« Family Life » de Kenneth Loach

Comment Janice, jeune fille d'une banlieue ouvrière de Londres souffrant de schizophrénie, est soumise à un traitement de choc, qui la rend apathique et muette. Ken Loach dissèque son cas au scalpel du cinéma-vérité et livre un des films-phares des années 70. La thèse a sans doute vieilli, mais la puissance émotionnelle du film demeure intacte.

Avec Sandy Ratcliff, Grace Cave, Bill Dean, Malcolm Tierney. Britannique, 1971 (1 h 50). VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).



SÉLECTION

En compagnie d'Antonin Artaud

de Gérard Mordillat,
avec Sami Frey, Marc Barbé, Julie Jézéquel, Valérie Jeannet, Clotilde de Bayser, Charlotte Valandrey.
Français, noir et blanc (1 h 30).

La Véritable Histoire d'Artaud le Mômo

de Gérard Mordillat,
Jérôme Prieur,
Français (2 h 50).

« Et le triomphe de tout cela est dans la sorte d'exaltation à la fois visuelle et sonore que tous ces événements prennent dans les ténèbres, dans le degré de vibration auquel ils atteignent, et dans la sorte d'inquiétude puissante que leur rassemblement finit par projeter dans l'esprit. » Artaud écrivit ce texte à propos d'un film des Marx Brothers, il dit bien l'effet produit par les deux films (à voir dans l'ordre, Antonin puis le Mômo) des Mordillat-Prieur brothers.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Hélas pour moi

de Jean-Luc Godard,
avec Gérard Depardieu, Laurence Masliah, Bernard Verley, Jean-Louis Loca.
Helvético-français (1 h 24).

Entre mythologie et mystification, une jupitérienne et joueuse interrogation sur la vérité des personnages et les faux-semblants de la culture, servie par la beauté d'un cinéma touché par la grâce de l'évidence.

Ciné Beaubourg, handicapes, 3e (42-71-52-36).

L'Homme de cendres

de Nouri Bouzid,
avec Imed Maalal, Khaled Ksouri, Habib Belhadi, Mohamed Dhrif, Mouna Noureddine, Mahmoud Belhassen.
Tunisien (1 h 49).

Cruelle et onirique, une fable contre les pesanteurs sociales et l'enfermement des vies, dans une casbah-labyrinthe, d'une beauté sans folklore.

VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Intimité

de Dominik Moll,
avec Christine Brücher, Nathalie Krebs, François Chattot, Christian Izard, Hélène Roussel, Laure Werckmann.
Français (1 h 36).

Avec le renfort de quatre comédiens épatants, un jeune réalisateur force son chemin à travers les conventions du drame du couple pour inventer un film vivant et mobile.

Utopia, 5e (43-26-84-65).

Jeanne la Pucelle, *les Batailles* et Jeanne la Pucelle, les Prisons

de Jacques Rivette,
avec Sandrine Bonnaire.
Français (2 h 40 et 2 h 56).

En deux parties d'un film unique, porté tout entier par l'urgence d'une héroïne à la fois exceptionnelle et proche, une actrice exceptionnelle et multiple, Rivette accompagne Jeanne pas à pas. C'est l'histoire que tout le monde connaît, c'est une formidable et nouvelle histoire.

L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

Laws of Gravity

de Nick Gomez,
avec Peter Greene, Edie Falco, Adam Trese, Arabella Fields, Paul Schulze.
Américain (1 h 40).
Interdit – 12 ans.

Pour survivre dans ce quartier déshérité de New-York, il ne faut pas seulement être fort ou malin, il faut parler. Les mots sauvent, les mots trichent, les mots finiront par tuer. *Laws of Gravity* est une vertigineuse glissade verbale, enregistrée par une caméra virevoltante comme ces corps adolescents pris dans une danse sans issue.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Lettre pour L...

de Romain Goupil,
avec Franssou Prenant, Romain Goupil, Régine Provvedi, Anita Mancic, Alenka Mandic.
Français (1 h 40).

Mi-furieux mi-rigolard, Goupil récapitule son passé de cinéaste et de militant pour partir là où, aujourd'hui, l'Europe saigne et tend son miroir macabre.

Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

Pas très catholique

de Tonie Marshall,
avec Anémone, Roland Bertin, Grégoire Colin, Michel Didym, Denis Podalydes, Bernard Verley.
Français (1 h 40).

Détective loufoque et déterminée, Anémone résout moins d'énigme qu'elle ne suscite de nouvelles affaires sous ses pas, avec une santé comique et rigoureuse qui fait plaisir à voir.

Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Zhao Le, jouer pour le plaisir

de Ning Ying,
avec Huang Zongluo, Huang Wenjie, Han Shanxu, He Ming, Feng Shihua, Wang Shuyang.
Chinois (1 h 37).

Joyeuse, vivante et dure, l'histoire des vieux chanteurs dans le jardin public de Pékin murmure sa fable rebelle sans rien perdre des vérités du quotidien.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SÉANCES SPÉCIALES

Lune froide à l'ACID

Dans le cadre des séances organisées par l'Agence du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion, Edwin Bailly, le réalisateur de *Faut-il aimer Mathilde ?*, présente le film de Patrick Bouchitey *Lune froide*, adapté d'une nouvelle de Charles Bukowski.

Le lundi 18 avril à 20 h 30, au Reflet République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris (11è). Tél. : 48-05-51-33.

Lelouch à l'ARP

Découvrir ou revoir, en sa présence, les premiers films d'un réalisateur, tel est le propos des séances organisées chaque mercredi par l'ARP (auteurs-réalisateurs-producteurs). Cette semaine, c'est au tour de Claude Lelouch de répondre aux questions que susciteront les projections de *l'Amour avec des si* (1962) et de *Une fille et des fusils* (1964).

Le mercredi 13 avril. Rencontre avec Claude Lelouch à 19 heures. Au cinéma Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon, Paris (17è). Tél. : 43-29-79-89.

Un Américain à l'Opéra

Gene Kelly et Leslie Caron dansent sur la musique de George Gershwin, dans un Paris repeint aux couleurs de l'impressionnisme, filmé par les caméras de Vincente Minnelli : *Un Américain à Paris* demeure un des sommets de la comédie musicale. La salle de l'Opéra Garnier lui sera un écrin de rêve.

Le dimanche 17 avril à 19 h 30, salle de l'Opéra de Paris Garnier. Tél. : 47-42-53-71.

FESTIVALS

Baby Cart

Duels au sabre, combats à cent contre un, héros invincible contre ignobles « méchants », débordements sanglants auxquels la chorégraphie permet d'atteindre une singulière beauté : née de la tradition épique japonaise, la saga *Baby Cart* se nourrit de l'influence du western italien et des films de kung-fu chinois. Adaptés de la bande dessinée de Kazuo Koike et Goseki Kojima, réalisés entre 1972 et 1975, les six films de la série font l'objet d'un véritable culte au Japon. Les trois premiers furent réalisés par Kenji Misumi, spécialiste du film de sabre qui signa également le cinquième, les deux autres par Buichi Saito et Tsutomu Nakamura. C'est avec *le Sabre de la vengeance* que s'ouvre le cycle des aventures de Itto Ogami, le seul homme autorisé à décapiter les seigneurs condamnés à se suicider : après l'assassinat de son épouse et de toute sa famille par un groupe de *ninjas*, il devient un loup solitaire, qui erre sur les routes en compagnie de son fils âgé d'un an, dont la présence accentue l'étrange poésie de l'ensemble.

A partir du 13 avril, en exclusivité au cinéma l'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris (6è). Tél. : 45-44-28-80.

Edgardo Cozarinsky au Jeu de paume

Cinéaste et écrivain argentin exilé à Paris depuis 1974, Edgardo Cozarinsky a réalisé seize films, longs et courts, où il privilégie *« l'exil comme forme géographique de la nostalgie »* (*Guerriers et captives*) et s'intéresse plus particulièrement aux écrivains : *la Guerre d'un seul homme*, adaptation des *Journaux parisiens* d'Ernst Jünger, et des portraits de Mary McCarthy, Jean Cocteau ou Jorge Luis Borges. Le Jeu de paume propose une rétrospective de son œuvre et une série de rencontres et de conférences.

Jusqu'au 29 mai, à la galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris (1er). Tél. : 47-03-12-50.

Rectificatif

Le numéro de téléphone indiqué dans le supplément Art et Spectacles du 7 avril pour le cinéma Le Champo, 51, rue des Ecoles (5e), où est organisée la rétrospective Roman Polanski, était erroné. Le bon numéro est le 43-54-51-60.

LES ENTRÉES A PARIS

Sept dont quatre. Sept nouveautés quêtaient les faveurs du public en ce début de congés scolaires, quatre tirent leur épingle du jeu. Trois films américains, confortablement installés dans de larges circuits de plus de 30 écrans, dominent les débats : *Guet-apens* à 85 000, *Terrain miné* à 56 000, et *Wayne's World 2*, décevant à seulement 35 000. Face à eux, *Pas très Catholique* fait vaillante figure, avec 32 000 entrées dans seulement dix salles.

Disney hors d'atteinte. Comme il est d'usage durant les vacances, c'est la reprise d'un dessin animé, *les Aristochats* en l'occurrence, qui tient le haut du box-office, avec plus de 100 000 jeunes spectateurs dans une énorme combinaison de 44 salles, dont 29 en banlieue (210 000 en quinze jours).

L'ordre règne. Guère de surprises non plus dans le reste du classement, où les « gros porteurs » des semaines précédentes poursuivent leur trajectoire. *Philadelphia*, qui a sans doute bénéficié de la « soirée sida » du 7 avril, attire encore 75 000 spectateurs en cinquième semaine (total : 450 000). Sur la même durée, *la Cité de la peur* en est à 372 000, tandis qu'avec une semaine de plus *la Liste de Schindler* atteint 457 000. *Sister Act acte 2* leur emboîte le pas en mineur, avec 194 000 spectateurs en trois semaines. Quant à *Madame Doubtfire*, elle pousse doucement son balai vers le million d'entrées Paris-périphérie. Et les 5 millions en France.

J.-M. F.

★ *Chiffres* : le Film français.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex





Le Monde
PUBLICITE
Président directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Isabelle Tsaïdi
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.



Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation ou 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

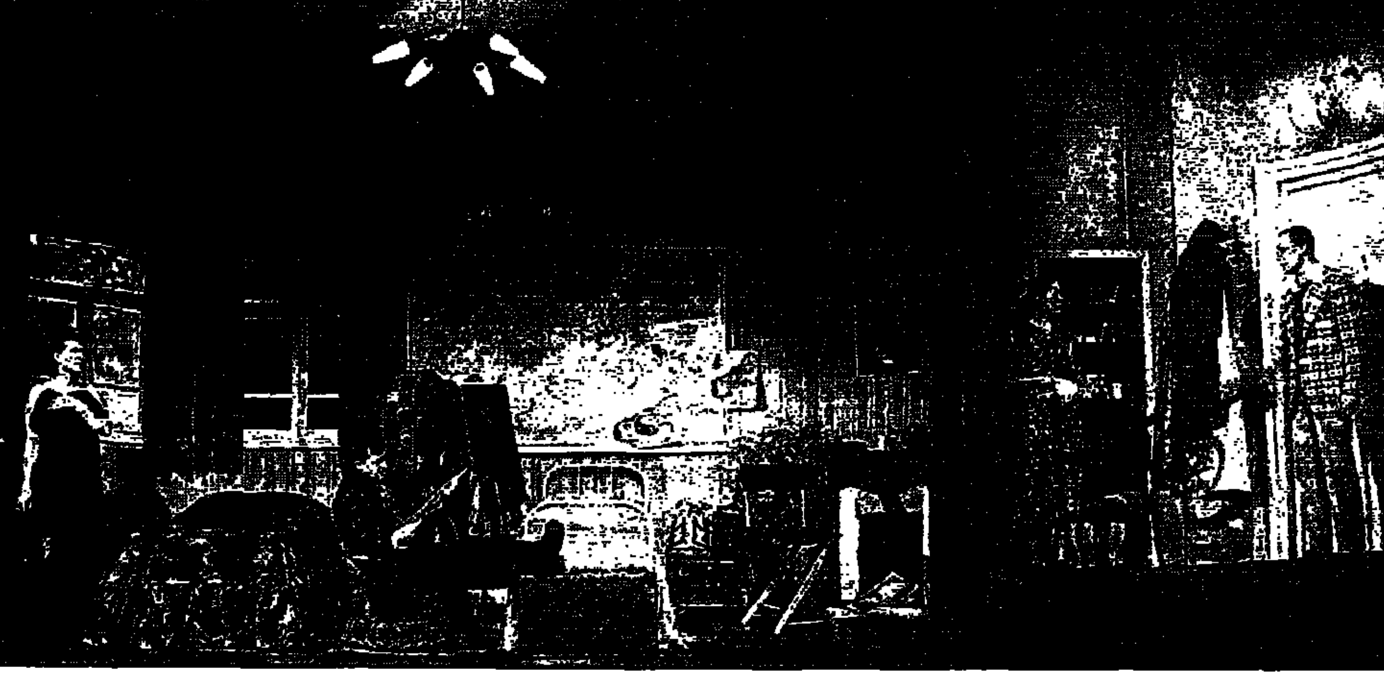
ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO



Théâtre

Frontières floues

Quelles sont, en ces temps d'incertitude, les frontières entre hier et aujourd'hui, entre le rire et la colère, l'enfant et l'adulte, le vendeur et l'acheteur, la détresse et l'espoir, le rêve et la réalité, entre l'amour et le cynisme, la confession et l'affabulation... On transpose les classiques à notre époque, on mêle la parole à la chorégraphie, les stars de cinéma retrouvent ou découvrent les planches, les acteurs incarnent des animaux. Ce n'est pas du délire, c'est le théâtre. C.G.



BRIGITTE ENGUERAND

Les Trois Sœurs Dans une ville de garnison d'un pays de l'Est, d'un pays endormi, des soldats sans guerre tuent le temps, des filles sans père ni avenir rêvent d'une impossible évasion. La vision de Tchekhov par Matthias Langhoff est dure, impitoyable, sardonique, superbe.

Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Hélier, 35000 Rennes. Le 13 avril, 19 heures ; les 14, 15, 16 et 19, 20 h 30 ; le 17, 16 heures (et les 20, 21 et 22). Tél. : 99-31-12-31. Durée : 3 heures. De 25 F à 100 F.

NOUVEAUTÉS

La Femme changée en renard

d'après David Garnett, mise en scène de Didier Bezace, avec Christophe Grundmann, Serpentine Teyssier et Benoît Muracciole.

Le roman de David Garnett raconte l'histoire d'un gentleman tiré à quatre épingles, amoureux d'une femme métamorphosée en renarde, au point de négliger son apparence, pour tout dire, de se comporter en renard. Transformer des acteurs en animaux n'est pas évident. En fait, il ne s'agit pas d'une version hard de *Chantecler*, mais de *« concrétiser sur la scène les échos que le roman a éveillés en nous à la lecture »*...

Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 19 avril. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F.

Inventaires

de Philippe Minyana, mise en scène de Pierre Vincent, avec Corinne Bastat, Pascale Poirel et Dominique Zenou.

Trois femmes font l'inventaire de leur vie. Pas beaucoup de bonheurs, des luttes incessantes, des colères saines, et les mots sans fards qui vont avec ces vérités toutes nues.

Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 14 avril. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 10. De 65 F à 135 F.

La Muria du feu

de Bernard Martin, mise en scène de l'auteur, avec Baya Belal, Nathalie Cario, Véronique Delarché, Christian Dupont, Jean-Claude Frigoult, Bernard Martin, Sabine Messina, Agathe Pfauvadel et Bruno Secchi.

En musique, en théâtre, en danse, le mythe de Médée, l'enchanteresse qui, par amour, donna sa vie à un homme et en fit un héros, et qui, pour le punir de sa trahison, sacrifia leurs enfants aux dieux.

Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, 19e. A partir du 13 avril. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-38-22-58. Durée : 1 h 30. De 60 F à 100 F.

PARIS

Baal

de Bertolt Brecht, mise en scène d'Anita Picchiarini, avec Marc Berman, Brice Beaugier, Michelle Brûlé, Bruno Choël, Christine Joly, Dominique Leconte, Stéphane Naigeon, Baptiste Roussillon, Martine Thinières et Bénédicte Wenders.

Brecht avait vingt ans quand il a écrit l'histoire de ce garçon en quête d'inconnu, héros rimbaldien, aventurier des villes, victime de ses rêves, et que le spectacle enferme en même temps que les spectateurs dans un espace forain, beau et mélancolique.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F.

Dernière représentation le 17 avril.

Les Caprices de Marianne

d'Alfred de Musset, mise en scène de Lambert Wilson, avec Laure Marsac, Luciana Castellucci, Anouk Ferjac, Fabrice Michel, Bernard Musson, Louis Navarre, Pierre Val et Lambert Wilson.

En déplaçant l'intrigue de Musset en un passé très proche, Lambert Wilson a voulu montrer que le romantisme est affaire de génération plus que d'époque. *Que les déchirements de la passion*, les ambiguïtés de l'amour sont de tous les temps, qu'en tout temps la jeunesse est cruelle, et fragile.

Bouffes-du-Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 30. De 40 F à 120 F.

Le Chasseur de lions

de Javier Tomeo, mise en scène de Jean-Jacques Préau, avec Charles Berling.

Monologue d'un macho miteux, dominateur et timoré. Un affabulateur qui ne possède pas un vocabulaire digne de son imagination. Ça ne l'empêche pas de draguer *au téléphone, avec une obstination*, et pourrait-on dire, un courage, une sincérité qui le rendent irrésistible. Il faut dire qu'il est servi par Charles Berling, acteur hors pair, à l'aise dans l'humour sec de cette histoire équivoque.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 h 05. De 60 F à 120 F.

Les Fourberies de Scapin

de Molière, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Smaïn, Henri Courseaux, Georges Montillier, David Brécourt, Mouss Diouf, Agathe Boisseau, Nathalie Bolleau, Laurent Montagner, Bruno Flender et Stéphanie Draber.

Encore une fois, on déplace un classique dans les temps d'aujourd'hui, ce qui peut se justifier lorsque Smaïn joue Scapin, personnage proche de celui qu'il a imposé au music-hall, marginal débrouillard, que son état social et sa générosité poussent dangereusement aux frontières de la légalité.

Gymnase Marie-Bell, 38, bd Bonne-Nouvelle, 10e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-46-79-79. Durée : 1 h 40. De 100 F à 230 F.

Fous des Folies

d'Alfredo Arias, mise en scène de l'auteur, avec Philippe Choquet, Nadir Elie, Marie-José Escobar, Jacques Haurogné, Christiane Maillard, Liza Michael et Mouron.

Le printemps tarde, mais les Folies-Bergère *ruissellent de chansons, de musique*, de danse, de gags, de gaieté, et bien entendu de paillettes et de strass. Pendant la pluie, la fête continue.

Folies-Bergère, 32, rue Richer, 9e. Du mardi au jeudi à 21 h 15, le vendredi à 20 h 30. Tél. : 44-79-98-98. Durée : 2 heures. De 152 F à 670 F.

Les Libertins

de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Stéphane Freiss, Isabelle Gélinas, Maïa Simon, Isabelle Renauld, Roger Planchon, Gilles Gaston-Dreyfus, Michel Voïta, Yan Duffas, Yveline Hamon, Paolo Graziosi, Cécile Paoli et Jean-Paul Comart.

Des enfants qui s'aiment et des philosophes de l'amour. Un goût de liberté, une société décadente saisie par les utopies de la Révolution. Une grande saga joyeuse, et des comédiens magnifiques. Dont Roger Planchon lui-même, qui se fantasme en évêque homosexuel.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 h 15. De 80 F à 150 F.

Oleanna

de David Mamet, mise en scène de Maurice Bénichou, avec Charlotte Gainsbourg et Maurice Bénichou.

Rapports de force entre une adolescente révoltée et son professeur trop bien installé dans ses certitudes. La situation est banale, mais David Mamet est un esprit tordu, et Charlotte Gainsbourg est d'une vérité presque effrayante.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 25. De 110 F à 200 F.

RÉGIONS

Villeneuve-d'Ascq

Dans la solitude des champs de coton

de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Philippe Sireuil, avec Philippe Jeusette et Christian Maillet.

Rencontre entre un dealer qui n'a que lui à proposer, et un client qui ne veut rien entendre. Dans cette pièce, Bernard-Marie Koltès a rassemblé le plus beau de sa poésie nocturne, et du malheur d'aimer.

La Rose des vents, bd Van-Gogh, 59000 Villeneuve-d'Ascq. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 20-91-02-02. Durée : 1 h 15. 90 F et 110 F.

Dernière représentation le 16 avril.

Caen

L'Enfant d'Obock

de Daniel Besnehard, mise en scène de Claude Yersin, avec Françoise Bette, Yves Prunier, Gauthier Baillot, Gilles Dao, Karim Belkhadra, Jules-Emmanuel Eyoum Deido et Patrick Moutreuil.

Obock est une ville de garnison pour légionnaire. Daniel Besnehard n'a pas écrit un documentaire sur ce « corps d'élite », ni une vision romanesque façon *la Bandera*. Ce serait plutôt un chœur disant le conflit entre vie privée et servitudes militaires.

Théâtre, 32, rue des Cordes, Caen. 19, 20 et 21 à 20 h 30. Tél. : 31-46-27-29. Durée 2 h 30. Places 85 F et 105 F.

Toulouse

La Fille bien gardée

d'Eugène Labiche, mise en scène de Michel Raskine, avec Luc-Antoine Diquero, Arno Feffer, Marief Guittier, Jean-François Lapalus, Virginie Michaud et Marie-Christine Orry.

Mésaventures d'une fillette délurée – Jean-François Lapalus en robe d'organdi – *qui, à force de criailleries, convainc* les domestiques de l'emmener au bal. Et là, elle se fait enlever par des militaires... Quiproquos, imbroglios, du Labiche tout pur, un spectacle violent et subtil, qui rejette toute grivoiserie, et qui, grâce aux comédiens, prend une couleur d'humanité.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. Le mercredi à 19 h 30, du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 61-25-66-87. Durée : 1 h 20. 105 F et 120 F.

Dernière représentation le 16 avril.

Montpellier

Fin de partie

de Samuel Beckett, mise en scène de Charles Tordjman, avec Philippe Fretun, Daniel Martin, Gilette Barbier et Jean-Claude Perrin.

La pièce la plus noire de Beckett jouée par des comédiens jeunes, acquiert une force inattendue, une sorte de comique farouche, grinçant, qui parvient à faire reculer le désespoir, à le montrer comme en transparence.

Centre dramatique national, 34000 Montpellier. Les mercredi et jeudi à 19 heures, les vendredi et samedi à 20 h 45, le dimanche à 18 heures. Tél. : 67-52-72-91. Durée : 1 h 50. De 70 F à 105 F.

Dernière représentation le 17 avril.

Nancy

Visiteurs

de Botho Strauss. Mise en scène de Michel Didym et René Loyon. Avec René Loyon, Alexis Nitzer, Florence Giorgetti, Catherine Kocher-Matisse, Aladin Reibel, Chantal Mutel, Aristide Delmonico, Philippe Frecon, Bénédicte Charton, Claude Monnoyeur.

Considéré comme l'auteur allemand le plus berlinois, Botho Strauss est cependant joué depuis longtemps chez nous, mais cette pièce-ci est une création en France.

Théâtre de la Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54014 Nancy. 15, 16, 19, 20, 21, 22 avril à 20 h 45. Tél. : 83-37-42-42. Durée 2 h 20. Places 45 F, 70 F, 90 F.

Danse

Paris

Ballet Ethery Pagava

Ethery Pagava : Miro.

Un des rares lieux parisiens à présenter des œuvres pédagogiques pour la jeune classe. La peinture de l'Espagnol se prête aux variations musicales et chorégraphiques.

Théâtre du Jardin d'acclimatation, 14 h 30, les 19, 20, 21 et 26 ; 14 h 30 et 20 h 30, le 22. Tél. : 40-67-97-86. De 15 F à 22 F.

Saint-Germain-en-Laye

Ballet Roland Petit

Charlot danse avec nous

En tournée avec plusieurs pièces de son répertoire, Roland Petit est *partout*. De bonnes pièces et de plus discutables. Ce *Charlot* est à classer parmi les heureuses surprises. Alors...

Saint-Germain-en-Laye. Théâtre Alexandre-Dumas, 16 heures, le 17. Tél. : 30-87-07-07. 200 F.

Châteauvallon

William Petit

Aux Rois couverts de cendres

Une danse inspirée du *Livre des morts égyptien*, créée au Caire, avec sept interprètes qui sont aussi sept conteurs. Un voyage rythmé par la voix de Sheïka Rabia. Si William Petit s'est débarrassé de ses tics « mode », cette création promet d'être intéressante.

TNDI/Châteauvallon, le 15 avril, à 21 heures. Tél. : 94-24-11-76. De 50 F à 90 F.

Charleroi

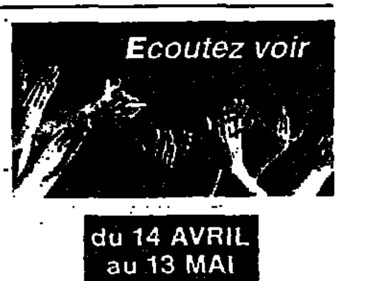
Biennale internationale Charleroi/Danses

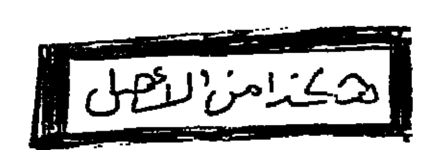
Corps et machines

Créée à l'initiative de Frédéric Flamand, une excellente biennale, conviviale, inventive, résolument ouverte sur la création et la recherche. Un très beau thème, « Corps et Machines », pour un programme où l'on a envie de tout voir. Frédéric Flamand et le plasticien Plessi, en ouverture, continuent leur travail *de collaboration avec Ex machina*. Philippe Decouflé aligne les machineries et les gags visuels de ses *Petites Pièces montées*, Angelin Preljocaj, ses machines-célibataires de *Liqueurs de chair*, Michèle-Anne de Mey, les trapèzes de *Pulcinella*. Nadine Ganase, Vera Mantero, Hervé Robbe, Nicole Mossoux/Pierre Bonté, V-Tol, Claudio Bernardo, Jean-Marc Matos, le Theater der Klänge illustreront, chacun à leur manière, les stratégies de la réalité et du vir tuel. Des Américains et des Québécois sont conviés à partager ces nouvelles perspectives offertes à la danse. Colloque intéressant et *exhaustif sur les « machines à* danse » (programmes et logiciels) et les « machines qui dansent » (technologies robotiques intégrées à la danse). On rêve déjà du *Cabaret futuriste* de Pier Paolo Koss, de Michèle Noiret et de Brygida Ochaïm. Et Pierre Henry accompagnera *l'Homme à la caméra*, de Dziga Vertov.

Du 18 au 30 avril, 45, rue du Fort, 6000 Charleroi. Tél. : 071/31-12-12, de 10 h 30 à 18 heures.

Théâtre : Colette Godard
Danse : Dominique Frétard





Musique

Capitale cosmopolite

Paris offre chaque semaine son lot de spectacles dits de « musiques du monde », dont la qualité, la richesse ne font pas place au doute. D'Égypte, de Somalie nous arrivent, bardes itinérants et adeptes du soufisme, des voix ancestrales et bouleversantes. Du tango d'Argentine, du blues africain, du mambo des îles, du chant indien, et, parfois, de la chanson italienne ou du rock espagnol – l'Europe est souvent lointaine. A l'Institut du monde arabe, au Théâtre de la Ville, au Hot Brass, au New Morning ou au Passage du Nord-Ouest, des programmateurs rejoignent le goût de leur public pour l'émotion, le voyage, et les effets croisés du rayonnement culturel. Paris est un monde. C'est un privilège rare. Pour l'avoir négligé, beaucoup de capitales ont pris des allures provinciales. C'est un héritage que de stupides histoires de visas refusés, de crédits en réduction n'acculeront jamais à l'étouffement. On l'espère.

V. Mo.

ÉVÉNEMENTS

Ariane et son gentilhomme à Lyon

Une nouvelle production, et un peu plus que cela encore : une idée. Elle commence par *le Bourgeois gentilhomme*, M. Jourdain y chante en allemand sur une musique de Richard Strauss. Puis l'intermède turc qui coupe la pièce de Molière (adaptée par Hofmannsthal) est occupe par l'*Ariane à Naxos* des mêmes Strauss et Hofmannsthal. Soirée en forme de poupées russes puisqu'*Ariane* est déjà, en soi, de l'opéra dans l'opéra.

R. Strauss : Ariane à Naxos. Ernst Theo Richter (M. Jourdain), Margaret Price (Ariane), Robert Schunk (Bacchus), Sumi Jo (Zerbinette), Thomas Mohr (Arlequin), Markus Schäfer (Brighella), Steven Cole (Scaramouche), Orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction), Ernst Theo Richter (mise en scène). Opéra Nouvel, 20 h 30, le 19 ; 19 h 30, le 21 ; 17 heures, le 24. Tél. : 78-28-09-60. De 70 F à 290 F.

Dominique A, les charmes de la réduction

Dominique A, son synthétiseur portable, son batteur épisodique, ses chansons dépouillées, sa concentration sans objet, sa voix en vertige. Des mots, Dominique A a fait des musiques en lignes serrées, et introduit une nouvelle manière d'envisager le divertissement et le sérieux : toujours sur le fil, dans une expression minimale.

Passage du Nord-Ouest, 19 heures, les 13 et 14. Tél. : 47-70-81-47. 100 F.

Pierre Vassiliu, d'attaque

Vassiliu n'a jamais cessé de protester contre la vie occidentale et moderne. La course lui sied mal, la concurrence pis encore. Vassiliu préfère les douceurs tropicales et les sagesses africaines. Il déteste se faire racketter par les impôts, les péages obligatoires d'autoroute, les carriéristes et les politiciens. Son dernier album, *La Vie ça va*, parle aussi du sida, des moustiques et du paludisme. Tempos variés, moustache en bataille, flegme sur fond de percussions et de guitares perlées.

Bataclan, 20 h 30, les 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21 et 22. Tél. : 47-00-55-22. 165 F.

Sheikh Ahmad Barrayn, l'Egypte soufie

Les Musicales de l'Institut du monde arabe continuent d'explorer des territoires mal connus de la musique arabe. Sheikh Ahmad Barrayn, originaire de la Haute-Egypte, chante les louanges du Prophète, traverse les frontières étroites de l'amour sacré et de l'amour profane. Aveugle, muni d'un tambourin *riqq* et d'une voix éraillée, il mène l'auditoire au *taârab*, l'extase, avec une fausse timidité, née d'un intense regard intérieur. La longue flûte *ghâb* et la timbale de cuivre *naqrazan* l'aident dans sa recherche des profondeurs de l'émotion.

Institut du monde arabe, 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 40-51-38-37. 90 F.

BRIGITTE ENGUERAND

Delavault, retour au cabaret

Carrière idéale de musicienne : Carmen chez Peter Brook, toute sa place dans l'opéra de répertoire, l'abattage nécessaire dans Offenbach, mais des velléités de chercheuse buissonnière, et de chef d'entreprise, creusant dans les bibliothèques pour débusquer en chansons l'âme de la révolution de 1789, ou tirant avec tendresse les poils de la barbe d'Erik Satie. Hélène Delavault, toujours entre deux pistes, se lance à nouveau sur celle du cabaret en compagnie de son pianiste-complice, Yves Prin. Allemand (Eisler/Brecht). Français (Messager/Guitry, Supervielle/Milhaud). La famille de Delavault ne connaît ni frontières ni nations.

Du 19 au 29 avril, Théâtre du Rond-Point à Paris, 20 h 30, 120 et 150 F. Tél. : 44-95-98-00.

CLASSIQUE

Werther. A commencer par la présence du ténor espagnol Alfredo Kraus dans le rôle-titre, spécialiste incontesté de ce répertoire, tout est réuni pour que cette production, venue de Nancy, soit une réussite. L'ennui, pourtant, s'installe vite car tout, pour l'œil, y est d'un conventionnel affligeant. *Massenet : Werther. Alfredo Kraus, Luca Lombardo, Christian Papis (Werther), Martine Dupuy, Martine Olmeda, Béatrice Uria-Monzon (Charlotte), Catherine Dubosc, Laurence Janot (Sophie), Didier Henry (Albert), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Orchestre symphonique français, Laurent Petitgirard (direction), Gilbert Blin (mise en scène). Opéra-Comique. Salle Favart, 19 h 30, les 13, 15, 16, 19, 20 et 22 ; 16 heures, le 17. Tél. : 42-86-88-83. De 50 F à 490 F.*

Orchestre de Paris. *« Fantaisie pour violon avec orchestre et harpe utilisant librement des mélodies populaires écossaises »* : l'œuvre de Bruch, en cinq mouvements, n'est pas réellement un concerto. Mais il est bon de vérifier la supériorité technique et stylistique du plus émouvant virtuose de l'archet du moment sur un autre terrain que celui du sempiternel *Concerto* de Mendelssohn ! *Glinka : Rouslan et Ludmila, ouverture. Bruch : Fantaisie écossaise. Tchaïkovski : Symphonie nº 4. Gil Shaham (violon), Orchestre de Paris, Christoph Eschenbach (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, les 13 et 14. Tél. : 45-63-07-96. De 60 F à 240 F.*

Orchestre national de France. Hommage à un grand compositeur polonais récemment disparu et retour d'une violoniste canadienne déjà venue en tournée avec l'Orchestre de Montréal et qui mérite l'attention avec laquelle Charles Dutoit, également patron du National, accompagne sa carrière. Leonard Slatkin vient de quitter l'Orchestre de Saint-Louis pour remplacer Rostropovitch aux commandes des musiciens de Washington. Chef d'une efficacité remarquable. *Liszt : Orphée. Szymanowski : Concerto pour violon et orchestre nº 2. Bartok : Concerto pour orchestre. Chantal Juillet (violon), Orchestre national de France, Leonard Slatkin (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 14. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F.*

Orquestra de Cambra Teatre Lliure de Barcelone. Compositeur catalan né en 1893, Federico Mompou, maître de l'épure et grand architecte du silence, a laissé, parmi d'autres œuvres chorales, pour l'essentiel inconnues, ces *Improperios* qui s'inspirent de la pureté grégorienne. On redécouvre en ce moment la musique de Mompou. Pour ce qu'on en a entendu, elle n'a pas d'équivalent dans ce siècle. Elle représente le courant de la Nouvelle Simplicité, à l'espagnole. Elle rencontre ici les interprètes qui lui sont, par affinités culturelles et linguistiques, destinés. *Falla : L'Amour sorcier. Mompou : Los Improperios. Ginesa Ortega (mezzo-soprano), Jorge Chamine (baryton), Chœur de Valencia, Orquestra de Cambra Teatre Lliure de Barcelone, Josep Pons (direction). Palais de l'Unesco, 20 h 30, le 14. Tél. : 45-68-17-13. 80 F.*

Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France. Encore un programme hors normes, réunissant le mystique auteur suisse et le plus métaphysique des post-romantiques autrichiens dans de grandes œuvres symphoniques ou chorales à peu près jamais exécutées chez nous. *Martin : Jedermann. Bruckner : Grand'Messe. Pamela Coburn (soprano), Jadwiga Rappé (mezzo-soprano), Marc Clear (ténor), Monte Pederson (baryton), Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, le 15. Tél. : 45-61-06-30. De 80 F à 190 F.*

Nobuko Imai, Trio Fontenay. Le « Salon romantique », formule inventée et maintenue par Radio France, se transporte à Gaveau un samedi après-midi et convie une altiste japonaise hors pair à rejoindre le plus harmonieusement soudé des trios avec piano du moment. *Mendelssohn : Trio pour piano, violon et violoncelle op. 49. Beethoven : Variations sur un thème de la Flûte enchantée de Mozart. Brahms : Trio pour piano, violon et violoncelle op. 8. Schumann : Quatuor pour piano et cordes op. 47. Nobuko Imai (alto), Trio Fontenay. Salle Gaveau, 14 h 30, le 16. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 120 F.*

Rachel Yakar, Françoise Biscara, Quatuor Parisii. Le 17, à 16 h 30, au Musée d'art moderne, trois musiciens de l'Ensemble InterContemporain créent *le Temps du souffle 2*, de Gilbert Amy. L'œuvre donnée le lendemain et signalée ci-dessous n'est pas une création mondiale mais elle vient opportunément compléter le portrait d'un compositeur presque devenu un « classique » de notre époque, qui succéda à Pierre Boulez aux commandes du Domaine musical à partir de 1967. *Debussy : Syrinx, Poèmes de Stéphane Mallarmé, Prélude à l'après-midi d'un faune. Amy : D'un désastre obscur, Après D'un désastre obscur. Hindemith : Hérodiade. Louvier : Cantique de saint Jean. Sauguet : Renouveau. Milhaud : Chansons bas. Vellones : Sainte. Ravel : Sainte, Poèmes de Stéphane Mallarmé. Rachel Yakar, Françoise Biscara (sopranos), Michel Moraguès (flûte), David Walter (hautbois), Pascal Moraguès (clarinette), Patrick Vilaire (basson), Pierre Moraguès (cor), Dominique Desjardins (contrebasse), Claude Lavoix, Alain Louvier (piano), Quatuor Parisii. Théâtre national de la Colline, 20 h 30, le 18. Tél. : 43-66-43-60. 100 F.*

Alceste. Une production des Festwochen de Vienne. On ne peut s'empêcher de penser que ce drame chanté, créé en 1767, et dont l'objet est de glorifier l'amour conjugal, « flottera » quelque peu sur l'immensité du plateau de la Bastille. Même si l'exécution réunit une armada de choristes, un orchestre bien fourni en instruments modernes et de vraies voix de « grand opéra ». Maria Ewing n'est, hélas !, pour le volume vocal, ni Jessye Norman ni Callas ! *Gluck : Alceste. Maria Ewing (Alceste), Gary Lakes (Admète), Philippe Rouillon (le grand prêtre), Jean-Luc Viala (Evandre), Boris Martinovic (Apollon, l'oracle), Natale de Carolis (Hercule), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Graeme Jenkins (direction), Achim Freyer (mise en scène). Opéra-Bastille, 19 h 30, les 20, 22, 26, 28 et 30 avril et le 3 mai. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.*

Kim Kashkashian, Bernard Greenhouse. Une petite semaine après Nobuko Imai, voici Kim Kashkashian, autre star féminine de l'alto, en compagnie d'un quatuor qui a hérité des vertus du grand style germanique, le sucre autrichien en moins. Quatuor typiquement brahmsien, donc. *Brahms : Sextuors à cordes op. 18 et 36. Kim Kashkashian (alto), Bernard Greenhouse (violoncelle), Quatuor Vogler. Auditorium du Louvre, 20 h 30, le 20 ; 12 h 30, le 21. Tél. : 40-20-52-29. De 50 F à 130 F.*

Marseille

Salomé. Charles Roubaud était ce metteur en scène qui, sans luxe, et sans esbrouffe, avait donné aux Marseillais une des visions les plus subtiles et les plus accomplies de *la Femme sans ombre* de Richard Strauss, œuvre immontrable s'il en est. On retrouve dans cette distribution de *Salomé* Jean-Philippe Lafont, naguère (Paris-Châtelet) Barak lumineux de musicalité et d'humanité simple, possible Jochanaan ? Un beau pari tenté. Jones, Rysanek, les « arrières », si l'on peut dire, sont assurés. Direction Baudo : on demande vraiment à écouter de près. *R. Strauss : Salomé. Gwyneth Jones (Salomé), Leonie Rysanek (Hérodias), Ragnar Ulfung (Hérode), Jean-Philippe Lafont (Jochanaan), Peter Jeffes (Narraboth), Adrienne Mille (le page d'Hérodias), Orchestre philharmonique de Marseille, Serge Baudo (direction), Charles Roubaud (mise en scène). Opéra, 16 heures, le 17 ; 20 h 30, les 20, 23 et 26. Tél. : 91-55-00-70. De 190 F à 270 F.*

JAZZ

Justin Robinson Quartet Brooklyn – grand pourvoyeur de musiciens des nouvelles générations ; saxophone alto – grand instrument de référence toujours en vogue ; présent aux côtés des chanteurs (Jimmy Scott, Betty Carter) – ce qui est un signe d'élection ; auteur d'un *Just in time* remarqué (avec l'écurie Polygram Kenny Barron, Eddie Henderson) ; membre émérite des Harpers Brothers – ce qui est une jolie carte de visite ; entouré d'un excellent trio maison (Olivier Hutman, piano ; Thomas Bramerie, basse ; George Brown, batterie). *La Villa, 22 h 30, les 13, 14, 15, 16, 18 et 19. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.*

Aldo Romano Trio Le plus poétique des batteurs européens, Aldo Romano, suivi dans le même lieu, le Duc des Lombards, d'Alain Brunet (le 17), de Bobby Rangell (les 18 et 19) et de Faton Cahen (les 20 et 21), c'est un petit festival dans une brasserie agréable. *Au duc des Lombards, 22 h 30, les 15 et 16. Tél. : 42-33-22-88.*

Louis Smith, Michel Sardaby Trio Le plus intégralement jazz (avec Alain Jean-Marie) des pianistes antillais. Sardaby est beaucoup plus connu à New-York qu'à Paris, à Paris qu'à Eurodisney. *Chessy. Manhattan Jazz Club, 21 heures, les 19, 20, 21, 22 et 23. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.*

Dominique Pifarély, Marc Ducret, Michel Godard. Un trio atypique (violon, guitare, tuba) ; trois des représentants les plus inspirés de la nouvelle garde ; l'autre idée du jazz. *Montreuil. Instants chavirés, 21 h 30, le 19. Tél. : 42-87-25-91. De 50 F à 80 F.*

ROCK

Chelsea. Discrets représentants d'un rock tellement anglophile qu'il ne peut être que français, Chelsea flirte avec le brio, se retient un peu trop, est en groupe en perpétuel devenir. *Passage du Nord-Ouest, 19 heures, le 15. Tél. : 47-70-81-47. 100 F.*

Soon E MC. Espoir du rap français, Soon E MC cultive ses liens avec le jazz, un peu à la manière des nouveaux rappers londoniens. *Hot Brass, 21 heures, le 17. Tél. : 42-00-14-14. 110 F.*

Canned Heat. Des générations entières de musiciens se sont succédé sous le label Canned Heat, toujours pour jouer – chacun à leur manière – un blues électrique, simple et chaleureux. *New Morning, 20 h 30, le 18. Tél. : 45-23-51-41. 120 F.*

Amos Garrett. Virtuose de la guitare, musicien méconnu qui a trouvé ces derniers temps le chemin de Paris pour la plus grande joie des amoureux des soirées comme là-bas (Flagstaff Arizona ou Athens Georgia) *New Morning, 20 h 30, le 19. Tél. : 45-23-51-41. 110 F.*

CHANSON

Julien Clerc. Alors que paraît l'album en public de ses concerts de l'hiver de l'Olympia, Julien Clerc vient donner satisfaction à ses très nombreux fans frustrés de n'avoir pu applaudir Juju revenu, et c'est un bien, à une salle à sa dimension chaleureuse. *Olympia, 20 h 30, les 13, 14, 15 et 16 ; 17 heures, le 17. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 250 F.*

Les Pires. Joyeux, influencés par l'esprit de la danse et les grandes fêtes à inspiration d'Europe centrale, les Pires jouent de la clarinette, montent des gags, chantent en s'amusant, comme si Paris était une guinguette des bords de Marne. *Sentier des Halles, 22 h 15, jusqu'au 16 avril. Tél. : 42-36-37-27. 50 F.*

MUSIQUES DU MONDE

Sandra Rumolino. Du tango, comme sait en offrir les Trottoirs de Buesnos-Aires : léger, sentimental. Sandra Rumolino a des accroche-cœur, un regard de velours, et un chant rauque qui ne lâche pas l'auditoire. *Trottoirs de Buenos-Aires, 22 h 30, les 13, 14, 15, 16 et 19, jusqu'au 10 mai. Tél. : 40-26-28-58. De 50 F à 100 F.*

Abdel Gadir Salim. Un jeune homme d'âge (très) mûr, Nubien et chanteur populaire, qui mène son orchestre et son public à la baguette, en pratiquant un *groove* égyptien très dansant, version arabe du *beat* d'Afrique de l'Ouest. *Passage du Nord-Ouest, 22 heures, le 20. Tél. : 47-70-81-47. 110 F.*

Musique de Somalie. Le public français a découvert l'Éthiopie et sa musique lors de concerts (à la Grande Halle de la Villette ou au Théâtre de la Ville) ou par des disques (celui de Mahmoud Ahmed et du Roha Band, par exemple), mais la culture et la musique du pays voisin, la Somalie, reste inconnue. Abdullahi Qarshe et Ahmed Hadaydi (tambourin *daf* et luth) sont des bardes sédentarisés à Mogadiscio qui chantent les longs poèmes de la tradition : louanges, morale et critiques des assemblées politiques, chants guerriers, longues méditations. *Théâtre du Rond-Point, les 15, 16 à 19 heures, le 17 avril à 15 heures. Tél. : 44-95-98-15.*

Classique : Anne Rey.
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

Plages musicales

Do, ré, mi, à Deauville. Les noms des mécènes, dont la louange couvre les premières pages du dossier de presse des Solfèges de Deauville, disent assez qu'on ne s'y retrouvera pas en blue-jean. Le récital Julia Migenes, qui ouvre le week-end, montre que les programmateurs ont hésité entre images de stars et stars authentiques. Mais bon. La soprano américaine dédie son récital, vendredi 15 avril, à l'anniversaire du débarquement américain. C'est humain quand le premier souci de la Carmen du film de Rosi est de remonter aux premières lignes. *Les Pêcheurs de perles* de Bizet, que Jacques Mercier, à la tête de son Orchestre d'Ile-de-France et d'une distribution plus qu'honorable dirige le lendemain, ne rompent pas avec le thème marin. Dimanche 17 avril, c'est la fête, avec un récital du pianiste Andreï Gavrilov, rapace de haute virtuosité, à 11 heures, et un face-à-face avec orchestre de deux monstres du bel canto, la soprano Katya Ricciarelli et la mezzo Lucia Valentini-Terrani, à 18 heures. Les places n'excèdent pas 300 F. (Les Solfèges de Deauville, les 15, 16 et 17 avril, tél. : 49-24-99-05.)

Le clavecin autrement à Marseille. On oublie un peu trop, en ces périodes de fusion, que des interprètes furent et continuent d'être à eux seuls de véritables catalyseurs de la création. Ainsi d'Elisabeth Chojnacka, claveciniste pour laquelle les compositeurs ont beaucoup écrit, et qui le leur a bien rendu en les faisant connaître au-delà de leurs frontières naturelles. Deux jours sont consacrés à cette entreprenante *propagandiste* de la musique de son siècle. Elle joue, jeudi 14 avril, un ensemble de partitions qui ont été écrites pour elle (de Solal à Xenakis). Elle se lance, vendredi 15, dans une soirée intitulée « Plus que tango » où des œuvres de Piazzola, Ohana, Prin et de l'Argentin Beytelmann s'insèrent entre des échos enregistrés de la voix de la grande chanteuse de tango Haydée Alba. (Elisabeth Chojnacka à la Cité de la musique de Marseille, les 14 et 15 avril, tél. : 91-39-28-28, 70 F le concert, 100 F les deux.)

D E L A S E M A I N E

Arts

Bleu, Bleu, Bleu

Un, deux, trois, ils sont tous là, les *Bleus* de Joan Miro. Trois grandes toiles, champs d'azur ponctués de rouge, qu'à chaque rétrospective du peintre on regrettait de savoir habituellement dispersées : II et III au Musée national d'art moderne, I dans une collection privée. Peu de temps avant son décès, Dominique Bozo avait réuni ses collaborateurs pour leur signifier sa volonté de rassembler enfin les éléments du triptyque. Une souscription fut lancée, complétée par une aide exceptionnelle du Fonds du patrimoine et du ministère de la culture et de la francophonie. L'ultime vœu du président du Centre Pompidou est exaucé et le Musée en profite pour présenter la quasi-intégralité de « ses » Miro. « Ces toiles sont l'aboutissement de tout ce que j'avais essayé de faire », disait le Catalan en 1961, alors que les trois Bleus étaient à peine secs. Plus de trente ans après, ils célèbrent à leur manière le centenaire d'un grand artiste, et la pugnacité d'un grand conservateur.

Centre Georges-Pompidou, galerie du Musée, 4e étage. Du 13 avril au 6 juin.

VERNISSAGES

Sol LeWitt

Notes de travail, mises au points, dessins plus élaborés en vue de la réalisation de structures primaires tridimensionnelles, et grands *Wall Drawings* acceptant désormais trapèzes, parallélogrammes et couleurs... Le minimaliste américain Sol LeWitt n'a pas cessé, depuis trente-cinq ans, de tirer des lignes, en géomètre et architecte, avec sensibilité aussi. 400 dessins sont exposés, moitié à Paris, moitié à Amiens.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Du 13 avril au 6 juin.

Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000 Amiens. Tél. : 22-92-06-76. Sauf lundi matin, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures. Du 15 avril au 6 juin.

Grenoble

Ilya Kabakov

On se perdra dans *l'Album de ma mère*, labyrinthe conçu par Kabakov, on voguera dans *le Bateau de ma vie*, encombré de ses souvenirs, ou sur *la Rivière souterraine dorée*. L'Ukrainien mélange habilement un genre désuet – l'autobiographie – et une conception très efficace des modernes installations. A cet artiste confirmé, le Magasin de Grenoble confronte un sculpteur lyonnais, Matthieu Manche, prix Georges-Boudaille 1992, et un architecte athénien, Andréas Angelidakis.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures. Du 17 avril au 17 juillet. 15 F.

PARIS

L'Art des sculpteurs taïnos

Les Indiens Taïnos peuplaient les grandes Antilles : Cuba, Saint-Domingue, la Jamaïque, où ils furent exterminés en un temps record par les Européens. Cent pièces présentées par Jacques Kerchache font découvrir leur art, jusque-là inconnu en France.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris-8e. Tél. : 42-65-12-73. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 29 mai. 40 F.

Art /Pays-Bays/ Vingtième siècle

En deux expositions : la première, intitulée « La beauté exacte », propose un parcours du symbolisme au Stijl. Il y est beaucoup question de Mondrian et de son abstraction, mais pas seulement. On y découvre aussi les réalistes de l'entre-deux-guerres, par exemple Charley Toorop. C'est une remarquable démonstration, à ne pas manquer (jusqu'au 17 juillet). L'autre, « Du concept à l'image », dans les salles de l'ARC, réunit dix artistes d'aujourd'hui. Elle est construite sur le même balancement entre réalité et abstraction (jusqu'au 12 juin)

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris-16e. Tél. : 40-70-11-10. Sauf lundi et fêtes, de 10 heures à 17 h 30, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. 45 F.

Pier Paolo Calzolari

Ce n'est pas le plus connu, en France tout au moins, des artistes liés de près à l'avant-garde italienne connue sous l'étiquette d'Arte Povera. S'il emploie, comme ses amis, des matériaux hétérogènes, et utilise par exemple le néon et le plomb, il se dégage peut-être plus que d'autres des contingences matérielles, pour planer dans les sphères de l'alchimie.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1er. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 29 mai. 35 F.

René Daniels

Le musée d'Eindhoven se présente à Paris, avec, pour commencer, une rétrospective René Daniels. Ce peintre néerlandais connu depuis la fin des années 70 peut jouer de motifs apparemment très simples, objets et formes plastiques éprouvées, pour traiter de l'ambiguïté de la représentation et de ses niveaux de lecture. Quelques-unes de ses œuvres figurent aussi dans l'exposition de l'ARC consacrée à l'art d'aujourd'hui aux Pays-Bas.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris-7e. Tél. : 47-05-85-99. Sauf lundi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 mai.

Nathalie Elemento, Chohreh Feyzdjou, Thomas Hirschhorn, E. Nussbicker

Quatre jeunes au banc d'essai comblent le rez-de-chaussée du Jeu de paume : Hirschhorn avec un déploiement de cartons et de petites images recupérés aux poubelles ; Feyzdjou avec une marée noire de rouleaux, de caisses et de flacons ; Nussbicker avec des équipements d'homme primitif ; enfin Elemento, plus formaliste que les autres.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 29 mai. 35 F.

Anna et Eugène Boch

Ils étaient frère et sœur, belges, peintres, trempaient dans les milieux d'avant-garde post-impressionnistes, collectionnaient. A leurs œuvres réunies au Musée de Pontoise sont associées celles de leurs amis : les portraits d'Eugène par Van Gogh et Emile Bernard, ceux d'Anna par Rysselberghe et Verheyden, des Signac, Ensor, Moret, Marquet....

Musée de Pontoise, 4, rue Lemercier, Pontoise, 95000. Tél. : 30-38-02-40. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 juillet.

Lee Miller

Lee Miller (1907-1977) était mannequin à *Vogue*, élève et compagne de Man Ray, artiste surréaliste, photographe de guerre sur le second conflit mondial, amie de Picasso et d'Eluard. L'histoire retient surtout le parcours d'une femme, libre et très belle, qui a épousé le siècle. Une exposition rappelle, à juste titre, l'œuvre photographique.

Espace photographique de Paris, nouveau Forum des Halles, place Carrée, 4 à 8, grande galerie, Paris-1er. Tél. : 40-26-87-12. Sauf lundi, de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 1er mai. 10 F.

Michelangelo Pistoletto

Si Marisa Merz penche pour le tricotage du cuivre et Calzolari pour les structures givrantes (les Italiens d'Arte Povera sont décidement encore et toujours à l'honneur à Paris), Pistoletto, lui, a un penchant pour le miroir, qui lui permet de spéculer à l'infini.

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11e. Tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 11 juin.

Rencontres africaines

Un dialogue entre artistes de l'Afrique arabophone et de l'Afrique subsaharienne. Il a été orchestré par deux peintres : le Marocain Farid Belkahia et le Malien Abdoulaye Konaté, qui se sont croisés sur les routes du continent, allant chacun chez l'autre et dans les pays voisins, pour y choisir les artistes de l'exposition.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Tél. : 40-51-38-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 août. 15 F.

Vercingétorix et Alésia

Pour en savoir plus sur nos ancêtres les Gaulois, la société dans laquelle ils vivaient, qui n'était pas si barbare que cela – voir son artisanat –, et la fortune critique, qui fut particulièrement bonne sous Napoléon III, de notre premier grand homme.

Musée des antiquités nationales, château de Saint-Germain, Saint-Germain-en-Laye, 78103. Tél. : 34-51-65-36. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Jusqu'au 18 juillet. 21 F (billet donnant accès aux expositions permanentes).

Et aussi

Les Ballets suédois à Paris 1920-1925. Opéra de Paris Garnier, bibliothèque-musée, place de l'Opéra, Paris-9e. *Tél. : 47-42-07-02. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 5 juin. 30 F (comprenant la visite du théâtre)*

Walter Benjamin : le passant, la trace. *Centre Georges-Pompidou, mezzanine nord, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 23 mai.*

Alain Clément. *Galerie La Hune-Brenner, 14, rue de l'Abbaye, Paris-6e. Tél. : 43-25-54-06. Jusqu'au 3 mai.*

Rolf Iseli. *Galerie Philip, 14, rue Saint-Anastase, Paris-3e. Tél. : 48-04-58-22. Jusqu'au 30 avril.*

Henri Larrière. *Galerie Claude-Samuel, 18, pl. des Vosges, Paris-4e. Tél. : 42-77-16-77. Jusqu'au 30 avril.*

Eugène Leroy, Jean-Pierre Bertrand. *Galerie de France, 52, rue de la Verrerie. Paris-4è. Tél. : 42-74-38-00. Jusqu'au 4 juin.*

Bernard Moninot. *Galerie Montenay, 31, rue Mazarine, Paris-6e. Tél. : 43-54-85-30. Jusqu'au 30 avril.*

Macha Poynder. *Galerie François-Mitaine, 60, rue Mazarine, Paris 6e. Tél. : 40-51-70-60. Jusqu'au 4 juin.*

La sculpture ethnographique. *Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, entrée rue de Lille, Paris-7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 9 h 30 à 18 heures, jeudi de 9 h 30 à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 12 juin.*

SIME 94. *Champ-de-Mars, place Joffre, face à l'Ecole militaire, Paris-7e. Tél. : 44-94-86-80. Tous les jours de 11 heures à 20 heures, nocturne mercredi 13 avril jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 17 avril. 50 F.*



CREDAC

Iris Sara Schiller

Le CREDAC mérite bien son nom de Centre de recherche, d'échanges et de diffusion (pour l'art contemporain) en confrontant l'obsession d'Iris Sara Schiller pour la Genèse (ici, *Adam*, silhouette en creux dominée par des arbres), les toiles somptueusement silencieuses de Suzanna Fritscher et l'invention touchante et poétique de Francisco Ruiz de Infante, lauréat de la 9e bourse d'art monumental, qui a retrouvé *les Frères de Pinocchio*.

Centre d'art d'Ivry. Galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94200 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. Jusqu'au 15 mai.

RÉGIONS

Bordeaux

Muntadas

Dispersée en sept points du CAPC Musée, une installation vidéo diffuse sept montages de propos recueillis par l'artiste catalan depuis dix ans, auprès des professionnels de l'art : collectionneurs, directeurs de musées, critiques, artistes... Un travail de réflexion sur le système de l'art, aux frontières de la sociologie.

CAPC-Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Sauf lundi, de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 8 mai.

Calais

Peter Downsbrough

Architecte de formation, ce New-Yorkais qui vit en partie à Bruxelles aime tirer des lignes, faire des plans, des maquettes, multiplier les points de vue. La galerie de l'Ancienne Poste présente quelques-unes de ses constructions réelles et fictives.

Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62103. Tél. : 21-36-67-14. Sauf lundi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 mai.

Colmar

Martin Schongauer

Depuis l'exposition « Le beau Martin » qui présentait remarquablement l'œuvre de Schongauer (1450-1491), le Musée d'Unterliden s'est enrichi de treize gravures du maître. Les voici exposées avec les cinquante et une autres qui étaient déjà dans ses collections.

Musée d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-20-15-50. Sauf mardi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, à partir du 1er avril tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 mai. 28 F.

Le Havre

David Boeno

Cet artiste expérimentateur d'une quarantaine d'années opère volontiers avec la lumière, naturelle ou artificielle, calculant exactement ses plans d'eau et ses miroirs afin de permettre au spectateur attentif de découvrir la beauté de phénomènes de réfraction et de diffraction.

Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy, 76600. Tél. : 35-42-33-97. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 juin. 10 F.

Morlaix

Puyo-Traquandi

Constant Puyo (1857-1933) fut une figure majeure de la photographie pictorialiste en France. Gérard Tranquandi est un artiste français, installé à Marseille, qui pratique peinture, dessin, gravure et photographie. Tous deux utilisent la gomme bichromatée et traitent de la beauté des choses. Leur rapprochement est audacieux. Et excitant.

Musée des Jacobins, 29600. Tél. : 98-88-68-88. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 juin.

Mouans-Sartoux

Ecoutez voir

La musique et les arts plastiques à travers l'œuvre de deux créateurs singuliers, peu connus : Alfons Schilling (né en 1934) qui combine peintures abstraites et invention de machines à la Léonard, et Pierre Barbaud (1911-1990), qui en 1961 déjà composait de la musique à l'ordinateur. Une rencontre orchestrée par le peintre Gottfried Honegger.

Espace de l'art concret, château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jusqu'au 19 juin.

Nîmes

Juan Munoz

Première exposition personnelle dans un musée français d'une nouvelle vedette de la sculpture espagnole. Le Madrilène, né en 1953, théâtralise des éléments d'architecture dans lesquels des personnages tragiques ou grotesques jouent une pièce à la fois grandiose et dérisoire, entre l'ancienne tradition baroque et l'ironie surréaliste.

Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33000. Tél. : 66-76-35-70. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 29 mai.

Les Sables-d'Olonne

Max Beckmann

Des deux seuls tableaux de l'artiste allemand conservés dans les collections françaises, l'un est au Musée national d'art moderne, et l'autre, qui en vient, est en dépôt aux Sables-d'Olonne, dont le musée a bien raison de proposer une rétrospective de l'œuvre gravé. Celle-ci réunit quelque deux cents œuvres de 1911 à 1946, prêtées par les musées de Hanovre et de Berlin.

Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 5 juin. 30 F.

Vence

Pour la chapelle de Vence, pour les chapelles de Vence

Henri Matisse et Yvon Lambert (célèbre marchand de tableaux parisien) ont en commun l'esprit de chapelle. Le premier réalisa celle du Rosaire, célébrissime, dont un ensemble d'esquisses et dessins préparatoires pour le *Chemin de croix* sont exposés ici ; le second, Vençois d'origine, se propose de ressusciter les chapelles du calvaire de sa ville natale, construites en 1720 et quelque peu oubliées de leurs paroissiens. Dix-sept artistes, et non des moindres, présentent leurs projets pour cet acte de foi.

Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06140. Tél. : 93-58-15-78. Tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 juin.

Et aussi

Massimiliano Fuksas à Limoges. *Musée de l'Evêché, place de la Cathédrale, 87000. Tél. : 55-45-18-50. Tous les jours sauf dimanche de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 avril.*

Poèmes de marbre, art des Cyclades dans la collection Barbier-Mueller à Marseille. *Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures, à partir du 1er juin : jusqu'à 18 heures. Jusqu'au 12 juin.*

Baroque napolitain : la peinture à Naples au dix-septième siècle à Strasbourg. *Palais des Rohan, galerie Robert-Heitz, 2, place du Château, 67000. Tél. : 88-52-50-00. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures, dimanche de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 23 mai.*

Arts : Geneviève Breerette
Photo : Michel Guerrin

G A L E R I E S

MICHEL GÉRARD

Galerie Stella R

MICHEL GÉRARD a fait un grand bout de chemin depuis le temps où il pourfendait des coffres-forts. Jeunesse s'est passée et les vues de l'artiste, prenant de la hauteur, se sont singulièrement élargies, autour de signes de mémoire : mémoire de l'objet, mémoire du travail, de l'outil, de l'homme, de l'énergie... Echappant au factuel, à l'anecdotique, il a entrepris de fouiller le sol minier en géologue, en archéologue de l'industrie, projetant le temps géologique et le temps humain en de grandes installations de vestiges industriels, par exemple à Sarrebruck à la fin des années 80. Mais New-York, où Michel Gérard vit desormais à plein temps, l'a quelque peu arraché à cette mémoire-là. Ses dessins pour des sculptures, ses grandes feuilles autonomes, comme les petites sculptures qu'il montre chez Rachel Stella, témoignent de cette nouvelle mutation du travail, et d'une exploration de nouveaux champs de forces combinant l'énergie de la matière et l'energie humaine, la géologie et la biologie, le tissu cosmique et le tissu humain, et leurs fractures. C'est dans cette veine qu'il faut situer cette belle pièce au sol, faite de disques, et le grand dessin reprenant un projet de sculpture où un disque de caoutchouc est percé de sondes : des matériaux plus proches du corps humain. – G. B.

Stella R Galerie, 35, rue Boileau, Paris 16e. Tél. : 40-71-84-20. Jusqu'au 30 avril.

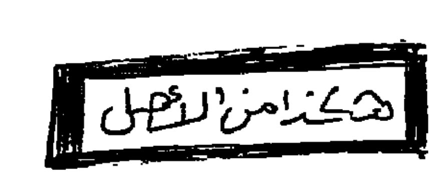
HOMMAGE A MICHEL TAPIÉ

Galerie Artcurial

LA galerie Artcurial rend hommage à un critique, un peu oublié aujourd'hui, Michel Tapié de Céleyran. Et ce pour la seconde fois puisqu'une exposition, organisée par Daniel Abadie, avait déjà mis en avant son activité, en la confrontant à celle d'un de ses confrères, Léon Degand. Dans les années 50, Degand défendait l'abstraction géométrique, Tapié cherchait, dans le contexte très particulier de l'art parisien d'après-guerre, *« un art autre »*. Cette fois, il est seul en lice, et Dominique Le Buhan a eu l'idée très simple de retrouver les œuvres des artistes qu'il avait défendus. Il fallait, pour évoquer ses choix, réunir quarante-six artistes, de Dubuffet à Georges Mathieu en passant par Fautrier, Pollock ou Rothko. Un travail de musée, réalisé par une galerie qui a, en outre, eu l'excellente idée de rééditer pour l'occasion le livre-manifeste publié par Tapié en 1952, *Un art autre*.

Pour l'amateur, l'exposition est un vrai bonheur, montrant des œuvres rares d'Etienne Martin, Reg Butler, Marini, Germaine Richier, le superbe *Massacre de Vassy* peint par Mathieu en 1954 et Soulages, et Hartung, et Gillet, dont on revoit avec plaisir quelques toiles, et Maurice Ronet, qui aurait pu tourner plus mal mais qui tient très honorablement sa place. Le témoin de l'époque y retrouvera, lui, la figure très touchante d'un militant qui s'exprimait autant, sinon plus, par les expositions qu'il organisait dans les galeries dont il était le conseiller, que dans des revues. Certains ont voulu le comparer à Clement Greenberg, le pape de la critique américaine. Problème délicat, tant la scène artistique était différente à New-York. Tapié était aussi plus brouillon, plus brillant, un dilettante extrêmement doué qui cherchait dans l'art un *« paroxysme »*, une *« magie »*, voire une *« totale extase »*. L'exposition le restitue fort bien et les photographies de Paul Facchetti qui l'accompagnent aident à reconstituer une aventure qui fut beaucoup plus vivante qu'on veut l'affirmer aujourd'hui. – H. B

Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon, 75008 Paris. Tél. 42-99-16-16. Jusqu'au 12 mai. Catalogue reprenant en fac-similé son Art autre, 150 F.



ARTS

Les deux visages de Puvis de Chavannes

Est-ce le même peintre à qui l'on doit de colossales et célèbres « machines » académiques, mais aussi de petits nus frémissants, des paysages aux inventions charmeuses et de merveilleux dessins ? Puvis de Chavannes (1824-1898) est un peintre et dessinateur complexe, conventionnel ou irrespectueux, sentimental ou caricaturiste. Il était admiré par Van Gogh, Gauguin et Rodin. Amsterdam lui consacre une rétrospective.

AMSTERDAM

De notre envoyé spécial

PIERRE PUVIS DE CHAVANNES n'a pas une réputation attrayante. Sur la foi de quelques tableaux – *le Pauvre Pêcheur, la Vie pastorale de sainte Geneviève, Ave Picardia nutrix, Ludus pro patria* –, il passe pour un artiste sérieux, solennel, un rien pontifiant, un rien ennuyeux. Les quelques portraits, bustes et photographies qui le représentent témoignent en faveur de cette gravité, ornée d'une barbe carrée, moins faunesque que celle de Rodin, mais non moins impressionnante. On sait qu'il naquit dans la bonne bourgeoisie lyonnaise, fit d'excellentes études et voyagea longuement en Italie pour découvrir Giotto et Piero della Francesca, couvrit d'allégories édifiantes des murs très vastes dans les musées, à Amiens et à Marseille, œuvra au Panthéon, à l'Hôtel de Ville et à la Sorbonne. Il accumula les honneurs, fut vice-président, puis président de la Société nationale des beaux-arts et exposa largement, que ce soit à Paris, à New-York ou à la Biennale de Venise.

Mais sa vie est désespérément plate. Nul accident, nulle anecdote, nul scandale ne la rehaussent. Elle *ne se prête ni au roman ni au ragot*, trop placide, trop ordonnée. En 1852, à vingt-huit ans, il s'établit dans un atelier au 11, place Pigalle, où il vécut et travailla jusqu'en 1897, quarante-cinq ans. En 1856, il rencontra Marie Cantacuzène et ils ne se séparèrent plus jusqu'à leur mort presque commune, en 1898, elle en août, lui en octobre. Sur eux, sur lui, il n'y a rien d'autre à raconter et sa biographie se confond avec l'énumération de ses tableaux, commandes, expositions et succès.

En un temps où ses contemporains *se distinguaient par* leurs aventures sentimentales – tel Rodin –, leur ironie mauvaise – ainsi Whistler et Degas – et leurs tours du monde – Manet et Gauguin –, en un temps où ils se partageaient entre officiels et refusés, académiques et modernes, Puvis a mené une existence rangée, sans colères, sans ennemis. Il est mort illustre, honoré par les institutions mais admiré de Gauguin et des nabis. Ainsi est-il étrange – enfin – parce qu'il ne ressemble en rien au peintre tel que les légendes l'aiment, maudit, imprévisible, irascible, brillant ; parce que le romantisme de la bohème autant que la violence du rebelle lui demeurèrent étrangers ; parce qu'il n'en exécuta pas moins une peinture d'importance et singulière, partagée entre des tentations opposées – et d'autant plus captivante.

Huysmans, qui ne le vénérait pas, jugeait toute une partie de son œuvre « *lente et figée, laborieuse et fausse* ». Il continuait : « *Au fond, c'est un bon vivant dont le famélisme de peinture nous dupe, c'est un vieux rigaudon qui s'essaie dans les requiem !* » Jugement assez cruel, jugement qu'une rétrospective vérifie, que ce soit du côté ascétique ou du côté « bon vivant ».

La rétrospective doit faire la part belle aux requiem, grandes orgues, mythes éternels, tableaux édifiants et dames nues symbolisant la fertilité, la paix ou la science dans des paysages verdoyants et symboliques : virgiliens quand le thème veut de la suavité, désertiques quand il exige du tragique. Ces images nobles sont en grand nombre à Amsterdam, disposées dans l'ordre chronologique, au quatrième étage du Van Gogh Museum. Dès l'entrée, Salomé, sur fond de nuit rougeoyante, donne le *signal du supplice de saint Jean-Baptiste*. Des forgerons musculeux vêtus seulement de culottes moulantes, des mères de famille et des nymphes, moins vêtues encore, personnifient le travail et l'amour, allégories conçues en 1861 pour le Musée d'Amiens. Le ton est donné, il ne se dément guère jusqu'à la fin, jusqu'à *l'Inspiration chrétienne*, laborieux hommage aux primitifs italiens, jusqu'à *Inter artes et naturam*, non moins laborieuse allégorie des travaux et des jours.

A en juger d'après ces panneaux, ces frises, ces défilés de figures blêmes aux gestes empruntés, aux regards vides, aux poses convenues, on ne saurait donner tort à Huysmans et défendre une peinture qui sent si fort l'artifice. Mais est-ce là vraiment Puvis, ce qu'il fit de mieux, ce qu'il convient de conserver de lui ? Ses décors monumentaux étant par définition indéplaçables, il a fallu leur substituer les répliques réduites exécutées pour des expositions, des amateurs et des musées qui désiraient posséder des Puvis, quels qu'ils fussent. Ainsi, pour l'Exposition universelle de 1867, Puvis a-t-il répété à un format réduit ses compositions pour Amiens. Or, autant les grands formats intriguent et séduisent par leur exécution, large et vive, autant il est captivant de les examiner de près pour comprendre comment l'artiste travaille quand il sait la toile devoir être vue de loin, autant, à l'inverse, les copies de plus petit format désespèrent. Elles ont été faites proprement, avec une neutralité odieuse de touche, sans une audace, sans une couleur qui agace l'œil. Puvis peint alors net, plat, gris : il s'applique ; il plombe les tons ; il s'interdit ce qui choquerait les conventions.

Le meilleur Puvis n'est pas là, pas plus que dans le *Pigeon voyageur* de 1871, symbole neigeux de la défense nationale, ou dans les *Saints légendaires de la France*, qui ne méritaient pas sans doute la maladie qui les rend si pâles, si faibles, si chancelants – autre version réduite, autre copie.

Mieux valent les deux esquisses pour les décors du palais de Longchamp, *Marseille, colonie grecque* et *Marseille, porte de l'Orient*. Dans ces études mises au carré en vue de leur agrandissement sur le mur, se révèle une des vertus de Puvis : le sens du chromatisme. Il tente alors, à la fin des années 1860, de singulières expériences, la juxtaposition d'un orange et d'un vert *gris, un ciel violet traversé* de déchirures azur, des ponctuations de blanc jetées sur le bleu mat de la mer. Ce serait peu dire que l'auteur de tels essais n'est pas indifférent à Manet, son contemporain. Il a aussi observé et compris Delacroix et Courbet avant d'esquisser *le Sommeil*. L'étude est remarquable, où les noirs et les gris vibrent, rehaussés de rose morbide et de vert Corot. Ni la grande toile, au Musée de Lille, ni la réduction exposée à Amsterdam en provenance du Metropolitan Museum de New-York, ne se comparent à cette petite toile. L'expérience pourrait être recommencée plusieurs fois dans l'exposition, elle démontrerait chaque fois la déperdition d'expression et de vigueur qui caractérise le passage de l'œuvre intime à l'œuvre publique.

C'est dire combien le troisième étage de l'exposition, celui des petites toiles, des portraits privés, des souvenirs de voyage et des dessins – des merveilleux dessins –, l'emporte sur celui des vastes « machines ». Il faut finir, et non point commencer, par là pour mesurer la véritable complexité, la singularité indubitable de celui dont *le Pauvre Pêcheur*, grâce à Dieu, ne résume pas le talent. Est-ce du même peintre qu'il s'agit ? On le croyait gourmé, il se révèle voluptueux. On le craignait conventionnel et gagné par l'académisme, il apparaît imprévisible et irrespectueux, capable d'autodérision et bon caricaturiste. Il passait pour l'homme des symboles glacés, il se découvre dessinateur de nus frémissants et paysagiste aux inventions charmeuses.

La guerre de 1870 lui a inspiré – on l'a dit – le navrant *Pigeon voyageur*. Elle lui a inspiré encore une *Vue sur le château de Versailles* au printemps de 1871, quand le parc et les *rives du Grand Canal étaient* envahis par les tentes blanches des troupes justement dites « versaillaises ». Tout est juste dans cette toile discrète, le traitement de la lumière matinale sur les architectures et l'eau, le jeu du blanc des tentes et du vert des feuillages, la construction de la perspective et l'harmonie chromatique. On ne saurait douter que l'auteur de cette *veduta* acide ait été un peintre de qualité.

On ne saurait douter non plus de ses talents de dessinateur. A la pierre noire et à la sanguine, il excelle dans le nu, l'étude du modèle, la mise en place des groupes et des postures, le modelé de l'anatomie. Le grain du papier, poudré d'ocre rouge ou de gris, devient le grain de la peau. Les poses sont volontiers alanguies, les femmes renversées en arrière, leur beauté exaltée par le contour et le galbe, les seins magnifiés par la caresse du dessin. On dirait un doigt suivant le contour de la chair qui frémit. Pour figurer la princesse Marie Cantacuzène, sa muse, son égérie, son épouse pour finir, Puvis a des effets dignes de Delacroix, des traits en boucle comme autant de raccourcis. Pour suggérer la nudité d'une femme au bain, il se fait plus incisif, il découpe les volumes, il se rapproche du modèle, il l'observe de près, de si près que le profil et le buste découvert occupent à peu près toute la surface de la toile. Il peint alors *la Toilette* – exactement à mi-chemin de Chassériau et de Degas. Ce Puvis, assurément, méritait l'hommage qui lui est rendu.

PHILIPPE DAGEN

★ Van Gogh Museum, Paulus Potterstraat 7, Amsterdam ; tél. : (020) 570-52-00. Jusqu'au 29 mai.

★ Une exposition de dessins de Puvis de Chavannes a lieu à Amiens, au Musée de Picardie, 48, rue de la République. : [illegible]. Du 16 avril au 5 juin.



D.R.



D.R.

Ci-contre : « La Madeleine », 1897. Musée des beaux-arts, Budapest.

Ci-dessous : Etude pour « Jeunes filles au bord de la mer », 1879. Musée des beaux-arts, Lyon.

Un moderne masqué

« UN idéal de figure est pour moi toujours resté le portrait d'homme de Puvis de Chavannes, un vieillard lisant un roman jaune, ayant à côté de lui une rose et des pinceaux d'aquarelle dans un verre d'eau, et le portrait de dame qu'il y avait à la même exposition, une femme déjà vieille, mais tout à fait telle que Michelet le sentait qu'il n'y avait pas de vieille femme. Ce sont là des choses consolantes, voir la vie moderne claire, malgré ses inévitables tristesses. » Ainsi écrit Van Gogh en décembre 1889 à son frère Théo, évoquant de mémoire le *Portrait d'Eugène Benon* et celui de la *Princesse Marie Cantacuzène*, deux toiles de 1883.

Nombreuses, très nombreuses sont les mentions de Puvis dans leur correspondance, toutes élogieuses et respectueuses. Vincent tient Puvis pour l'un des deux artistes majeurs de la génération qui a précédé les impressionnistes, l'autre étant Delacroix – rien moins. Il les cite ensemble, il n'hésite pas à les réunir dans l'hommage et définit leurs œuvres comme des *« recherches intéressantes de couleurs et de sentiment moderne » – « moderne » encore, le mot revient* régulièrement.

Ces lettres justifient la présence de la rétrospective au Musée Van Gogh d'Amsterdam, qui a pour fonction d'étudier tout ce qui touche à l'œuvre de son héros hollandais – et le fait fort bien –, s'intéressant au post-impressionnisme parisien autant qu'au réalisme hollandais de la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Elles ont un autre mérite, plus considérable : elles rappellent que Puvis, si discret, si compassé, a été l'une des références préférées des jeunes peintres des années 1880. Un moderne en somme.

Toulouse-Lautrec parodie son *Bois sacré* en 1884. Van Gogh l'admire donc et, quelques semaines avant son suicide, dessine dans l'une de ses lettres à sa sœur la composition d'*Inter artes et naturam*, *« tableau superbe »*, juge-t-il. Il continue : *« Une figure sera bleu myosotis, une autre citron clair, une autre rose tendre, une autre blanche, une autre violette »* – manière de souligner combien le retient le chromatisme de Puvis et les audaces qu'il s'autorise en dépit de sa position officielle.

Paul Gauguin n'est ni moins enthousiaste ni moins constant. Procédant, comme à son habitude, à des citations transformées masquées, il introduit dans plusieurs de ses toiles des souvenirs des grandes figures nues de Puvis. A Tahiti, il ne l'oublie pas et prête à ses vahinés les plus rêveuses et symboliques des poses de statues dont l'origine n'est guère mystérieuse. Son *Que sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ?* de 1897 a l'ampleur et l'ambition philosophique d'une composition monumentale et emprunte – lui aussi – à *Inter artes et naturam* l'idée de la femme cueillant un fruit au centre de la frise. Apprenant en Océanie la mort de Puvis, il avoue à André Fontainas en 1899 – fausse ou vraie modestie ? : *« Certes, Puvis m'écrase par son talent et l'expérience que je n'ai pas... »*

De Van Gogh et Gauguin, le culte a gagné quelques nabis au début des années 1890 et, plus qu'aucun autre, séduit Maurice Denis. De Puvis, celui-ci retient le goût des vastes cycles peuplés d'allégories et l'idée que la peinture doit être décorative et symbolique à la fois. Qu'il l'égale est plus douteux. Le plafond du Théâtre des Champs-Elysées ne se compare pas sans inconvénient aux panneaux d'Amiens et de Marseille, ne serait-ce que parce que la matière est plus pauvre, les couleurs rêches, le dessin correct, sans ampleur, sans rythme. Autre différence, de caractère celle-ci : s'il y a du Grec en Puvis, un fond de paganisme et l'amour des corps dévêtus, il y a du franciscain en Denis et une chasteté appliquée qui le défend trop bien contre les tentations de la peinture charnelle.

Passé 1900, Puvis mort, l'engouement perd de sa vigueur. La génération de 1890 l'imitait, celle de 1905 a moins de considération. Reste un souvenir diffus de son symbolisme dans les Picasso de la période dite bleue et une vague réminiscence dans les Matisse fauves, *Luxe, calme et volupté* et le *Bonheur de vivre*, idylles inondées de couleurs. Il n'en reste plus rien dans l'*Age d'or* de Derain, ni dans sa *Danse*, toiles railleuses qui refusent de prendre au sérieux l'Antiquité et l'Olympe.

Puvis n'est plus guère réapparu dans l'art du vingtième siècle. Le « retour à l'ordre » de l'après-guerre lui doit fort peu, infiniment moins qu'à Ingres, Renoir et Seurat. Les peintres cessent de le regarder, les critiques de le citer. Lentement, l'histoire le confond avec une des parties de lui-même, la plus conventionnelle, celle-là même qui captivait le moins impressionnistes et post-impressionnistes. Son purgatoire a duré près d'un siècle.

Ph. D.